République du BENIN

Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP)

UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)

ÉVALUATION À MI-PARCOURS DU PROGRAMME DE COURS ACCÉLÉRÉS (PCA) AU BENIN

RAPPORT FINAL

JUIN 2015

Par

Martin COMPAORE, Consultant international

et

Jacob .D. DAGAN, Consultant national

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS III

SIGLES ET ACRONYMES IV

LISTE DES TABLEAUX V

LISTE DES GRAPHIQUES/CARTES VI

RÉSUMÉ ANALYTIQUE VII

1 INTRODUCTION GÉNÉRALE 1

2 OBJECTIFS, CRITÈRES ET QUESTIONS D'ÉVALUATION 2

2.1 OBJECTIFS DE L'EVALUATION 2
2.2 LES PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS 2
2.3 CRITERES ET QUESTIONS D'EVALUATION 2

3 APPROCHE ET MÉTHODOLOGIE 5

4 RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES DONNÉES 7

4.1 GENESE, MONTAGE ET EVOLUTION DU PCA 7
4.1.1 Contexte général 7
4.1.2 Aperçu sur les pionniers dans le domaine du PCA 8
4.1.3 Le montage du Programme de Cours Accélérés actuel 9
4.1.4 Rappel des objectifs du PCA et du profil attendu des apprenants 12
4.1.5 Démarrage de la mise en œuvre du PCA à partir de 2012 14
4.1.6 Pilotage et gestion du PCA 15
4.1.7 Suivi-évaluation du PCA 16
4.2 ANALYSE CRITERIEE DES DONNEES 16
4.2.1 De la pertinence du programme 16
4.2.2 De l'efficacité du PCA 19
4.2.3 De son efficience 42
4.2.4 De l'impact du programme 45
4.2.5 De sa durabilité/pérennité 49
4.2.6 De l'adhésion des acteurs 51

5 DES PISTES DE RÉPONSES À DES QUESTIONS ET REQUÊTES PARTICULIERES 53

5.1 QUEL APERÇU PEUT-ON DONNER SUR LES AUTRES EXPERIENCES PCA ? 53
5.1.1 Genèse, contexte et objectifs 53
5.2 COMMENT OBTENIR L'ADHESION DES PATRONS D'ATELIER AUX OBJECTIFS DU PROGRAMME ? » 56
5.3 QUEL MODELE PCA POUR LE BENIN ? 58
5.4 COMMENT PROCEDER A L'EXTENSION DU PROGRAMME EN ASSURANT UN PASSAGE A L'ECHELLE NATIONALE ? 64

6 PRINCIPALES CONCLUSIONS 67

7 RECOMMANDATIONS 70

7.1 LES SOURCES DES RECOMMANDATIONS 70
7.1.1 Les recommandations formulées par les acteurs 70
7.1.2 D'autres problèmes identifiés, sources de recommandation 70
7.2 QUELQUES RECOMMANDATIONS 71

8 LEÇONS APPRISES 73

9 CONCLUSION GÉNÉRALE 74

ANNEXES 75

REMERCIEMENTS

L'équipe d'évaluation voudrait adresser sa profonde gratitude à l'UNICEF et à l'USAID pour son assistance technique et financière au Gouvernement du Bénin notamment dans le domaine de l'éducation où de nombreux défis sont à relever.

Elle voudrait aussi exprimer ses sincères remerciements à tous les acteurs et partenaires ci-dessous cités sans lesquels cette évaluation n'aurait sans doute pas été jusqu'à terme :

- Madame la Représentante, madame la Représentante adjointe, le chef de programme Éducation et son équipe ainsi que les autres équipes techniques de l'UNICEF ;
- Madame la responsable du service Éducation de l'USAID ;
- Mesdames et messieurs les responsables d'autres structures partenaires et/ou ONG et leur personnel : Coopération suisse, Borne Fonden, Right To Play, Congrégation des Sœurs Salésiennes, Aide et Action ;
- Le Directeur de Cabinet du MEMP et son adjoint ainsi que l'ensemble des Directeurs techniques et leurs personnels, qui ont apporté leur appui à l'équipe d'évaluation ;
- Les DDEMP, les CCS et CP, les maires de commune et les élus locaux, et les autres responsables communaux qui ont fait preuve d'une grande disponibilité lors de la collecte des données ;
- L'ensemble des acteurs et bénéficiaires du PCA au niveau local, apprenants, parents, animateurs/trices), patrons d'ateliers, enseignants du formel dont la disponibilité et l'engagement ont beaucoup contribué au succès de l'opération de collecte ;
- Le personnel d'enquête, de supervision et le personnel d'appui (chauffeurs) qui se sont dévoués à la tâche lors de la campagne de recueil de l'information sur le terrain ;
- L'équipe des statisticiens et des secrétaires de saisie qui n'ont ménagé aucun effort pour faciliter le traitement diligent des données.

SIGLES ET ACRONYMES

ANCB	:	Association Nationale des Communes du Bénin
BEPP	:	Bureau des Évaluations des Politiques Publiques
BIEF	:	Bureau d'Ingénierie en Éducation et en Formation
C/CS	:	Chef de la Circonscription Scolaire
CAD	:	Comité d'Aide au Développement
CAP	:	Certificat d'Aptitude Pédagogique
CEAP	:	Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique
CEP	:	Certificat d'Études Primaires
CP	:	Conseiller Pédagogique
C/SEMP	:	Chef du Service des Enseignements Maternel et Primaire
CQM	:	Certificat de Qualification aux Métiers
DDEMP	:	Directeur Départemental des Enseignements Maternel et Primaire
DDEC	:	Direction de la Décentralisation dans l'Éducation et de la Coopération
DEP	:	Directeur de l'Enseignement Primaire
DGPD	:	Direction Générale des Politiques de Développement
IGPM	:	Inspection Générale Pédagogique du Ministère
DPP	:	Direction de la Programmation et de la Prospective
DPS	:	Direction de la Promotion de la Scolarisation
EP	:	École Primaire
EPT	:	Éducation Pour Tous
FEDAPE	:	Fédération Départementale des Associations des Parents d'Elèves
FENAPEB	:	Fédération Nationale des Associations des Parents d'Elèves du Bénin
MEMP	:	Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
MFPSS	:	Ministère de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité
OCDE	:	Organisation pour la Coopération et le Développement Économique
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
PDDSE	:	Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Éducation
PCA	:	Programme de Cours Accélérés
PTF	:	Partenaire Technique et Financier
RESEN	:	Rapport d'Etat du Système Educatif National
SO	:	Sans Objet
SR	:	Sans Réponses
TBS	:	Taux Brut de Scolarisation
TNS	:	Taux Net de Scolarisation
UNICEF	:	Fond des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	:	- United States Agency for International Development - Agence des États-Unis d'Amérique pour le Développement International

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : CRITERES ET QUESTIONS D'EVALUATION 4
TABLEAU 2 : SYNTHESE DES REPONSES D'ACTEURS AUX QUESTIONS PORTANT SUR L'ADAPTATION OU NON DES CENTRES PCA AU MODE DE VIE DES APPRENANTS 17
TABLEAU 3 : SYNTHESE DES REPONSES D'ACTEURS A LA QUESTION RELATIVE A LA REALISATION D'UNE EVALUATION DES BESOINS AU DEMARRAGE DU PROGRAMME 18
TABLEAU 4 : SYNTHESE DES APPRECIATIONS FAITES ET DES NOTES DONNEES A L'ISSUE DES OBSERVATIONS DE SEANCES 21
TABLEAU 5 : SYNTHESE DE DONNEES STATISTIQUES SUR LE PCA 22
TABLEAU 6 : NOMBRE DE CENTRES PCA DEPUIS 2012 22
TABLEAU 7 : NOMBRE DE VISITES DE CLASSE REÇUES PAR LES ANIMATEURS PAR ANNEE SCOLAIRE 27
TABLEAU 8 : BILAN DES RESSOURCES INVESTIES DANS LE PCA DEPUIS 2012 42
TABLEAU 9 : DEPENSES COURANTES ET COUTS UNITAIRES (CU) DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PCA ET COMPARATEURS ... 43
TABLEAU 10: SYNTHESE DES REPONSES DES PARENTS INTERROGES SUR LES PROFITS TIRES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PCA . 47
TABLEAU 11: LES MESURES PRISES PAR LES COMMUNES EN VUE D'UNE MOBILISATION DES RESSOURCES EN FAVEUR DU PCA SELON LES RESPONSABLES COMMUNAUX 50
TABLEAU 12 : SYNTHESE DES RESULTATS ATTEINTS PAR STRUCTURE (SOURCES, MONTANT ET DUREE DE FINANCEMENT) ... 55
TABLEAU 13 : SYNTHESE DES CONDITIONS POSEES PAR LES PATRONS D'ATELIER POUR SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DES CENTRES PCA 58
TABLEAU 14 : SYNTHESE DES FORCES, DES FAIBLESSES, DES OPPORTUNITES ET DES MENACES 69

LISTE DES GRAPHIQUES/CARTES

GRAPHIQUE 1 : REPONSES DES APPRENANTS A LA QUESTION « LE PROGRAMME TE PERMET-IL DE CONTINUER TON APPRENTISSAGE ? » 17
GRAPHIQUE 2 : ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SCOLAIRES DEPUIS 2012 30
GRAPHIQUE 3 : REPARTITION DES APPRENENATS PAR NIVEAU EN DEBUT D'ANNEE 2014-2015 31
GRAPHIQUE 4 31
GRAPHIQUE 5 : REPARTITION DES APPRENANTS ENQUETES PAR AGE 32
GRAPHIQUE 6 : ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'APPRENANTS DU DEBUT A LA FIN DE L'ANNEE 33
GRAPHIQUE 7: REPARTITION DE 752 ENQUETES SELON LA QUALITE DE L'ACCUEIL RESERVE AU PCA 51
GRAPHIQUE 8 : REPARTITION DE 750 ENQUETES SELON LE DEGRE DE LEUR MOTIVATION A SOUTENIR LE PCA 52

CARTE 1 : REPARTITION DES CENTRES PCA DES 3 GENERATIONS PAR COMMUNE ET PAR DEPARTEMENT 24

RESUME ANALYTIQUE

Contexte, justification

Le Gouvernement du Bénin, face aux défis importants qui se posent au système éducatif du pays et dans le souci de remplir ses engagements internationaux (Éducation Pour Tous ou EPT, Objectifs du Millénaire pour le Développement ou OMD), a opté pour une politique résolue en matière d'éducation. C'est ainsi que, pour atteindre la scolarisation universelle, il a initié et mis en place depuis 2012, un Programme de Cours Accélérés (PCA) avec l'appui technique et financier de l'UNICEF et de l'USAID.

Le programme vise à donner une deuxième chance aux enfants et adolescents âgés de 10 à 17 ans qui, soit qu'ils ont été exclus de l'école (enfants déscolarisés), ou alors, n'ont pas eu la chance d'accéder à l'école (enfants non scolarisés). Ces enfants hors de l'école ont été estimés à 700 000 en 2006, selon une étude[1] menée par le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) avec l'appui financier de l'UNICEF. Prévue pour couvrir les 77 communes du Bénin, la mise en œuvre du programme au cours de la phase pilote, est effectuée dans des centres PCA situés dans 18 communes de 8 départements du pays. L'encadrement des apprentissages est assuré par des animatrices et des animateurs (animateurs/trices). Les maîtres d'ouvrage sont les communes conformément à une approche décentralisée.

Après deux ans de pratique dans le cadre de la phase pilote et en conformité avec les exigences du principal bailleur de fonds qu'est l'USAID, la décision a été prise de réaliser une évaluation à mi-parcours du PCA. La mission est confiée à un consultant international de nationalité burkinabé, connu pour sa double expérience reconnue du système éducatif béninois et de ses compétences en matière d'évaluation. Il est secondé par un consultant national béninois, choisi sur la base des mêmes critères pratiquement.

Il est prévu que les résultats de l'évaluation soient partagés au niveau des acteurs de tous les niveaux, central, déconcentré ou décentralisé, communal et local.

Objectifs et résultats attendus de l'évaluation

L'objectif général de l'évaluation est **(i) d'analyser de façon critique** tout le processus mis en place et les résultats spécifiques déjà atteints et (ii) de **formuler des recommandations** à l'endroit du gouvernement, de l'UNICEF, des communes bénéficiaires, du bailleur de fonds et des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PCA afin de renforcer le pilotage et l'adhésion des acteurs pour de garantir l'atteinte des objectifs de manière efficace et efficiente.

De façon spécifique, l'évaluation vise à **:** (1) **analyser** la pertinence, l'efficacité du PCA et sa mise en œuvre ; (2) a**nalyser** les documents pédagogiques, les outils et les démarches de mise en œuvre des contenus de formation utilisés et les acquis des apprenants ; (3) a**nalyser** le fonctionnement des centres PCA, les mécanismes de pilotage et de coordination de la mise en œuvre du PCA aux différents niveaux : MEMP, UNICEF et Communes ; (4) a**nalyser** la capacité de mobilisation des ressources des Communes bénéficiaires en faveur des activités du PCA ; (5) a**pprécier** l'adhésion des différents acteurs impliqués dans le PCA ; (6) i**dentifier** les facteurs positifs et négatifs qui influencent le fonctionnement des PCA ; (7) a**nalyser** la perception des bénéficiaires ; (8) f**aire** des recommandations pour améliorer la mise en œuvre et **trouver** des mécanismes de pérennisation de l'expérience du PCA.

[1] L'étude est intitulée « Étude sur la Faisabilité d'un Programme de Cours Accélérés pour les Enfants Déscolarisés et Non scolarisés de 10-17 ans au Bénin » par Anna P. OBURA

D'autres objectifs viendront s'ajouter à la demande du commanditaire tels que : (9) proposer un modèle de PCA qui soit réaliste et généralisable ; (10) donner un aperçu sur des expériences similaires menées au Bénin en matière de PCA ou d'éducation alternative.

Les principaux résultats attendus de cette évaluation sont exprimés comme suit : (1) les informations quantitatives et qualitatives sur la mise en œuvre du PCA sont disponibles notamment en ce qui concerne l'atteinte des objectifs ; (2) les forces et faiblesses du PCA sont identifiées ; (3) les recommandations visant à améliorer la mise en œuvre du PCA sont disponibles.

Approche et méthodologie

L'évaluation a été conduite sur la base des critères de l'OCDE et de la CAD (pertinence, efficacité, efficience, impact, durabilité/pérennité) auxquels s'ajoute celui de l'adhésion prévu dans les TdR. Pour chaque critère, un certain nombre de questions d'évaluation (parfois reformulées ou complétées) sont posées et qui sont sources d'indicateurs.

L'approche choisie est à la fois, quantitative, qualitative, résolument participative et qui respecte le principe de triangulation.

La démarche d'évaluation comprend deux grandes étapes : une première consacrée à l'analyse documentaire, à des enquêtes exploratoires, à l'élaboration des outils ; puis, une deuxième relative à des investigations plus approfondies sur le terrain.

Pour cette deuxième phase, deux modalités d'échantillonnage ont été utilisées : l'échantillonnage exhaustif (pour des effectifs faibles, inférieurs à 100), l'échantillonnage par choix raisonné ou par quotas (avec des critères tels que : homme/femme ou garçon/fille, zone favorisée/défavorisée, etc.).

Sur cette base, ce sont tous les centres PCA fonctionnels et disséminés dans les 18 communes (à l'exception des centres PCA ouverts en octobre 2014 pour le compte de l'année scolaire 2014-2015) des 8 départements (Alibori, Atacora, Atlantique, Couffo, Donga, Ouémé, Plateau, Zou), qui ont été visités. La décision de couvrir tous les centres PCA a été prise à la demande du commanditaire avec des arguments pertinents tels que le souci de disposer d'un maximum d'informations sur tous les centres, de mettre en relief les spécificités et de disposer de données statistiques aussi exhaustives que possible.

La population enquêtée comprend plusieurs groupes-cibles : des bénéficiaires indirects de niveau national (responsables centraux du MEMP, de l'UNICEF, de l'USAID et autres PTF comme la Coopération Suisse, etc.), ou de niveau déconcentré ou départemental, communal ou local tels que : parents d'apprenants, patrons d'ateliers, responsables communaux (Maires, Adjoints aux Maires, points focaux, Chefs de service de la promotion sociale, du développement rural, de la santé...), Chefs de Circonscription Scolaires (CCS) et Conseillers pédagogiques (CP), enseignants/Directeurs des écoles formelles ; les bénéficiaires directs que constituent les apprenants.

Au total, ce sont **1097** personnes (dont 42 % de femmes/filles) qui ont été interrogées au cours de la collecte des données.

L'enquête a été menée en deux phases : une première dans la zone sud comportant des activités telles que le recrutement et la formation de 24 enquêteurs et de 4 superviseurs, une enquête pilote, le déploiement du personnel dans 11 communes situées dans les départements de l'Atlantique, du Couffo, de l'Ouémé, du Plateau et du Zou ; puis une deuxième dans 7 communes des départements de l'Alibori, de l'Atacora et de la Donga avec la (les) même(s) stratégie(s).

Les données ont été traitées et saisies avec l'appui de deux informaticiens-statisticiens et de 10 secrétaires de saisie en utilisant les logiciels appropriés (Word, Excel, Access, etc.).

Tout au long de la collecte des données, des précautions et des mesures ont été prises pour respecter les règles d'éthique et d'équité (prise en compte du genre dans l'échantillonnage, phase de sensibilisation, respect de l'anonymat et de la confidentialité).

Malgré des limites objectives d'ordre méthodologique ou liées à d'autres aspects de l'évaluation, telles que les difficultés rencontrées sur le terrain, les données analysées permettent de tirer des conclusions enrichissantes.

Principales conclusions

Le Programme de Cours Accélérés (PCA) mis en œuvre depuis 2012, est d'une pertinence incontestable ;

Son efficacité est globalement relative au regard des résultats quantitatifs et qualitatifs atteints qui sont en deçà des attentes et des insuffisances constatées: 56 centres PCA (dont 5 non fonctionnels) sur 154 attendus et logés parfois dans des sites inappropriés et dans des bâtiments vétustes ; un effectif cumulé de 6272 apprenants pour les 56 centres, 5461 pour les 33 centres fonctionnels visités (dont une majorité de filles, 62 %) mais avec un faible taux de fréquentation (60 à 70 % selon les années) ; des apprenants irréguliers en classe, d'un niveau moyen (avec tout de même des « îlots » d'excellence ou des élèves brillants et aussi des élèves forts médiocres) ; 66 animateurs/trices (17 femmes, 49 hommes) faiblement et irrégulièrement payés et par conséquent instables à leur poste.

Ces résultats ont été fortement compromis par une combinaison pernicieuse de difficultés comme par exemple, les difficultés ressenties dans le pilotage et dans la gestion (insuffisance de synergie, hésitations, erreurs d'orientations stratégiques au niveau des profils d'entrée et de sortie), le manque de rigueur dans le respect des cahiers de charges par les mairies souvent en manque de ressources (présence d'adultes dans des centres réservés à des adolescents de 10 à 17 ans), les résistances des patrons d'ateliers et de certains parents à laisser les apprenants fréquenter les centres, le manque de cantine pour assurer le repas à des enfants souvent affamés, etc. Toutefois, si l'on s'en tient à l'excellence du niveau de certains apprenants qui réinvestissent leurs acquis dans la vie quotidienne, à l'enthousiasme des apprenants, à l'espoir suscité en eux par le PCA, on peut alors dire que le programme est potentiellement d'une grande efficacité.

Son efficience est relativement appréciable au regard du rapport coût –efficacité provisoirement remarquable, de la bonne gestion globale des ressources utilisées estimées à 886 000 000 de FCFA environ. Toutefois, il est possible de l'améliorer à travers une plus grande rigueur dans la gestion.

En tout état de cause, l'impact du PCA est précocement ressenti comme en témoignent deux faits importants : un changement de mentalités en faveur de l'éducation en général (la présence d'adultes et même de personnes âgées qui ont pris la place des jeunes en est une preuve palpable) ; le réinvestissement par les apprenants de leurs acquis dans leurs activités professionnelles ou dans la vie de tous les jours.

Un potentiel à même de pérenniser le PCA existe, parce que les communes, le Gouvernement s'en sont bien appropriés malgré des difficultés. Mais, si la pérennisation se résume à seulement prendre en charge le programme sans l'appui des PTF, c'est là où résident les limites de ce critère, vu que la majorité des acteurs demande à l'UNICEF de ne pas les « sevrer précocement » de son appui (c'est-à-dire de ne pas mettre fin à son aide ou à son appui)…

Le tableau ci-dessous résume bien les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces relatives au PCA.

Au niveau des questions et des requêtes particulières, les analyses ont permis de : (i) donner un aperçu des expériences similaires avec des exemples de bonnes pratiques (notamment celles réalisées par des PTF/ONG tels que la Coopération Suisse, Borne Fonden, Right To Play, Congrégation des Sœurs Salésiennes/Don Bosco) ; (ii) proposer des mesures à prendre en vue d'obtenir l'adhésion des patrons d'ateliers (souvent réticents ou hostiles à la mise en œuvre du programme) au fonctionnement et au développement du PCA ; (iii) proposer des pistes de modèles PCA au choix avec les paramètres à considérer en vue d'une option de modèle réaliste ; (iv) suggérer les grandes étapes et les actions à mener pour une extension du PCA au Bénin en vue d'un passage à échelle.

Tableau synthèse sur les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces

Forces du PCA:	Faiblesses :
Nombre non négligeable de centres, d'apprenants, et d'animateurs en 2014-2015: 56 centres, un effectif cumulé de 6272 apprenants, 5461pour les 38 centres des deux premières générations avec un plus grand nombre de filles (62 % environ), 66 animateurs/trices (dont 17 femmes) de grande qualité professionnelle, motivés, engagés et animés d'un esprit de sacrifice, Partenariat à trois (MEMP, UNICEF, Communes) qui responsabilise chaque partie Ratio animateurs/apprenants acceptable : environ 29 apprenants par animateur 47 admis au CEP sur 77 candidats enregistrés (de façon provisoire) ; près de 325 candidats enregistrés au titre du CEP de la session de juin 2015. Trois exemples de modules de classes PCA entièrement construits par des communes sur des sites appropriés Documentation pédagogique d'accompagnement disponible, emplois du temps flexibles Niveau moyen des apprenants et satisfaisant pour une phase expérimentale avec des « îlots » d'excellence Réinvestissement des acquis par les apprenants : rédaction ou traduction de lettres, lecture et interprétation de notices, calcul et mesure dans les ateliers d'apprentissage Forte demande d'éducation par les adultes grâce au PCA	Insuffisances et/ou erreurs au niveau des orientations stratégiques, dans le pilotage et la gestion (multiplicité des pôles de décision au niveau du MEMP au début, manque de synergie entre les responsables gestionnaires…) Résultats quantitatifs en deçà des attentes estimées à : 154 centres en 2015 (soit en moyenne 50 centres par an), plus de 13 000 apprenants (avec un ratio de 30 apprenants par animateur), près de 450 animateurs Animateurs faiblement et irrégulièrement rémunérés, instables à leur poste Taux d'abandon très élevé (plus de 30 %) chez les apprenants qui manquent d'assiduité en classe Non respect de la tranche d'âge concernée (10 à 17 ans : Présence d'une forte proportion d'enfants de moins de 10 ans et d'adultes de plus de 17 ans, avec un mouvement inverse des élèves du primaire vers les centres PCA à cause de la gratuité relative affichée. Sites et infrastructures souvent inappropriés (bâtiments abandonnés ou locaux vétustes) Diverses insuffisances dans le domaine de la documentation pédagogique ou de l'équipement en matériel pédagogique Absence de cantines scolaires pour l'alimentation des apprenants.

Opportunités	Menaces
Maintien de la mesure de gratuité La politique d'éducation alternative au Bénin Forte demande d'éducation avec la présence de plus de 700 000 enfants scolarisés et non scolarisés (selon une estimation en 2006) Implication de plus en plus forte des communes (appropriation réelle) Grande disponibilité des CCS/CP à s'impliquer davantage Implication possible des parents Grande campagne de communication avec les reportages de RFI, AFP, télévision nationale, etc.	Refus ou réticence des patrons **d'atelier** quant à autoriser les apprentis-apprenants à fréquenter les centres PCA Refus ou réticence de certains parents quant à laisser leurs enfants fréquenter le centre Pauvreté générale des ménages Retrait éventuel des PTF.

Principales recommandations

A. À court terme (avril – juillet 2015)

À l'attention du Gouvernement

- Élaborer une base de données relatives aux apprenants des centres PCA et qui sont candidats au CEP de la session de juin 2015 : cette base de données devra comporter toutes les informations précises qui permettront des analyses approfondies sur les résultats obtenus.
- Élaborer un rapport d'analyse statistique et pédagogique des résultats des centres PCA au CEP et tenir une séance de partage avec les principaux acteurs et parties prenantes (MEMP, Communes, UNICEF, USAID).
- Organiser une séance de travail sur le PCA en vue de planifier les actions à mener.
- Mener un plaidoyer en direction des PTF (UNICEF et USAID) en vue d'obtenir une prolongation de la phase pilote d'au moins un an, voire de deux ans (2015 à 2017).

À l'attention de l'UNICEF et de l'USAID

- Poursuivre dans leurs efforts à apporter un appui technique et financier au Gouvernement du Bénin.
- Apporter un appui particulier d'ordre financier, technique et matériel dans le cadre d'une prolongation de la phase pilote du PCA.

À l'attention des communes

- Élaborer un rapport de mise en œuvre du PCA en vue de contribuer à la prise de décision en termes d'orientations stratégiques relatives aux apprentissages et à ses finalités ;
- Faire une évaluation de la participation des candidats PCA de la commune au CEP ;
- Mener une campagne de sensibilisation à l'endroit des patrons d'atelier et des parents afin qu'ils autorisent les apprenants à fréquenter les centres PCA.

À l'endroit des communautés

Renforcer la mobilisation, l'encadrement et le suivi des enfants (apprenants-apprentis d'ateliers) avant, pendant et après les examens du CEP.

B. À moyen terme (août à décembre 2015)

À l'attention du Gouvernement

- Organiser une séance de partage des conclusions du rapport d'évaluation à mi-parcours et du rapport sur les résultats au CEP, avec les différents partenaires (Gouvernement, Communes, PTF comme l'UNICEF et USAID). À cet effet, l'appui du consultant national est possible et souhaité afin d'apporter l'éclairage nécessaire sur l'évaluation ;
- Organiser en interne et avec, si possible, le soutien de l'UNICEF, deux ou trois ateliers de réflexion et de prise de décisions sur les points suivants : le ou les modèle (s) PCA pour le Bénin, la nécessité ou non d'associer d'autres ministères, le point focal du MEMP et les possibilités de travailler en synergie avec les autres directions techniques du MEMP, la révision des textes sur le comité de pilotage et sur le partenariat tripartite, l'élaboration et la validation d'un plan d'expérimentation et d'un plan quinquennal de couverture progressive de toutes les communes du Bénin en centres PCA.

À l'attention des responsables communaux

- Exprimer les besoins en centres PCA supportables par les ressources communales pour le court terme (2015-2016, 2016-2017) ;
- Élaborer un plan de campagne pour la mobilisation des ressources spécifiques au financement des centres PCA ;
- Inscrire dans le budget de 2015-2016 et 2016-2017, une ligne spécifique aux centres PCA (dans la ligne budgétaire « éducation ») conformément au nombre prévisionnel qui aurait été au préalable fixé en accord avec les PTF, le Gouvernement ou sur la base de ressources propres ;
- Élaborer un plan quinquennal communal (2016 à 2022) à l'attention du Gouvernement, pour l'implantation progressive des centres PCA dans les villages et/ou les arrondissements de la commune ;
- Prendre des dispositions pour le respect du cahier de charges qu'imposera la mise en œuvre du plan d'expérimentation et du plan quinquennal de généralisation du PCA ;
- Identifier une stratégie de suivi et d'accompagnement des sortants des centres PCA détenteurs du CEP.

À l'endroit de l'UNICEF et de l'USAID

Apporter un appui technique et financier au Gouvernement et aux communes dans le cadre du choix du modèle PCA, de l'élaboration et de la mise œuvre du plan d'expérimentation du modèle et dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan quinquennal de généralisation du PCA.

À l'endroit des communautés

S'impliquer fortement dans l'élaboration du plan d'expérimentation du modèle PCA et du plan quinquennal de généralisation du PCA à partir du mois d'août 2015.

À l'endroit des patrons d'atelier et des parents

Inscrire massivement les apprentis et/ou enfants dans les centres PCA, accepter qu'ils fréquentent lesdits centres, les encourager dans ce sens, sans oublier de faire le suivi de leur éducation.

C. À long terme (à partir de janvier 2016)

À l'attention du Gouvernement

- Assurer le suivi et l'évaluation interne de l'expérimentation du modèle PCA de 2015-2016, et éventuellement, en 2016-2017 ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre du premier plan quinquennal de généralisation du PCA ;
- Organiser l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du plan quinquennal et superviser l'application des recommandations de cette évaluation ;
- Organiser l'évaluation externe de la mise en œuvre du plan quinquennal de généralisation du PCA.

À l'attention des responsables communaux

- Mettre en œuvre le plan de mobilisation des ressources en faveur du PCA ;
- Prendre des dispositions pour une mise en œuvre correcte du plan d'expérimentation du modèle PCA en respectant le cahier de charges ;
- Prendre des dispositions pour assurer une mise en œuvre correcte du plan quinquennal de généralisation du PCA dans le respect du cahier de charges.

À l'endroit de l'UNICEF et de l'USAID

Apporter un appui technique et financier aux communes et au Gouvernement dans la cadre de la mise en œuvre du plan d'expérimentation, du plan quinquennal de généralisation et de leur évaluation interne et externe.

À l'endroit des communautés

- Se mobiliser davantage pour contribuer à la réussite du plan d'expérimentation du nouveau modèle PCA et du plan quinquennal ;
- S'impliquer fortement dans les travaux de construction d'infrastructures, de création de cantines scolaires éventuelles, d'appui moral, matériel et financier à apporter aux apprenants.

Leçons apprises

Les enseignements à tirer de la phase pilote du PCA sont nombreux. Toutefois, nous en retiendrons deux : l'intelligence dont les concepteurs ont fait preuve en adoptant l'approche décentralisée qui a montré que, contrairement aux a priori, le développement peut venir de la base. Il s'agit là d'une spécificité du cas du Bénin, car dans d'autres pays, les expériences similaires comme les Centres de Rattrapage Scolaire (CRS) en République Démocratique du Congo (RDC), sont mis en œuvre selon un schéma centralisé. L'autre leçon a trait à la profondeur de la réflexion chez les acteurs du MEMP et de l'UNICEF qui a guidé la conception du PCA et qui témoigne d'une capacité d'anticipation méritoire. Car il est temps que nos pays s'occupent des exclus de nos systèmes éducatifs qui peuvent alimenter le bassin de recrutement de tous les courants extrémistes à tendance notamment religieuse lesquels constituent une grave menace pour la sécurité des populations et des États.

1 INTRODUCTION GÉNÉRALE

Dans sa volonté affirmée de remplir ses engagements internationaux liés à l'Éducation pour Tous (EPT et aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dont l'échéance est fixée pour 2015, le Gouvernement du Bénin par le biais du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) a initié depuis les années 2006, un programme d'éducation alternative appelée Programme de Cours Accélérés (PCA) avec l'appui financier et technique de l'UNICEF et de l'USAID.

Ce programme s'adresse aux enfants ou adolescents de 10 à 17 ans qui n'ont pas pu être inscrits à l'école primaire (enfants/adolescents non scolarisés) ou qui ont abandonné l'école de façon précoce (enfants/adolescents déscolarisés). Il vise à donner à ces enfants une deuxième chance pour leur permettre de jouir de leurs droits à l'éducation comme l'exigent les dispositions de la constitution et de la loi d'orientation de l'éducation nationale en République du Bénin.

Dans le cadre d'une phase pilote d'une durée de 3 ans, la mise en œuvre du PCA a débuté à la rentrée scolaire 2012-2013 par l'ouverture de centres PCA dans 09 communes situées dans 8 départements du pays, à savoir : Atlantique, Couffo, Zou, Ouémé, Plateau, Donga, Atacora, et Alibori. De nouveaux centres PCA seront ensuite implantés dans neuf (09) autres communes en 2013-2014.

Avant la fin de la phase pilote en octobre 2015 et en conformité avec les dispositions du document de projet et les exigences du principal bailleur de fonds qu'est l'USAID, le MEMP a décidé avec le soutien de l'UNICEF, de procéder à une évaluation à mi-parcours de l'expérience afin de se donner toutes les chances d'atteindre les objectifs fixés.

La mission d'évaluation est confiée à un consultant international de nationalité burkinabè qui a été choisi pour son expérience reconnue dans ce type d'activités et pour sa connaissance avérée du système éducatif béninois. Il est secondé par un consultant national qui a été retenu pratiquement sur les mêmes critères.

Il est attendu de l'évaluation que ses résultats apportent un éclairage sur les mécanismes d'un passage à l'échelle ou d'une pérennisation et qu'ils soient partagés par tous les acteurs des niveaux national, départemental, communal et local.

Fruit de l'analyse des informations recueillies, le présent rapport est organisé autour des principaux axes suivants :

- Un rappel des objectifs, des critères et des questions d'évaluation ;
- Une présentation succincte de l'approche et de la méthodologie utilisées ;
- Une présentation des résultats de l'analyse des informations recueillies ;
- Des éléments de réponses à des questions particulières ;
- Les principales conclusions de l'évaluation ;
- Les principales recommandations ;
- Les leçons à tirer de l'expérience.

2 OBJECTIFS, CRITÈRES ET QUESTIONS D'ÉVALUATION

2.1 Objectifs de l'évaluation

Les objectifs généraux de l'évaluation selon les TdR, sont (i) d'analyser de façon critique tout le processus mis en place et les résultats spécifiques déjà atteints et (ii) de formuler des recommandations à l'endroit du gouvernement, de l'UNICEF, des communes bénéficiaires, du bailleur de fonds et des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PCA afin de renforcer le pilotage et l'adhésion des acteurs en vue de garantir l'atteinte les objectifs de manière efficace et efficiente.

De façon spécifique, l'évaluation vise à :

1. Analyser la pertinence, l'efficacité du PCA ainsi que sa mise en œuvre ;
2. Analyser les documents pédagogiques, les outils et les démarches de mise en œuvre des contenus de formation utilisés et les acquis des apprenants ;
3. Analyser le fonctionnement des centres PCA, les mécanismes de pilotage et de coordination de la mise en œuvre du PCA aux différents niveaux : MEMP, UNICEF et communes ;
4. Analyser la capacité de mobilisation des ressources des communes bénéficiaires en faveur des activités du PCA ;
5. Apprécier l'adhésion des différents acteurs impliqués dans le PCA ;
6. Identifier les facteurs positifs et négatifs qui influencent le fonctionnement des PCA ;
7. Analyser la perception des bénéficiaires ;
8. Faire des recommandations pour améliorer la mise en œuvre et trouver des mécanismes de pérennisation de l'expérience du PCA.

Il convient de noter que d'autres objectifs ont été ajoutés lors des échanges avec le commanditaire :

9. Proposer un modèle de PCA qui soit réaliste et généralisable ;
10. Donner un aperçu sur des expériences similaires menées au Bénin en matière d'éducation alternative.

2.2 Les principaux résultats attendus

Les résultats essentiels attendus de cette mission sont exprimés comme suit :

- les informations quantitatives et qualitatives sur la mise en œuvre du PCA sont disponibles notamment en ce qui concerne l'atteinte des objectifs,
- les forces et faiblesses du PCA sont identifiées,
- les recommandations visant à améliorer la mise en œuvre du PCA sont disponibles.

2.3 Critères et questions d'évaluation

L'expérience du PCA est évaluée sur la base des critères tels que définis par le Comité d'Aide au Développement (CAD) et l'Organisation pour la Coopération et le Développement Économique

(OCDE) et qui sont retenus par les TdR. Sur la base du document guide des Nations Unies sur le suivi et l'évaluation (2009), ces critères peuvent être définis comme suit :

- la pertinence : elle renvoie au niveau d'adéquation ou de concordance entre les résultats attendus du PCA et les politiques nationales et locales au Bénin d'une part et entre cette expérience et les priorités et les besoins des bénéficiaires attendus d'autre part.
- l'efficacité : ce critère mesure le niveau d'atteinte des résultats (produits ou effets) attendus de l'expérience du PCA et peut aussi mesurer les progrès/les changements observés qui sont accomplis dans le processus d'atteinte de ces résultats escomptés. L'accent sera mis sur l'appréciation des causes et des effets ;
- l'efficience : elle vérifie dans quelle mesure les ressources humaines, matérielles, financières ou temporelles mobilisées dans la mise en œuvre du PCA ont été utilisées à bon escient de manière économe pour atteindre les résultats souhaités. L'accent est mis sur les rapports moyens investis / résultats et sur les facteurs favorisants et/ou défavorisants.
- la durabilité/pérennité : ce critère évalue dans quelle mesure les bénéfices du PCA vont perdurer si l'aide des partenaires, que sont l'UNICEF et l'USAID, prenait fin. Elle met aussi en valeur des pratiques et/ou actions susceptibles de garantir la pérennisation ou de favoriser le passage à échelle.
- l'impact (et/ou outcome) lui, mesure avec précision les effets positifs et négatifs, primaires et secondaires à moyen ou long terme, anticipés ou non et résultant directement ou indirectement du PCA. L'accent est mis sur les bénéfices et bienfaits perceptibles chez les populations du fait de l'initiative. S'il est prématuré d'évaluer l'impact du PCA, on peut tout de même identifier des signes précurseurs de l'impact à moyen et long terme (effets anticipés).

En plus de ces critères du CAD, il y a aussi celui de l'adhésion (cf. TdR) dont l'importance est indéniable pour évaluer un programme de développement de cette envergure avec de grands enjeux pour le pays. Elle reflète l'adéquation entre les composantes de l'action et les besoins des acteurs. À ce niveau, l'accent est mis sur l'effet attendu sur le terrain, sur les objectifs et/ou sur les stratégies et peut conduire à la décision de mener une analyse complémentaire des besoins des personnes.

Pour chacun des critères, des questions d'évaluation (sources d'indicateurs) ont été formulées par les TdR. Le tableau ci-dessous les présente en leur affectant des codes afin de faciliter les analyses ultérieures. Certaines d'entre elles ont été reformulées (voir QP5) ; une autre question (ET4), initialement rattachée à « Pertinence », a été reformulée et affectée au critère de l'efficacité. D'autres questions sont de nouvelles propositions jugées pertinentes (voir questions QP1, EC3, I3, I4, A1, A2 et A3). Par ailleurs, d'autres items ont fait l'objet d'une clarification conceptuelle lors de la séance de validation de la méthodologie pour une meilleure compréhension et interprétation (par exemple QP1 pour le concept de « mode de vie », QP2 pour le concept de « continuer leurs apprentissages », etc.).

Enfin, d'autres questions ne peuvent pas être considérées comme liées à des critères d'évaluation, mais plutôt à des domaines d'investigation particuliers ou des pistes de recommandation à formuler à la demande du commanditaire. Ces questions seront donc traitées en dehors du référentiel de critères et d'indicateurs d'évaluation. Il s'agit des questions comme « QD2 : Comment obtenir l'adhésion des patrons d'atelier dans les objectifs du programme ? » et « QD5 : Comment procéder à l'extension du Programme en assurant un passage à l'échelle nationale ? ».

Tableau 1 : Critères et questions d'évaluation

Critères	Questions d'évaluation
Pertinence (Code=P)	QP1 : Le programme est – il adapté au mode de vie des bénéficiaires ?
	QP2 : Le programme permet – il toujours aux apprenants de continuer leur apprentissage ?
	QP3 : L'expérience est-elle en concordance avec les priorités nationales ?
	QP4 : Y a-t-il eu une évaluation des besoins au démarrage prenant notamment en compte les populations plus défavorisées ?
Efficacité (ET)	QET1 : Dans quelle mesure, les centres PCA ont-ils permis de fournir aux enfants qui les fréquentent un minimum de paquet de services intégrés (établissement des actes de naissance, acquisition de compétences en lecture, calcul, compétences de vie courante) ?
	QET2 : Quels sont les résultats concrets atteints au bout de deux années de mise en œuvre (niveau des enfants, taux de fréquentation par rapport au nombre d'inscrits au départ, effectif réel des centres PCA à ce jour, taux de réussite à l'examen du CEP ?
	QET3 : Dans quelle mesure les résultats obtenus ont-ils contribué aux objectifs nationaux ?
	QET4 : Les résultats obtenus ont-ils bénéficié aux filles comme aux garçons, surtout aux plus vulnérables ? Si oui/non, en donner les preuves
	QET5 : Quelles sont les contraintes majeures, aussi bien, liées à l'offre qu'à la demande qui ont entravé l'atteinte des résultats ?
	QET6 : Quelles sont les opportunités qui se dessinent et qui pourraient se développer dans la perspective de l'extension et du passage à l'échelle nationale ?
Efficience (EC)	EC1 : Dans quelle mesure les ressources financières et matérielles utilisées ont-elles contribué à l'atteinte des résultats ou des objectifs ?
	QEC2 : Aurait-il été possible d'atteindre les mêmes résultats ou de faire plus avec moins de ressources ?
	QEC3 : la question du coût /efficacité
	QEC4 : Quels sont les facteurs de gestion qui ont amélioré ou réduit l'efficience de l'expérience ?
Durabilité/ Pérennité Durabilité/ Pérennité (D)	QD1 : Quels sont les facteurs de pérennisation de l'expérience du PCA ?
	QD2 : Le Gouvernement, les mairies et les communautés se sont-ils approprié l'expérience du PCA ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?
	QD3 : Quelles sont les dispositions prises par les mairies pour assurer la mobilisation des ressources en faveur du PCA ?
Impact (I)	QI1 : Quels sont les changements positifs et négatifs à moyen et à long termes observés chez les bénéficiaires : parents d'apprenants, les patrons d'ateliers, les Communes, les circonscriptions scolaires, ayant bénéficié du Programme de Cours Accélérés, notamment ceux des groupes défavorisés ?
	QI2 : L'expérience du PCA a-t-elle influencé la perception des familles, des bénéficiaires et des communautés sur l'éducation en général et l'éducation alternative spécifiquement ? Donnez en quelques preuves.
	QI3 : La mise en œuvre des centres PCA a-t-elle engendré des effets imprévus, qu'ils soient positifs ou négatifs ? Si oui, lesquels (donner au moins un exemple) ?
	QI4 : Existe-t-il des facteurs environnementaux inhibiteurs ou favorables aux effets attendus sur le terrain dans la mise en œuvre du programme ?

Critères	Questions d'évaluation
Adhésion (A)	QA1 : Comment l'initiative a-t-elle été accueillie par les différents acteurs à son lancement ?
	QA2 : Qu'ont fait concrètement les acteurs dans le processus d'implantation et de mise en œuvre du PCA ou des centres PCA ?
	QA3 : Quel est le degré d'engagement ou de motivation des acteurs pour soutenir à l'avenir le PCA ?
	QA4 : Les patrons d'atelier, en particulier, adhèrent-ils aux objectifs du PCA ?

(Sources : TdR)

3 APPROCHE ET MÉTHODOLOGIE

L'approche choisie pour conduire l'évaluation se veut à la fois, quantitative, qualitative, résolument participative et qui respecte le principe de triangulation.

La démarche d'évaluation comprend deux grandes étapes ; une première consacrée à l'analyse documentaire, à des enquêtes exploratoires, à l'élaboration des outils ; puis une deuxième consacrée à des investigations plus approfondies sur le terrain.

Au cours de cette dernière phase, deux modalités d'échantillonnage ont été utilisées : l'échantillonnage exhaustif (pour des effectifs faibles, inférieurs à 100), l'échantillonnage par choix raisonné ou par quotas (avec des critères tels que : homme ou garçon/filles ou femmes, zone favorisée/défavorisée, zone déshéritée/non déshéritée, etc.).

Sur cette base, tous les 33 centres fonctionnels disséminés dans les 18 communes, ont été visités. Ils se situent dans 8 départements du pays : Alibori, Atacora, Atlantique, Couffo, Donga, Ouémé, Plateau et Zou. Mais, les 18 centres, nouvellement mis en place dans les dix nouvelles communes bénéficiaires en 2014-2015, n'ont pas été pris en compte dans le champ des investigations.

Les groupes-cibles suivants ont été enquêtés avec des tailles déterminées de façon à minimiser la marge d'erreur (moins de 5 %) :

- Des bénéficiaires indirects : 18 responsables de structures nationales ou responsables centraux (MEMP, UNICEF, autres PTF et ONG comme USAID, Coopération Suisse, etc.) , 387 parents d'apprenants, 66 animateurs/trices des centres PCA, 100 patrons d'ateliers, 85 responsables communaux (maires, adjoints de maires, points focaux, Chefs de service de la promotion sociale, du développement rural, de la santé...), 48 Chefs de Circonscription Scolaires (CCS) et Conseillers pédagogiques (CP), 66 enseignants/directeurs d'écoles formelles.
- Des bénéficiaires directs : 327 apprenants (206 filles et 121 garçons).

Dans l'ensemble, **1097** personnes (463 femmes, soit 42,2 %, et 634 hommes) ont été interrogées au cours de la collecte des données.

Cette dernière a été menée en deux phases : la première dans la zone sud comportant des activités telles que le recrutement et la formation de 24 enquêteurs et de 4 superviseurs, une enquête pilote pour surtout valider les outils et renforcer les compétences du personnel d'enquête, le déploiement du personnel dans 11 communes situées dans les départements de l'Atlantique, du Couffo, de l'Ouémé, du Plateau et du Zou ; puis une deuxième phase dans la zone nord avec pratiquement les mêmes activités, dans 7 communes des départements de l'Alibori, de l'Atacora et de la Donga.

Les informations ont été recueillies grâce à plusieurs techniques et outils : l'analyse documentaire, les questionnaires avec des items semi-ouverts et destinés aux apprenants et aux animateurs ; les entretiens individuels avec la plupart des autres groupes-cibles à l'aide de guides semi-structurés ; les discussions de groupes ou focus group à l'aide de guides à items ouverts avec un échantillon de parents et d'apprenants; des observations de séances de classes à l'aide de grilles et observations de centres PCA au moyen de listes de vérification et de grilles.

Tout au long de la collecte des données, une attention particulière a été accordée au respect des principes d'équité et d'éthique à travers un certain nombre de mesures en l'occurrence la sensibilisation de l'enquêté au préalable, la prise en compte du genre dans l'échantillonnage, l'observation de précautions pour préserver l'anonymat et la confidentialité, etc.

Le traitement et l'analyse des données ont été réalisés avec l'appui de deux (02) statisticiens-informaticiens (un principal et son adjoint) et de dix (10) opérateurs de saisie. Les données collectées et codifiées ont été saisies dans une base de données du logiciel ACCESS. Pour l'affinement des analyses et la désagrégation des données, les logiciels SPSS et EXCEL ont été mis à contribution.

Parmi les limites à cette évaluation, on peut retenir principalement :

- Quelques difficultés rencontrées sur le terrain (perturbation du fonctionnement de certains centres, accès géographique difficile de certains groupes comme dans les zones lacustres ou encore dans les zones enclavées, etc.) qui ont été surmontées grâce à des opportunités rencontrées, en particulier, la grande disponibilité et la mobilisation de tous les acteurs à faciliter la collecte des informations ;
- des limites d'ordre méthodologique : comme par exemple, l'impossibilité de recourir à des tests pour apprécier le niveau réel des apprenants et qui a été surmontée en partie, par le recours à divers items permettant de croiser les données ; la difficulté généralement reconnue à l'évaluation des apprentissages du domaine socio-affectif (domaine des comportements ou des attitudes) que nous avons essayé de surmonter en obtenant un maximum de témoignages des acteurs qui observent bien le comportement des apprenants ;
- La difficulté rencontrée à évaluer avec précision et de façon exhaustive tous les aspects du programme tels que le profil attendu des apprenants à l'issue des trois ans de formation, les résultats du CEP ou encore le niveau de compétences atteint par les apprenants du niveau 3 puisque la fin du cycle est prévue pour juillet 2015.
- La non prise en compte des 18 nouveaux centres ouverts en 2014-2015 en raison des ressources financières et temporelles limitées. Déjà que d'autres requêtes ont fait augmenter la durée prévue de la mission de 45 à 60 jours (nécessité de visiter toutes les communes couvertes et tous les centres PCA, autres requêtes traitées au point 4.2).
- Le caractère approximatif des données statistiques (souvent contradictoires ou non disponibles) qui doivent être considérées avant tout comme des repères.

Les détails sur la méthodologie figurent en annexe 4.

4 RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES DONNÉES

4.1 Genèse, montage et évolution du PCA

4.1.1 Contexte général

En vue d'apporter des solutions durables aux nombreux problèmes du système éducatif, le Gouvernement du Bénin a souscrit à des engagements internationaux tels que : la Conférence Mondiale sur L'Éducation Pour Tous de Jomtien (1990) ; les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en 2000 ; « le Forum mondial de l'Éducation » tenu à Dakar au Sénégal (26 au 28 Avril 2000) » qui avait en particulier recommandé aux États participants d'améliorer l'accès à l'école primaire, surtout pour les groupes vulnérables.

Pour traduire sa volonté de respecter lesdits engagements, le gouvernement va prendre des initiatives et des mesures diverses au plan national, à travers :

- d'une part, des dispositions institutionnelles qui réaffirment la nécessité d'une scolarisation universelle, notamment la loi N° 2003-17 du 11 novembre 2003 portant orientation de l'éducation nationale ;
- d'autre part, l'élaboration de documents de planification en vue d'atteindre cette scolarisation universelle. À ce titre, on retiendra entre autres : le « Plan d'Actions National d'Éducation pour Tous » (PAN/EPT) qui fait suite au « Plan d'Action d'Éducation pour Tous » formulé et adopté à la conférence de Dakar en 2000, surtout le Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Éducation (PDDSE) 2006-2015 qui a été récemment révisé ;
- Enfin, d'autres mesures et des mises en route de projets divers dans le domaine de l'éducation avec l'appui des PTFs : suppression progressive des frais d'écolage depuis 2000 ou gratuité des enseignements maternel et primaire à partir d'octobre 2006, expérience des « Espaces Enfance » avec l'appui de l'UNICEF et qui a permis de libérer et de scolariser de nombreuses filles, etc.

Toutes ces dispositions, mesures et actions vont permettre au pays de réaliser des progrès significatifs dans le domaine de l'accès à l'école comme le montrent divers indicateurs. Ainsi, entre 1994 et 2004, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) est passé de 62 à 96 % ; l'accès au Cours d'Initiation (CI) est quasi-universel dès l'an 2000 (99 %) ; le TBS est passé de 92,9 % en 2006 à 110,58 % en 2010 ; le TNS est passé de 77,7 % en 2006 à 98,08 % en 2013 ; l'indice de parité filles/garçons est passé de 0,87 en 2004 à 0,97 en 2013.

Toutefois, ce pas de géant accompli dans le domaine de l'accès est remis en cause par la présence de nombreux enfants qui ne jouissent pas encore de leur droit à l'éducation en raison de deux phénomènes majeurs révélés par l'analyse documentaire :

- Premièrement, la qualité du système éducatif laisse encore à désirer : le taux de rétention à l'école primaire n'est que de 50 % en 2004 (ce qui signifie que sur 2 enfants inscrits au CI, un seul atteint le CM2). Pour les filles des zones rurales en particulier, seulement 27 % achèvent leur cycle primaire en 2006. Par ailleurs, le RESEN 2008 évoquait déjà une contre-performance du système éducatif. En effet, selon cette étude, environ 30 % des élèves du CM2 quittaient l'école sans savoir lire ou écrire. Le nombre d'enfants déscolarisés reste donc énorme.
- Deuxièmement, ils sont aussi également nombreux ces enfants qui ont l'âge requis (6 ans) pour être scolarisé et qui n'ont pas eu la chance d'accéder à l'école pour diverses

raisons, ce d'autant plus que des enfants âgés ont pris leur place : ce sont les enfants non scolarisés.

Ces deux phénomènes cumulés (déscolarisation et non-scolarisation) expliquent la présence d'un grand nombre d'enfants ou d'adolescents hors de l'école et qui est estimé à environ 700 000 selon une étude menée en 2006 et sur laquelle nous reviendrons ultérieurement. Ils s'accompagnent par ailleurs, d'un fort taux d'analphabétisme qui atteint 62 % de la population de plus de 15 ans et 74 % pour les femmes en 2006 selon les documents analysés.

Une telle situation ne peut que retarder la scolarisation universelle tant souhaitée pour 2015, tendant ainsi à freiner les efforts du Gouvernement appuyé par les PTFs dont l'UNICEF. Cela explique la nécessité et l'urgence de trouver une solution à ce problème d'éducation des enfants hors de l'école.

A cet effet, le PDDSE (2006-2015) recommande entre autres dispositions, « - le développement d'une éducation alternative accélérée au profit des enfants non scolarisés ayant dépassé l'âge d'entrée à l'école ».

Les stratégies proposées dans le PDDSE par le Gouvernement sont particulièrement intéressantes pour les initiatives de PCA en cours. En effet, elles recommandent notamment de :

- « recenser et évaluer les innovations éducatives en faveur des enfants non scolarisés en vue de sélectionner les plus pertinentes et les plus efficaces ;
- définir les groupes cibles (âges, zones géographiques, occupations), élaborer les modules de formation et les supports pédagogiques en éducation alternative accélérée ;
- mettre en place des espaces éducatifs équipés pour l'éducation alternative accélérée ».
- Ces recommandations montrent bien qu'il existait sur le terrain des expériences pionnières dans le domaine de l'éducation alternative, expériences sur lesquelles le Gouvernement peut s'appuyer pour bâtir un programme généralisable à tout le pays. Il importe donc de donner un bref aperçu sur ces initiatives pionnières.

4.1.2 Aperçu sur les pionniers dans le domaine du PCA

Bien avant l'avènement du PCA initié par le MEMP/UNICEF/USAID, objet de la présente évaluation, de nombreux acteurs et partenaires ont mis en œuvre des formules d'éducation alternative à partir de 2003 au profit des enfants exclus du système scolaire formel ou non scolarisés. Ainsi, selon les documents consultés, on dénombrait en 2006 neuf (9) structures (ONG, PTF) qui ont mené ou qui mènent des expériences d'éducation alternative « dans le domaine des cours accélérés visant le CEP ». Elles ont pour noms : « AILTEB, GRADH, Sœurs Salésiennes, Collectif des Associations des Artisans de Malanville, EIT Trio-Ama, EIP, JAC, une Tentative à Abomey » ou encore les expériences de Mr ALLAGBE Pierre dans le village de Niaro à Sinendé, de Mr AHOKPE Armand dans la commune de Bembéréké, celle de l'appui aux personnes de 9 ans à 45 ans des sieurs Amahoué Florent et Yaya Yacoubou Mikaïlou dans la commune de Nikki ; l'expérience d'appui aux enfants talibés de 12 à 17 ans de PIED ONG au quartier Gah à Djougou ; l'expérience du Centre de Formation professionnelle d'Abomey en apprentissage dual des élèves du cours moyen inscrits dans les ateliers en ville et formation professionnelle par alternance post Éducation de Base, etc.

Ces expériences sont menées dans plus d'une cinquantaine de sites logés dans 12 ou 13 communes des 12 départements. Elles comptaient plus d'une centaine de classes fonctionnelles qui totalisaient plus de 2500 apprenants en 2006 pour une durée de formation de 3 à 4 années selon le cas.

Analysant ces initiatives pionnières, les documents révèlent que celles-ci se caractérisaient par « une pluralité d'approches, de visions, définies par rapport aux cibles, aux moyens disponibles, à la qualité des partenariats techniques, etc. ».

Les analyses ont cependant montré d'importantes insuffisances. Entre autres, on retiendra : un cloisonnement dans les interventions ou un manque de « coopération entre les acteurs » que ce soit au niveau des « stratégies pédagogiques » ou au niveau « des modes de gestion des programmes de formation », des objectifs « variés et multiples » et « peu harmonisés avec les moyens et ressources disponibles », des résultats souvent éloignés des solutions aux problèmes qu'ils sont censés résoudre, un impact peu évident sur le bien-être des apprenants et sur le développement national.

De plus, des visites de terrain réalisées en 2011 par des responsables du MEMP, auraient aussi révélé un essoufflement quasi-général des initiatives pionnières pour plusieurs raisons. Il s'agit de : difficultés financières (incapacités à payer les salaires des enseignants et les intrants pédagogiques), pauvreté extrême des apprenants, incompétence des formateurs, absence de salles de classe, etc. Les documents analysés ajoutent que « la plupart des intervenants sont livrés à eux-mêmes, sans aucun appui, ni du Gouvernement, ni des communes » à l'exception de quelques interventions qui ont bénéficié du soutien de quelques PTF tels que l'Union Européenne et la Coopération Suisse.

En outre, de nombreux apprenants eux-mêmes abandonnent, faute de nourriture (même s'ils font preuve d'une grande motivation) du fait d'un manque d'engagement des parents et de l'opposition des patrons avec lesquels ils sont en formation professionnelle.

Enfin, l'une des insuffisances notables est liée au fait que « beaucoup d'intervenants se comportent comme des entreprises commerciales qui ne fonctionnent que pour recevoir l'argent des PTF ». Cet état de fait jette du discrédit sur leur engagement en faveur de la cause des enfants.

Tous ces éléments constituent des limites aux actions des pionniers qui ont poussé le MEMP à accélérer le processus de montage institutionnel du PCA à travers l'élaboration d'un modèle type de PCA et d'un plan stratégique budgétisé du PCA en 2011.

Les analyses ci-dessus sur les initiatives pionnières sont d'ailleurs essentiellement tirées du rapport de l'étude de faisabilité du PCA et qui constitue un jalon important dans le montage du Programme de Cours Accélérés, objet de la présente évaluation.

4.1.3 Le montage du Programme de Cours Accélérés actuel

À partir des documents analysés et selon les points de vue de certains responsables impliqués dans la gestion du PCA, on peut identifier 3 principales étapes dans le montage du programme : l'étude de faisabilité, une phase de « flottement institutionnel » et de réflexion, et le démarrage de la mise en œuvre consensuelle du Programme.

4.1.3.1 L'étude de faisabilité en 2006

En vue d'opérationnaliser les recommandations du PDDSE, le Gouvernement, à travers le MEPS (dont l'éclatement donnera le MEMP actuel), a commandité une « étude de faisabilité d'un Programme de Cours Accélérés » avec l'appui de l'UNICEF. Sur la base du rapport d'étude, on peut retenir essentiellement ce qui suit :

Conduite en mars 2006, la mission d'étude avait pour objectifs de (d'): (i) déterminer l'importance et la nature des besoins des enfants de 10-17 ans au Bénin relatif à un programme alternatif d'éducation équivalent au cycle primaire ; (ii) élaborer « un cadre pour le développement d'un programme national d'enseignement primaire alternatif qui répondrait à

ces besoins ». En d'autres termes, « il s'agissait, de mesurer la demande et de formuler un plan-cadre relatif à une stratégie d'éducation alternative ».

En plus d'avoir identifié les initiatives pionnières et procédé à une analyse de leurs actions (cf. 3.1.2.), l'étude a abouti à d'autres conclusions importantes :

- la demande d'éducation est évaluée en 2006, à 700 000 enfants et adolescents non scolarisés et déscolarisés de 10 à 17 ans, soit 46 % de la population de cette tranche d'âge, et 10 % de la population générale du pays.
- Le profil socio-économique des enfants et adolescents est assez varié : enfants pauvres (de familles nombreuses et/ou pauvres, nombreuses et polygames, ou monoparentales, ou orphelins (de père, de mère, des deux) avec une grande proportion de filles ; enfants handicapés ; enfants atteints du SIDA ou affectés par le SIDA ; enfants travailleurs ; enfants de la rue ; enfants talibés ; enfants victimes de trafic et en risque de trafic ; filles précocement mariées, avec/sans leur consentement, de moins de 18 ans et filles-mères ; enfants bouviers et enfants de familles pratiquant la transhumance ; enfants « Gandos » (sorte de caste ou de groupe social marginalisé) ; enfants victimes d'abus de toutes sortes, etc.

Parmi les principales recommandations, soulignons celles relatives à :

- un modèle PCA qui présente les caractéristiques précises (voir encadré ci-dessous) :

Caractéristiques du modèle PCA :

un cours de trois ans équivalent au cycle primaire, qui vise l'obtention du CEP (ou de deux ans pour les jeunes gens de 15 à 17 ans), utilisant les manuels du primaire ou autres adaptés aux besoins des enfants et aux conditions du travail ; un centre/site urbain (dans la phase initiale), d'un minimum de deux classes ; de 30 apprenants au maximum, regroupant des apprenants d'une certaine homogénéité de niveau scolaire (tous de niveau CM1, par exemple, ou tous non scolarisés de 15 à 17 ans) ; le calendrier et l'horaire du cours étant déterminés par les occupations du groupe cible. L'animateur-enseignant sera recruté sur place, avec un niveau d'au moins huit ans de scolarité ; formé par un stage initial dispensé par le programme et bénéficiant d'une formation continue et d'un suivi tous les quinze jours. Dans le but de répondre aux besoins des enfants les plus défavorisés, le PCA offrira dès la première phase une proportion spécifique de cours destinés aux enfants suivants : dans la première phase, un cours/site à l'intention des jeunes femmes mariées de moins de 18 ans et un autre pour les enfants bouviers.

- Une proposition de « plan-cadre de recommandations concernant le développement d'une Initiative nationale pour un Programme de Cours Accélérés (PCA) » à travers l'élaboration d'un plan stratégique pour le PCA, puis d'un plan d'actions.
- Des actions ponctuelles à court terme dans trois directions: nomination d'un point focal, au sein de la Direction de l'Enseignement Primaire (DEP), lancement d'un forum d'échanges entre PCA existants, appui à apporter, dans un bref délai, aux PCA existants…
- La création de structures institutionnelles permettant le développement d'un programme de cours accélérés au Bénin et un appui officiel à ces programmes : un Comité de Pilotage pour orienter l'Éducation Alternative et le PCA en particulier ; un Service de

l'Éducation Alternative au sein de la Direction de l'Enseignement Primaire du MEPS, dirigé par le point focal intérimaire, qui deviendra chef de service ou responsable du programme du PCA ; un Comité Technique/Exécutif qui secondera le Service ; des commissions de travail ; une Association d'Amis du programme ; et un réseau de PCA qui vont s'appuyer sur des ONG régionales existantes (deux au départ) pour apporter un soutien de proximité aux ONG locales.

- L'exécution du programme qui serait assurée par les services décentralisés de l'État : les DDEPS et circonscriptions scolaires, les mairies, et aussi par l'expertise en la matière de deux ONG régionales avec une flexibilité dans le choix de modalités, selon la région, la commune, la zone d'action, et la taille des partenaires (grands partenaires ou partenaires plus modestes).

L'étude a aussi indiqué les paramètres des cours du programme, formulé des recommandations sur les types de sites pilotes de la phase initiale du programme, leur nombre approximatif et les localités types d'implantations et a proposé certains instruments de travail pour déterminer les critères de sélection de sites, de partenaires et de groupes cibles.

Il est prévu trois phases dans la mise œuvre du programme s'étendant sur dix ans : une phase initiale de deux ans, de 2007 à 2008, devait cibler 8 000 enfants ; la seconde phase qui court de 2009 à 2012 (avec 20 000 enfants à atteindre en 2010) et la troisième phase de 2013 à 2016.

4.1.3.2 Une phase de « flottement »

À la suite de l'étude de faisabilité, il est loisible de constater une période creuse au regard des trois phases prévues ci-dessus indiquées pour la mise en œuvre du PCA. Ainsi, les premiers centres PCA n'étaient pas encore créés en 2011 contrairement aux prévisions de l'étude. Cette période, selon un responsable interviewé, avait été caractérisée par de grandes divergences au niveau des responsables du MEMP quant à la tutelle du PCA : entre DPP, DEP et Cabinet, etc.

Néanmoins, il est important de relever que la réflexion et des activités se sont poursuivies au niveau du MEMP qui a élaboré en 2011 deux documents pour planifier la mise en œuvre du PCA et dont nous parlions tantôt. Ce sont : le « Document modèle pour un Programme de Cours Accélérés au Bénin » et le « Plan stratégique budgétisé pour un Programme de Cours Accélérés au Bénin ».

Toutefois, ces documents seront relus suite à des divergences apparues au sein des acteurs, de l'avis de certains responsables interrogés. Ces divergences sont relatives à deux options fondamentales sur la gestion du programme : certains auraient envisagé une approche « centralisée » du processus de mise en œuvre. Elle consisterait, par exemple, à créer une direction centrale pour le PCA dotée de toute la logistique nécessaire avec une planification centralisée, etc.). D'autres par contre estimaient que la mise en œuvre du PCA devrait plutôt s'appuyer sur les structures décentralisées (communes, communautés). Ce qui permettrait de réduire les coûts (efficience), de renforcer l'efficacité et le processus de décentralisation en cours.

4.1.3.3 Une décision consensuelle de démarrage du PCA

À l'issue d'échanges et de concertations multiples, une décision consensuelle est prise pour une approche à dominance décentralisée et qui se traduit par la signature d'un accord tripartite entre le MEMP, l'UNICEF et les Communes et par l'élaboration en avril 2012, d'un document opérationnel intitulé « Guide pratique de mise en œuvre du programme de Cours Accélérés au Bénin ». Ce document qui est considéré comme un complément des deux premiers cités plus haut, donne des indications précises sur la mise en œuvre opérationnelle de l'initiative PCA à

partir de 2012 avec des objectifs précis. Quoique selon un responsable central, ledit guide ne ferait pas encore l'unanimité au sein des responsables du MEMP. Ce document sera néanmoins souvent cité dans ce rapport sous le vocable de « Guide pratique ».

4.1.4 Rappel des objectifs du PCA et du profil attendu des apprenants

4.1.4.1 Objectifs général et spécifiques

Selon le « Guide pratique de mise en œuvre du Programme de Cours Accélérés au Bénin », l'objectif général du PCA est de « faire acquérir aux adolescents déscolarisés et non scolarisés de 10 à 17 ans, en trois ans, les compétences fondamentales en lecture, écriture et calcul, ainsi que d'autres compétences utiles à leur vie courante ».

Les objectifs spécifiques suivants sont poursuivis par le PCA :

- Faire acquérir aux adolescents et jeunes déscolarisés ou non scolarisés des compétences de base (lecture, calcul, écriture);
- Faire acquérir aux adolescents et jeunes déscolarisés ou non scolarisés des compétences de vie courante (le savoir, le savoir-faire, le savoir-être leur permettant d'avoir une sexualité responsable, de se protéger contre le VIH/SIDA ainsi que les autres dangers auxquels ils sont confrontés et de s'insérer économiquement et socialement) ;
- Offrir la chance d'accéder à l'éducation formelle après l'obtention du CEP, à ceux qui en ont la capacité et le désir, en leur permettant de continuer à apprendre et de rattraper leurs camarades en 3 ans contre 6 ans à l'école primaire.

Si ces objectifs sont dans l'ensemble bien formulés, ils appellent cependant quelques remarques et observations de notre part et qui sont parfois exprimées sous une forme interrogative :

- N'est-il pas indiqué de compléter le premier objectif spécifique par la « communication orale » comme domaine de compétences à intégrer de façon explicite aux autres domaines (lecture, écriture, calcul) ? Car de notre point de vue, une des compétences essentielles dont ces jeunes auront besoin dans la vie courante est de pouvoir communiquer aisément avec les autres en français pour se faire comprendre, en particulier dans les domaines professionnels où ils sont en apprentissage pour certains d'entre eux. Cela induirait la nécessité d'insister sur les activités d'apprentissage en communication et de procéder à leur évaluation à travers des situations de la vie courante.
- Le troisième objectif spécifique tel que libellé apporte une nuance qui est rassurante : à savoir que l'objectif central du PCA n'est pas forcément de faire obtenir le CEP par tous les apprenants comme cela transparaît dans certains documents tels que le rapport d'étude de faisabilité de 2006 ou le modèle PCA de 2011. (Nous y reviendrons).

Ces analyses se justifient d'autant plus que le profil d'entrée dans les centres PCA est assez disparate.

4.1.4.2 Profil d'entrée des apprenants dans les centres PCA

En principe les centres PCA sont destinés aux enfants et adolescents de 10 à 17 ans et qui sont, soit des non scolarisés, soit des déscolarisés. Les adultes ou les enfants de moins de 10 ans (devant ou voulant être scolarisés) n'y sont donc pas admis. Mais, les données révèleront le contraire comme nous le verrons plus tard.

4.1.4.3 Profil de sortie des apprenants

« Au sortir du centre PCA, l'apprenant doit être capable de (d'):

- lire et écrire (par exemple lire et interpréter une notice de médicament, une affiche sur le VIH/SIDA, sur la santé de la reproduction, remplir un formulaire, rendre compte d'une activité, organiser son travail à partir d'un calendrier, remplir un chèque bancaire, etc.) ;
- compter et se servir des connaissances et techniques acquises pour tenir une comptabilité simple (dépenses, recettes, entrées, sorties) ;
- saisir les liens entre le budget familial, la taille de la famille et le revenu dont dispose la famille ;
- pratiquer des règles d'hygiène et de prévention des maladies courantes ;
- avoir des informations sur la sexualité responsable, les IST et le VIH/SIDA ;
- utiliser les disponibilités alimentaires de sa localité pour s'assurer une bonne alimentation ;
- poursuivre les études dans l'enseignement formel ;
- poursuivre l'apprentissage du métier et /ou pratiquer une activité génératrice de revenus ».

Au premier abord, il convient de noter qu'apparemment, le profil tracé ne prend pas en compte de manière explicite les notions d'Éducation Scientifique et Technologique (EST), d'Éducation Sociale (ES), d'Éducation Physique et Sportive (EPS) et d'Éducation Artistique (EA) qui devront s'ajouter aux autres matières pour faire l'intégralité du CEP que l'on voudrait viser.

Pour pertinent que soit ce profil attendu, il est possible de l'améliorer, de l'opérationnaliser davantage pour le rendre facilement évaluable et de le circonscrire pour plus de réalisme.

D'ores et déjà, nous proposons, pour les besoins de l'évaluation, un profil opérationnel en encadré ci-dessous que l'on peut décomposer en compétences de base pour chaque niveau (compétences en écriture, en expression orale, en lecture, en mathématiques et en CVC). Il est surtout centré sur les disciplines « outils » que sont le français et les mathématiques dont la maîtrise favorise en général, les apprentissages dans d'autres disciplines. Contrairement au profil initial, la poursuite des études supérieures (y compris l'obtention du CEP) devient implicite et les compétences en expression orale sont explicitement formulées.

Proposition de profil attendu du sortant du PCA :

À l'issue de sa scolarité dans un centre PCA, l'apprenant doit pouvoir :

- Produire un message contextualisé d'au moins 10 phrases à l'oral et 8 phrases à l'écrit et de types variés en respectant les règles grammaticales, lexicales et syntaxiques élémentaires ;
- Exécuter une tâche simple significative (dessiner, remplir un tableau, communiquer une information) sur la base d'un support écrit (Bande Dessinée, notice, consigne, affiche, recette, etc.) ;
- Résoudre un problème de la vie courante en utilisant : les nombres de 0 à 1 000 000 (y compris les nombres décimaux, les fractions et les pourcentages) et les 4 opérations, les mesures de longueur (km, dam, m), de masse (kg, g), de capacité (ml, cl, dl, l), d'aire (m^2, km^2), de temps et de durée (y compris la vitesse), de volume (cm^3, dm^3 et m^3), de prix (monnaie) ; les formes géométriques planes et leur construction (triangle, rectangle, carré, trapèze) et le solide (le cube et pavé droit) ;
- Résoudre un problème de la vie courante en utilisant ses connaissances sur le VIH-SIDA, l'hygiène corporelle, alimentaire et environnementale, le code de la route, et autres éléments de la citoyenneté responsable.

4.1.5 Démarrage de la mise en œuvre du PCA à partir de 2012

4.1.5.1 Processus d'implantation des centres PCA

L'analyse du guide pratique du PCA et les informations obtenues de certains responsables nationaux ou communaux permettent de dire que les procédures d'implantation d'un centre PCA dans une commune qui en éprouve le besoin, sont relativement simplifiées conformément à l'approche décentralisée qui a été retenue : si le besoin existe, la commune doit obtenir « l'appui et l'accompagnement techniques » du MEMP. Puis, elle procède à une évaluation des ressources dont elle dispose pour l'ouverture et le fonctionnement du ou des centre(s) PCA. Le MEMP, après analyse de la requête de la commune, organise une mission de visite de terrain pour s'assurer que les conditions d'ouverture sont remplies. La commune peut, en cas de nécessité, adresser au MEMP une requête en vue d'obtenir des ressources additionnelles. Dans ce cas, un accord tripartite de partenariat est établi et signé entre la commune concernée, le MEMP et l'UNICEF ou tout autre PTF (cf. un exemple en Annexe 9). Dans ce document d'accord de partenariat, il est précisé de façon judicieuse, le rôle de chaque acteur (commune, MEMP et ses structures déconcentrées, UNICEF) non sans avoir au préalable rappelé dans un préambule, le contexte et la justification du PCA.

Dans les différentes communes visitées, les acteurs nous ont parlé de cet accord tripartite dont la nécessité et la pertinence semblent bien perçues par tous.

4.1.5.2 Trois générations de centres PCA

L'expérience du PCA débute à la rentrée scolaire 2012-2013 avec l'ouverture des 18 premiers centres dans neuf (09) communes de 7 départements : ce sont les centres PCA de la <u>première génération.</u>

L'année 2013-2014 verra la mise en place <u>d'une deuxième génération</u> de 20 centres PCA dans 9 autres communes de 8 départements.

Une troisième génération de 18 centres dans 10 communes voit le jour en 2014-2015. Ceux-ci n'ont pas été pris en compte au cours de cette mission d'évaluation.

Tout cela laisse entrevoir une relative dynamique dans l'évolution quantitative des centres. Toutefois, l'analyse des données à l'aune des critères, permettra d'identifier des problèmes et des insuffisances.

4.1.6 Pilotage et gestion du PCA

4.1.6.1 Du pilotage des activités des centres PCA

Conformément aux dispositions contenues dans le guide pratique, le pilotage des activités des centres PCA est assuré au niveau national par plusieurs directions techniques du MEMP en liaison avec les responsables de l'éducation alternative au niveau de l'UNICEF: IGPM, DPP, DEP, DDEC, DPS, etc., sans aucun lien hiérarchique. On ne peut que saluer le souci d'impliquer tous les acteurs du Ministère dans le projet à travers cette disposition.

Il n'en demeure pas moins que cela traduit une multiplicité des centres de décision au départ du projet, toute chose pouvant nuire à la nécessaire cohérence (cohésion ou synergie) des actions du MEMP. On comprend donc en partie la période de flottement observée plus haut (voir 4.1.3.2) en lien avec les divergences d'approches (centralisée ou décentralisée) au début de la mise en œuvre du programme.

On peut se demander s'il n'aurait pas été mieux indiqué de responsabiliser une seule direction technique comme cela se fait habituellement pour des projets similaires. Cette insuffisance venait d'être corrigée selon trois responsables centraux à travers un texte officiel qui désigne la DEP comme le point focal PCA du MEMP avec la création d'un service de l'Enseignement des Enfants à besoins spécifiques et du Programme de Cours Accélérés par l'arrêté No 38/MEMP/DC/SGM du 02/

4.1.6.2 La gestion des centres

Dans les 18 communes visitées, les dispositions prévues dans le guide pratique en matière de gestion de chaque centre semblent globalement respectées : la gestion est assurée par un Conseil Communal d'Éducation (CCE), organe qui « comprend des membres de toutes les structures déconcentrées de l'État (Médecin chef, Chef du centre de promotion sociale, Responsable du Centre de promotion agricole, Directeur du Centre des jeunes et loisirs ...) ». Un point focal est aussi désigné par arrêté communal et qui joue le rôle d'« interface entre la commune et les autres acteurs ».

Par contre, nous avons constaté qu'il n'existe pas encore de comité de gestion ou d'associations de parents d'apprenants dans tous les centres (seule une dizaine en est dotée). Or ces organes jouent un rôle important dans la gestion de proximité des centres PCA surtout que le guide pratique précise les attributions des différents élus afin d'éviter les conflits de compétences éventuels qui pourraient paralyser le fonctionnement des centres. Ce comité de gestion ou cette association de parents d'apprenants joue un rôle important (selon les dispositions prévues dans le guide pratique) : sensibilisation et mobilisation de la communauté, des ONG et des groupements féminins; élaboration de l'emploi du temps avec les enseignants ; application du règlement intérieur du centre ; etc. Sa composition et ses modalités de fonctionnement sont également bien spécifiées dans le guide pratique.

Au regard du fait que beaucoup de centres n'ont pas de comité de gestion ou d'association de parents d'élèves, il ne peut qu'en résulter des difficultés de gestion comme nous le verrons ultérieurement.

4.1.7 Suivi-évaluation du PCA

Le constat fait sur le terrain atteste que le suivi des activités des centres PCA se fait à deux niveaux tels que les dispositions du guide pratique l'ont prévu :

- Le niveau central avec des activités de supervision ou de suivi qui sont assurées par les directions techniques du MEMP (IGPM, DIPP, DEP, DDEC, etc.) et les responsables du projet au niveau de l'UNICEF. Les nombreux rapports de mission qui ont été mis à notre disposition témoignent bien de l'effectivité et de la qualité des actions de suivi par le niveau central. Il n'en demeure pas moins vrai que certaines directions techniques du MEMP appelées à jouer un rôle dans le fonctionnement du PCA, ne sont pas encore impliquées dans le processus comme nous l'ont avoué certains responsables des structures concernés.
- Le niveau communal où le suivi des activités est mené de façon particulière par le point focal désigné à cet effet. Notons que dans la pratique, le suivi au niveau communal est conditionné par la fourniture par l'UNICEF de « frais de mission » au CCE et même au C/CS et aux CP dont la contribution inclut la supervision des écoles. Toutefois, le profil du point focal est fort disparate d'une commune à l'autre : médiatrice, autorités communales, secrétaire ou agent de mairie, fonctionnaire de l'État, etc.

Dans l'ensemble, on peut dire que les centres PCA bénéficient d'un bon dispositif de suivi qui se révèle globalement efficace. Il faut préciser que le suivi pédagogique est l'œuvre des CCS/CP/DDEMP. Nous y reviendrons largement dans l'analyse critériée des données.

4.2 Analyse critériée des données

4.2.1 De la pertinence du programme

QP1 : Le programme est – il adapté au mode de vie des bénéficiaires ?

À travers cette question, il s'agit de voir dans quelle mesure la mise en œuvre du programme ne perturbe pas négativement ou ne gêne pas les activités socioprofessionnelles menées par les apprenants.

À ce sujet, les apprenants eux-mêmes estiment à une grande majorité (86,5 %) que le fait de fréquenter un centre PCA ne les empêche pas de poursuivre leurs activités habituelles (voir tableau 12 en annexe 5).

Cependant, il est bon de retenir aussi que, pour la minorité d'apprenants qui estime que le PCA est inadapté, leurs plaintes portent sur la perturbation de leur mode de vie habituelle (manque de temps pour mener des activités socioéconomiques, perturbation du sommeil, fatigue, etc.), toute chose qui, en somme, paraît normale.

Tableau 2 : Synthèse des réponses d'acteurs aux questions portant sur l'adaptation ou non des centres PCA au mode de vie des apprenants

Question : Le programme, tel que conçu, est-il adapté au mode de vie des apprenants c'est-à-dire par rapport aux activités (jeux, apprentissage, loisirs, autres activités, etc.) qu'ils mènent ?					
Répondants	NON Très peu ou peu adapté	OUI Adapté/très adapté	Ne sais pas	SR	Total
Animateurs	11/66	54/66	0/66	1/66	66/66
Parents d'apprenants	7,8 %	84,8 %	4,6 %	2,8 %	100 %
Patrons d'atelier	11 %	84 %	2 %	3 %	100 %
Responsables communaux	16,5 %	72,9 %	0 %	10,6 %	100 %
Enseignants et directeurs/Ecoles formelles	8/66	56/66	0.66	2/66	66/66
CCS/CP	7/48	41/48	0/48	0/48	48/48
Responsables centraux	0/4	4/4	0/4	0/4	4/

(Sources : enquêtes, 2015)

Une forte majorité des acteurs interrogés pense également que la mise en œuvre du PCA est bien adaptée au mode de vie des apprenants (cf. tableau 2 ci-dessus) : 54 des 66 animateurs, 73 % des responsables communaux, 84,8 % des parents d'apprenants, 41 CCS/CP sur 48, 56 enseignants/directeurs des écoles formelles (sur 66), 84 % des patrons d'atelier ainsi que 4 responsables centraux.

QP2 : Le programme permet – il toujours aux apprenants de continuer leur apprentissage ?

Graphique 1 : Réponses des apprenants à la question « le programme te permet-il de continuer ton apprentissage ? »

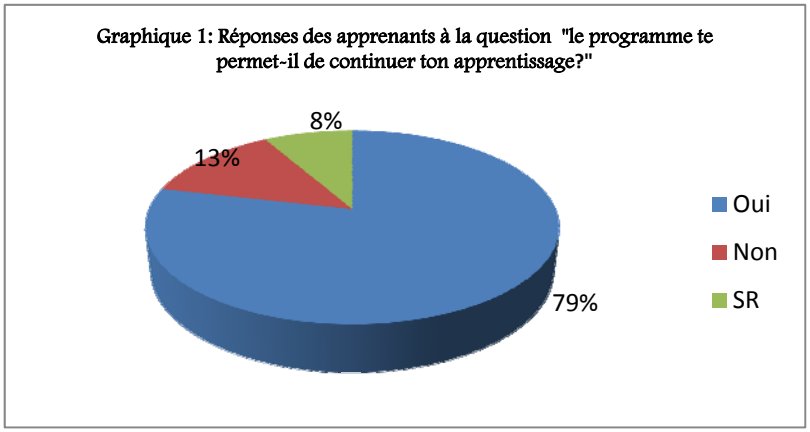

Le graphique 1 ci-dessus montre bien qu'une majorité confortable d'apprenants (79 % environ) estime que la mise en œuvre du PCA ne les empêche pas de poursuivre leurs activités d'apprentissage de métier dans les ateliers ou d'autres activités socio-économiques.

À la lecture du tableau 2 ci-dessus, la conclusion qui s'impose aussi, est la suivante : le fait de fréquenter les centres PCA n'empêche pas la poursuite des apprentissages professionnels par les apprenants selon la grande majorité des acteurs interrogés.

On est tout de même tenté de relativiser les propos des apprenants et des acteurs, puisque, plus loin, nous verrons que le fait de fréquenter les centres PCA est source de perturbations pour les activités de formation professionnelle dans divers ateliers. Mais en réalité, il faut reconnaître que

dans les dispositions prévues, la mise en œuvre du PCA ne doit pas en principe, empêcher les apprenants de poursuivre leur formation professionnelle (grande flexibilité des emplois du temps, par exemple). Par contre, dans la mise en œuvre pratique du PCA, le non-respect intégral ou optimal des dispositions prévues, peut faire en sorte que les apprentissages dans les centres soient difficiles à concilier avec la formation professionnelle dans les ateliers. C'est pourquoi, au sein de la minorité d'apprenants (13 %) qui estime que le programme ne leur permet pas de poursuivre leur formation professionnelle, 24 d'entre eux évoquent comme raison « l'inadéquation de l'emploi du temps du PCA à leurs apprentissages professionnels » (cf. tableau 13 en annexe 5).

QP3 : L'expérience est-elle en concordance avec les priorités nationales ?

Comme nous l'avons déjà vu dans l'analyse du contexte (voir 3.1.1), une des priorités du Bénin est la scolarisation universelle à l'horizon 2015. Or celle-ci est compromise par la présence d'un grand nombre de non scolarisés et de déscolarisés. Le PCA est donc une nécessité absolue pour atteindre l'objectif stratégique de l'accès à l'école pour tous les enfants du pays.

Il paraît donc évident que le PCA est bien en concordance avec les priorités nationales du Bénin comme le reconnait d'ailleurs une grande partie des acteurs interrogés. Ainsi, les 4 responsables centraux interrogés, 46 des 48 CCS et CP, 89 % des responsables communaux affirment que les objectifs du PCA sont bien en adéquation avec les priorités nationales du Bénin (voir tableau 16 en annexe 5).

QP4 : Y a-t-il eu une évaluation des besoins au démarrage prenant notamment en compte les populations les plus défavorisées ?

Il n'y a pas l'ombre d'un doute : une évaluation des besoins au démarrage du PCA a eu lieu à travers l'étude faisabilité conduite en 2006 par Anne P. OBURA (voir 3.1.3.1). Nous avons vu que cette étude a non seulement évalué la demande (estimée à 700 000 enfants exclus de l'école), mais qu'elle a aussi pris en compte les enfants issus des couches les plus défavorisées (enfants bouviers, « randos », etc., cf. profil socioprofessionnel en 3.1.1.1).

Sur ce point, une majorité relative des enquêtés (voir tableau 3 ci-dessous) et à l'exception des apprenants, reconnait, soit, qu'elle a été consultée pour connaître leurs besoins, soit qu'une évaluation des besoins a été réalisée en amont du processus. Quoique des animateurs dans ce cas, aient avancé des périodes inexactes de cette évaluation.

Tableau 3 : Synthèse des réponses d'acteurs à la question relative à la réalisation d'une évaluation des besoins au démarrage du programme

Question: Selon vous, a-t-on évalué les besoins des adolescents avant de leur proposer le PCA ? Ou avez-vous été consulté en tant que parents pour connaître vos besoins et ceux de vos enfants avant l'ouverture du centre PCA ?					
Réponses	OUI	NON	Ne sais pas	SR	Total
Animateurs	36/66	27/66	0/66	3/66	66/66
Parents d'apprenants	44,4 %	53 %	2,6 %	0 %	100 %
Patrons d'atelier	70 %	29 %	0 %	1 %	100 %
CCS/CP	13/48	14/48	20/48	1/48	48/48
Responsables centraux	4/5	0/5	1/5	0/5	5/5

(Sources : enquêtes, 2015)

Que doit-on retenir sur la pertinence du PCA ?

En synthèse, on peut dire que le PCA est d'une pertinence indiscutable. Car il est bien adapté au mode de vie des apprenants qui peuvent continuer leurs apprentissages de métier ou leurs autres activités si nécessaire. De plus, il s'inscrit parfaitement dans les priorités nationales du Bénin dans le domaine de l'éducation dont l'une d'elles est l'accès universel à l'éducation. Cette pertinence est renforcée par la conduite d'une étude de faisabilité qui a préparé le terrain à la mise en œuvre du programme.

4.2.2 De l'efficacité du PCA

QET1 : Dans quelle mesure, le PCA a –t-il permis de fournir aux enfants qui fréquentent les centres un minimum de paquet de services intégrés (établissement des actes de naissance, acquisition de compétences en lecture, calcul, compétences de vie courante) ?

À travers cette question, il s'agit d'apprécier l'effectivité et la qualité des prestations offertes dans les centres PCA ainsi que le niveau de satisfaction des différents bénéficiaires (directs ou indirects).

<u>De l'effectivité des services offerts</u>

Il importe de retenir en premier lieu que les apprenants eux-mêmes affirment en majorité (plus de 90 %, (voir tableau 19 en annexe 5) qu'ils bénéficient de tous les services intégrés qu'offrent les centres PCA qu'ils fréquentent : apprentissage de la lecture, de l'écriture, du calcul, des CVC. Exception faite de l'établissement des actes de naissance pour lequel seuls 61 % déclarent en bénéficier.

Toutefois, dans le domaine des apprentissages pour l'acquisition des compétences de base, on peut douter de certaines réponses aux questions, vu que les cours n'étaient pas encore effectifs dans certains centres au moment des enquêtes.

En effet, sur l'effectivité ou non des prestations pédagogiques réalisées en 2014-2015, le constat suivant a été fait sur le terrain au moment de l'évaluation : sur 33 centres visités, 22 ont démarré les cours depuis octobre 2014 ; pour 11 autres centres, le démarrage des cours restait hypothétique en janvier 2015, puisque c'est pour les besoins de l'enquête que l'on a convoqué en urgence certains apprenants qui venaient d'être inscrits. Quatre (04) centres (Otakota1 et Otakota 2 dans Kétou, 2 centres de Sô-Ava et Gbéko dans Dangbo) n'ont pas ouvert leurs portes cette année. Dès lors, il serait difficile d'atteindre les 700 heures de cours (20 heures par semaine) prévues dans la planification du PCA dans tous les centres. De plus le volume horaire des prestations pédagogiques est aussi réduit par les nombreuses interruptions constatées pour diverses raisons (jours de marché, manifestations socioculturelles qui obligent l'animateur à libérer les apprenants et cela en conformité avec les dispositions relatives à l'emploi du temps, période de culture et/ou de récolte, etc., nous y reviendrons).

En ce qui concerne les emplois du temps (cf. document en annexe 8), de l'avis de deux responsables centraux et selon les contenus de documents analysés, ils ont été conçus en principe par chaque centre, en accord avec les principaux acteurs impliqués (apprenants, parents, patrons, animateurs, responsables communaux comme les points focaux, etc.). Ils sont censés être flexibles et s'adapter au contexte local (comme par exemple, la possibilité de fermer le centre un jour de marché ou pour les diverses manifestations évoquées précédemment).

Toutefois, il a été constaté que des emplois du temps ont été modifiés ou bien qu'ils ne correspondent pas à ceux qui ont été communiqués officiellement. D'ailleurs certains apprenants se plaignent des emplois de temps à l'élaboration desquels ils disent n'avoir pas été associés comme nous le verrons plus tard.

Pour ce qui est de l'établissement des actes de naissance, la situation est moins reluisante comme nous avons pu le constater sur le terrain avec de nombreux enfants sans acte de naissance et comme l'atteste le fait que nombreux sont les acteurs interrogés (environ 33 % des parents, 41 % des patrons d'atelier) qui sont très peu ou peu satisfaits de ce service (cf. tableaux 20 en annexe 5). Un autre élément de preuve est cette correspondance du cabinet du MEMP en date du 30 janvier 2015 demandant à la DEC et aux DDEMP d'accepter les attestations de naissance contenues dans les dossiers de candidats des centres PCA au CEP de la session de juin 2015 « en attendant l'aboutissement du processus d'établissement de leurs actes de naissance… » Sans doute qu'une campagne spéciale s'impose dans ce domaine en vue de combler le déficit enregistré.

On peut dire que dans plus de la moitié des centres, les cours se déroulent quasi normalement respectant tant bien que mal l'emploi du temps et les programmes. Il existe cependant, des interruptions de cours, voire des fermetures de centres, qui sont liés à de multiples facteurs tels que : les absences justifiées ou non des animateurs à leur poste (non paiement de salaires, contraintes professionnelles chez les apprenants, contraintes sociales ou culturelles, etc.). Parfois et de façon inattendue, ces absences momentanées deviennent définitives dès lors qu'il s'agit d'une promotion (réussite à un concours) ou d'une démission pour diverses raisons. À ce propos, de nombreux rapports de mission, des informations recueillies auprès de certains responsables centraux et le constat fait sur le terrain attestent qu'ils sont nombreux (au moins 6 cette année), les animateurs qui ont été admis à un concours et qui ont démissionné de leur poste. Il s'agit là, à n'en pas douter, de l'une des menaces importantes qui pèsent sur le fonctionnement des centres et qui est source d'inquiétudes chez beaucoup de responsables gestionnaires. L'une des questions non négligeables à résoudre est comment stabiliser les animateurs à leur poste pendant une longue période, si on veut assurer la qualité des prestations et des résultats attendus.

De la qualité des prestations pédagogiques

La qualité des prestations des animateurs sera appréciée sur la base des observations de séances de classe faites lors des enquêtes de terrain, de l'analyse documentaire et des points de vue des enquêtés. Pour les visites de classe, précisons que 72 séquences de cours (30 en math, 30 en français, 12 en CVC) ont été observées auprès de 62 animateurs/trices (dont 17 femmes).

De l'ensemble des informations analysées, on peut tirer les principales conclusions suivantes:

(1) De nombreuses insuffisances (voir tableau 21 en annexe 5) ont été relevées par les enquêteurs pédagogues dans les prestations pédagogiques et cela dans tous les champs disciplinaires (français, mathématiques, ES EST), à tous les niveaux et parfois elles sont indépendantes de l'animateur. Elles touchent les locaux et le matériel, l'organisation administrative, l'organisation pédagogique et les activités d'enseignement-apprentissage-évaluation. Une des insuffisances notables à relever c'est que les cours sont souvent une reproduction de ce qui se fait habituellement dans les écoles formelles. En effet, très peu d'animateurs essaient d'adapter les démarches et les contenus de leurs cours à cette cible spécifique. Ainsi, les observateurs ont mentionné l'inexistence de spécificités méthodologiques alternatives (comme par exemple, la mise en œuvre d'une démarche essentiellement construite avec l'apprenant, la prise en compte des réalités ou de situations socio-professionnelles comme une mise en situation ou un substrat des apprentissages alors que dans tous les centres, le nombre d'apprenants apprentis n'est pas négligeable).

Par ailleurs, les animateurs reconnaissent implicitement ces insuffisances lorsqu'ils affirment qu'ils sont moins à l'aise ou pas du tout à l'aise avec les apprenants dans les cours de lecture (27 sur 66) ou de mathématiques (19 sur 66) pour ces deux cas les plus cités (voir tableau 22 en annexe 5). Il est vrai, ils avouent que les sources de leurs difficultés sont multiples : manque de documents appropriés, difficultés liées aux apprenants eux-mêmes dont certains auraient des comportements peu favorables aux apprentissages (absences, manque d'assiduité), différences de niveau des apprenants avec des non scolarisés mêlés à des déscolarisés), etc.

(2) Toutefois, il apparaît que dans l'ensemble (voir tableau 4 ci-dessous), les prestations des animateurs sont bonnes ou assez bonnes pour 37 d'entre eux (avec des notes qui varient de 12 à 15 sur 20), moyennes ou acceptables pour 19 d'entre eux (notes situées entre 10 et 11 sur 20) et insuffisantes pour 6 personnes (notes inférieures à 10 sur 20). Ce bilan satisfaisant rejoint celui de l'analyse documentaire : sur une dizaine de fiches de suivi réalisé par les CCS/CP sur le terrain, les prestations sont jugées satisfaisantes ou très satisfaisantes pour 9 animateurs sur 10.

Tableau 4 : Synthèse des appréciations faites et des notes données à l'issue des observations de séances de classe

Appréciations	Notes correspondantes	Nombres d'animateurs concernés
Prestation insuffisante ou médiocre	moins de 10	5 (ou 6, à revoir)
Prestation passable ou acceptable satisfaisante	10 à 11	19
Assez bonne prestation	12 à 14	36
Bonne prestation	15	1
SR	-	1
Total/Moyenne	11,5	62

(Sources : enquêtes, 2015)

Interrogés sur la qualité des prestations pédagogiques des animateurs, les CCS/CP se disent satisfaits ou très satisfaits en majorité (plus de 30 sur 48, voir tableau 23 en annexe 5) dans les différents domaines d'appréciation à l'exception de la maîtrise des contenus où seulement 4 sont satisfaits ou très satisfaits. Ceci pose l'éternel problème de la formation de certains des enseignants qui animent les centres PCA. Les apprenants de leur côté, se déclarent aussi satisfaits ou très satisfaits des prestations de leurs maîtres à 95 % environ (voir tableau 24 en annexe 5).

Cette qualité des prestations a été aussi constatée ou vécue par les consultants sur le terrain avec ces cours de mathématiques ou de français bien déroulés par des enseignants chevronnés, motivés et enthousiastes, même si des erreurs (fautes d'orthographe et de syntaxe) sont aperçues çà et là au tableau pour quelques jeunes qui font leurs premiers pas dans le métier.

Au total, les apprenants bénéficient effectivement des services intégrés prévus dans les centres PCA même si beaucoup reste à faire pour améliorer l'établissement des actes de naissance, service qui ne saurait être négligé. Quant à la qualité des prestations pédagogiques, elle peut être considérée comme satisfaisante dans l'ensemble et elle reste tributaire de divers facteurs qui seront analysés dans la rubrique qui suit et relative au profil, à la formation, aux modalités de recrutement, à l'équipement matériel et documentaire, etc.

Ce bilan d'ensemble du processus de mise en œuvre des centres PCA détermine le niveau des résultats atteints.

QET2 : Quels sont les résultats concrets atteints au bout de deux années de mise en œuvre (niveau des enfants, taux de fréquentation par rapport au nombre d'inscrits au départ, effectif réel des centres PCA à ce jour, taux de réussite à l'examen du CEP) ?

Tableau 5 : Synthèse de données statistiques sur le PCA

Nombre de communes couvertes en 2014-2015	28
Nombre de communes couvertes en fin 2013-2014	18
Nombre de centres PCA des trois générations	56
Nombre de centres des deux 1ères premières générations	38
Nombre de centres des deux 1ères générations non fonctionnelles	5
Nombre de centres des deux premières générations fonctionnels	33
Effectifs cumulés des apprenants des trois générations de centres	6272
Taux de couverture de la demande éducative pour environ 700 000 déscolarisés et non scolarisés	1
Effectifs cumulés des apprenants des deux 1ères générations de centres	5461 (dont 3381 filles et 2080 garçons
Effectifs des apprenants des deux 1ères générations en 2014-2015	1913 (dont 61,7 % de filles)
Effectifs des apprenants dans les 10 nouvelles communes couvertes en 2014-2015	809
Effectifs cumulés des apprenants en 2014-2015	2272
Taux moyen de fréquentation	62,36 %
Taux de promotion du niveau I au Niveau II en 2012-2013 (nombre d'élèves ayant obtenu au moins 10 sur 20 de moyenne annuelle	19 %
Taux de promotion du niveau II au Niveau III en 2013-2014	36,60 %
Nombre d'animateurs/trices pour les deux 1ères générations	66 dont 15 femmes
Ratio élèves-maîtres	29
Nombre d'apprenants -apprentis dans des ateliers (voire patrons d'ateliers)	990 (soit 51,75 %)
Nombre de candidats potentiels au CEP 2014-2015	379
Nombre de candidats enregistrés pour le CEP, juin 2015	325

(Sources : UNICEF, enquêtes, 2015)

Pour être sûr d'aborder tous les contours du terme « effectif réel » des centres, nous proposons de présenter les résultats de nos investigations tour à tour sur les points suivants en analysant aussi bien les aspects quantitatifs que qualitatifs:

R1. Du nombre réel de centres PCA sur le terrain

Tableau 6 : Nombre de centres PCA depuis 2012

Années scolaires	Nb de centres créés (en début d'année)
Année 2012-2013	18
Année 2013-2014	20
Année 2014-2015	18
Total cumulé	56

(Sources: UNICEF et enquêtes, 2015)

En dépit des difficultés rencontrées (contradictions dans les documents analysés, dans les témoignages recueillis, situation « floue » de certains centres dont on ne saurait affirmer avec certitude qu'ils soient fonctionnels ou non cette année), on peut affirmer (en rappel) qu'au moment des enquêtes, on dénombrait : 38 centres PCA dont 5 sont non fonctionnels » (voir liste complète sur les tableaux 1 et 2 en annexe 5). Si l'on y ajoute 18 centres créés à la rentrée scolaire 2014-2015, on obtient un total cumulé de 56 centres depuis 2012 (cf. tableau 6 ci-dessus et répartition géographique sur la carte ci-dessous).

Carte 1 : Répartition des centres PCA des 3 générations par commune et par département

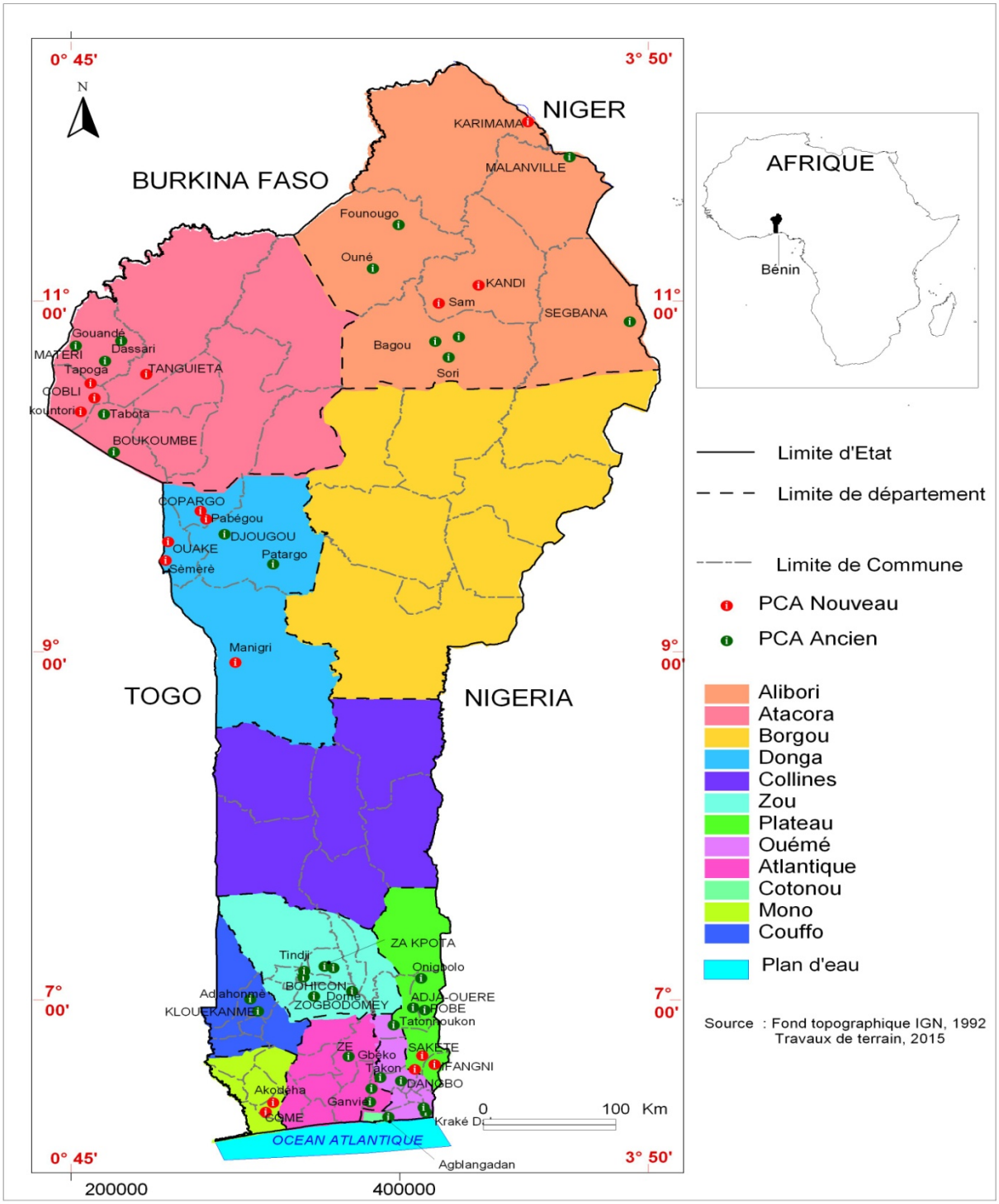

Ce résultat est bien en-deçà des prévisions qui sont de 154 centres attendus en octobre 2015, soit au moins 50 centres par an durant la phase pilote. Selon deux responsables centraux interpellés, ce gap important est dû à divers facteurs : démarrage tardif de la phase opérationnelle (les premiers centres étant ouverts en septembre 2012), contraintes rencontrées au niveau des communes dont certaines se sont vues refuser le nombre demandé, difficultés vécues au niveau du pilotage (voir 3.1.1.3.), nécessité d'évoluer progressivement et prudemment pour que « l'édifice ne s'écroule pas subitement ».

Par ailleurs, les sites et les locaux qui abritent les centres PCA et qui sont affectés par les communes, demeurent des plus variés : écoles primaires publiques ou privées, bureaux d'arrondissement de communes, centres de promotion sociale, centres de formation professionnelle appartenant à des congrégations religieuses ou à des ONG, autres bâtiments publics abandonnés et récupérés pour les besoins de la cause, mais aussi des modules de classe entièrement construits par les autorités de trois communes (Klouékanmè, Pobè, Ségbana).

Il en résulte qu'en général, les centres PCA souffrent d'un manque de locaux propres (symbole d'une certaine identité) et de la vétusté des infrastructures (cf. Images en annexe 9) comme l'ont d'ailleurs reconnu la plupart des enquêtés (notamment les animateurs) et des enquêteurs. Il n'est donc pas étonnant que 42 des 66 animateurs soient très peu ou peu satisfaits de la qualité des salles de classe (voir tableau 25 en annexe 5) et que les observateurs aient noté beaucoup d'insuffisances dans les locaux et bâtiments lors des observations de séances de classe (cf. tableau 21 en annexe 5).

Propos d'apprenants de certains centres PCA :

" Le fait que notre centre soit dans l'enceinte d'un complexe scolaire incite les jeunes élèves du primaire à se moquer de nous autres , apprenants du centre PCA, compte tenu de notre âge et de notre taille ; ce qui est la cause fondamentale de notre abandon dans les centres ".

Quant aux causes de la fermeture de certains centres, elles seraient multiples selon 2 responsables centraux interrogés et des témoignages recueillis sur le terrain. En rappel, elles peuvent se résumer à la démission des animateurs suite à une promotion (dont il a été question plus haut), aux rivalités politiques au sein des autorités communales, à l'abandon des apprenants comme nous le verrons bientôt, etc.

R2. De l'effectif réel des animateurs sur le terrain et leurs caractéristiques

Contrairement à la centaine d'animateurs présentée dans les documents observés, ce sont plutôt 66 animateurs/trices (17 femmes, 49 hommes) qui ont été identifiés et enquêtés sur le terrain. Nul doute, qu'il y a eu une forte « hémorragie » en leur sein avec des départs massifs (une trentaine) depuis le début de l'expérience comme nous l'avons déjà évoqué précédemment.

Il est important d'analyser successivement tous les aspects qui peuvent concourir à la qualité de leurs prestations pédagogiques ou qui peuvent expliquer les démissions enregistrées:

Du profil des animateurs

Observation faite du profil des animateurs, on se rend compte qu'il est bien adapté au métier et assez varié (voir tableaux 27 et 28 en annexe 5): 65 enseignants (sur les 66) sont titulaires du CEAP ou du CAP sur le plan professionnel (retraités ou non) ; ils sont titulaires du BEPC, du Bac ou encore d'un doctorat sur le plan académique ; un conseiller pédagogique (CP) à la retraite est aussi recensé. Il nous est revenu que certains animateurs à la retraite ont préféré abandonner au regard de leur état physique qui se serait détérioré et au vu des difficultés rencontrées dans les activités pédagogiques.

Des modalités de recrutement des animateurs

Pour ce qui est des modalités de leur recrutement, selon les documents analysés et les points de vue des acteurs interrogés, on note que les animateurs sont recrutés sur la base d'un test organisé par la Circonscription Scolaire (CS) à la demande de la commune et cela conformément aux dispositions en vigueur. Toutefois, des insuffisances existent sur le terrain : des responsables de communes rejettent parfois les résultats du test et préfèrent faire appel à d'autres candidats qui leur sont proches (parents, relations politiques ou personnelles) pour occuper le poste d'animateur de centre PCA. Cela traduit une mauvaise gouvernance très déplorable dans le milieu éducatif. Il reste évident que l'ampleur d'un tel phénomène est difficile à vérifier.

De leur rémunération

La rémunération des animateurs/trices est assurée par la mairie avec l'appui de l'UNICEF (qui aurait suspendu récemment cet appui). En effet, dans les contrats tripartites signés, il est prévu que les communes s'engagent à assurer le paiement des salaires après une période initiale pendant laquelle l'UNICEF prend en charge ces rémunérations. Le montant de la rémunération varie mensuellement de 50 000 FCFA à 75 000 FCFA selon les communes, et cela en dépit d'un atelier d'harmonisation de la prise en charge des animateurs, atelier tenu à Bohicon avec la présence de tous les maires des communes concernées dès le démarrage de l'expérience. Mais là aussi, des insuffisances notables sont constatées : 38 animateurs sur 66 sont peu ou très peu satisfaits de leur rémunération (cf. tableau 25 en annexe 5). Celle-ci est jugée non seulement faible mais surtout versée de façon irrégulière (avec des cumuls d'arriérés allant de 3 à 6 mois selon des témoignages des intéressés). Parmi les aspects qui ne leur donnent pas du tout satisfaction, plus de la moitié des animateurs (36 sur 66 qui se sont exprimés, voir tableau 30 en annexe 5) citent ce problème de rémunérations. Il est aussi indexé, par les CCS/CP et les responsables communaux comme une des difficultés majeures qui expliquent d'ailleurs en grande partie, la forte « hémorragie » évoquée plus haut.

Dans le domaine de leur formation continue

Les documents analysés et des propos de responsables centraux attestent que des sessions sont prévues pour les animateurs avant leur prise de fonction, et cela avec l'appui de l'UNICEF. Le schéma retenu est d'abord la tenue d'une formation de formateurs (CCS/CP, spécialistes de l'éducation alternative, etc.) qui à leur tour, vont assurer la formation des animateurs. Divers rapports de missions et d'ateliers témoignent de l'effectivité desdites formations et nous avons eu l'opportunité d'assister à l'une d'elles. Les thèmes de formation, assez diversifiés, sont ceux prévus dans le guide pratique de mise en œuvre du PCA et qui portent sur les généralités sur le PCA, l'utilisation du document d'accompagnement pédagogique pour chacun des 3 niveaux, etc. L'analyse des documents montre que les animateurs sont en général satisfaits des différents aspects (administratifs, méthodes d'animation, etc.) à travers les évaluations faites en fin de formation.

Interrogés lors des enquêtes, sur leur degré de satisfaction par rapport aux formations reçues, 51 animateurs sur 66 sont satisfaits ou très satisfaits (voir tableau 25 en annexe 5).

Cependant, à la lecture des besoins de formation exprimés par les animateurs, on se rend compte que des difficultés sont rencontrées dans la mise en pratique des acquis des formations sur le terrain (cf. tableaux 32 en annexe 5) : 50 animateurs sur 59 ont exprimé des besoins de renforcement sur des thèmes généraux comme « les contenus des programmes » ou plus pointus tels que « enseignement-évaluation en communication orale », en « didactique de la lecture », ou en « mathématiques, etc.

En dehors des formations financées par l'UNICEF, les CCS/CP organisent aussi des activités de formation continue à travers des ateliers ou à travers les Unités Pédagogiques dans le cadre de l'accompagnement ou des activités de suivi pédagogique des animateurs.

Du suivi des activités pédagogiques des centres PCA

Sur ce volet, il apparaît que 55 animateurs sur 66 estiment qu'ils bénéficient d'un accompagnement (partiellement, suffisamment ou tout à fait bien) et 36 d'entre eux en sont satisfaits ou très satisfaits (voir tableaux 33 et 25 en annexe 5). La réalité de cet accompagnement est aussi attestée par les nombreux rapports de suivi qui ont été observés, par les témoignages de 4 responsables centraux et de 48 CCS/CP interrogés.

En plus des Unités Pédagogiques, l'accompagnement se manifeste aussi par des visites de classe qui sont importantes, particulièrement en 2013-2014 comme l'indique le tableau 7 ci-dessous. La faiblesse relative de ces visites de classe en 2012-2013 pourrait s'expliquer par le début du projet et par une problématique qui n'est pas encore entièrement résolue : en effet, des témoignages concordent pour dire que les CCS/CP auraient revendiqué des indemnités afférentes aux visites de classes dans les centres PCA ; car ils estiment que c'est une tâche supplémentaire. Les supérieurs hiérarchiques auraient considéré que cette tâche fait partie de leur mission habituelle ou activités régaliennes. Ces divergences d'appréciation n'empêchent pas de saluer la forte implication du corps d'encadrement dans la mise en œuvre du PCA, puisque nous avons assisté à bien de visites de classes en cette année 2014-2015 pendant la collecte des données.

Tableau 7 : Nombre de visites de classe reçues par les animateurs par année scolaire

Nombre de visites de classe	Année 2012-2013	Année 2013-2014
1 à 2	3	5
3 à 4	3	8
5 et +	13	47
Total1 des visités	19	60
SR	47	6
Total général	66	66

(Sources : enquêtes, 2015)

De l'influence de l'environnement ou du site

Comme nous l'avons vu plus haut, beaucoup de centres PCA sont logés dans des locaux d'autres services ou à proximité du domaine scolaire surtout public mais aussi privé. En principe, des relations de « bon voisinage » devraient profiter aux animateurs en termes d'avantages pour améliorer leurs prestations (échanges documentaires ou d'expériences) et corriger leurs insuffisances. À ce sujet, 39 animateurs sur 66 estiment qu'ils profitent beaucoup et un peu pour 15 autres de la présence des écoles formelles (voir tableau 34 en annexe 5). Ce que confirment les enseignants du formel interrogés qui estiment en majorité (56 sur 66) qu'ils entretiennent des rapports cordiaux voire mutuellement avantageux avec les animateurs/trices des centres PCA (cf. tableau 35 en annexe 5). Il s'agit là d'un bilan satisfaisant qui ne doit pas faire occulter les arguments sérieux avancés par la minorité de 12 animateurs qui estime qu'elle ne profite pas du tout de la présence des écoles formelles et pour causes : méfiance à l'égard du PCA car il représenterait une menace à même de « déstabiliser » les écoles formelles, ignorance sur le PCA, faible importance accordée au PCA qui n'est qu'à ses débuts, etc. Il serait alors intéressant qu'une étude soit menée pour analyser les avantages comparatifs et les inconvénients occasionnés par la « cohabitation » centres PCA et écoles formelles.

De la documentation et de l'équipement matériel

Les animateurs bénéficient d'une documentation et d'un équipement matériel non négligeable afin de les aider à bien assurer les cours : manuels, dictionnaire, fournitures scolaires, et surtout le « document d'accompagnement pédagogique à l'usage des animateurs et encadreurs du PCA » pour chacun des trois niveaux. Le tout constitue le kit scolaire ou mallette pédagogique dont l'emballage est bien visible dans la plupart des salles de classes.

Le document d'accompagnement pédagogique (Niveau I, Niveau II, Niveau III), en particulier, constitue l'outil central pour l'animateur : élaboré dès 2012 avec l'appui technique et financier de l'UNICEF, il se veut une synthèse des orientations, des programmes (compétences et ses composantes, connaissances et techniques...), des démarches pédagogiques préconisées dans la mise en œuvre du PCA. Il est fortement inspiré de ce qui est en vigueur dans les écoles primaires formelles.

A priori, la qualité de ce document est appréciable de façon globale et les efforts fournis pour sa conception ainsi que la qualité des concepteurs méritent d'être reconnus.

Toutefois, sur la base des rapports de réunions ou d'atelier (comme celui organisé en février 2015 pour sa relecture), des points de vue des animateurs eux-mêmes lors des enquêtes de terrain et de notre modeste expérience, les insuffisances constatées dans le document d'accompagnement ou dans le domaine de la documentation connexe peuvent être synthétisées comme suit :

- près de la moitié des animateurs (34 à 36 sur 66) éprouverait des difficultés à l'exploiter convenablement et se disent très peu ou peu satisfaits de la documentation en général y compris les manuels et le matériel pédagogique nécessaires qui devraient faciliter l'exploitation du document d'accompagnement (cf. tableau 25 en annexe 5) ;
- les contenus colleraient un peu trop à ceux du primaire avec des concepts théoriques ou des démarches peu adaptées à un groupe-cible aussi particulier. Par exemple, en mathématiques, les contenus pourraient s'appuyer sur des situations puisées dans les activités professionnelles des apprenants (couture, maçonnerie, soudure, etc.) en utilisant les concepts propres à ces métiers. L'existence de documents déjà conçus dans cet esprit par le MFPSS avec l'appui de l'UNICEF (notamment "Plaisir de connaître" des patrons et "le parcours de Nari et de Bossou" deux enfants apprentis), pourrait être mis à contribution dans le cadre des actions d'amélioration du document d'accompagnement. En somme, il conviendrait de contextualiser davantage les contenus pour éviter ces cours pratiquement « ennuyeux » (qu'il nous a été donné de voir parfois sur le terrain) donnés à des adolescents qui n'ont que faire de certaines théories comme la table de spécification ou de fréquence en mathématique ;
- la tendance à ne s'intéresser qu'aux apprenants issus du groupe des déscolarisés au détriment des non scolarisés lors des prestations ; et la grande difficulté à appliquer une pédagogie différenciée qui permet de prendre en charge chaque apprenant avec son profil de départ vu que l'animateur se trouve dans une situation de classes multigrades ;
- Les documents ne sont pas accompagnés de cahiers d'activités spécifiques des apprenants comme l'a fait remarquer un responsable central. On a donc recours aux cahiers en usage dans le primaire formel. De plus, il a été observé que les apprenants sont démunis de cahiers d'activités, tout au moins de cahiers de devoirs traditionnels ; on ne dispose donc d'aucune trace d'activités menées en classe. La raison évoquée par les animateurs est la non livraison de ces cahiers par la commune (alors qu'un cahier de 50 ou de 100 pages qui coûte entre 75 et 100 FCFA pourrait « faire l'affaire » en attendant les livraisons) ;

- les contenus relatifs aux CVC (comme l'a fait remarquer un responsable central), gagneraient aussi à être améliorés ou enrichis par des situations proches de la vie quotidienne ou par des études de cas qui poussent à l'action au lieu de se contenter de l'atteinte des objectifs de connaissances. À ce niveau également, des expériences dans d'autres pays pourraient bien servir surtout qu'elles sont menées avec l'appui de l'UNICEF ou par d'autres organismes du système des Nations Unies qui ont conduit bien d'actions en faveur du développement des compétences de vie ou « life skills ».

Il existe bien d'autres points à améliorer qu'il n'est pas nécessaire de présenter, étant donné qu'il existe une question centrale qui mérite une réponse en amont avant de dégager de nouvelles orientations pour l'amélioration du dit document : quel doit être l'objectif prioritaire du PCA ? En d'autres termes, s'agit-il d'obtenir le CEP et poursuivre les études ou d'acquérir simplement des compétences de base que l'on peut utiliser dans la vie courante ou professionnelle et avec quel groupe cible d'apprenants qui soit plus homogène ou avec quelles modalités si les groupes ne sont pas homogènes ? Cette question centrale mérite une réponse claire et précise pour la suite du programme.

En dépit des insuffisances et des difficultés ci-dessus identifiées, il est opportun de saluer le dévouement, le sens du devoir et l'esprit de sacrifice dont font preuve les animateurs qui n'hésitent pas à élargir leur mission à celle de la sensibilisation et du recrutement d'apprenants comme en témoignent les propos en encadré ci-dessous.

En conclusion on peut dire que les centres PCA sont dotés d'enseignants de bonne qualité professionnelle, qui bénéficient d'un bon encadrement et suivi, d'un environnement globalement favorable, mais qui souffrent malheureusement de divers maux qui rendent leur tâche peu aisée : dotation en documents et en matériels insuffisants en qualité et en quantité, rémunération faible et surtout irrégulière, formation continue jugée peu suffisante et peu adaptée à un groupe cible particulièrement difficile à encadrer sur le plan pédagogique comme nous allons le voir.

Propos d'un animateur : *« Je viens d'arriver dans ce centre pour remplacer un collègue qui a démissionné à cause de sa situation de retraité (il se sent fatigué). Lorsque j'ai pris fonction, les élèves avaient tous abandonné le centre PCA. J'ai dû alors faire le porte-à-porte pour sensibiliser les parents et les enfants et c'est ainsi que j'ai pu ramener 11 des 13 apprenants inscrits au départ, car pour les parents, l'âge de ces enfants est beaucoup plus propice à l'apprentissage de métier et ils ne comprennent pas qu'on veuille les retourner encore à l'école où ils y avaient passé un séjour et n'avaient pas réussi… »*

R3. Les effectifs d'apprenants et leurs caractéristiques

Il est indiqué de montrer au préalable, comment les apprenants sont recrutés dans les centres. En nous fondant sur des déclarations de 4 responsables centraux et du contenu de certains documents analysés, il ressort que les candidats au PCA sont d'abord identifiés à l'issue d'une campagne de sensibilisation menée par les acteurs communaux en particulier. Pour déterminer à quel niveau le candidat peut s'inscrire, il est organisé un test d'orientation. C'est ainsi qu'un candidat peut se retrouver directement au niveau II ou au niveau III sans passer par le niveau I. Mais, des insuffisances sont constatées puisque des témoignages attestent que parfois les résultats du test ne sont pas respectés. Pour ce faire, des apprenants de faible niveau de connaissances se retrouvent au niveau III bien qu'ils ne puissent même pas s'exprimer oralement en français et que l'animatrice soit obligée de recourir au syllabaire avec ces potentiels candidats au CEP comme nous le verrons plus tard.

Au regard des données obtenues (voir tableaux 36 à 50 en annexe 5) et en dépit de leurs limites (difficultés rencontrées sur le terrain, contradictions dans les documents analysés et au niveau des données statistiques lors des enquêtes souvent d'ailleurs non disponibles, etc.) ou encore des erreurs possibles, les principales conclusions suivantes peuvent être tirées relativement aux effectifs d'apprenants et de leurs caractéristiques :

1. Le nombre d'apprenants a évolué en dents de scie durant les trois ans de la phase pilote du PCA (cf. graphique 2 ci-dessous) : si l'on considère les effectifs de début d'année, on passe de 1171 en 2012-2013 à 2377 en 2013-2014, puis à une nouvelle baisse (1913) en 2014-2015 pour les 38 centres enregistrés.

Graphique 2 : Évolution des effectifs scolaires depuis 2012

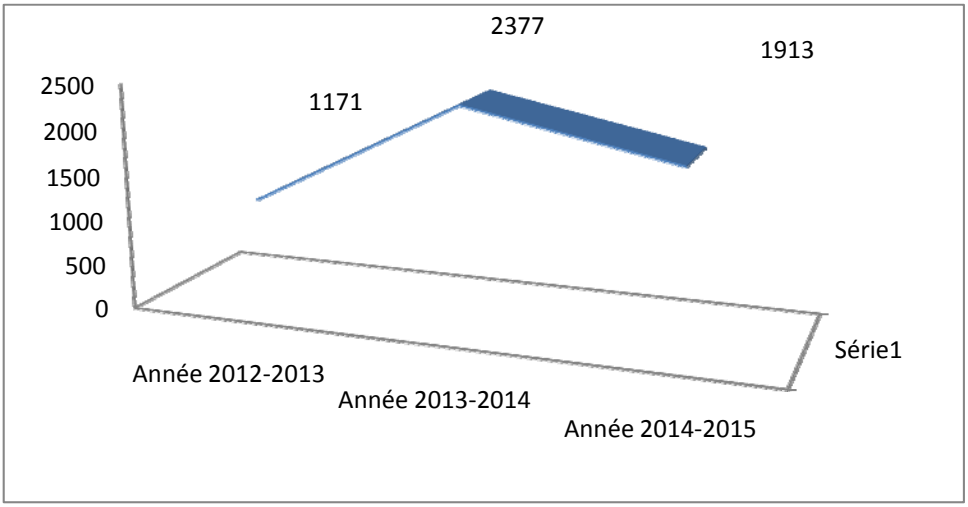

2. Les 33 centres fonctionnels sur les 38 totalisent 1913 apprenants en début d'année 2014-2015. Si on y ajoute les effectifs des 18 nouveaux centres ouverts en 2014-2015 (809 apprenants), le nombre total d'apprenants atteindrait plus de 2720 apprenants.
3. Une faiblesse des effectifs d'apprenants par rapport aux prévisions, avec en moyenne, 58 apprenants par centre et une dizaine par niveau en 2014-2015, (pour les 33 centres fonctionnels) contre 90 prévus pour chaque centre, soit 30 par niveau.

Graphique 3 : Répartition des apprenenats par niveau en début d'année 2014-2015

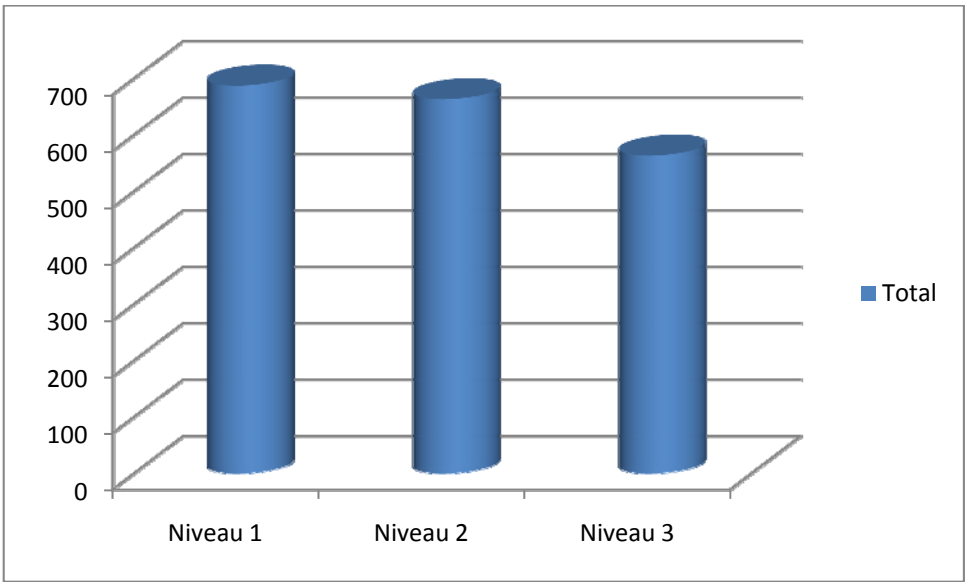

4. Le graphique 2 ci-dessus montre une répartition relativement équilibrée des effectifs par niveau en 2014-2015 : 687 pour le niveau I (23,2 % dans l'échantillon interrogé), 663 pour le niveau II (42,5 % dans le groupe enquêté), 563 pour le niveau III (34,3 % dans l'échantillon interrogé).
5. Une nette prépondérance des filles est constatée quelle que soit l'année considérée comme le montrent assez clairement le tableau 50 en annexe 5 et la série de graphiques 4 ci-dessous: en moyenne plus de 60 % des effectifs ; le PCA apparaît donc véritablement comme un des moyens sûrs pour corriger les inégalités au niveau du sexe dans le domaine de l'éducation.

Graphique 4

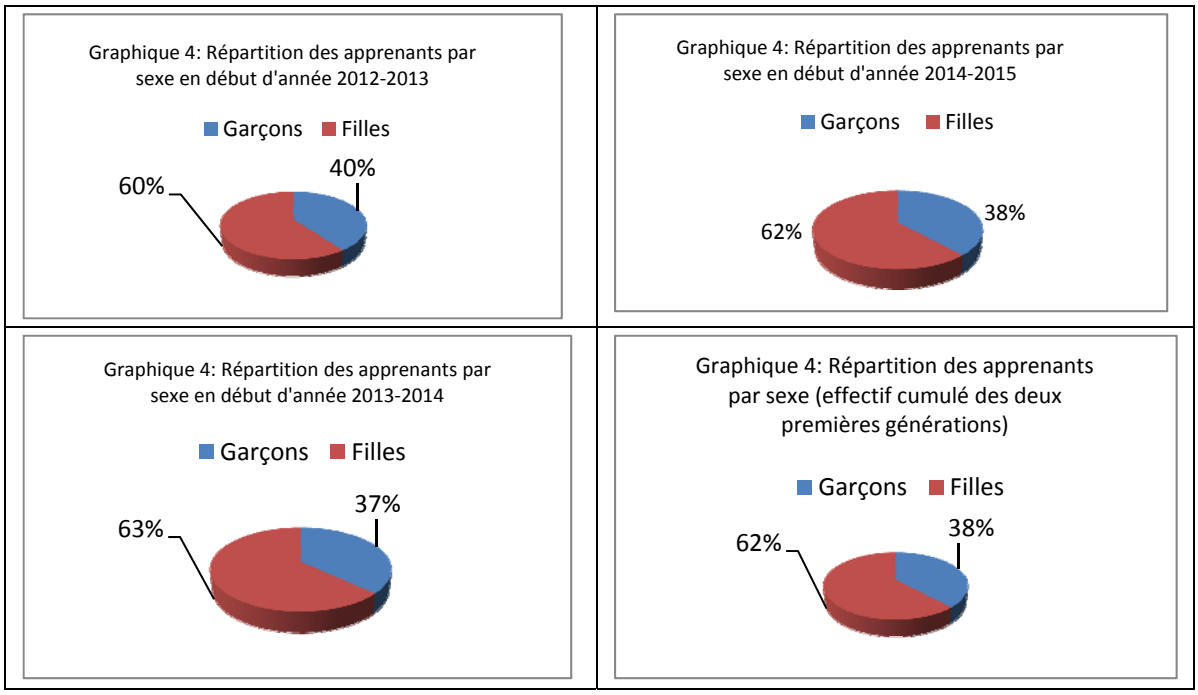

6. Le non -respect de la tranche d'âge (10 à 17 ans) pour laquelle le programme a été mis en place. En effet, dans l'échantillon des apprenants interrogés, on s'aperçoit que 33,74 % ont plus de 17 ans et 4,29 % ont moins de 10 ans (graphique 5 ci-dessous et tableau 51 en annexe 5). Ce qui laisse apparaître deux dangers (qui sont en même temps des indicateurs positifs en faveur de l'éducation) : les centres PCA sont pris d'assaut par des adultes et même des personnes âgées. C'est le cas de cet homme de 71 ans qui suit les cours dans un des centres au nord dans la même classe que sa petite fille ; celle-ci abandonnera plus tard le PCA au grand bonheur de cet homme (débarrassé d'un concurrent qui pourrait « se moquer de ses mauvaises notes » selon ses propos ! cf. Propos en encadré ci-dessous). Un autre cas épique qui a été vécu par les consultants, est celui d'un couple âgé chacun d'une vingtaine d'années au moins qui assiste avec passion au cours de mathématiques, tandis que hors de la classe et sous un arbre, est assise une petite fille qui garde leur bébé. Pourtant ce cours est destiné prioritairement à cette fillette! De temps à autre, la maman sort allaiter son bébé avant de regagner la salle de classe… L'autre danger est le phénomène d'un reflux possible d'apprenants des écoles formelles vers les centres PCA comme le prouverait la présence d'enfants de moins de 10 ans dans les centres. Les témoignages sont nombreux à ce sujet et la gratuité en vigueur dans le PCA serait une des causes essentielles de ce phénomène.

Graphique 5 : Répartition des apprenants enquêtés par âge

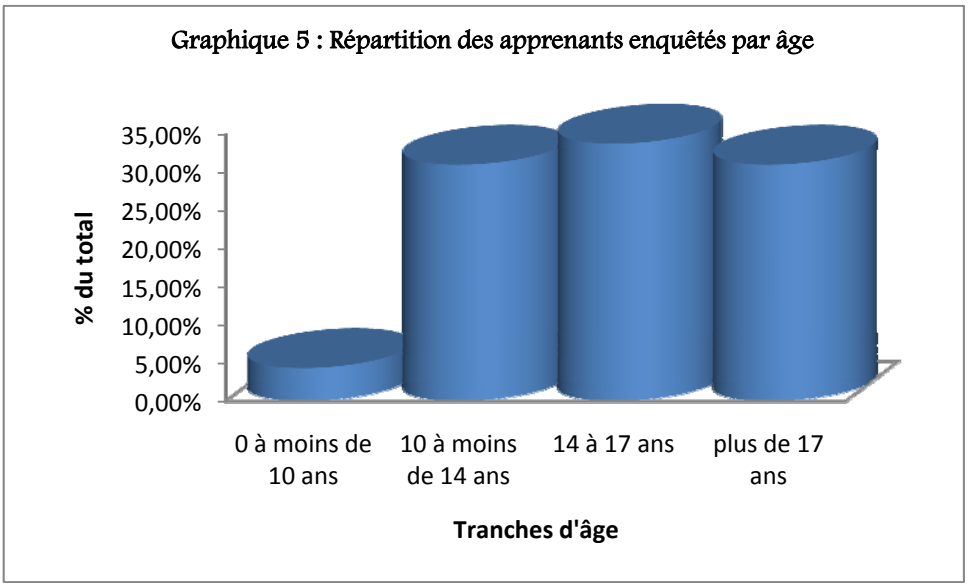

<u>Propos d'un vieillard de 71 ans, apprenant d'un centre PCA au même titre que sa petite fille</u>:

« Je me réjouis de l'abandon du centre par ma petite fille en cours d'année, car sa présence faisait peser plusieurs épées de Damoclès sur ma tête notamment : le fait que nous soyons dans la même classe me demandait beaucoup de prudence et d'auto-surveillance et de crainte, car en cas d'évaluation, celle-ci pouvait venir à occuper un rang meilleur au mien. Ce qui pouvait donner des coups à mon autorité dans la famille… »

7. La prise en compte véritable par le PCA, d'enfants issus des couches les plus défavorisées telles que l'étude de faisabilité les avait décrits (cf. 4.3.3.1) : à la lecture des raisons de leur non-scolarisation ou de leur déscolarisation (cf. tableaux 7 et 8 en annexe 5), on est ému de voir que le PCA est réellement une source d'espoir pour ces enfants en détresse. Leur profil socioprofessionnel (voir tableau 11 en annexe 5) correspond bien à la cible visée : apprentis ou même des patrons dans des ateliers de différents métiers (environ 52 % des 1913 apprenants recensés en 2014-2015, 25 % des 327 apprenants interrogés), enfants placés (voire vendus à des familles) et récupérés grâce au PCA, enfants issus des écoles coraniques ou gardiens de bœufs (bouviers), etc.

Au vu de ce qui précède, on peut esquisser le « portrait- robot » d'une classe PCA actuelle de la manière suivante : c'est une classe aux effectifs réduits (moins de 30 par niveau) mais dominée par les filles (à plus de 60 %) ; une classe « hyper ou multi-multigrade » qui fusionne 2 niveaux du primaire formel dans chacun des trois niveaux, qui réunit pour chaque niveau des apprenants « déscolarisés et non scolarisés » (avec parfois des cas où on trouve deux niveaux dans la même salle), « apprentis dans un métier et non apprentis », âgé de moins de 10 ans (enfants devant en principe fréquenter les écoles formelles), de 10-14 ans (âge scolaire où l'apprentissage de métier n'est pas autorisé), de 14-17 ans (apprentissage d'un métier autorisé), et même de plus de 18 ans (âge adulte et des personnes âgées).

Force est de conclure que c'est un véritable défi ou une gageure pour un enseignant chevronné que d'assurer l'encadrement pédagogique d'un groupe aussi hétérogène pour les faire réussir au CEP en trois ans ! Encore faut-il que ces apprenants soient assidus en classe.

R4. Les résultats en termes de taux de fréquentation par rapport au nombre d'inscrits au départ

Graphique 6 : Évolution des effectifs d'apprenants du début à la fin de l'année

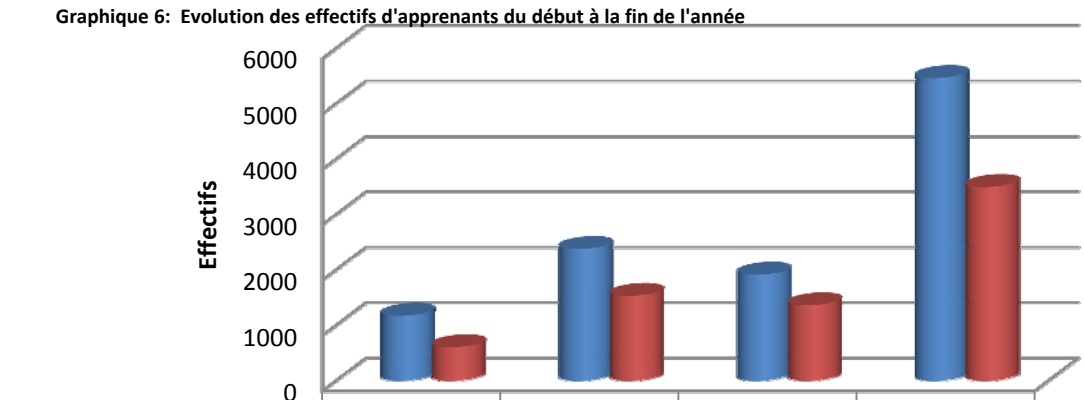

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Total cumulé
Début d'année	1171	2377	1913	5461
Fin d'année/1er trimestre	604	1531	1360	3495

En rapport avec le taux de fréquentation des centres, les données collectées et les documents analysés autorisent les principales conclusions ci-après :

- Un taux de fréquentation généralement et relativement faible : environ 62,3 % en moyenne durant les deux premières années de la phase pilote (cf. graphique 6 ci-

dessus) ; la faiblesse de la fréquentation est particulièrement prononcée durant la première année de l'expérience en 2012-2013 (52 % selon les données collectées, 47,22 % selon des documents observés) ; ainsi, à la faiblesse des inscriptions constatée au départ (moins de 30) s'ajoute des déperditions assez importantes en cours d'année : sur 100 élèves inscrits au départ, seule une soixantaine en moyenne atteint la fin de l'année scolaire. Ramené à l'échelle de chaque centre, le taux de fréquentation devient parfois nul puisqu'il est constaté, depuis 2012 tout comme lors des enquêtes en 2015, que des centres PCA sont vides d'apprenants à la fin de l'année scolaire.

- À ce faible taux de fréquentation ou taux d'abandon élevé, s'ajoute un manque d'assiduité des apprenants en classe : sur la soixantaine d'apprenants qui atteint le mois de juin qui marque la fin de l'année scolaire, les animateurs enregistrent de nombreux cas d'absentéisme.
- Interrogés sur ces deux phénomènes (abandons et absentéismes chroniques), les différents acteurs se sont prononcés assez clairement (voir tableaux 54 à 60 en annexe 5) :
  - Les apprenants eux-mêmes estiment chacun qu'il est régulier en classe (71 %, avec cette nuance importante qu'aucun ne se dit très régulier) ; par contre, plus de 70 % estiment chacun que ce sont ses camarades qui sont peu assidus en classe. Ils sont près de 69 % à reconnaître l'existence des cas d'abandons durant l'année.
  - Quant aux autres acteurs interrogés, la tendance globale confirme la faiblesse de la fréquentation des centres ou des forts taux d'abandon. Ainsi, les animateurs ont dénoncé à maintes reprises les abandons et l'absentéisme chronique tout en indiquant les causes de ces phénomènes. Une forte proportion des enseignants du formel (22 sur 66), des CCS/CP (35 sur 48) et des responsables communaux (47 %) se déclarent très peu satisfaits ou peu satisfaits de la fréquentation des centres par les apprenants. Quatre responsables centraux ont avoué l'importance du taux d'abandon dans les centres tout comme les nombreux rapports de mission ou d'ateliers aux contenus alarmants à ce sujet. Seuls les parents estiment à 65 % environ que les apprenants sont réguliers en classe.

La question essentielle qui se pose est de savoir quelles peuvent être les causes des abandons massifs et des absentéismes chroniques constatés?

Au regard des réponses aux différentes questions posées et de l'analyse documentaire, on se rend compte que les causes sont nombreuses et complexes. De plus, elles se juxtaposent ou se superposent avec une quasi-égale importance, même si la tendance dominante tourne autour des points suivants :

- les cours jugés peu intéressants par les apprenants eux-mêmes (63 % d'entre eux, selon aussi 31 animateurs sur 66) ;
- le refus des patrons et/ou des parents de laisser leurs apprentis et/ou leurs enfants fréquenter les centres (selon plus de 60 % des apprenants, selon 17à 32 animateurs, etc.);
- l'absence de cantine pour l'alimentation des apprenants (environ 60 % des apprenants, cause importante ou la plus importante selon 52 animateurs sur 66, etc.) ; les difficultés qu'éprouvent les apprenants à se nourrir dans les centres (besoins essentiels de base non satisfaits) sont particulièrement ressenties. Et à ce sujet, les apprenants sont parfois l'objet de chantage de la part des patrons d'atelier qui n'hésitent pas à « couper les vivres » chez l'apprenant qui brave l'interdiction de fréquenter le centre. De même, il a

été relevé lors de la collecte des données, que des centres se sont vidés entièrement et rapidement à cause des promesses non tenues relativement à cette question de l'alimentation. En effet, les promoteurs de centres PCA auraient promis une cantine pour offrir des repas aux enfants qui se seraient donc inscrits massivement en début d'année scolaire. Mais, au démarrage des cours, ne voyant poindre aucune matérialisation concrète de la promesse, tous les enfants ont abandonné le centre. À la question de savoir, s'ils sont prêts à revenir dans le centre si on leur offrait des repas, les enfants ont répondu à l'unanimité « oui » ;

- les contraintes d'apprentissage de métier dans les ateliers (selon 62 % des apprenants) ;
- le caractère inadéquat de l'emploi du temps (selon 48 % des apprenants) ;
- les longues distances à parcourir (selon 37 % des apprenants) ;
- la décision prise par des apprenants eux-mêmes d'abandonner ou de s'absenter de l'école (par coup de tête liée sans doute à une crise d'adolescence), etc., selon 20 animateurs/trices;
- Bien d'autres raisons (selon 46,5 % des apprenants) telles que, les grossesses précoces parfois non désirées chez les filles, les voyages, les maladies, les jours de marché, mais aussi les fortes commandes et la pression du travail dans les ateliers surtout en période de fin d'année, comme nous le verrons plus tard, etc.

Les parents et les patrons d'ateliers reconnaissent d'ailleurs les différentes causes d'abandon et d'absentéisme à des proportions variables.

Toutes ces raisons d'abandon ou d'absentéisme sont reconnues par tous les acteurs à divers moments des entretiens ainsi que dans les documents analysés. Nous aborderons plus tard les raisons qui poussent les parents et surtout les patrons à refuser que les apprenants-apprentis fréquentent les centres PCA.

La faible fréquentation des centres PCA constitue aussi un des nœuds gordiens sinon le « talon d'Achille » du programme de notre point de vue que partagent d'ailleurs de nombreux acteurs et responsables gestionnaires. Car, elle constitue un facteur susceptible de peser lourdement sur le niveau des apprenants.

R5. Les résultats atteints en termes de niveau des apprenants

À défaut de tests qui auraient permis de mesurer avec un maximum de précisions le niveau réel des apprenants et en l'absence d'orientations sur les indicateurs à retenir pour mesurer ce niveau, nous avons eu recours aux moyennes obtenues par les apprenants à chaque trimestre de chacune des deux années scolaires antérieures et au premier trimestre de l'année en cours, aux moyennes de passage d'un niveau à l'autre, à divers items et à l'analyse documentaire. Sur cette base, les principaux constats sont les suivants :

(1) Sur la base des résultats scolaires recueillis lors des enquêtes (cf. tableaux 61 et autres en annexe 5), on se rend compte qu'ils sont peu nombreux les apprenants à avoir obtenu la moyenne de 10 sur 20 pour passer d'un niveau à un autre. En effet, si l'on considère les moyennes du troisième trimestre des années scolaires considérées, seuls 19 % d'entre eux auraient obtenu la moyenne de passage du niveau I au niveau II en fin 2012-2013 et seulement 36,6 % auraient pu passer du niveau II au niveau III en fin 2013-2014.

(2) Plus de la moitié des apprenants (52 à 60 % environ) n'a pas pu obtenir la moyenne de 10 sur 20 dans les différentes disciplines ou domaines de compétences à acquérir pour tous les niveaux considérés au premier trimestre de cette année 2014-2015 (cf. tableau 62 en annexe 5).

(3) En se référant aux réponses à la question portant sur les moyennes de passage d'un niveau à un autre (voir tableau 63 en annexe 5) et en ne considérant que les 140 réponses obtenues des apprenants à la question posée, on s'aperçoit que, de façon provisoire, la grande majorité des apprenants (83 %) n'a pas obtenu la moyenne requise de 10 sur 20 pour passer en classe supérieure.

(4) Si l'on considère les indicateurs de mesure des compétences de base proposées aux animateurs en rapport avec le profil que nous avons formulé plus haut (voir 4.1.4.2), la lecture du tableau 64 en annexe 5, autorise les conclusions générales suivantes : les apprenants éprouvent des difficultés importantes dans tous les domaines de compétences et à chacun des trois niveaux ; par exemple, si l'on s'en tient aux données sur le niveau III (qui prépare le CEP), on constate qu'il n'y a que quelques animateurs qui estiment que plus de la moitié des apprenants s'exprime correctement à l'oral, parvient à lire convenablement, à compter ou à écrire les nombres et encore moins à résoudre une situation-problème qui nécessite le recours aux 4 opérations que sont l'addition, la soustraction, la multiplication et la division.

(5) Si l'on prend en compte les appréciations qualitatives faites par les acteurs interrogés, (voir tableaux 65, 66, 67, 68 en annexe 5), il est frappant de remarquer qu'il n'existe pas de tendance forte en faveur d'une reconnaissance d'un bon niveau des apprenants. Ainsi, pour le degré de satisfaction par rapport aux compétences acquises par les apprenants et quelque soit le niveau ou le domaine retenu, la proportion des satisfaits (mais pas de très satisfaits) oscille entre 50 % et 60 %, ou environ la moitié chez presque tous les acteurs enquêtés (sauf chez les CCS/CP où l'on obtient 35 à 39 sur 48 de satisfaits).

Seuls les patrons d'ateliers et les parents ont estimé en grande majorité (83 à 90 %) que les apprenants ont fait des progrès et qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits parce que les enfants savent lire, écrire, calculer et qu'ils se comportent mieux en société (voir tableau 20 en annexe 5).

Que doit-on alors retenir du niveau des apprenants des centres PCA ?

À la lumière de tous les aspects analysés, on peut en conclure que *le niveau est globalement moyen* comme l'ont reconnu un bon nombre d'acteurs enquêtés, quoique certains n'hésitent pas à qualifier ce niveau « de bas en général ».

En effet, en assistant à quelques séquences de cours notamment pour le niveau III, le niveau de certains apprenants peut être source d'inquiétudes pour des candidats au CEP : difficultés à prononcer une phrase de 3 à 5 mots correctement, ou à écrire son nom, recours au syllabaire pour aider les apprenants à lire, mauvaises notes (0 à 2 sur 20) accumulées dans les cahiers d'élèves, etc.

Néanmoins, on ne peut qu'être émerveillé de ces « îlots d'excellence » lorsque l'on observe des cahiers d'élèves avec une belle écriture sans trop d'erreurs (voir images en annexe 9), des notes de devoir ou de composition excellentes surtout en mathématiques (16 à 20 sur 20), des élèves bien éveillés et enthousiastes dans les apprentissages et qui s'expriment correctement sans fautes, toute chose qui ferait pâlir d'envie des élèves et des enseignants des écoles formelles. De même, la reprise en cœur avec conviction et dans la gaieté, de la formule consacrée « PCA, école de la deuxième chance » pour accueillir tout visiteur, ne peut que forcer l'admiration. Car, elle signifie indirectement la conscience qu'un pas important a été franchi dans la vie de tous ces apprenants sans doute désespérés avant leurs inscriptions dans les centres PCA.

En somme, si l'on tient compte du profil d'entrée fort disparate, des multiples difficultés et insuffisances qui ont été égrainées tout au long de l'analyse, on peut tout de même considérer que le niveau moyen des apprenants constitue un pas de géant à ne pas sous-estimer.

Les propos d'une mère dans l'encadré ci-dessous sont assez éloquents à ce sujet. Ils témoignent par ailleurs d'un phénomène de régression scolaire constatée partout en Afrique : des élèves qui savent lire et écrire grâce à l'école et qui perdent ces compétences dès qu'ils abandonnent l'école. Enfin, les propos suscitent aussi des inquiétudes vis-à-vis de la crédibilité du CEP pourtant retenu comme un des critères de réussite du PCA.

Propos d'une mère d'apprenant d'un hameau assez reculé : « Je remercie l'UNICEF et les autorités du ministère et de la commune pour cette initiative qui vient à point nommé. Car, j'étais désespérée de mon fils qui malgré le fait qu'il ait eu le CEP et qu'il ait fréquenté jusqu'en 5ème du collège, n'arrivait pas **à** lire, ni à écrire **(...** l'enfant lui-même avouant au passage qu'ils ont été aidés à l'examen du CEP par la pratique de la copie des réponses aux questions au tableau**...)**. Depuis qu'il fréquente le centre PCA, il arrive à lire et à écrire sans difficultés. Je suis prête à tous les sacrifices pour qu'il poursuive ses études le plus loin possible…

R6. Les résultats en termes de taux de réussite au CEP

Comme nous l'avons déjà mentionné, les premiers candidats au CEP des centres PCA iront à la conquête du diplôme convoité en juin 2015. La répartition des effectifs d'apprenants par niveau (voir R3, graphique 3) montre que ce sont près de 400 candidats qui vont composer à l'examen du CEP cette année (325 officiellement inscrits). Des dispositions devraient donc être prises pour en évaluer sans trop d'erreurs les résultats qui en sortiront.

Néanmoins, l'analyse documentaire et les enquêtes de terrain montrent que des candidats présentés par 8 animateurs, ont déjà affronté les épreuves du CEP en 2012 et en 2014 (voir tableaux 69 et 70 en annexe 5) : sur les deux sessions cumulées, 77 candidats auraient été présentés et 47 auraient été admis, soit un taux d'admission de 61 %. Parmi ces lauréats figurent sans doute les 15 candidats (25 selon les enquêtes de terrain) admis au CEP du centre PCA de Djougou en juillet 2014 et dont des responsables centraux et des documents en parlent. On ne saurait conclure à un taux de succès de 100 %, mais ces résultats semblent prometteurs. Par ailleurs, nous avons essayé de recueillir des informations sur la situation actuelle des lauréats du CEP du centre PCA de Djougou et il est apparu que seul l'un d'entre eux a pu s'inscrire au collège. Ajoutons également que ces résultats encourageants rejoignent ceux que connaissent régulièrement d'autres centres PCA comme ceux des Sœurs Salésiennes/Don Bosco comme nous le verrons plus tard.

Il nous semble néanmoins important de rappeler ce que nous avons dit plus haut concernant l'obtention du CEP comme un des objectifs explicitement formulés pour le PCA. Les propos recueillis auprès de responsables centraux laissent entrevoir que des divergences existent à ce sujet. Objectif central au départ du processus, l'obtention du diplôme du CEP et la poursuite des études supérieures ne sont plus que réservés aux apprenants qui le peuvent et qui le souhaitent pour les uns (cf. 3.1.1.3). Pour d'autres responsables, l'obtention du diplôme demeure toujours l'objectif essentiel.

Au regard des difficultés et des insuffisances mises en lumière progressivement tout au long de l'analyse des résultats, on peut formuler un certain nombre de préoccupations sous forme de questions à savoir : est-il réaliste de croire que l'on peut obtenir un succès au CEP à l'issue de 3 ans d'études au lieu de 6 ans dans des conditions peu aisées et avec des apprenants au profil aussi varié et peu assidus en classe, avec des enseignants, certes de qualité mais instables à leur

poste et faiblement et surtout irrégulièrement rémunérés ? Est-il judicieux de vouloir reverser tous les apprenants dans le circuit formel faisant du PCA une passerelle vers l'école classique pourtant décriée comme une usine de fabrique de chômeurs ? En somme, le CEP ne doit-il pas être réservé aux apprenants qui en ont les capacités et qui le veulent comme le stipule le guide pratique: il s'agit d'un objectif de perfectionnement (c'est-à-dire qui n'est pas obligatoire) et qui ne devrait pas être pris en compte obligatoirement, de notre point de vue, dans la formulation d'un indicateur d'efficacité du PCA.

Qu'à cela ne tienne, c'est à dessein que nous avons voulu sonder les acteurs sur l'importance qu'ils accordent à l'objectif du PCA centré sur l'obtention du CEP et qui est source de polémique.

À l'analyse des données (cf. tableau 71 y relatif en annexe 5), on se rend compte que finalement la grande majorité des acteurs (81 %, données cumulées) estime que l'objectif qui consiste à « acquérir des compétences de base en lecture, écriture, calcul » devrait être le plus important dans la mise en œuvre du PCA. Par contre, ils sont moins nombreux à considérer les objectifs tels que « préparer à l'examen du CEP » (58 %) et « poursuivre des études supérieures après le CEP » (39 %) comme très importants. Du côté des apprenants, les données sont analogues puisque 60 % d'entre eux (on s'attendrait à un pourcentage plus élevé) disent qu'ils ont accepté fréquenter les centres PCA en vue d'obtenir le CEP et seulement 34 % visent la poursuite des études après le CEP (voir tableau 72 en annexe 5). Et lorsqu'on leur demande « quel métier souhaites-tu exercer un jour dans la vie ou que veux-tu devenir un jour ? », les réponses obtenues sont fort enrichissantes (cf. tableau 73 en annexe 5) : beaucoup d'entre eux, quoique non majoritaires, souhaitent exercer des métiers du secteur public, para-public ou privé, structuré ou moderne (enseignant, agent de santé ou médecin, militaire et para-militaire, etc.), et même des fonctions politiques (Député, Ministre, Président de la République…). Par contre, ce qui est intéressant c'est de constater que le PCA a fait renaître de l'espoir chez des enfants ou adolescents marginalisés et les fait rêver positivement d'une vie meilleure.

Le plus important est que les données présentées ci-dessus confortent la position partagée par certains responsables centraux et qui consiste à considérer l'obtention du CEP comme non prioritaire. L'un des responsables a avoué que l'inscription explicite de cet objectif vise à attirer davantage des candidats vers les centres PCA, ce d'autant plus que, comme nous venons de le voir, ils sont relativement nombreux les adolescents à vouloir poursuivre des études et à s'insérer plus tard dans le monde du travail moderne.

Quoiqu'il en soit, il importe qu'une réflexion approfondie soit menée en vue de revoir les orientations stratégiques du PCA en harmonie avec les conditions de mise en œuvre. Car, s'il faut viser le CEP dans le format actuel, il est indispensable que des conditions minimales soient réunies. Dans cette optique la démarche pédagogique consisterait à « apprendre à apprendre » c'est-à dire que l'enseignant doit outiller l'apprenant pour qu'il apprenne de lui-même et pour lui-même les connaissances et non aborder toutes les leçons prévues au CEP.

QET3 : Dans quelle mesure les résultats obtenus ont-ils contribué aux objectifs nationaux ?

Le constat est établi à travers l'analyse documentaire (document du PDDSE par exemple) que le taux Brut de Scolarisation (TBS) est passé de 98 % en 2012 à 115 % en 2013 et à 116 % en 2014. Sans avoir la certitude que les effectifs des centres PCA aient été pris en compte dans les calculs de TBS, on ne peut nier que le programme contribue à l'objectif national de scolarisation universelle, même si cette contribution est substantielle (environ 1 % des besoins estimés à 700 000 enfants hors de l'école) et gagnerait à être renforcée par des actions vigoureuses et planifiées pour améliorer la mise œuvre du PCA. Cette contribution est surtout remarquable dans le domaine de la réduction des inégalités liées au genre puisque les données ont montré que les filles sont les plus grands bénéficiaires du programme.

Des acteurs interrogés comme 42 CCS/CP sur 48 et 4 responsables centraux (voir tableau 74 en annexe 5) reconnaissent bien la contribution non négligeable du PCA à l'atteinte des objectifs nationaux en donnant les mêmes arguments développés ci-dessus.

QET4 : Les résultats obtenus ont-ils bénéficié aux filles comme aux garçons, surtout aux plus vulnérables ? Si oui/non, en donner les preuves.

Trois catégories de données permettent d'affirmer sans risque de se tromper, que les résultats obtenus ont bel et bien bénéficié aux filles comme aux garçons, surtout aux plus vulnérables :

D'abord, il y a les effectifs d'apprenants (cf. R3) qui montrent bien que filles comme garçons profitent équitablement des centres PCA, avec une sorte de « discrimination positive » (non planifiée et liée peut être à la nature du PCA qui facilite l'inscription des filles) en faveur des filles, puisqu'elles constituent constamment plus de 60 % de l'effectif total. L'analyse du profil d'entrée montre également que les enfants les plus défavorisés, victimes de toutes sortes de violence ou issus des zones déshéritées (filles placées, enfants « vendus » et récupérés grâce au PCA, victimes d'abus divers, etc.), sont bien pris en compte dans la mise en œuvre du programme (cf. 3.1.1.3).

Ensuite, à la question de savoir si l'animateur ne s'occupe surtout que des filles au détriment des garçons, ou s'il ne s'intéresse qu'aux enfants issus de familles aisées (filles ou garçons), la réponse des apprenants est négative presqu'à l'unanimité (environ 95 % et 99 % des enquêtés, voir tableaux 75 en annexe 5).

Enfin, lorsqu'on les interroge sur le respect de l'équité-genre dans les résultats du PCA, une grande partie des acteurs de différents groupes affirment que ces résultats ont bel et bien profité aux filles comme aux garçons, en particulier les plus vulnérables (voir tableau 76 en annexe 5) : 53 animateurs sur 66, 66 % des responsables communaux et 4 responsables centraux. Quant aux éléments de preuve avancés pour étayer leurs propos, ils ne diffèrent pas trop de ce qui est dit précédemment.

QET5 : Quelles sont les contraintes majeures, liées aussi bien à l'offre qu'à la demande qui ont entravé l'atteinte des résultats ?

L'atteinte des résultats du PCA a été beaucoup entravée par une conjonction de difficultés multiples, qu'elles soient liées à l'offre ou à la demande et dont certaines ont été développées progressivement dans les analyses précédentes. En nous fondant sur ces analyses, sur les réponses des acteurs interrogés (voir tableaux 78 à 81 par exemple, en annexe 5) et sur la revue documentaire, nous retiendrons essentiellement :

Au niveau de l'offre (MEMP, communes, PTF, ONG)

- **Les contraintes institutionnelles et politiques** : elles se manifestent à travers la multiplicité des centres de décision au sein du MEMP au début de l'expérience, les divergences et les hésitations dans les approches et dans les orientations stratégiques relativement aux objectifs prioritaires du PCA. Elles se manifestent aussi à travers les tâtonnements vécus dans le pilotage et la gestion du programme, notamment à son démarrage, dans l'implication insuffisante de certaines directions techniques du MEMP qui se sentent écartées du pilotage au niveau du MEMP alors que des acteurs concernés par le programme tels que les patrons relèvent d'autres ministères ; on ne saurait passer sous silence l'implication des communes qui pêche encore par des relents de mauvaise gouvernance, des querelles « politiciennes » qui tendent à paralyser le fonctionnement des centres PCA voire à entraîner leurs fermetures dans certains cas. En plus, les communes souffrent de la faiblesse dans la mobilisation des ressources et de la non matérialisation du transfert de ressources tant promis par la superstructure (le

Gouvernement). Toutes ces contraintes font que les communes n'arrivent pas à respecter les cahiers de charges contenus dans l'accord de partenariat tripartite (problèmes dans le recrutement des apprenants, dans le paiement des salaires des animateurs, dans la mobilisation des ressources.

- **Des contraintes matérielles, financières, logistiques ou infrastructurelles particulièrement aigües :** absence quasi généralisée de locaux propres au PCA qui n'arrive donc pas à marquer son identité propre ; ce qui s'exprime par des sites souvent peu adaptés ou insalubres; des locaux vétustes ; manque crucial de cantine scolaire (malheureusement non prévue); la faiblesse ou l'inexistence des frais de fonctionnement, etc.

- **La problématique du profil d'entrée et du profil de sortie** : un profil d'entrée particulièrement disparate avec cette pratique qui consiste à réunir dans une même classe, des non scolarisés et des déscolarisés, des enfants d'âges différents et un non - respect de la tranche d'âge définie (10 à 17 ans), des apprentis dans un métier et des non apprentis. Il en résulte une formule de classe « multi-multigrade » difficile à gérer sur le plan pédagogique (nécessité d'une pédagogie différentiée) ; un profil de sortie un peu trop général dans sa formulation, incomplet (non prise en compte explicite de certains contenus socioculturels à travers des disciplines comme ES ou EST), relativement et partiellement en déphasage avec les réalités du terrain.

- **L'épineux problème des animateurs**, faiblement et irrégulièrement payés, instables à leur poste, insuffisamment formés, et mal équipés pour prendre en charge de façon correcte une cible aussi difficile.

- **Les nombreuses difficultés d'ordre pédagogique et au niveau de la documentation et de l'équipement en matériel pédagogique :** programmes et documents d'accompagnement calqués sur les contenus du primaire formel tout comme les pratiques pédagogiques qui ne sont pas souvent en phase avec l'éducation alternative qui est prônée ; insuffisance en manuels scolaires et absence de cahiers d'activités spécifiques au PCA ; sans occulter la question du volume horaire et de l'emploi du temps qui demeurent inadaptés.

Au niveau de la demande (parents, apprenants, patrons, communautés), de nombreuses difficultés sont également identifiées dont les principales sont :

- Les multiples contraintes constatées chez les apprenants qui hypothèquent grandement l'atteinte des résultats quantitatifs et qualitatifs : des enfants /adolescents souvent mal nourris, objet de chantages et de pressions de toutes sortes de la part de certains parents et surtout de bon nombre de patrons d'ateliers (comme nous le verrons plus loin). Au finish, ces apprenants abandonnent massivement les centres avant la fin de l'année scolaire ou alors ils sont abonnés à l'absentéisme de façon chronique.

- Le refus délibéré ou non fondé, de certains parents et patrons d'atelier d'autoriser leurs enfants ou leurs apprentis à fréquenter les centres PCA, victimes qu'ils sont d'un contexte socioéconomique contraignant qui laisse peu de place à la volonté de respecter les droits des enfants à l'éducation.

- La pauvreté générale de la population et le caractère fragile et précaire de l'économie informelle dans laquelle la plupart des patrons et des parents évoluent.

- La survivance de nombreux fléaux sociaux (placement ou commerce d'enfants selon des témoignages recueillis sur le terrain, prostitution, mariage forcé, etc.).

- L'existence de poches de résistance aux changements de mentalité en faveur de l'éducation en général et de l'éducation alternative en particulier (centres PCA considérés comme inutiles par certains parents qui jugent peu nécessaire que des

enfants qui ont , soit dépassé l'âge d'aller à l'école, soit abandonné l'école pour diverses raisons, soient de nouveau ramenés en classe).

Cette combinaison de contraintes ou d'écueils ne peut que compromettre grandement l'atteinte des résultats.

QET6 : Quelles sont les opportunités qui se dessinent et qui pourraient se développer dans la perspective de l'extension et du passage à l'échelle nationale ?

L'analyse documentaire et le point de vue de certains acteurs interrogés (responsables centraux, responsables communaux, CCS/CP, etc.) permettent d'apporter à cette interrogation, les éléments de réponse suivants :

La première opportunité favorable à un passage à l'échelle reste sans conteste la forte demande en éducation : présence de plus de 700 000 enfants exclus de l'école dont un grand nombre vivent dans la rue selon les conclusions d'une étude en 2006. Cette forte demande ne peut que justifier une extension rapide de l'expérience à toutes les communes qui en ont besoin.

La deuxième opportunité est relative à une prise de conscience au sein des populations ainsi que la grande disponibilité exprimée par des acteurs clés de s'impliquer davantage dans l'implantation et le fonctionnement des centres PCA : responsables communaux, parents d'apprenants, patrons d'atelier, CCS/CP, animateurs.

Troisièmement, il y a une volonté politique exprimée ouvertement par les autorités au plus haut niveau qui veulent prendre en main l'éducation alternative et qui expriment aussi leur disponibilité à s'investir davantage dans la mise en œuvre du programme (un service de l'éducation alternative et de l'enseignement des enfants à besoins spécifiques est créé à la DEP/MEMP ; un conseil des Ministres a adopté l'éducation des déscolarisés et non scolarisés ou éducation alternative.

Quatrièmement, la forte disponibilité et l'engagement de l'UNICEF et autres PTF comme l'USAID à accompagner le Gouvernement du Bénin pour qu'il puisse jeter des bases solides en vue de la pérennisation du programme ; sans oublier la présence et le dynamisme de nombreuses ONG nationales et internationales ou de congrégations religieuses actives dans le domaine de l'éducation alternative.

Que peut-on finalement retenir de l'efficacité du PCA ?

En résumé, on peut reconnaître que dans l'ensemble, le PCA est d'une efficacité relative à l'étape actuelle de la phase pilote en voie d'achèvement. Car, si les apprenants bénéficient effectivement d'un paquet intégré de services, les résultats obtenus sont bien en deçà des attentes sur le plan quantitatif (même si cela se comprend pour une phase pilote): 56 centres dont 5 non fonctionnels sur 154 prévus, plus de 1910 apprenants en 2014-2015 dans 33 centres visités pour une prévision d'environ 3060 (en raison de 90 apprenants par centre), soit plus de 13 000 apprenants attendus pour les 154 centres prévus ; non respect des critères d'âge des apprenants (présence d'apprenants de moins de 10 ans et de plus de 17 ans en nombre important) ; 66 animateurs (dont 17 femmes) sur la centaine enregistrée en fin 2013-2014 et une prévision d'environ 450 animateurs pour les 154 centres attendus. Qualitativement on note avec satisfaction la forte proportion de filles (plus de 60 % des apprenants) ; mais ces résultats qualitatifs sont globalement modestes avec le niveau moyen d'ensemble des apprenants en général, même si des « îlots d'excellence » sont constatés). Ces résultats ont été hypothéqués par un cumul de contraintes au niveau de l'offre et de la demande. Cependant, des opportunités existent pour redynamiser et étendre l'expérience. L'un des grands mérites du PCA est de redonner espoir à des enfants en situation difficile qui ont envie d'apprendre. De ce point de vue, le PCA recèle un potentiel d'efficacité formidable ou incommensurable.

4.2.3 De son efficience

EC1 : Dans quelle mesure les ressources financières et matérielles utilisées ont-elles contribué à l'atteinte des résultats ou des objectifs ?

Les ressources financières et matérielles ne peuvent contribuer à l'atteinte des objectifs que si elles sont bien ou judicieusement utilisées ou gérées, s'il n'y a pas de cas de gaspillage.

Avant d'apporter des pistes de réponse à la question, il importe de faire le point des ressources financières et matérielles investies dans le PCA depuis 2012. À ce titre, le tableau ci-dessous montre que sur les 3 500 000 $ (soit 1 750 000 000 FCFA) prévus pour le programme, 1 727 317 $ (soit 863 658 500 FCFA) sont à l'heure actuelle consommés en termes de mobiliers scolaires (tables-bancs, bureaux du maître), de salaires des animateurs, de kits scolaires ou mallettes pédagogiques (documents administratifs pour les animateurs, fournitures scolaires pour apprenants, documents d'accompagnement, manuels scolaires, etc.), d'ateliers de conception d'outils et d'échanges, de missions de mobilisation des acteurs et de suivi de terrain, etc. Il n'a pas été possible d'inclure les dépenses communales de réhabilitation de locaux et de bâtiments affectés au PCA, ni les frais de construction de modules de classe et de bureaux qui ont été construits dans trois communes.

Tableau 8 : Bilan des ressources investies dans le PCA depuis 2012

Catégorie	Montant en $	Montant en FCFA (1 $=500 FCFA, taux de conversion considéré)
Services contractuels	27 620	13 810 000
Équipement, véhicules et fournitures	-	-
Fonctionnement général et autres coûts directs	43 672	21 836 000
Coût indirect	-	-
Personnel et autres frais de personnel	372 896	186 448 000
Fournitures et commodités	548 443	274 221 500
Transferts et subvention à des homologues	672 153	336 076 500
Travaux	64 926	32 463 000
Total 1	1 729 710	864 855 000
Non affecté	2 393	1 196 500
Total général	1 727 317	863 658 500
Montant total mobilisé	3 500 000	1 750 000 000
Montant disponible	1 772 683	886 341 500

(Sources : UNICEF/USAID, 2015)

Les ressources financières et matérielles présentées ci-dessus, quoique partielles, ont permis l'atteinte des résultats ou des objectifs dans la mesure où :

- La majorité des acteurs interrogés (74 % des parents, 37 animateurs sur 66, 58 % des responsables communaux, 32 CCS/CP sur 48, 25 enseignants du formel sur 66 et les 4 responsables centraux) pensent que ces ressources sont utilisées judicieusement ou encore qu'elles sont bien ou très bien gérées (cf. tableau 82 en annexe 5) ;
- Il n'y aurait eu aucun cas de gaspillage selon la quasi-totalité des personnes enquêtées (cf. tableau 83 en annexe 5). Néanmoins, il a été observé et vécu sur le terrain des situations qui s'apparentent fort à des cas de gaspillage : des tables-bancs livrés à des intempéries dans une commune où un chef d'arrondissement refuse de les laisser

utiliser par un autre arrondissement de la même commune pour protester contre le transfert du centre dans un arrondissement autre que le sien ; des kits scolaires stockés et inutilisés alors que les centres pour lesquels ils sont destinés, en ont bien besoin. Mais ce ne sont que des cas isolés (que l'on peut vite corriger) qui ne sauraient être généralisés pour compromettre l'efficience.

QEC2 : Aurait-il été possible d'atteindre les mêmes résultats ou de faire plus avec moins de ressources ?

De l'avis de beaucoup d'acteurs enquêtés (30 CCS/CP sur 48, 60 % responsables communaux, 32 enseignants des écoles formelles et 4 responsables centraux), il serait difficile d'atteindre les mêmes résultats ou faire davantage avec moins de ressources (cf. tableau 84 en annexe 5). Cependant, trois animateurs sur 66 pensent qu'il serait possible d'atteindre les mêmes résultats à travers quelques mesures ou actions pour réduire les coûts comme par exemple, permettre à l'UNICEF d'agir directement sur le terrain (c'est-à-dire mener les activités sans passer par les intermédiaires que sont les responsables communaux ou ministériels), amener les parents à contribuer à l'équipement matériel ou encore adopter la formule des cours du soir où généralement il est demandé une contribution financière à l'apprenant. Mais ces propositions nécessitent une analyse plus poussée pour vérifier leur degré de contribution dans la diminution des coûts.

En somme, il est difficile à l'étape actuelle, d'imaginer une formule de PCA qui atteindrait les résultats obtenus avec moins de ressources.

QEC3 : La question du rapport coût-efficacité

Tableau 9 : Dépenses courantes et Coûts Unitaires (CU) dans la mise en œuvre du PCA et comparateurs

Dépenses courantes et CU	Montant en $	Montant en FCFA
Fonctionnement général et autres coûts directs	43 672	21 836 000
Personnel et autres frais de personnel	372 896	186 448 000
Fournitures et commodités	548 443	274 221 500
Total /Dépenses courantes	965 011	482 505 500
Dépenses courantes probables pour 154 centres attendus avec 13 860 apprenants	1 905 326	952 663 000
Coût Unitaire pour 5641 apprenants (effectif réel cumulé)	171	85 535
Coût Unitaire pour 6240 apprenants attendus pour les 38 centres	155	77 325
Coût Unitaire pour 13 860 apprenants attendus pour 154 centres	137	68 735
Coût Unitaire dans une école primaire publique	100	49 820

(Sources : Unicef, RESEN/Bénin 2014, enquêtes, 2015)

Afin d'évaluer le Coût Unitaire (CU) de la formation dans les centres PCA, nous nous sommes inspirés du document intitulé « Guide méthodologique pour l'analyse sectorielle de l'éducation, volume 1 2». Dans ce guide, les CU sont calculés à partir des dépenses de fonctionnement courant à savoir : salaires des personnels enseignants et non enseignants, matériels pédagogiques, administration, dépenses sociales. Sur la base des données du tableau 9 ci-dessus,

[2] UNESCO /Pôle de Dakar, UNICEF, Banque Mondiale, Partenariat Mondial pour l'Éducation. Guide méthodologique pour l'analyse sectorielle de l'éducation, Volume 1. Septembre 2014. 411P.

il a été possible de calculer divers CU en choisissant comme comparateur celui des écoles primaires publiques du Bénin (RESEN Bénin, 2014).

L'analyse des données montre que le CU des centres PCA est légèrement plus élevé que celui du primaire formel. Cela est lié en fait au ratio élève-maître qui est nettement plus faible dans les centres PCA (29 apprenants pour un animateur) que dans une école primaire formelle (54 élèves pour un maître en 2006 selon RESEN Bénin 2009 cité dans le guide). Ce qui est confirmé par le constat d'une baisse graduelle du CU dès lors que les effectifs d'apprenants augmentent selon l'hypothèse indiquée dans le tableau 9.

Par ailleurs, en nous fondant sur certaines évidences, on pourrait affirmer que le coût unitaire de la formation d'un apprenant dans un centre PCA est nettement moins élevé que celui d'une école classique :

- Premièrement le fait que la durée de la formation dans un centre représente la moitié de celle d'une école formelle (3 ans au lieu de 6 ans). Il en résulte que les intrants nécessaires seraient moins onéreux (salaires, autres dépenses de fonctionnement);
- Deuxièmement, le salaire versé aux animateurs est nettement moins élevé que celui en vigueur dans les écoles formelles (60 000 FCFA en moyenne pour un animateur contre au moins 80 000 FCFA environ en moyenne pour un enseignant du primaire public en début de carrière) ;
- Troisièmement, les dépenses dans le domaine de l'immobilier restent souvent faibles par rapport à celles des écoles formelles, puisque, les locaux des centres PCA sont la plupart du temps des anciens bâtiments plus ou moins récupérés ou rénovés, à l'exception de trois (3) communes qui ont pu se doter de modules de classe modernes entièrement construits sur fonds propres à savoir Klouékanmè, Pobè et Ségbana.

Toutefois, nous avons vu que les deux derniers éléments constituent aussi des sources d'écueil pour le programme.

QEC4 : Quels sont les facteurs de gestion qui ont amélioré ou réduit l'efficience de l'expérience ?

De l'analyse documentaire et selon les points de vue des responsables centraux ou décentralisés interrogés, il existe des facteurs qui ont contribué significativement à améliorer l'efficience (voir tableau 85 en annexe 5):

(1) En premier lieu, la décision prise pour une approche décentralisée qui aurait sans doute permis de faire des économies relativement à toute la logistique qu'induirait une approche centralisée de la mise en œuvre. Pour preuves, en observant le tableau 8 (voir EC1) sur les ressources mobilisées en faveur des centres PCA, il apparaît que des dépenses pour l'acquisition de véhicules et d'autres équipements matériels sont nulles (0 FCFA) ;

(2) Deuxièmement, la désignation de points focaux par les mairies contribuant à une gestion et un suivi de proximité ;

(3) L'implication des animateurs eux-mêmes dans la gestion à travers des mesures et des actions positives de gestion des ressources mises à leur disposition, sans oublier l'esprit de bénévolat et de sacrifice qui les anime et qui les pousse à accepter des indemnités forfaitaires en lieu et place des salaires plus élevés habituellement versés dans cette profession ;

(4) Les actions de suivi menées par beaucoup d'encadreurs pédagogiques qui acceptent faire leur travail sans attendre une quelconque rémunération.

Toutefois, ces deux derniers facteurs peuvent se révéler être des « couteaux à double tranchant » dans la mesure où le manque ou l'insuffisance de rémunération peut conduire les intéressés à adopter des comportements nuisibles à l'efficacité. Cela peut se traduire par exemple et comme nous l'avons déjà vu, par les démissions des enseignants à cause de la faiblesse des rémunérations.

Il existe aussi des facteurs de gestion qui jouent négativement sur l'efficience du programme et entre autres (selon les acteurs interrogés) : les cas de gaspillages évoqués tantôt qui témoignent d'erreurs de gestion imputables soit à des insuffisances professionnelles, soit à une mal gouvernance ; la non désignation de directeur de centre dans la plupart des cas, et la non mise en place des comités de gestion dans beaucoup de centres contrairement aux dispositions prévues dans le guide pratique.

D'autres facteurs de gestion sont aussi évoqués par les acteurs interrogés comme les CCS/CP et les responsables communaux : certains estiment à juste titre, que les nombreux abandons d'apprenants et les départs constatés chez les animateurs contribuent négativement à l'efficience. En effet, lorsque l'on prévoit des fournitures pour 90 apprenants et que l'on n'en recrute que 10 ou 20 et que ces derniers abandonnent les cours avant la fin de l'année, on ne peut que parler d'un investissement à perte. Heureusement que ces matériels ne sont pas en général fongibles et peuvent être conservés et réutilisés dans la plupart des cas. Par contre, les investissements, consentis pour former des animateurs qui démissionnent plus tard en entraînant des fermetures de centres, peuvent être considérés comme des investissements à perte pour le PCA.

Toutefois, ces facteurs inhibiteurs de l'efficience sont compréhensibles dans la mesure où dans toute action d'expérimentation, les tâtonnements et les erreurs peuvent être tolérés. Ils peuvent d'ailleurs favoriser des actions de remédiation porteuses de plus d'efficience.

Que retenir de l'efficience du PCA ?

Malgré l'existence de facteurs de gestion susceptibles de réduire l'efficience et de quelques cas isolés de gaspillage sans grand impact, il serait juste de reconnaître que le programme est relativement et provisoirement efficient dans sa phase pilote, surtout que les ressources semblent globalement bien gérées et que le rapport coût-efficacité est fort appréciable.

4.2.4 De l'impact du programme

QI1 : Quels sont les changements positifs et négatifs à moyen et à long termes observés chez les bénéficiaires : parents d'apprenants, les patrons d'ateliers, les Communes, les circonscriptions scolaires, ayant bénéficié du Programme de Cours Accélérés, notamment ceux des groupes défavorisés ?

De nombreux changements positifs sont perceptibles grâce au PCA même s'il est trop tôt pour en mesurer le niveau réel.

L'un des premiers changements positifs significatifs à noter c'est de voir que les apprenants s'investissent pour mobiliser leurs pairs afin qu'ils fréquentent les centres PCA. En effet, à la question « as-tu convaincu toi-même un (e) ami (e) à venir s'inscrire dans le centre, près de 51 % des apprenants ont répondu par l'affirmative. Et à la lecture des arguments développés

auprès de leurs pairs, on est séduit par leur pertinence et leur justesse (cf. tableau 86 y relatif en annexe 5). Ces arguments sont en majorité fondés sur les avantages que l'on peut tirer des centres PCA (savoir lire, écrire, calculer, mesurer, obtenir le CEP, …), la gratuité du centre, les possibilités de réinvestir les acquis dans les apprentissages professionnels ou encore le fait qu'il ouvre la porte pour embrasser les professions du secteur moderne structuré (fonction publique, secteur privé), y compris les fonctions politiques comme nous l'avons déjà souligné.

De plus, ils sont 98 % à être convaincus de l'utilité des centres PCA. Il s'agit là autant d'indicateurs d'une bonne perception du PCA par les bénéficiaires directs et qui augure d'un avenir prometteur pour le programme (tableau 96 en annexe 5).

Les changements positifs seraient aussi perceptibles chez les bénéficiaires indirects (animateurs, parents, communautés, responsables communaux, patrons d'ateliers, etc.) selon la plupart des acteurs interrogés (voir tableaux 87, 88, 89 y relatifs en annexe 5). La preuve en est qu'ils évoquent, entre autres, une plus grande contribution à moyen et à long terme des différents acteurs dans la mise en place et le fonctionnement des centres PCA et une meilleure implication dans la réflexion en faveur des centres, une plus grande importance accordée aux centres PCA, etc.

Quant aux changements négatifs, il n'y a que quelques acteurs (9,4 % de responsables communaux, 9 enseignants du formel sur 66) et quelques animateurs (16 sur 66) qui en parlent; mais à les considérer de près, il s'agit plutôt de dangers ou de risques potentiels pour l'avenir face à des contraintes actuelles vécues dans la mise œuvre du PCA : danger du « sevrage précoce » des aides ou de l'appui de l'UNICEF, risque d'abandons massifs des apprenants s'il n'y a pas un appui des parents et des patrons, la démotivation des animateurs pour les raisons largement développées, etc. (voir tableaux 91 et 92 en annexe 5).

QI2 : L'expérience du PCA a-t-elle influencé la perception des familles, des bénéficiaires et des communautés sur l'éducation en général et l'éducation alternative spécifiquement ? Donnez en quelques preuves

Les réponses à certaines interrogations posées à des sous-groupes d'acteurs, permettent d'affirmer que l'expérience du PCA a fait évoluer les mentalités en faveur de l'éducation en général et de l'éducation alternative en particulier :

Ce constat est valable pour la majorité des animateurs (61 sur 66) et ils donnent comme exemples de preuves, l'augmentation du nombre de familles qui inscrivent leurs enfants dans les centres, l'engouement des apprenants pour les apprentissages et le savoir, le désir des patrons d'atelier de s'instruire (d'autres sont déjà inscrits), car ils seraient « jaloux » de leurs apprentis, une plus grande implication des communautés, etc. Ces animateurs affirment aussi en majorité (54 sur 66) que les familles ont véritablement adopté les centres PCA comme des structures crédibles d'éducation des non scolarisés et des déscolarisés. En appui à leur affirmation, ils donnent des exemples de propos tenus par ces familles et qui sont édifiants.

Un autre élément de preuves avancées par les animateurs et qui est vérifié sur le terrain, c'est que grâce au PCA, les adultes ont une soif d'apprendre. C'est pourquoi, ils n'hésitent pas à s'inscrire et à prendre la place des adolescents dans les centres PCA comme nous l'avons vu dans l'analyse des caractéristiques des apprenants. Par exemple, dans beaucoup de centres, les salles de classe sont occupées par des adultes à 100 % (avec même des personnes âgées de 70 ans comme il en a été question). Tout se passe donc comme si le PCA est un catalyseur pour la matérialisation de l'éducation permanente, c'est-à-dire une éducation à tout âge et pour tous les âges au Bénin. Ce qui est une excellente chose, sauf que l'UNICEF ne s'occupe que des enfants et des adolescents…

Par ailleurs, les réponses apportées par des parents à certaines interrogations témoigneraient aussi d'une évolution positive de leur perception de l'éducation : 93 % trouvent qu'il n'est pas normal que des enfants soient exclus de l'école pour toutes sortes de raisons et ils préconisent donc entre autres solutions, l'inscription de ces enfants dans des centres comme ceux du PCA ; 93 % trouvent que l'on ne peut pas accepter de nos jours que des enfants ne puissent pas accéder à l'école ou qu'ils abandonnent l'école, faute de moyens. Ils pensent donc, que les centres PCA constituent une solution convenable ou idéale au problème des enfants non scolarisés ou déscolarisés (cf. tableaux 93 en annexe 5).

Enfin, nous avons pu nous rendre compte de l'effectivité d'un indicateur important de l'impact du PCA et qui nous semble fondamental : c'est le changement attendu sur le terrain à travers un réinvestissement des acquis du PCA par les apprenants hors de l'école au profit de leurs parents, de leurs patrons ou de leurs métiers, ou encore dans leur vie quotidienne. À la question de savoir s'ils ont tiré un quelconque profit des connaissances acquises par leur enfant qui fréquente le centre PCA, 73 % ont répondu par l'affirmative (cf. tableau 10 ci-dessous) et comme exemples ils citent : rédaction d'une lettre ou d'un document quelconque, lecture et traduction d'une correspondance, jeu de rôle d'interprète par l'apprenant lors d'une conversation, aide dans une opération de calcul, contribution à la propreté de l'environnement, encadrement des petits frères, etc. Les patrons interrogés aussi sur la question du profit tiré de leurs apprentis qui fréquentent les centres PCA, reconnaissent que ce profit est réel et multiforme.

Tableau 10: Synthèse des réponses des parents interrogés sur les profits tirés de la mise en œuvre du PCA

Question: Avez-vous tiré un quelconque profit des connaissances acquises par votre enfant qui fréquente le centre PCA ?		
	Fréquence	
Réponses	Nb	%
Oui	284	73,4
Non	43	11,1
SR	60	15,5
Total	387	100,0

Question: Si oui, précisez lequel

Réponses	Nb	%
1- Rédaction d'une lettre ou d'un document	23	5,9
2- Lecture et traduction d'une lettre ou d'un document	65	16,8
3- Rôle d'interprète lors d'une conversation	73	18,9
4- Aide dans des opérations de calcul	40	10,3
5- Participation à la propreté de la maison et de l'environnement	78	20,2
6- Encadrement de petits frères	20	5,2
7- Autres (précisez): ……	13	3,4
SR	75	19,4

(Sources : enquêtes, 2015)

QI3 : La mise en œuvre des centres PCA a-t-elle engendré des effets imprévus, qu'ils soient positifs ou négatifs ? Si oui, lesquels (donner au moins un exemple) ?

Au-delà des changements positifs ou négatifs évoqués tantôt et qui sont en rapport direct avec l'éducation, il s'agit de savoir, à travers cette interrogation, s'il existe ou non, d'autres effets non prévus ou non attendus dans l'environnement social.

De nos entretiens avec des responsables centraux, des responsables communaux, des CCS, des animateurs et des enseignants du formel, le constat a été fait que le PCA serait devenu un enjeu politique majeur. Ils sont nombreux les responsables politiques qui battraient campagne en utilisant le PCA comme argument électoral selon certains témoignages. Et le plus regrettable, c'est que les rivalités politiques sont parfois sources de blocage des activités menées en faveur du programme (« on recherche l'échec du PCA afin de nuire au rival politique » dit un acteur interviewé, etc.). Il s'agit là aussi d'un facteur environnemental parfois peu favorable au programme.

QI4 : Existe-il des facteurs environnementaux inhibiteurs ou favorables aux effets attendus sur le terrain dans la mise en œuvre du programme ?

Comme nous venons de le voir, l'environnement socio-politique dans lequel baigne le PCA peut se révéler, en fonction du contexte dans les communes, soit comme un puissant vecteur à même d'insuffler le dynamisme nécessaire, soit comme un frein très puissant à la mise en œuvre du programme. C'est ainsi que dans certaines communes, lorsque le climat politique est favorable, des initiatives parfois hardies sont prises en faveur du PCA (construction de modules de classes propres au PCA, élaboration d'un projet d'extension du programme, initiatives en faveur des animateurs, etc.). A contrario, des initiatives de blocage des avancées sont prises dans d'autres communes où l'ambiance politique serait parfois des plus délétères…

Un autre facteur environnemental pouvant jouer négativement est relatif à certaines pratiques peu orthodoxes dans le domaine des évaluations certificatives (examens comme le CEP). Rappelons-nous l'exemple de l'apprenant qui a son CEP, qui a fréquenté le collège jusqu'en 5ème, mais qui ne sait ni lire, ni écrire. Lorsque la question lui a été posée de savoir comment il a obtenu le CEP, la réponse ne s'est pas fait attendre : « le maître nous a aidé » ; « en quoi faisant ? » lui avons-nous demandé. « En écrivant les réponses aux questions d'examen au tableau et nous ne faisons que recopier… » Cela nous a rappelé les propos d'un éminent responsable de l'éducation qui disait que « le CEP ne saurait être un indicateur fiable et crédible de la qualité de l'éducation en raison des pratiques de fraude assez courantes ».

Cette inquiétude doit être partagée dès maintenant, afin de faire en sorte que les résultats au CEP des candidats issus des centres PCA en 2015 soient les plus crédibles possibles.

En guise de synthèse :

Il est certes très tôt pour apprécier de façon exhaustive l'impact d'un programme comme le PCA après seulement 3 ans de mise en œuvre. Mais, au regard des informations obtenues, il est indéniable que le programme a déjà un impact retentissant en termes de changements positifs perceptibles chez les principaux bénéficiaires directs ou indirects, en particulier, en termes de changements de mentalité perceptibles au sein des populations en faveur de l'éducation en général et de l'éducation alternative en particulier. Parmi les indicateurs assez significatifs de l'impact, nous retenons le désir manifeste des adultes de s'instruire d'une part et d'autre part le réinvestissement constaté des acquis par les apprenants dans leur vie socioprofessionnelle.

4.2.5 De sa durabilité/pérennité

QD1 : Quels sont les facteurs de pérennisation de l'expérience du PCA ?

À la lumière des synthèses des réponses aux différentes questions posées aux acteurs (voir tableaux 97 à 104 en annexe 5), de l'analyse documentaire, les principaux facteurs suivants de pérennisation (qui rejoignent en partie ou complètent les opportunités déjà identifiées (voir QET6), peuvent être retenus :

- En premier lieu, la forte demande d'éducation des jeunes de 10 à 17 ans ;
- Le désir, le vœu ou le souhait fortement exprimé par une grande partie des acteurs interrogés de voir le programme s'étendre à tous les pays : près de 100 % des apprenants, 95 % des parents d'apprenants qui se disent prêts en majorité (67 %) à contribuer à la prise en charge des centres PCA au cas où l'UNICEF et les PTF se retirent (même si beaucoup souhaitent que ce ne soit pas le cas et le redoutent actuellement), 61 animateurs sur 66, 63 des 66 enseignants des écoles formelles qui ont été interrogés, pour ne citer que ces quatre groupes importants de bénéficiaires directs et indirects ;
- L'adhésion massive des populations ;
- L'acceptation et l'appropriation du programme par les mairies;
- La budgétisation au niveau déconcentré et décentralisé du fonctionnement des centres ;
- Le transfert des compétences au niveau des communes ;
- Le désir manifeste de tous les acteurs de s'impliquer davantage dans l'implantation et le fonctionnement des centres.

QD2 : Le Gouvernement, les mairies et les communautés se sont-ils approprié l'expérience du PCA ?

À partir des données recueillies lors des enquêtes (voir tableaux 105, 107 par exemple en annexe 5) et dans les documents observés, il ressort que :

- On ne saurait douter de l'appropriation du programme par le Gouvernement au regard de la volonté politique affichée en faveur du PCA, de l'implication assez forte des directions techniques du MEMP (même si certaines d'entre elles se sentent un peu écartées ou marginalisées), les actions de pilotage, de gestion quotidienne et de suivi des activités menées dans le cadre du programme par lesdites directions ;
- L'appropriation des mairies est aussi réelle et visible sur le terrain : acceptation du programme en signant l'accord de partenariat tripartite, désignation d'un point focal et à travers celui-ci, une implication non négligeable dans la mise en œuvre du programme (identification du site et des infrastructures pour les centres, sensibilisation de la population et des communautés, recrutement des apprenants, recrutement et rémunération des animateurs, etc.) ; même si cette implication peut être améliorée davantage.
- Au niveau des parents et des communautés, l'appropriation du programme est aussi sensible quoique relative au regard de leur faible implication pour le moment, dans l'implantation et le fonctionnement des centres PCA : la volonté et la décision prise pour inscrire les enfants, la contribution encore éparse à l'entretien des locaux, l'engagement

pris de façon résolue pour apporter un appui aux apprenants, etc. peuvent être considérés comme des éléments pouvant témoigner de cette appropriation.

Toutefois, les difficultés d'appropriation sont réelles.

QD3 : Quelles sont les dispositions prises par les mairies pour assurer la mobilisation des ressources en faveur du PCA ?

Pour les responsables communaux (cf. tableau 11 ci-dessous), les animateurs, les parents d'apprenants, les CCS/CP, les patrons d'ateliers, à qui cette question a été soumise, une synthèse des réponses obtenues permet de retenir que les mairies ont pris quelques dispositions pour la mobilisation des ressources en faveur du PCA (cf. tableaux 108 à 111 en annexe 5) : inscription d'une ligne budgétaire dans le PTA et libération des fonds, action de recouvrement ordinaire des recettes de la mairies, recours aux PTF et au Gouvernement pour obtenir des appuis ou la mise à disposition des ressources prévues.

Tableau 11: Les mesures prises par les communes en vue d'une mobilisation des ressources en faveur du PCA selon les responsables communaux

Questions: Quelles sont les actions menées par les communes pour mobiliser les ressources en faveur des centres PCA?		
Réponses	**Nb**	%
Action de recouvrement ordinaire des recettes de la mairie, Aucune action spécifique mais intégrée à la mobilisation globale des ressources	7	8,2
Inscription de ligne budgétaire et campagne de mobilisation des ressources	11	12,9
Recours aux PTF, et ressources mises à disposition par le Gouvernement	7	8,2
Sensibilisation des acteurs	12	14,1
Engagement pris pour poursuivre après le retrait des PTF	6	7,1
Autres: construction d'infrastructures	2	2,4
Ne sais pas	5	5,9
SR	54	63,5

(Sources : enquêtes, 2015)

Mais à la lecture de ce qui précède, on pourrait dire qu'il n'existe pas véritablement une action spécifique menée par les mairies en vue de mobiliser les ressources en faveur du PCA. Comme le reconnaissent d'ailleurs de nombreux acteurs enquêtés, le financement du PCA s'effectue dans le cadre global d'une ligne budgétaire affectée à l'éducation dans les PDC. Dès lors, il n'y a pas à proprement parler de dispositions prises uniquement pour le PCA (voir tableaux 108 à 111 en annexe 5).

Il s'agit là d'une insuffisance à corriger dans les meilleurs délais, si l'on considère que le programme occupe une place stratégique pour le développement des communes et des populations bénéficiaires.

Cependant, il n'est pas inutile de rappeler des propos tenus par des citoyens au niveau d'une commune lors de la sensibilisation sur le PCA :

Propos des citoyens dans une commune :

Le fait de nous sensibiliser pour qu'on accepte de prendre en charge ou de participer par tous les moyens à la mise en œuvre et la réussite du PCA est une démission de la part de l'État. Comment pense-t-on obliger les populations à supporter des charges à la place de l'État alors qu'elles n'en ont pas les moyens ? Il s'agit là d'une absurdité indescriptible.

En conclusion, on peut retenir que des possibilités existent pour assurer la pérennisation du PCA au regard des facteurs positifs identifiés, du fait que les principaux acteurs se sont appropriés relativement le programme, même si cela se situe à des degrés divers. Toutefois, la pérennisation semble compromise par la non prise de dispositions par les mairies pour le moment en vue de mobiliser des ressources spécifiquement affectées au PCA et par le fait que les acteurs ne semblent pas prêts à se passer de l'appui de l'UNICEF et des PTF en ce moment. Sans doute alors qu'il faudrait prolonger la phase pilote si l'on veut permettre aux acteurs de mieux préparer ce qu'ils appellent le « sevrage » (c'est-à-dire l'interruption des aides apportées par l'UNICEF et les autres PTF).

4.2.6 De l'adhésion des acteurs

QA1 : Comment l'initiative a-t-elle été accueillie par les différents acteurs à son lancement ?

Comme le révèle le graphique 7 ci-dessous (voir aussi tableau 112 en annexe 5), pratiquement tous les acteurs ont bien et même très bien accueilli le programme à son démarrage : selon 95 % de l'effectif cumulé des personnes interrogées. Nous nous rappelons de la réaction d'enseignants d'écoles formelles d'une commune qui, à l'issue de l'entretien mené auprès d'eux, ont manifesté bruyamment et positivement pour marquer leur étonnement et leur grande satisfaction à l'annonce de l'initiative PCA. Tout en déplorant une insuffisance de communication ou de publicité qui aurait pu permettre l'inscription de nombreux enfants hors de l'école dans la commune.

Graphique 7: Répartition de 752 enquêtés selon la qualité de l'accueil réservé au PCA

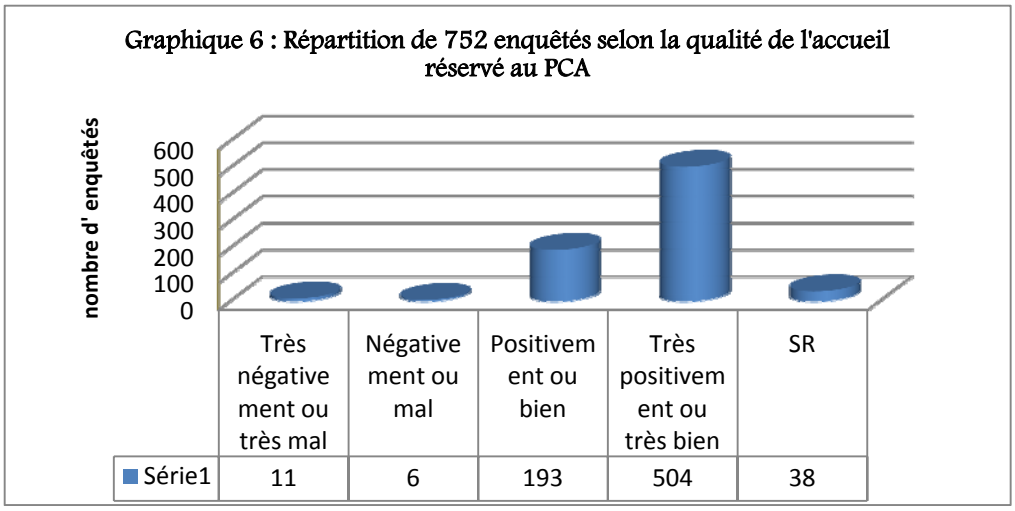

QA2 : Qu'ont fait concrètement les acteurs dans le processus d'implantation et de mise en œuvre du PCA ou des centres PCA ?

À l'analyse de la synthèse des réponses à cette question (voir tableaux 113, 114 en annexe 5), on s'aperçoit que, dans l'ensemble, les animateurs et les patrons d'ateliers par exemple, reconnaissent en majorité que chaque groupe de bénéficiaires a apporté sa contribution aussi modeste soit-elle, tout en reconnaissant que l'autre groupe a également contribué à l'opérationnalisation du programme. Ce constat ne fait que confirmer ce que nous avons déjà dit à ce sujet.

Néanmoins, il n'est pas inutile de rappeler que certains groupes comme les parents ou les patrons, du fait de la gratuité prônée, n'ont pas encore pleinement joué leur partition à la construction de l'édifice PCA. Leur contribution est jugée très faible à l'analyse des propos tenus.

QA3 : Quel est le degré d'engagement ou de motivation des acteurs pour soutenir à l'avenir le PCA ?

En observant le graphique 8 ci-dessus (voir aussi tableau 115 en annexe 5), on remarque que les différents acteurs à une écrasante majorité (95 à près de 100 %) se disent engagés ou motivés fortement ou très fortement à apporter leur soutien au programme dans la perspective d'une pérennisation. De plus, 98 % des apprenants ont émis le vœu de poursuivre leurs apprentissages avec leur maître actuel.

Graphique 8 : Répartition de 750 enquêtés selon le degré de leur motivation à soutenir le PCA

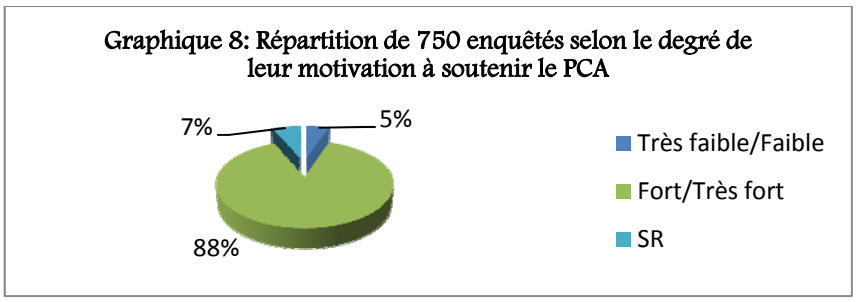

Peut-on parler d'un réel engouement des populations pour les centres PCA ? À cette question, une proportion importante des CCS/CP et des enseignants des écoles formelles ont répondu par l'affirmative (voir tableau 116 en annexe 5). Les rapports des enquêteurs et des superviseurs évoquent aussi cet engouement que nous avons vécu nous-mêmes sur le terrain.

QA4 : Les patrons d'atelier et les parents d'enfants, en particulier, adhèrent-ils aux objectifs du PCA ?

Il faut rappeler d'emblée que les patrons d'atelier comme les parents connaissent bien les objectifs du PCA puisqu'ils les ont cités devant les enquêteurs. Ce qui peut être interprété comme une compréhension desdits objectifs. Leur adhésion est aussi perceptible à travers des indices que nous avons évoqués dans les analyses précédentes : par exemple, des patrons souhaitent qu'un programme similaire leur soit spécifiquement destiné, même si quelques-uns d'entre eux fréquentent déjà les centres PCA (cf. R3) ; des apprenants-apprentis ont parlé d'une jalousie des patrons lorsqu'ils refusent de les laisser fréquenter les centres. Cette « jalousie » est aussi indexée par d'autres acteurs. 29 % des apprenants ont même affirmé que ce sont les patrons qui les ont poussés à s'inscrire dans les centres (voir tableau 15 en annexe 5).

Il en est de même pour les parents dont l'adhésion aux objectifs du programme ne saurait souffrir de contestation pour la grande majorité d'entre eux.

Il convient de noter également qu'ils sont nombreux les patrons qui adhèrent fortement au programme et qui font pression sur leurs pairs pour qu'ils accordent leur autorisation aux apprentis en vue de fréquenter les centres : c'est le cas d'un président de la fédération des artisans d'une commune qui exerce cette pression à travers le fait que si un patron empêche ses apprentis de fréquenter le centre, il se donne le droit de ne pas l'assister en cas de problèmes que ce dernier rencontrerait.

Pourquoi alors ces acteurs opposent-ils à leurs enfants ou apprentis un refus de fréquenter les centres PCA ? Des éléments de réponses seront apportés dans la rubrique suivante à cette interrogation importante.

Au vu de l'excellent accueil réservé au PCA par presque tous les bénéficiaires, du fait que chaque groupe s'est impliqué d'une manière ou d'une autre et de façon non négligeable à l'implantation et au fonctionnement des centres, au regard de la grande motivation exprimée par une grande majorité à apporter un soutien au programme en cas d'un passage à l'échelle, il n'y aurait pas de doute à conclure que l'adhésion au PCA est totale et massive.

5 DES PISTES DE RÉPONSES À DES QUESTIONS ET REQUÊTES PARTICULIERES

5.1 Quel aperçu peut-on donner sur les autres expériences PCA ?

À la demande du commanditaire, nous avons essayé de nous intéresser à d'autres expériences similaires au PCA. Dans ce cadre, quatre structures ont été approchées : la Congrégation des Sœurs Salésiennes/Don Bosco qui a beaucoup bénéficié de l'appui de l'UNICEF (d'où l'existence de fortes similitudes entre les deux structures dans la mise en œuvre du PCA comme nous le verrons plus tard), la Coopération Suisse, Right To Play, Borne Fonden. À travers quelques rubriques, il est possible de dégager des points communs, des points de divergence en vue de montrer des exemples de bonnes pratiques pouvant servir de sources d'inspiration que l'on peut tirer de ces expériences.

5.1.1 Genèse, contexte et objectifs

L'analyse des données obtenues autorise les constats ci-après (cf. tableau y relatif en annexe 5):

Si les périodes de démarrage sont différentes d'une structure à l'autre (Sœurs Salésiennes en 2004, MEMP/UNICEF en 2012, Coopération Suisse en 2010, Borne Fonden en 2011 après que le programme des enfants parrainés eut atteint le secondaire, Right To Play en 2014), il convient de reconnaître que c'est le même contexte qui a servi de catalyseur à la mise en place de projets ou de programmes de type PCA à savoir la présence de nombreux enfants hors de l'école (non scolarisés ou déscolarisés) en situation difficile et cette recommandation du PDDSE première génération qui a postulé le recours à une alternative d'éducation pour les enfants déscolarisés et non scolarisés.

Il est donc logique de constater que ce soient pratiquement les mêmes objectifs qui sont poursuivis par les organismes cités, même si les termes utilisés peuvent varier ou si les méthodes ou les stratégies peuvent différer.

5.1.1.1 Stratégies/Méthodes

Les points communs se situent d'abord au niveau de la cible : enfants/adolescents non scolarisés ou déscolarisés ; ensuite, les programmes de formation ont été élaborés en s'inspirant de ceux du système formel au niveau de toutes ces structures.

Mais, il existe de nombreux domaines de différence :

- Les tranches d'âge ciblées diffèrent légèrement : 10 à 17 ans pour le PCA/MEMP/UNICEF, 10 à 18 ans au niveau des Sœurs Salésiennes, 9 à15 ans au niveau de la Coopération Suisse, 9 à 20 ans à Right To Play.
- Les noms des structures d'accueil des enfants sont spécifiques à chaque organisme : centres PCA du MEMP/UNICEF, Centre des Sœurs Salésiennes, centre Barka de la Coopération Suisse, pas de nom précis à Right To Play et à Borne Fonden.
- Les contenus de formation ou les services offerts aux enfants diffèrent également :
  - programmes basés sur ceux des écoles primaires formelles dans les centres PCA et dans le centre des Sœurs Salésiennes ; possibilité offerte à des apprenants qui sont en même temps des apprentis dans des ateliers de poursuivre leurs apprentissages de métiers ;
  - programme d'enseignement général en langues nationales de façon dégressive et en langue française de façon progressive, mais aussi apprentissage de métiers (agriculture, élevage, art et artisanat, etc.) dans les centres Barka de la Coopération suisse ;
  - programmes d'alphabétisation et apprentissage de métiers (coiffure, mécanique, etc.) chez Right To Play ;
  - programmes d'apprentissage du travail de fermier et d'apprentissage en privé chez des maîtres artisans selon les nécessités du milieu : la soudure et la maçonnerie à Zakpota et la menuiserie et la mécanique à Agbangnizoun pour l'ONG Borne Fonden pour un cycle de 3 ans.
- Une spécificité des centres Barka de la Coopération suisse, est à signaler : l'introduction des apprentissages dans les langues nationales locales (Bariba, Fulfuldé, Bo, Yorouba) pendant les 4 années avec une importance décroissante de la première année à la quatrième année : 100 % presque de langue nationale en première année à 30 % en quatrième année au profit du français dont l'apprentissage commence en deuxième année.
- Les durées de formation varient également :
  - 3 ans dans les centres PCA et dans le centre des Sœurs Salésiennes ;
  - 4 ans dans les centres Barka de la Coopération suisse ;
  - à Right To Play, on a 18 mois pour les 3 cycles d'alphabétisation et des durées variables pour les cycles de métiers (2 ans pour la coiffure, 3 ans pour la mécanique) avec des possibilités d'une formation accélérée ;
  - 3 ans pour les enfants des centres professionnels pour l'ONG Borne Fonden.
- Dans le domaine de la certification, on observe aussi des similitudes comme des différences sensibles :

- Le CEP est visé presque obligatoirement dans les centres PCA, dans celui des Sœurs Salésiennes et dans les centres Barka de la Coopération Suisse
- A Right To Play, le CEP n'est pas une fixation, mais ceux qui veulent peuvent s'y préparer en prolongeant leur formation pour au moins 3 ans après la phase de 18 mois d'alphabétisation de 3 cycles de 6 mois chacun pour avoir le certificat en alphabétisation; il existe donc un système de certification endogène ;
- À Borne Fonden, les acteurs sont dans un processus de reconnaissance et de passation de l'examen du CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) pour les apprenants qui sont dans les 2 centres de métiers ou centres professionnels de Zakpota et d'Agbangnizoun.

5.1.1.2 Résultats atteints

Tableau 12 : Synthèse des résultats atteints par structure (sources, montant et durée de financement)

UNICEF (USAID, 1 750 000 000 FCFA pour 3 ans)	Sœurs Salésiennes/Don Bosco (plusieurs bailleurs ….)	Coopération Suisse (15 000 000 000 FCFA pour 15 ans)	Right To Play (des bailleurs tels que UNICEF, Coopération suisse)	Borne Fonden
56 centres PCA en 2014-2015 (dont 5 non fonctionnels) Effectif cumulé de 6272 pour les 56 centres, 5461 dont 61 % de filles pour les 38 centres des deux 1ères générations 66 animateurs/trices (dont 17 femmes), titulaires du CEAP ou du CAP rémunérés avec un salaire mensuel de 50 000 à 75 000 FCFA Niveau des apprenants globalement moyen avec présence d'îlots d'excellence 325 candidats inscrits au CEP pour juin 2015	1 centre à Cotonou 134 enfants dont 17 filles et 106 venant de la brigade des mineurs. 3 animateurs /trices rémunérés (es) à 120 000 FCFA par mois Système de double vacation que font les enseignants Bons résultats au CEP chaque année (plus de 90 %)	57 centres Barka et 88 classes dans des communes du département du Borgou 2258 enfants 88 animateurs/trices rémunérés (es) à 75 000 FCFA par mois Premiers résultats du CEP attendus à la fin de cette année scolaire 2014-2015	12 centres (2 par commune). 4000 enfants et 500 jeunes 235 maîtres d'alphabétisation certifiés titulaires du BEPC ou du CEP rémunérés à 45 000 FCFA par mois	2 centres professionnels dans le Zou 92 apprenants dont 48 à Agbangnizoun et 44 à Zakpota 2 directeurs techniques et 4 maîtres artisans rémunérés à environ 65.000 FCFA par mois Plaidoyer pour le CQP

(Sources : enquêtes, 2015)

Comme l'indique le tableau ci-dessus, les 5 structures ont atteint des résultats différents sur le plan quantitatif en termes de nombre de centres, de nombre d'apprenants, de nombre d'animateurs et de leur rémunération. Ces résultats dépendent sans doute de l'importance des ressources dont dispose chaque structure.

Le plus intéressant, c'est que mis ensemble, les résultats pèsent tout de même lourd comme contribution à la scolarisation des enfants au Bénin : 128 centres d'apprentissage qui totalisent plus de 12 900 enfants et 500 jeunes, avec un encadrement assuré par 396

animateurs/maîtres/maîtres artisans dont la rémunération est d'environ 70 000 FCFA en moyenne.

5.1.1.3 Insuffisances, difficultés et opportunités

De façon générale, les mêmes contraintes sont observées au niveau des structures concernées : taux d'abandon (particulièrement plus élevé dans les centres PCA, 30 % contre 3 % dans les autres structures), absentéisme des apprenants, insuffisances et difficultés rencontrées par les responsables communaux en matière d'appropriation des projets/programmes de type PCA, insuffisances au niveau de l'implication des communautés, insuffisances voire rareté des ressources, tendance à la politisation de la mise en œuvre des initiatives, réticence des patrons ou personnes ressources devant accompagner les apprenants.

Néanmoins des opportunités existent au niveau de chaque structure, qu'elles soient partagées ou spécifiques à chaque structure : gratuité, appui de l'UNICEF aux Sœurs Salésiennes (pendant une période) et à Right To Play, Appui de l'USAID à l'UNICEF et à Right To Play, appui de la Coopération suisse aux Sœurs salésiennes, etc.

5.1.1.4 Point de vue des autres structures sur le PCA

Les responsables rencontrés ont déclaré être informés du PCA, ce d'autant plus que leur structure pour certains d'entre eux, a bénéficié (Sœurs Salésiennes) ou bénéficie (Right To Play) de l'appui technique de l'UNICEF. Au sujet du PCA, tous ont apprécié positivement l'initiative tout en souhaitant une future collaboration avec l'UNICEF pour une meilleure synergie d'actions dans le domaine de la prise en charge des enfants hors de l'école. Certains ont même souhaité s'il était possible, de prendre aussi en compte les enfants qui ont l'avantage d'avoir le CEP et qui sont déscolarisés après.

5.1.1.5 Des exemples de bonnes pratiques

L'analyse des activités menées par les organismes cités, permet d'identifier quelques bonnes pratiques qui peuvent servir de sources d'inspiration. À titre d'exemples :

- Coopération suisse : cantines autogérées pour l'alimentation des apprenants pendant les recréations, introduction des langues nationales dans les apprentissages (des études ont montré que lorsque les apprentissages débutent avec la langue maternelle de l'enfant, l'apprentissage du français devient plus aisé), apprentissage de petits métiers (agriculture, élevage, art, artisanat) de telle sorte que l'enfant sort du centre avec certaines compétences professionnelles ;
- Right To Play : alphabétisation avec une certification endogène, CEP facultatif, apprentissage de métiers à l'intérieur du centre (coiffure, mécanique, etc.) ;
- Coopération Suisse et Sœurs Salésiennes : des efforts pour garantir une relative homogénéité dans les effectifs par classe (pas de trop grand écart d'âge), ou encore pas d'apprentis dans les centres Barka de la coopération Suisse comme dans les centres PCA.

5.2 Comment obtenir l'adhésion des patrons d'atelier aux objectifs du programme ?

Nous l'avons vu plus haut (cf. QA4), le problème n'est pas que les patrons n'adhèrent pas aux objectifs du PCA. Les véritables raisons de leur refus de laisser les apprenants fréquenter les centres PCA doivent donc être recherchées ailleurs que dans un manque ou une absence d'adhésion aux objectifs du programme. Par ailleurs, les patrons ne semblent pas reconnaître

qu'ils s'opposent à la fréquentation des centres par leurs apprentis puisqu'ils se disent prêts en grande majorité (95 %) à encourager ou à aider les apprentis à s'inscrire et à fréquenter les centres, même s'ils vont se trahir plus loin en posant des conditions pour obtenir leur appui au développement des centres PCA. Plus de la moitié des parents également (près de 63 %) pensent que les patrons d'ateliers acceptent facilement ou très facilement que les apprentis fréquentent les centres PCA (cf. tableau 118 en annexe 5).

Lorsqu'on demande aux apprenants eux-mêmes pourquoi leurs patrons les empêchent de fréquenter les centres, seule une minorité a accepté d'y répondre. Mais, les réponses données sont édifiantes : elles tournent autour du fait que, ce refus est surtout motivé et exprimé lors des périodes de grosses commandes c'est-à-dire la pression du travail (34 répondants), par la peur d'une baisse du chiffre d'affaires, par les besoins ou les contraintes de services (ranger les affaires selon 8 d'entre eux), ou encore l'insuffisance de main d'œuvre, mais aussi la perturbation de leurs activités d'apprentissage dans le centre (voir tableau 56 en annexe 5).

Ces raisons indiquent que ce sont les effets du fonctionnement des centres qui menacent leurs entreprises qui constituent les véritables causes de leur attitude défavorable. Comme preuve supplémentaire à ce constat, il est noté que 40 % d'entre eux estiment que les emplois du temps sont inadaptés, 46 % pensent que le temps de formation dans les centres est trop long et que les apprentissages perturbent le fonctionnement de leur atelier (cf. tableau 81 en annexe 5). En somme, on ne saurait leur en vouloir lorsqu'ils refusent d'accepter que leurs apprentis fréquentent les centres, en raison de plusieurs dangers que cela engendre pour eux et leurs entreprises. En effet, pour certains, un apprenti qui sait lire et écrire devient nettement « supérieur » au patron à qui les nouvelles connaissances acquises permettent à l'apprenti de lui jouer bien de tours ; pour d'autres, du fait qu'ils évoluent dans le secteur économique informel bien précaire et fragile, l'absence de l'apprenti pendant une longue durée est source de pertes de recettes et de clients potentiels. C'est pour cela que des patrons ont pesé pour que le centre soit fermé à certains moments de pointe de la clientèle (périodes de fête par exemple, pour les couturiers et couturières, coiffeurs et coiffeuses) selon de nombreux témoignages recueillis sur le terrain.

En bref, les motivations profondes du refus observé chez les patrons sont purement d'ordre économique ou liées à la rentabilité économique que peut engendrer l'absence prolongée de leurs apprentis.

Profitons- en pour évoquer aussi les causes du refus ou des réticences de certains parents, pour dire que très souvent, ces derniers se réfugient derrière des arguments du genre, « l'enfant a dépassé l'âge d'aller à l'école » pour refuser d'inscrire leurs enfants dans les centres ou de les laisser fréquenter les centres. Alors qu'en réalité, c'est la présence de l'enfant comme main-d'œuvre dans les activités socio-économiques qu'ils mènent, qui les pousse à faire obstacle à la fréquentation du centre par leurs progénitures. L'absence de l'enfant entraînant une baisse potentielle de recettes et une surcharge de travail, etc. (comme le reconnaissent les apprenants eux-mêmes).

Dès lors, il conviendrait de faire, à notre avis, la distinction entre l'adhésion indéniable des patrons et des parents aux objectifs du programme et leur non adhésion à la mise en œuvre du programme telle qu'elle se passe actuellement.

Comment faire alors pour que les patrons autorisent sans trop de réticences, leurs apprentis à suivre les apprentissages dans les centres PCA ?

Lorsqu'on donne la parole aux acteurs, la solution dominante qui se dégage majoritairement tourne autour de la nécessité d'une campagne de sensibilisation à mener auprès des patrons d'atelier. Puis, on peut lire des suggestions des plus irréalistes au plus pertinentes (cf.

tableaux 117 à 120 en annexe 5). Les plus intéressantes de notre point de vue, consisteraient, par exemple, à trouver des mécanismes « d'implication des patrons dans la gestion du centre », à « signer des contrats avec eux », à imaginer « une formule de programme similaire » dédié spécifiquement à ce groupe cible (comme 41 % d'entre eux le réclament) ; d'autres solutions intéressantes consisteraient aussi, à revoir à la baisse l'emploi du temps (selon 23 % d'entre eux), et/ou le volume horaire à la baisse (selon 22 % d'entre eux, de 2 à 10 heures par semaine au lieu de 20 heures) (voir tableau 13 ci-dessous).

Tableau 13 : Synthèse des conditions posées par les patrons d'atelier pour soutenir le développement des centres PCA

Question: À quelles conditions accepteriez-vous contribuer au développement des centres PCA et de permettre à vos apprentis de fréquenter ces centres ?				
Réponses	Oui	Non	SR	Total
Revoir l'emploi du temps des centres PCA	23	58	19	100
Réduire le volume horaire des cours	22	57	21	100
À combien d'heures ?	**20 pour 2h à 4h/ Semaine ; 5 pour 5h à 10h/semaine...**			0
Élaborer et mettre en œuvre un programme similaire pour les patrons	41	2	57	100
Autres conditions et commentaires (à préciser) _	8	5	87	100

(Sources : enquêtes, 2015)

En conclusion, il n'y a que deux possibilités qui s'offrent dans le cas de figure : soit imaginer un modèle PCA qui ne puisse pas permettre aux patrons d'atelier d'interférer dans le fonctionnement du centre ; soit maintenir le modèle actuel et trouver alors avec eux un compromis accepté des différentes parties pour sauvegarder les intérêts vitaux de leurs entreprises ou de sauvegarder l'outil de travail qui, il faut bien le dire, profite aussi aux apprentis. Toute autre solution comme par exemple leur opposer la force de la loi ou du droit des enfants telle que le préconisent des responsables interrogés, ne serait que contreproductive à cause des non-dits dans les centres d'apprentissage.

5.3 Quel modèle PCA pour le Bénin ?

Il nous semble difficile dans le cadre de cette évaluation, de proposer un modèle idéal (c'est-à-dire réaliste et réalisable, soutenable par les acteurs locaux avec une intervention minimale de l'État), qui puisse rencontrer l'adhésion de toutes les parties sans un minimum de précautions préalables telles que la conduite d'enquêtes supplémentaires ou d'études de faisabilité.

Avant de proposer des pistes pour des modèles, nous rappelons de nouveau sous forme synthétique, des aspects relatifs au PCA tel qu'il est mis en œuvre actuellement et que l'on peut considérer comme des « erreurs » qui sont aussi des écueils, (qu'elles soient liées à la conception du programme ou qu'elles soient dues au non-respect des textes fondateurs) :

La première résiderait dans le fait que deux cibles différentes avec différents besoins (déscolarisés et non scolarisés) aient été envisagées pour une même formation avec le même cycle et avec les mêmes approches. Cette situation pose le problème du grand écart qui pourrait exister entre les pré acquis (connaissances antérieures) et/ou les pré requis (connaissances nécessaires pour entreprendre de nouveaux apprentissages).

La deuxième « erreur » liée à l'âge, consisterait à vouloir donner la même formation à des cibles de différents âges psychologiques sans tenir compte des activités antérieures des intéressés : un enfant de la tranche d'âge de 10 à 14 ans n'a pas les mêmes droits (14 ans étant l'âge requis pour prétendre à un apprentissage) et ne s'expose pas aux mêmes dispositions internationales que celui qui a entre 14 ans et 17 ans ni avec quelqu'un qui a plus de 20 ans.

La troisième « erreur » résiderait dans le fait de vouloir gérer tout le programme au niveau d'un seul ministère alors que des cibles importantes du dispositif ne relèvent pas de ce seul ministère (patrons d'atelier qui relèvent du ministère de la culture et de l'artisanat, les Maires qui relèvent du ministère de la décentralisation et/ou de l'intérieur et qui posent des actes qui ne sont pas de nature à favoriser l'évolution efficiente et efficace du PCA (politisation dans le recrutement du personnel enseignant lors des tests...)

La quatrième serait due à un certain grand optimisme, car, même si beaucoup de psychologues sont unanimes à dire que plus l'âge avance, plus l'on a de facilités vu le développement ou la maturation de l'intelligence, pour acquérir des savoirs d'un âge antérieur, il ne faut pas se leurrer quant à faire acquérir un programme de 6 ans en 3 ans avec tout ce qu'il y a à apprendre comme champs de formation et le statut d'apprenti dans un garage que certains apprenants avaient .

La cinquième « erreur » ici, serait de prôner à juste titre l'éducation alternative pour ces cibles, mais en cherchant à harmoniser leur formation avec celle du système formel. D'où l'élaboration de documents d'accompagnement et certaines pratiques pédagogiques qui ne prennent pas suffisamment en compte les contextes et/les situations d'apprentissage ou encore les réalités socioculturelles vécues au quotidien. L'éducation alternative devrait, de notre point de vue, viser un but beaucoup plus utilitaire que le système formel qui ne saurait abandonner totalement cet objectif.

La sixième serait liée à la démarche consistant à certifier les compétences développées par une cible en formation alternative en le soumettant aux examens du formel qui peuvent ne pas être d'une grande utilité pour lui dans le cadre de sa vie de tous les jours.

La septième a consisté à vouloir intéresser toutes les directions centrales à la gestion d'un seul programme sans plus établir des hiérarchies : direction responsable, directions impliquées. La DPP, l'IGPM, la DEP, la DDEC, la DPS, l'INFRE etc. sont dites impliquées et chacune semble avoir sa parcelle de pouvoir dans la mise en œuvre (DPS pour la sensibilisation des communautés à la demande d'un centre PCA, DDEC pour la préparation et la signature des contrats tripartites, IGPM et/ou DEP pour le volet pédagogique, DPP pour le volet du suivi-évaluation et de la statistique, INFRE pour la recherche-action avec son ingénierie pédagogique etc.) ; alors que des directions parmi elles, clament n'être « au courant de rien par rapport au PCA » (sans doute une manière pour elles de protester contre une sorte de mise à l'écart…).

Voici donc à présent des exemples de modèles possibles à partir de l'analyse des données sur le modèle pilote actuel et de critères essentiels tels que : le contenu du profil de sortie qui va déterminer le profil d'entrée, le dispositif administratif, logistique ou infrastructurel et surtout pédagogique, les formes de certification, les débouchés possibles et les passerelles à imaginer. Nous les présentons sous forme de petits encadrés aux contenus bien succincts :

MODÈLE OU OPTION 1

- Tendance dominante dans la formulation du profil de sortie : Acquérir des compétences de base en lecture, écriture, communication orale dans la langue française, en calcul/mathématiques, et des compétences de vie courante (voir proposition de profil en 4.1.1.2)
- Public-cible ou profil d'entrée :

- Enfants /adolescents des deux sexes
- Agé de 14 à 17 ans en majorité, plus de 17 ans autorisés
- Situation scolaire : déscolarisé ou non scolarisé
- Profil socioprofessionnel : apprenti dans un atelier du secteur informel

- Durée des apprentissages : 3 ans au maximum
- Volume horaire : 2 heures par jour de cours pour 5 à 6 jours de la semaine
- Emploi de temps flexible : cours de préférence en fin de journée ou au début de la journée
- Documentation pédagogique : insister sur l'élaboration de documents qui utilisent des concepts propres aux différents métiers (voir documents UNICEF) en se basant sur un référentiel de compétences préalablement défini et validé par les acteurs à divers niveaux (Ministère enseignement technique et professionnel, Ministère de la culture, de l'artisanat et du tourisme...)
- Orientation pédagogique : élaboration d'un programme spécifique, avec des cours sur l'entreprenariat économique et les principes élémentaires de gestion, mettre l'accent sur comment « apprendre à apprendre » ; car il s'agit d'outiller l'apprenant pour qu'il puisse lui-même prendre en charge ses apprentissages
- Evaluation :

- Evaluation continue ou formative mais aussi à visée certificative par trimestre ou semestre
- Evaluation certificative : examen spécifiquement PCA (éventuellement à caractère national ou uniquement communal du genre des CQM), examen de fin d'études dans le centre PCA avec délivrance d'un diplôme ou attestation de fin d'études dans le PCA

- <u>Dispositif logistique, administratif ou de gestion éventuel</u> : modules de trois classes (anciens bâtiments récupérés et réfectionnés selon le besoin ou construits), trois enseignants bénévoles avec un directeur choisi en leur sein, rémunérés par une indemnité mensuelle assurée par la commune avec des compléments apportés en nature ou en espèce par les parents ou les apprenants
- Débouchés possibles : installation à son propre compte à l'issue de l'apprentissage du métier avec son patron, possibilité de s'inscrire dans une école de formation professionnelle de courte durée (2 ans), possibilité de s'inscrire dans une école du soir qui applique les programmes du formel en vue de l'obtention du CEP après 2 ou 3 ans de scolarité selon ses compétences.

Avantages de ce modèle: il se fonde sur l'existant avec un recentrage du profil d'entrée, et du profil de sortie, avec une tentative d'homogénéisation du groupe-cible, des précisions sur les débouchés possibles et les passerelles. Son coût serait réduit.

MODELE OU OPTION 2

- **Tendance dominante dans la formulation du profil de sortie** :

- Acquérir des compétences de base en lecture, écriture, communication orale dans la langue française, en calcul, et des compétences de vie courante **(essentiellement savoir écrire, lire, mesurer et calculer en français)**
- Acquérir des compétences professionnelles dans un métier au choix et en fonction des disponibilités au niveau de l'offre

- **Public-cible ou profil d'entrée** :

- Enfants /adolescents des deux sexes
- Agé de 14 à 17 ans en majorité
- Situation scolaire : déscolarisés uniquement
- Profil socioprofessionnel : non apprenti dans un atelier du secteur informel

- Durée des apprentissages : 2 à 3 ans au maximum
- Volume horaire : à évaluer en fonction des contenus d'apprentissage général et professionnel
- Emploi de temps : à élaborer pour des apprentissages dans la matinée et dans la soirée avec des pauses à midi
- **Dispositif logistique, administratif ou de gestion éventuel** Régime : module de 3 à 5 classes, externat avec cantine scolaire, internat ou pensions possibles en fonction de l'offre
- Documentation pédagogique : insister sur l'élaboration de documents qui utilisent des concepts propres aux différents métiers (voir manuels existants sur l'enseignement professionnel)
- Orientation pédagogique : cours en alternance avec une phase d'apprentissage théorique, de renforcement des compétences en Lecture/écriture/communication orale/mathématiques et quelques compétences de vie à partir de programmes existants à adapter, une phase pratique d'apprentissage dans les métiers disponibles (secteur primaire et secondaire en priorité, ou tertiaire éventuellement ; contenus d'entreprenariat souhaités ; stages pratiques en entreprise (du secteur structuré ou du secteur informel

- **Evaluation :**

- Evaluation continue ou formative mais aussi à visée certificative par trimestre ou semestre

- Evaluation certificative : participation aux examens nationaux de l'enseignement technique et professionnel
- **Débouchés/passerelles possibles** : installation à son propre compte après l'obtention du diplôme professionnel, possibilité de poursuivre des études secondaires générales dans un CEG ou dans un centre de formation technique qui délivre un diplôme de niveau supérieur à celui acquis dans le centre PCA.

MODELE OU OPTION 3

- **Tendance dominante dans la formulation du profil de sortie** :

- Acquérir des compétences dans toutes les disciplines en vigueur dans l'enseignement primaire formel
- Obtenir le CEP
- Acquérir des aptitudes à poursuivre des études supérieures après l'obtention du CEP
- ou acquérir des compétences professionnelles dans une école moderne de la place

- **Public-cible ou profil d'entrée** :

- Enfants /adolescents des deux sexes
- Agé de 10 à 14 ans au maximum
- Situation scolaire : déscolarisés et non scolarisés
- Profil socioprofessionnel : non apprenti dans un atelier du secteur informel

- Durée des apprentissages : 4 à 5 ans à déterminer après une phase pilote de 5 ans
- Volume horaire : 700 heures par an, 20 heures par semaine
- Emploi de temps : standard comme celui des écoles formelles
- **Dispositif logistique, administratif ou de gestion éventuel** Régime : modules de 4 à 5 classes, régime d'externat avec cantine scolaire, pensions possibles en fonction de l'offre
- Documentation pédagogique : similaire à celui des écoles formelles
- Orientation pédagogique : application des programmes et des méthodes pédagogiques en vigueur dans le formel, suivi par les CCS/CP

- **Evaluation : similaire à celle en vigueur dans les écoles classiques**

- **Débouchés/passerelles possibles** : poursuite des études secondaires générales ou techniques et professionnelles, inscription dans un atelier du secteur informel.

Il faudrait aussi souligner le fait que la définition d'un modèle de PCA qui soit « soutenable et répliquable » doit prendre en compte les paramètres principaux suivants ;

- **L'orientation stratégique du PCA** :

Il est incontournable d'apporter une réponse appropriée à la question centrale formulée plus haut (voir XXXX) et que nous rappelons « quelle doit être l'objectif central du PCA : faire acquérir le CEP pour la poursuite des études supérieures, ou alors faire acquérir des compétences de base en écriture , lecture, mathématiques et des CVC ? ». À partir de la réponse à cette interrogation, il est aisé de définir le profil de sortie et un profil d'entrée.

- **Le dispositif pédagogique** : programme, manuels et documents d'accompagnement, volume horaire, emploi du temps, évaluation (certificative notamment)

Dès lors que l'orientation stratégique est clairement formulée, nous pensons qu'il n'est plus difficile de mettre en place un dispositif pédagogique adapté, tout en gardant à l'esprit que : les programmes et les manuels existants peuvent être utilisés ou alors il serait indiqué de procéder à

la conception de curriculums, de manuels et autres documents d'accompagnement spécifiques à la cible décrite dans le profil d'entrée. Il convient également que pour certaines cibles (apprentis par exemple), le volume horaire doit être adapté et l'emploi du temps le plus flexible possible.

- **Infrastructures/immobilier** : la question des locaux est aussi importante dans le choix du modèle et plusieurs options sont possibles, l'essentiel étant que l'option chosie doit être à la portée des communes et des communautés avec un appui minimum de l'État ou des PTF : anciens bâtiments rénovés, construction de modules en matériaux locaux ou en matériaux plus durables, occupation de salles de classe des écoles formelles publiques ou privées ou de salles libérées à cet effet dans des services divers (bureaux d'arrondissement, services sociaux, etc. comme c'est le cas actuellement pour de nombreux centres PCA). Afin d'apporter un éclairage aux acteurs pour leur permettre de faire des choix judicieux, il nous semble nécessaire de commanditer une étude de faisabilité (voir propos ci-dessous en encadré). Dans tous les cas, s'il est possible de tolérer certaines insuffisances dans le domaine des locaux et du site au début de l'expérience, il nous semble pertinent que les acteurs essaient de planifier l'acquisition de locaux adaptés. Car, l'éducation non formelle ne saurait se dérouler dans des locaux inadaptés (insalubres, vétustes dans un site inapproprié) quand bien même elle serait considérée comme temporaire ou appelée à disparaître (si l'on veut être optimiste).

- **Le profil, le statut et la rémunération des animateurs** : nous avons vu que l'un des nœuds gordiens du PCA demeure la grande mobilité des animateurs/trices en liaison avec leur rémunération qui est non seulement faible, mais aussi très irrégulièrement assurée. Cette question épineuse mérite une réflexion approfondie alimentée elle aussi par une étude de faisabilité qui pourrait aider à apporter des réponses appropriées (voir propos en encadré ci-dessous).

- **Les taux d'abandon ou d'absence des apprenants dans les centres : l**'analyse des données a révélé que parmi les causes récurrentes du fort taux d'abandon ou d'absence des apprenants figurent en bonne place, le manque de cantines scolaires pour leur alimentation ainsi que le refus de certains patrons et parents de les laisser fréquenter les centres. Si l'on veut augmenter le taux de fréquentation des centres, il est sans doute nécessaire de prévoir, en plus des pistes d'actions préconisées pour obtenir l'adhésion des patrons, des mesures d'accompagnement telles que la création de cantines « autogérées » (même si des expériences en la matière auraient été décevantes » ainsi que la mise en place d'un programme d'éducation des adultes fondé sur les « apprentissages fondamentaux » (pour reprendre l'expression d'un responsable central).

- **La prise en compte des autres expériences en cours (Coopération suisse, Borne Fonden, Religieux, Right To Play, Aide et Action, etc.) : l**a définition d'un modèle PCA passerait aussi par la prise en compte des autres expériences en cours dans le domaine de l'éducation alternative (ENF (voir 5.1, page XXXX). Faut-il aboutir à un modèle unique ? Ou faut-il laisser chaque expérience se développer séparément ? Les réponses à ces interrogations sont d'ordre politique et institutionnel. Ce qui serait souhaitable à court terme serait de créer les conditions pour une meilleure synergie et une complémentarité des actions au niveau des initiateurs.

Eléments possibles pour des TdR d'étude de faisabilité

Objectif :
Proposer des modèles coût- efficacité abordables pour la mise à disposition des communautés de locaux ainsi qu'un profil d'animateur/trice et sa rémunération pour les centres PCA

Résultats attendus :

- Les modalités de gestion des coûts des expériences réussies dans les centres d'éducation non formelle actuels sont décrites et mieux connues ;
- D'autres modèles coût-efficacité rentables d'éducation non formelle sont analysés ;
- Les modalités d'acquisition et de financement d'un module à une, à deux ou à trois classe(s) dans un centre PCA sont définies ;
- Le profil, les modalités de recrutement, de renforcement des capacités et le plan de carrière d'un(e) animateur/trice PCA sont proposés.

En guise de synthèse, la définition d'un modèle PCA qui soit « soutennable », ou « supportable » et généralisable est une opération complexe qui doit être théoriquement proposée dans ces contours avec l'éclairage d'une étude de faisabilité pour certains aspects (immobilier, animateurs, etc.). Un modèle théorique devrait être disponible avant d'envisager une extension de l'expérience afin d'assurer un passage à l'échelle.

5.4 Comment procéder à l'extension du Programme en assurant un passage à l'échelle nationale ?

À cette interrogation à eux soumise, les responsables communaux ont montré des pistes intéressantes en vue d'une stratégie du passage à l'échelle (cf. tableau 121 en annexe 5) :

La première piste est relative à l'identification de l'acteur principal qui devrait jouer le rôle de locomotive dans le processus d'extension. À la lecture des réponses on constate que le débat sur les options d'une approche décentralisée ou centralisée achoppe même au niveau des communes : pour 21 % des responsables communaux (18 sur 85), le Gouvernement devrait de nouveau jouer les premiers rôles dans un processus de passage à l'échelle à travers une volonté politique affirmée. C'est presque dans les mêmes proportions (20 %) que bon nombre estiment qu'il faut maintenir l'option décentralisée en donnant aux communes les moyens politiques nécessaires pour piloter l'extension du PCA au reste du pays, quitte à renforcer un partenariat tripartite Commune-Communautés-Gouvernement ou encore reconduire le partenariat actuel qui intègrerait toujours l'UNICEF et les autres PTF ; un responsable n'hésite pas à affirmer qu'il est nécessaire de « compter sur nous-mêmes », parlant de la commune et des populations.

Une deuxième catégorie d'éléments de réponse porte sur le comment s'y prendre concrètement pour le passage à l'échelle :

- pour 28 % des responsables on pourrait procéder à une évaluation de l'expérience pilote en cours, partager ou vulgariser les résultats au sein des populations pour montrer les avantages, la pertinence du PCA, mener une campagne de sensibilisation des acteurs à travers des « journées portes ouvertes » des « magazines », tenir une assise nationale, etc.
- d"autres montrent qu'il faut une évaluation des besoins par village, par commune, puis implanter progressivement les centres PCA dans les villages, les arrondissements et les communes.

Enfin, une troisième catégorie de réponses à la question s'intéresse aux sources possibles de financement du passage à échelle : mobiliser les ressources au niveau des communes, solliciter l'appui financier de l'UNICEF et des PTF, prévoir un budget soit au niveau des communes, soit au niveau du Gouvernement, etc.

Partant de ce qui précède et des suggestions faites par des responsables centraux, nous proposons des mécanismes de pérennisation du PCA qui passeraient par les grandes étapes suivantes :

Étape 0 (avril à juin 2015) :

Cette étape serait centrée sur les résultats au CEP de la première cohorte d'apprenants des centres PCA et sur la collecte de données relatives aux besoins en centres PCA exprimés par toutes les communes. Il s'agira alors de (d') :

- Élaborer une base de données en vue de recueillir, de traiter et d'analyser les résultats des candidats PCA à l'examen du CEP session de juin 2015.
- Mettre en place un dispositif de suivi des examens, de collecte des données, de leur traitement et analyse, et de rédaction d'un rapport sur les résultats des candidats PCA au CEP.
- Demander à toutes les communes d'exprimer leurs besoins en centres PCA. Les besoins seront centralisés et traités en vue d'une planification des ouvertures progressives de centres dans toutes les communes au plan national.

Étape 1 (juillet –août 2015) :

Cette étape serait consacrée au (à la) :

- Suivi des examens du CEP et rédaction du rapport d'analyse des résultats au CEP ;
- Séance de partage des conclusions de la présente évaluation et du rapport sur les résultats des candidats PCA au CEP ;
- Plaidoyer en vue d'une prolongation de la phase pilote de deux ans supplémentaires (2015-2016, 2016-2017) ;
- Mise en place d'un comité restreint (5 membres par exemple) avec comme mandat de proposer après deux semaines (par exemple) de travaux, un nouveau modèle PCA réaliste et réalisable en s'inspirant au besoin des propositions faites dans le présent rapport d'évaluation. Ce comité précisera le dispositif pédagogique, administratif et logistique que le nouveau modèle PCA impose.
- Formulation d'une demande en direction des communes afin qu'elles fassent parvenir leurs besoins en centres PCA, avec des échéances d'ouverture et des indications des ressources dont elles disposent ou du comment elles comptent mobiliser les ressources spécifiquement pour le PCA. Les besoins exprimés permettront une analyse pour l'élaboration d'un nouveau plan d'expérimentation du PCA et de plans quinquennaux de généralisation et de couverture de toutes les communes du Bénin en centres PCA.

À partir de cette étape 1, deux options sont possibles :

OPTION A : Le principe d'une prolongation est accepté par toutes les parties en particulier par le principal bailleur de fonds qu'est l'USAID.

Étape A1 (juillet-août-septembre 2015) : les actions suivantes seraient menées

- Élaboration d'un plan directeur d'extension du programme à partir d'une analyse des besoins et comprenant deux composantes :

- Un plan d'expérimentation du nouveau modèle PCA en deux ans (2015-2016, 2016-2017) : nombre de centres à ouvrir (au moins 100 pour compléter la cinquantaine déjà ouverte et plus ou moins fonctionnelle, soit plus de 150 centres attendus en 2017), nombre de communes couvertes, modalités pratiques de mise en œuvre de l'expérimentation, évaluation interne de l'expérimentation ;
- Un premier plan quinquennal (à partir de septembre 2017) et éventuellement un deuxième plan quinquennal (s'il s'avère qu'un seul plan quinquennal ne suffit pas pour couvrir toutes les communes) sont élaborés pour la couverture de toutes les communes du Bénin en centres PCA à partir des besoins et des échéances indiqués par les communes : nombre de centres PCA à implanter par village, par arrondissement et par commune, par période annuelle, etc., modalités de suivi, évaluation externe de chaque plan quinquennal prévu ;

- Séance de validation du plan d'expérimentation et du premier plan quinquennal avec les résultats attendus suivants (la nécessité d'élaborer simultanément plan d'expérimentation et plan quinquennal s'impose par le fait qu'il faut satisfaire les communes qui peuvent s'impatienter de ne pas être prises en compte dans le plan d'expérimentation ou phase pilote prolongée) ;

- Vulgarisation du nouveau modèle PCA à expérimenter pendant 2 nouvelles années (2015-2016, 2016-2017) dans 150 centres PCA environ (en raison d'au moins 50 centres par année avec l'appui de l'UNICEF) ; les communes à couvrir sont connues ;

- Réalisation des travaux sur les aspects pédagogiques qu'induirait le nouveau format de centres PCA : adaptation ou non des curricula existants, recours aux manuels actuels, révision des documents d'accompagnement actuels en les simplifiant et en intégrant des situations proches de celles de la vie courante ou des exercices pratiques basés sur les pratiques professionnelles, rédaction d'un cahier d'activités propre aux apprenants du PCA ;

- Prise de dispositions pour maintenir la stabilité des animateurs/trices à leur poste (signature de contrats en bonne et due forme, conditions de rémunération plus attractives) ;

- Publication de la liste de communes bénéficiaires en 2015-2016, en 2016-2017 et les années d'après de manière à ce que chaque commune sache en quelle année elle pourrait bénéficier du programme ;

- Relecture du cahier de charges pour les communes bénéficiaires et de l'accord tripartite en vue d'y introduire des clauses plus contraignantes en termes de respect des textes (notamment en ce qui concerne le recrutement des apprenants et des animateurs) ;

- Coordination des actions suscitées par le tandem Point focal/MEMP et responsable du programme au niveau de l'UNICEF ; le point focal du MEMP est désormais connu de tous et son rôle clé dans la coordination des actions d'extension des centres est confirmé ; le principe de l'appui technique du MEMP au niveau central et déconcentré est confirmé.

Étape A2 (à partir de septembre 2015 jusqu'en juillet –août 2016, puis de 2016 à juin 2017) :

- Suivi et évaluation interne (avec les réajustements nécessaires) de chacune des deux années d'expérimentation du modèle PCA retenu ;

- Étude de faisabilité sur des modèles coût-efficacité dans le domaine immobilier propre au PCA et au niveau du profil d'animateur avec son plan de carrière et le plan de formation continue ;
- Préparation de la mise en œuvre du premier plan quinquennal au plan du pilotage, de la gestion administrative, de la mobilisation des ressources financières, matérielles, humaines et pédagogiques par les communes concernées (août-septembre 2017).

Étape A4 (septembre 2017 à juin 2022)

- Mise en œuvre du premier plan quinquennal : ouverture progressive des centres PCA par année, par commune concernée, suivi administratif et pédagogique, rapport annuel de suivi, réajustement des actions de l'année qui suit, etc. ;
- Évaluations interne et externe du plan quinquennal de la généralisation du modèle PCA dans toutes les communes du Bénin.

OPTION B : une prolongation de la phase pilote avec le financement de l'UNICEF/USAID n'est pas obtenue.

Le modèle PCA proposé dans l'étape A1 ci-dessus est maintenu.

L'option décentralisée est maintenue ou remise en cause.

Les étapes A1 A2, A3, A4 ci-dessus sont maintenues mais avec des réajustements qu'impose la nouvelle donne : mise en œuvre de l'expérimentation dans les communes disposant de ressources et qui en ont exprimé le besoin ou alors avec les ressources de l'État si le Gouvernement décide d'une option centralisée.

Le premier plan quinquennal est élaboré en tenant compte de l'approche retenue et/ou des possibilités de financement par les communes (analyse des besoins à l'étape A1 ci-dessus).

6 PRINCIPALES CONCLUSIONS

À l'étape actuelle de sa mise en œuvre et au regard des différentes analyses faites, on peut tirer les principales conclusions suivantes en liaison avec les critères d'évaluation:

(1) Le Programme de Cours Accélérés au Bénin tel qu'il est mis en œuvre dans sa phase pilote est d'une pertinence incontestable et incontestée. D'une part, il correspond bien aux besoins des principaux bénéficiaires que sont les enfants/adolescents non scolarisés ou déscolarisés du pays ; d'autre part, il s'inscrit parfaitement dans les priorités nationales du Bénin comme la scolarisation universelle à l'horizon 2015 ; enfin, il contribue à corriger les inégalités constatées entre les sexes dans l'éducation (discrimination positive en faveur des filles) et permet de prendre en charge les enfants les plus défavorisés, souvent victimes de toutes sortes de violence. Enfin, il a bénéficié d'une étude de faisabilité avant son démarrage.

(2) Le PCA est pour le moment d'une efficacité relative au regard des résultats atteints aux plans quantitatif et qualitatif: 56 centres dont 5 non fonctionnels avec un effectif cumulé de 6272 apprenants, une majorité de filles (plus de 60 %), 66 animateurs (dont 15 femmes), quelques bénéficiaires de l'établissement d'acte de naissance, niveau des apprenants jugé globalement moyen (avec des « îlots d'excellence » mais aussi de médiocrité). Le caractère relatif de l'efficacité du PCA est lié au fait que sa mise en œuvre

est fortement compromise par une série de difficultés et d'insuffisances combinées parmi lesquelles, figurent en bonne place : des « erreurs » ou plutôt des hésitations dans l'orientation stratégique et de pilotage au démarrage, le non-respect des cahiers de charges par les communes avec pour corolaires, l'instabilité des animateurs à leur poste, le taux d'abandon élevé et le manque d'assiduité des apprenants en classe pour toutes sortes de raisons. Le grand mérite du Programme est d'avoir suscité de l'espoir et des ambitions chez des enfants jusque-là marginalisés et désespérés, ou mieux, de les faire passer « de l'obscurité à la lumière » pour paraphraser un enquêté. De ce point de vue, le PCA est d'une efficacité fort remarquable.

(3) Son efficience est globalement satisfaisante et pour les raisons suivantes : des ressources en général bien gérées de l'avis des acteurs, absence de cas de gaspillage, choix judicieux de l'approche décentralisée qui est un facteur déterminant de l'efficience qui gagnerait à être renforcée en corrigeant les insuffisances constatées dans la gestion.

(4) L'impact du PCA est déjà sensible au sein des populations bénéficiaires qui le ressentent et l'expriment ouvertement. Un changement positif de mentalités en faveur de l'éducation en général serait en train de s'opérer grâce au PCA et pour preuves, les adultes exigent leur place dans les centres PCA. L'indicateur le plus important de notre point de vue est le réinvestissement des acquis par les apprenants au bénéfice de leurs familles et de leur société : des enfants analphabètes, il y a trois ans, arrivent à rédiger ou à traduire une correspondance en français après 2 ou 3 ans de fréquentation des centres PCA. Il s'agit là, à n'en pas douter, d'un saut de géant pour ces enfants qui ne s'y attendaient peut être pas ou plus à une perspective de cette nature.

(5) Sa pérennisation est possible et souhaitée par presque tous les acteurs qui semblent s'être bien approprié le programme, malgré les difficultés rencontrées dans cette appropriation. Mais, il existe des limites à cette pérennisation, puisque les acteurs ne se sentent pas en mesure de réaliser le passage à échelle sans l'appui de l'UNICEF et des PTF en général.

(6) Dans tous les cas, l'adhésion au programme est véritablement forte et massive, comme le montre l'engouement constaté sur le terrain et l'enthousiasme qu'il suscite au sein des populations.

Le tableau synoptique ci-dessous, permet de mieux appréhender les forces, les opportunités, les faiblesses et les menaces qui pèsent sur le PCA.

Tableau 14 : Synthèse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces

Forces du PCA:	Faiblesses :
Nombre non négligeable de centres, d'apprenants, et d'animateurs en 2014-2015: 56 centres, un effectif cumulé de 6272 apprenants dont 5641 pour les 38 centres des deux premières générations, une majorité de filles (61 % environ), 66 animateurs/trices (dont 17 femmes) de grande qualité professionnelle, motivés, engagés et animés d'un esprit de sacrifice, Partenariat à trois (MEMP, UNICEF, Communes) qui responsabilise chaque partie Ratio animateurs/apprenants acceptable : 29 apprenants par animateur 47 admis au CEP sur 77 candidats enregistrés (de façon provisoire) ; près de 325 candidats enregistrés au titre du CEP de la session de juin 2015. Trois exemples de modules de classes PCA entièrement construits par des communes sur des sites appropriés ▪ Documentation pédagogique d'accompagnement disponible, emplois du temps flexibles Niveau moyen des apprenants et satisfaisant pour une phase expérimentale avec des « îlots » d'excellence Réinvestissement des acquis par les apprenants : rédaction ou traduction de lettre, lecture et interprétation de notices, calcul et mesure dans les ateliers d'apprentissage Demande d'éducation par les adultes grâce au PCA.	« Erreurs » ou insuffisances au niveau des orientations stratégiques, dans le pilotage et la gestion (multiplicité des pôles de décision au niveau du MEMP au début, manque de synergie entre les responsables gestionnaires…) Résultats quantitatifs en deçà des attentes estimées à : 154 centres en 2015 (soit au moins 50 centres par an), plus de 13 000 apprenants (avec un ratio de 30 apprenants par animateur), près de 450 animateurs attendus Animateurs faiblement et irrégulièrement rémunérés, instables à leur poste Taux d'abandon très élevé (plus de 30 %) chez les apprenants qui manquent d'assiduité en classe Non respect de la tranche d'âge concernée (10 à 17 ans : Présence d'une forte proportion d'enfants de moins de 10 ans et d'adultes de plus de 17 ans, avec un mouvement inverse des élèves du primaire vers les centres PCA à cause de la gratuité relative affichée. Sites et infrastructures souvent inappropriés (bâtiments abandonnés ou locaux vétustes) Diverses insuffisances dans le domaine de la documentation pédagogique ou de l'équipement en matériel pédagogique ; Absence de cantines scolaires.
Opportunités	**Menaces**
Maintien de la mesure de gratuité Politique d'éducation alternative au Bénin Forte demande d'éducation avec la présence de plus de 700 000 enfants scolarisés et non scolarisés (selon une estimation en 2006) Implication de plus en plus forte des communes (appropriation réelle) Grande disponibilité des CCS/CP à s'impliquer davantage Implication possible des parents Grande campagne de communication avec les reportages de RFI, AFP, télévision nationale, etc.	Refus ou réticence des patrons **d'atelier** quant à autoriser les apprentis-apprenants à fréquenter les centres PCA Refus ou réticence de certains parents quant à laisser leurs enfants fréquenter le centre Pauvreté générale des ménages Retrait éventuel des PTF.

7 RECOMMANDATIONS

7.1 Les sources des recommandations

7.1.1 Les recommandations formulées par les acteurs

Le tableau 122 en annexe 5 donne une synthèse des recommandations formulées dans divers domaines, par les différents acteurs interrogés.

Dans le domaine du pilotage et de la gestion, les suggestions faites par quelques-uns (notamment des responsables centraux) concernent souvent la nécessité d'une plus grande synergie d'actions entre les différentes parties (Gouvernement –Communes-UNICEF/PTF).

Dans le domaine des constructions et de l'équipement, les acteurs souhaitent en majorité, la construction de modules de classes dans des sites qui soient propres au PCA et dotés de toutes les commodités (surtout cantines scolaires, mais aussi espace de jeux ou de sport, drapeau national, uniformes pour les apprenants, bref tout ce qui peut contribuer à donner une identité propre au centre PCA).

Dans le domaine du fonctionnement et de la gestion, la plupart des doléances tournent autour de la nécessité d'améliorer les conditions de vie et de travail des animateurs, celle de doter les centres d'un minimum de frais de fonctionnement, mener une campagne de sensibilisation en direction des populations pour leur implication dans le fonctionnement des centres, etc.

En direction du Gouvernement, les acteurs demandent surtout sa plus grande implication, notamment dans les constructions et l'équipement, dans le recrutement et la rémunération des animateurs, sa plus grande contribution au renforcement des communes dans le domaine de la mobilisation financière.

En direction de l'UNICEF et des autres PTF, une doléance centrale se dégage avec le recours parfois à un langage de supplication : elle consiste à demander à l'UNICEF de ne pas se retirer précocement de la mise en œuvre du programme, d'accompagner les populations pauvres et on ne tarit pas d'éloges et de remerciements à son endroit.

7.1.2 D'autres problèmes identifiés, sources de recommandation

En plus des suggestions des acteurs, il faudra aussi prendre en compte les problèmes identifiés qui hypothèquent grandement l'efficacité du PCA et dont nous rappelons les plus importants :

- Les problèmes politiques ou d'orientations stratégiques couplées à des contraintes institutionnelles : quel modèle PCA en somme, faut-il pour le Bénin et avec quel profil d'entrée et de sortie ? Doit-on se centrer toujours sur l'objectif du CEP ou en faire un objectif de perfectionnement c'est-à dire réservé à ceux qui le peuvent et qui le veulent ? Comment obtenir une synergie d'actions au sein des directions techniques du MEMP autour d'un seul point focal ? Ne faut-il pas associer d'autres ministères au vu de la présence d'acteurs importants qui relèvent d'autres départements ministériels (cas des patrons d'ateliers, par exemple) ?
- La question de l'approche en termes de maîtrise d'ouvrage qui doit être tranchée pour permettre aux partenaires de regarder dans la même direction : doit-on poursuivre l'approche décentralisée, en laissant l'initiative des centres aux communes ou faut-il revenir à la centralisation ?

7.2 Quelques recommandations

A. À court terme (avril – juillet 2015)

À l'attention du Gouvernement

- Élaborer une base de données relative aux apprenants des centres PCA et qui sont candidats au CEP, session de juin 2015. Cette base de données devra comporter toutes les informations précises qui permettront des analyses approfondies sur les résultats obtenus.
- Élaborer un rapport d'analyse statistique et pédagogique des résultats des centres PCA au CEP et tenir une séance de partage avec les principaux acteurs et parties prenantes (MEMP, Communes, UNICEF, USAID).
- Organiser une séance de travail sur le PCA en vue de planifier les actions à mener.
- Mener un plaidoyer en direction des PTF (UNICEF et USAID) en vue d'obtenir une prolongation de la phase pilote d'au moins un an ou de deux ans (2015 à 2017).

À l'attention de l'UNICEF et de l'USAID

- Continuer à apporter leur appui multiforme au Gouvernement du Bénin.
- Apporter un appui particulier dans le cadre d'une prolongation de la phase pilote du PCA.

À l'attention des communes

- Élaborer un rapport de mise en œuvre du PCA en vue de contribuer à la prise de décision en termes d'orientations stratégiques relatives aux apprentissages et à ses finalités ;
- Faire une évaluation de la participation des candidats PCA de la commune au CEP ;
- Mener une campagne de sensibilisation à l'endroit des patrons d'atelier et des parents afin qu'ils autorisent les apprenants à fréquenter les centres PCA.

À l'endroit des communautés

Renforcer la mobilisation, l'encadrement et le suivi des enfants (apprenants-apprentis d'ateliers) avant, pendant et après les examens du CEP.

B. À moyen terme (août à décembre 2015)

À l'attention du Gouvernement

- Organiser une séance de partage des conclusions du rapport d'évaluation à mi-parcours et du rapport sur les résultats au CEP, avec les différents partenaires (Gouvernement, Communes, PTF comme l'UNICEF et USAID). L'appui éventuel du consultant national serait possible afin d'apporter l'éclairage nécessaire sur l'évaluation ;
- Organiser en interne et avec l'appui de l'UNICEF, deux ou trois ateliers de réflexion et de décisions à prendre sur les points suivants : le ou les modèle (s) PCA pour le Bénin, la nécessité ou non d'associer d'autres ministères, le point focal du MEMP et sur comment il doit travailler en synergie avec les autres directions techniques du MEMP, la révision des textes sur le comité de pilotage et sur le partenariat tripartite, l'élaboration et la validation d'un plan d'expérimentation et d'un plan quinquennal de couverture progressive de toutes les communes du Bénin en centres PCA.

À l'attention des responsables communaux

- Exprimer les besoins en centres PCA supportables par les ressources communales pour le court terme (2015-2016, 2016-2017) ;
- Élaborer un plan de campagne pour la mobilisation des ressources spécifiques au financement des centres PCA ;
- Inscrire dans le budget de 2015-2016 et 2016-2017, une ligne spécifique aux centres PCA (explicite dans la ligne budgétaire « éducation » qui est plus englobant) conformément au nombre prévisionnel qui aurait été au préalable fixé en accord avec les PTF, le Gouvernement ou sur la base de ressources propres ;
- Élaborer un plan quinquennal communal (2016 à 2022) pour l'implantation progressive des centres PCA dans les villages et/ou les arrondissements de la commune à l'attention du Gouvernement ;
- Prendre des dispositions pour le respect du cahier de charges (mobilisation des moyens, recrutement et rémunération d'animateurs, suivi, etc.) qu'imposera la mise en œuvre du plan d'expérimentation et du plan quinquennal de généralisation du PCA.

À l'endroit de l'UNICEF et de l'USAID

Apporter un appui technique et financier au Gouvernement et aux communes dans le cadre du choix du modèle PCA, de l'élaboration et la mise œuvre du plan d'expérimentation du modèle et dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan quinquennal de généralisation du PCA.

À l'endroit des communautés

S'impliquer fortement dans l'élaboration du plan d'expérimentation du modèle PCA et du plan quinquennal de généralisation du PCA à travers l'inscription systématique des enfants déscolarisés et non scolarisés, la contribution à la construction et à l'entretien des locaux, la participations aux structures de gestion et au fonctionnement des centres, au suivi des apprenants…

À l'endroit des patrons d'atelier et des parents

Inscrire massivement les apprentis et/ou enfants dans les centres PCA, accepter qu'ils fréquentent lesdits centres, les encourager dans ce sens sans oublier de faire le suivi de leur éducation.

C. À long terme (à partir de janvier 2016)

À l'attention du Gouvernement

- Assurer le suivi et l'évaluation interne de l'expérimentation du modèle PCA de 2015-2016, et en 2016-2017 ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre du premier plan quinquennal de généralisation du PCA ;
- Organiser l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du plan quinquennal et superviser l'application des recommandations de cette évaluation ;
- Organiser l'évaluation externe de la mise en œuvre du plan quinquennal de généralisation du PCA.

À l'attention des responsables communaux

- Mettre en œuvre le plan de mobilisation des ressources en faveur du PCA ;
- Prendre des dispositions pour une mise en œuvre correcte du plan d'expérimentation du modèle PCA en respectant le cahier de charges ;
- Prendre des dispositions pour assurer une mise en œuvre correcte du plan quinquennal de généralisation du PCA dans le respect du cahier de charges (ressources, suivi, remédiations, etc.).

À l'endroit de l'UNICEF et l'USAID

Apporter son appui technique et financier aux communes et au Gouvernement dans la cadre de la mise en œuvre du plan d'expérimentation, du plan quinquennal de généralisation et de leur évaluation interne et externe

À l'endroit des communautés

- Se mobiliser davantage pour contribuer à la réussite du plan d'expérimentation du nouveau modèle PCA et du plan quinquennal (dans les domaines de l'inscription des enfants et de leur suivi, de la participation aux instances de gestion et au fonctionnement des centres);
- S'impliquer fortement dans les travaux de construction et d'entretien d'infrastructures, de création de cantines scolaires éventuelles, d'appui moral, matériel et financier à apporter aux apprenants (encouragements à fréquenter le centre, habillement, transport, besoins divers des apprenants).

8 LEÇONS APPRISES

La première leçon que l'on peut tirer de la mise en œuvre du PCA dans sa phase pilote, c'est la grande intelligence dont les acteurs et les partenaires ont fait preuve pour privilégier une approche décentralisée. Celle-ci a permis non seulement une économie d'échelle très importante, mais surtout de se rendre compte de l'énorme progrès que l'on peut réaliser dans le cadre d'un projet de développement en confiant son exécution aux structures de base c'est-à-dire les communautés. Cette approche décentralisée est bien une spécificité du Bénin si on compare cette expérience à celle d'autres pays comme les « Cours de Rattrapage Scolaire » (CRS) en RDC où l'approche décentralisée peine à prendre corps.

La deuxième leçon non moins importante, a trait à un autre caractère inédit de l'expérience et qui comporte une certaine ambivalence. En effet, on constate que la mise en œuvre de l'expérience a occasionné un mouvement d'élèves qui quittent le formel pour l'informel à cause de la gratuité, ou encore la présence massive d'adultes en classe qui revendiquent ainsi de façon implicite ou bruyante leurs droits à l'éducation en milieu rural défavorisé. Il s'agit là d'un phénomène assez rare dans nos contrées qu'il faut saluer. Mais en même temps, ces deux phénomènes révèlent une fragilité de nos structures décentralisées qui ont du mal à imposer une certaine discipline. D'où la nécessité d'un appui de proximité de l'État central avec toute la force dont elle dispose pour épauler les communes.

Une troisième leçon tout aussi importante est relative à la profondeur de la réflexion qui sous-tend le programme. En effet, nos systèmes éducatifs ont tendance à exclure des enfants, oubliant que cette exclusion nourrit le camp du désespoir où les extrémismes de tout bord vont puiser leurs forces. Comme le dit si bien un responsable central, ces jeunes constituent une bombe si rien n'est fait à leur intention. À cet égard, le PCA traduit une capacité d'anticipation exceptionnelle qu'il convient de saluer.

9 CONCLUSION GÉNÉRALE

En rappel, c'est dans le cadre de l'atteinte de la scolarisation universelle que le Gouvernement du Bénin a initié depuis 2012 un Programme de Cours Accélérés (PCA) avec l'appui des PTF que sont l'UNICEF et l'USAID. Ce programme, dans une phase pilote, est destiné à deux catégories de cibles : les déscolarisés et les non scolarisés, âgés de 10 à 17 ans. Sa mise en œuvre est confiée aux communes dans le cadre d'une approche décentralisée.

Conduite dans le respect d'une méthodologie qui se veut rigoureuse et malgré les limites objectives qu'il faut concéder, l'évaluation a abouti à des conclusions intéressantes : elle a montré les forces et les atouts du programme dont le grand mérite est d'avoir réhabilité des enfants et des adolescents qui sans doute, s'étaient résignés à leur sort peu enviable d'analphabètes qui ont des doutes quant à leur avenir. Elle a aussi montré que des opportunités existent pour lui assurer une pérennité.

Cependant, elle a révélé des insuffisances ou des faiblesses ainsi que des menaces susceptibles de compromettre son succès à l'avenir. Les recommandations formulées, qui ne sauraient être considérées comme une potion miracle, peuvent permettre tout de même, de les corriger à condition qu'elles soient appliquées avec la célérité qui sied. L'idée centrale qui les sous-tend c'est de prendre des décisions qui donneraient aux acteurs un fil conducteur afin d'éviter les dérapages constatés.

En guise de perspectives, nous pensons que le PCA est doté d'un énorme potentiel d'efficacité. Pour assurer son succès, il faudrait inscrire les actions dans une perspective de recherche-action avec des tâtonnements-essais-erreurs en vue de trouver le modèle idéal PCA que l'on peut généraliser à tout le pays avec le soutien des populations à la base. Il reste à souhaiter que toutes les structures et entités qui pourraient apporter leur contribution effective aux différentes réflexions et actions, soient impliquées afin qu'ensemble, elles fassent progresser davantage le Bénin dans le domaine de l'éducation.

ANNEXES

ANNEXE 1

Annexe 1 : les termes de référence de l'évaluation à mi-parcours du programme de cours accélérés

Termes de référence

Evaluation à mi-parcours du Programme de Cours Accélérés (PCA) au Bénin

Octobre2014

1. Contexte et justification

Le Bénin a réalisé des progrès notables en termes d'accès des enfants à l'éducation de base (le taux net de scolarisation au primaire est passé de 77,05% en 2005 à 98,08% en 2013) et de réduction des inégalités genre (l'indice de parité filles/garçons est passé de 0,87 en 2004 à 0,97 en 2013). Cependant, malgré les nombreux efforts du gouvernement et de ses partenaires techniques et financiers, plusieurs enfants ne jouissent toujours pas de leur droit à une éducation de qualité que leur confère la constitution du 11 décembre 1990. En effet, de grandes disparités persistent entre les régions, les sexes, les niveaux de revenus des ménages, la pauvreté des communautés (Cf. rapport provisoire de l'étude sur les enfants hors de l'école dans les 9 communes cibles de l'UNICEF, 2014). Par ailleurs, au cours de l'année scolaire 2012 – 2013 les niveaux d'abandon et de redoublement sont élevés (14% et 13% respectivement au cours de l'année scolaire 2012 - 2013). L'effet cumulé de ces déperditions et de l'accès insuffisant dans certaines communes a conduit à la création d'une population importante d'adolescents hors de l'école (une évaluation menée par le MEMP en 2006 estimait à 700,000 le nombre d'enfants déscolarisés ou non scolarisés de 10 à 17 ans).

Conformément à son engagement pour l'atteinte des objectifs de l'Education Pour Tous (EPT) et l'accès universel à l'éducation primaire, le Bénin, en partenariat avec l'UNICEF, met en œuvre depuis septembre 2012 un modèle d'éducation alternative mieux connu sous les termes « Programme de Cours accélérés » ou encore « école de la deuxième chance ». Ce programme cible les adolescents non scolarisés ou précocement déscolarisés âgés de 10 à 17 ans exclus de l'école formelle classique à cause de leur âge. Le Programme de Cours accélérés (PCA)se propose de faire acquérir aux apprenants en 3 ans au lieu de 6 ans, les compétences fondamentales en lecture, calcul et écriture y compris les aptitudes à la poursuite des études après l'obtention du Certificat d'Etudes Primaires ainsi que les compétences de vie courante nécessaires à leur insertion socio-économique.

A ce jour, 18 Communes sont couvertes par le PCA , Cent (100) enseignants professionnels titulaires soit du CEAP soit du CAP sont recrutés, formés et employés dans les 38 centres PCA ouverts pour un effectif total de 2400 adolescents apprenants dont plus de 80% sont des filles.

Conformément au document du Projet soumis au financement de l'USAID, il est prévu de faire, avant la fin de la phase pilote en octobre 2015, une évaluation à mi-parcours de l'expérience pour savoir si l'ensemble des programmes d'études, des outils pédagogiques et dispositions institutionnelles mis en œuvre en collaboration avec les collectivités locales depuis 2012 offrent une alternative éducative pertinente aux adolescents bénéficiaires. La présente évaluation à mi – parcours est donc réalisée pour, entre autres, respecter cette exigence.

2. Objectifs de l'évaluation à mi-parcours

2.1 Objectif Général

L'objectif de cette évaluation à mi-parcours du PCA est de (i) permettre d'analyser de façon critique tout le processus mis en place et les résultats spécifiques déjà atteints, d'identifier les points forts et les faiblesses du PCA et (ii) de formuler des recommandations à l'endroit du gouvernement, de l'UNICEF, des Communes bénéficiaires, du bailleur de fonds et des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PCA afin de renforcer le pilotage et l'adhésion des acteurs en vue de garantir l'atteinte les objectifs de manière efficace et efficiente.

2.2 Objectifs spécifiques

De façon spécifique, cette évaluation à mi – parcours permettra de:

1. Analyser la pertinence, l'efficacité du PCA et sa mise en œuvre ;
2. Analyser les documents pédagogiques, les outils et les démarches de mise en œuvre des contenus de formation utilisés et les acquis des apprenants.

- Analyser le fonctionnement des centres PCA, les mécanismes de pilotage et de coordination de la mise en œuvre du PCA aux différents niveaux : MEMP, UNICEF et Communes.
- Analyser la capacité de mobilisation des ressources des Communes bénéficiaires en faveur des activités du PCA.
- Apprécier l'adhésion des différents acteurs impliqués dans le PCA ;
- Identifier les facteurs positifs et négatifs qui influencent le fonctionnement des PCA.
- Analyser la perception des bénéficiaires
- Faire des recommandations pour améliorer la mise en œuvre et trouver des mécanismes de pérennisation de l'expérience du PCA.

3. Résultats attendus

Au terme de cette évaluation :

- les informations quantitatives et qualitatives sur la mise en œuvre du PCA sont disponibles notamment en ce qui concerne l'atteinte des objectifs
- les forces et faiblesses du PCA sont identifiées
- les recommandations visant à améliorer la mise en œuvre du PCA sont disponibles

4. Portée de l'évaluation à mi-parcours

La performance du Programme de Cours Accélérés (PCA) sera analysée suivant les critères d'évaluation de l'OCDE en mettant en exergue sa pertinence, son efficacité, son efficience, sa durabilité et l'adhésion des différents acteurs impliqués. Elle abordera à cet effet, entre autres, les questions suivantes:

4.1 Pertinence

- Le programme est – il adapté au mode de vie des bénéficiaires ?
- Le programme permet – il toujours aux apprenants de continuer leur
- apprentissage ?
- L'expérience est-elle en concordance avec les priorités nationales ?
- Y a-t-il eu une évaluation des besoins au démarrage prenant notamment en compte les plus défavorisés ?
- Dans quelle mesure l'expérience du PCA a traité les besoins des bénéficiaires (filles comme garçons) et en particulier ceux des groupes les plus défavorisés et touché les jeunes adolescents désavantagés ?
- Les résultats obtenus ont-ils bénéficié aux filles comme aux garçons, surtout aux plus vulnérables ? Si oui/non, en donner les preuves.

4.2 Efficacité

- Quels sont les résultats concrets atteints au bout de deux années de mise en œuvre, (niveau des enfants, taux de fréquentation par rapport au nombre d'inscrits au départ , effectif réel des centres PCA à ce jour, taux de réussite à l'examen du CEP,
- Dans quelle mesure, le PCA a permis de fournir aux enfants qui les fréquentent un minimum de paquet de services intégrés (établissement des actes de naissance, acquisition de compétences en lecture, calcul, compétences de vie courante) ?
- Dans quelle mesure les résultats obtenus ont contribué aux objectifs nationaux ?
- Quelles sont les contraintes majeures, aussi bien, liés à l'offre qu'à la demande qui ont entravé l'atteinte des résultats ?
- Quelles sont les opportunités qui se dessinent et qui pourraient se développer dans la perspective de l'extension et du passage à l'échelle nationale ?

4.3 Efficience

- Dans quelle mesure les ressources financières et matérielles utilisées ont-elles contribué à l'atteinte des résultats ou des objectifs ?
- Aurait-il été possible d'atteindre les mêmes résultats ou de faire plus avec moins de ressources ?
- Quels sont les facteurs de gestion qui ont amélioré ou réduit l'efficience de l'expérience ?

4.4 Durabilité

- Quels sont les facteurs de pérennisation de l'expérience du PCA ?
- Comment obtenir l'adhésion des patrons d'atelier dans les objectifs du programme ?
- Le Gouvernement, les mairies et les communautés se sont-ils appropriés l'expérience du PCA ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?
- Quelles sont les dispositions prises par les mairies pour assurer la mobilisation des ressources en faveur du PCA ?
- Comment procéder à l'extension du Programme en assurant un passage à l'échelle nationale ?

4.5 Impact

- Quels sont les changements positifs et négatifs à moyen et à long termes observés chez les bénéficiaires : parents d'apprenants, les patrons d'ateliers, les Communes, les circonscriptions scolaires, ayant bénéficié du Programme de Cours Accélérés, notamment ceux des groupes défavorisés ?
- L'expérience du PCA a-t-elle influencé la perception des familles, des bénéficiaires et des communautés sur l'éducation en général et l'éducation alternative spécifiquement? Donnez en quelques preuves ?

5. Démarche méthodologique

5.1 Le champ de l'évaluation

L'évaluation à mi – parcours concerne les écoles dites de la deuxième chance implantées dans 18 communes au Bénin: Alibori (Banikoara Malanville, Gogounou et Ségbana), Atacora (Boukombé et Matéri), Atlantique (Sô-Ava et Zè), Couffo (Klouékanmè), Donga (Djougou) Ouémé (Dangbo), Plateau (Adja-Ouèrè, Pobé et Kétou), et Zou (Bohicon, Zakpota et Zogbodomè).Un échantillon représentatif de centres et de Communes seront visités.

Le/la consultant(e) proposera une méthodologie détaillée de conduite de l'évaluation et un protocole complet comprenant aussi les outils de collecte des données tant quantitatives que qualitatives. Cependant, le/la consultant(e) devra prendre en compte les grands axes méthodologiques suivants :

- revue et analyse des principaux documents produits,
- collecte des données se fera sur la base d'entretiens semis structurés, de focus groupes et d'observations
- traitement, analyse des données et production du rapport de l'évaluation.

5.2 Déroulement de l'évaluation

L'évaluation débutera par la présentation au comité de pilotage pour approbation, d'un protocole détaillé. L'équipe de consultants y indiquera clairement les aspects à aborder, la méthodologie à adopter, les sources d'informations, le calendrier de travail, etc.

✓ ***Atelier de lancement et de définition de validation des outils***

Un atelier sera organisé au profit des acteurs pour le lancement du processus. Une formation des enquêteurs sélectionnés validera les outils de collectes de données sur le terrain suivi de pré test.

- ✓ ***Organisation des différentes consultations / ateliers***

  Ces consultations se feront sous forme de collecte de données sur la base d'un échantillon raisonné des centres PCA et des Communes bénéficiaires. Les Directions Départementales des Enseignements Maternel et Primaire (DDEMP) concernées, le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP)/directions techniques, l'USAID, l'UNICEF, diverses structures pertinentes étatiques ou non et des adolescents bénéficiaires du PCA et des personnes ressources identifiées à cet effet seront consultées.

- ✓ ***Rédaction du rapport***

  L'équipe de consultants procède à la compilation des différents rapports et s'assure de la cohérence d'ensemble.

  Le rapport final notamment devra faire ressortir les aspects suivants :

  - la description et l'analyse du montage et du pilotage du projet ;
  - la description et l'analyse de la mise en œuvre du projet ;
  - la description et l'analyse des résultats ;
  - le degré de pertinence, de fiabilité et de validité des choix opérés quant aux approches, stratégies et techniques de formation des animateurs, de suivi et de coordination des activités du PCA ;
  - l'identification des contraintes et atouts rencontrés et la détermination de leur impact sur la mise en œuvre et les résultats du programme pour surmonter les contraintes et les limites identifiées, et pour capitaliser les opportunités pouvant permettre d'atteindre des résultats solides et durables ;
  - le coût- efficacité de la conception et de la mise en œuvre du PCA ;
  - des recommandations en vue de l'amélioration du processus de mise en œuvre du PCA de façon à permettre aux adolescents bénéficiaires du PCA d'acquérir les compétences attendues et au système éducatif d'en tirer des leçons pour renforcer les stratégies nationales d'appropriation de l'approche d'éducation alternative.

- ✓ ***Validation nationale***

  Cet atelier regroupera, outre les directions techniques du MEMP, les DDEMP, les Circonscriptions scolaires concernées, les représentants de la société civile, les APE, les apprenants eux- mêmes et des Partenaires Techniques et Financiers impliqués dans la mise en œuvre du PCA. Au cours de cet atelier seront recueillies les observations des participants pour l'amélioration de la qualité du rapport.

6. Profil et responsabilités des consultants

6.1 Profil des consultants

La mission d'évaluation sera effectuée par une équipe constituée d'au moins de deux consultants dont un(e) consultant(e) international(e) assisté(e) d'un(e) consultant(e) national(e). Les deux personnes devront avoir les profils ci-après :

Le/la Consultant (e) international (e) doit :

- avoir un diplôme de niveau BAC+ 5 au moins en Sociologie-Anthropologie, Planification, Sciences de l'Education ;
- avoir des compétences en évaluation des curricula, en audit des Organisations, en gestion de programme ou toutes autres compétences équivalentes en sciences sociales ;
- disposer d'une expérience professionnelle confirmée d'au moins 10 ans dans l'évaluation de projet ;
- avoir une bonne connaissance des systèmes éducatifs africains francophones ;

- avoir une excellente maîtrise du Français et une bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point) ;
- avoir une bonne capacité rédactionnelle ;
- avoir de l'expérience dans l'évaluation des projets de développement liés à l'éducation de base, y compris en matière d'analyse et d'évaluation de politiques, stratégies ou projets éducatifs.
- La connaissance du système éducatif béninois et la capacité à exploiter des documents en anglais seraient des atouts.

Il/elle sera recruté(e) au grade P4 suivant le barème des consultants internationaux applicables à l'UNICEF.

Le/La consultant (e) national (e) répondra aux critères suivants :
Il/elle travaillera comme Assistant du Consultant International. Il/elle devra :

- être détenteur(e) d'un diplôme BAC + 5 en gestion, évaluation des projets ;
- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans l'analyse des processus et mécanismes de gestion des ressources humaines, matérielles et financières des projets ;
- justifier d'une bonne connaissance du système éducatif béninois.

Il ou elle sera recruté au grade C2 du barème des consultants applicables à l'UNICEF.

6.2 Responsabilités

Le consultant principal animera l'équipe de consultants et sera responsable de la réalisation des activités relatives à l'évaluation à toutes les étapes, depuis la conception méthodologique à la collecte de données, la rédaction du rapport et la présentation des résultats au cours des ateliers. Il devra rendre compte périodiquement de l'évolution du travail au comité de pilotage. Il se portera garant de la qualité des produits attendus.

Le consultant national, quant à lui, travaillera sous la supervision du consultant principal. Il facilitera les contacts avec les structures et acteurs nationaux et sera chargé de la collecte des données et autres documents existants ainsi que de leur exploitation, enfin de l'élaboration des outils de l'évaluation.

Les rôles, responsabilités et la durée attribués à chaque consultant se résument comme suit :

Activités	**Consultants**	**Nombre de jours**
1. Élaboration protocole de l'évaluation	Consultant international	04 Jours
	Consultant national	04 Jours
2. Elaboration et validation des outils de collecte de données	Consultant international	05 jours
	Consultant national	05 jours
3. Revue documentaire	Consultant international	05 Jours
	Consultant national	07 Jours
4. Recrutement, formation des agents enquêteurs et collecte des données sur le terrain	Consultant international	15 Jours
	Consultant national	15 Jours
5. Traitement et analyse des données	Consultant international	05 Jours
	Consultant national	05 Jours

6. Élaboration et validation du rapport provisoire	Consultant international	07 Jours
	Consultant national	07 jours
7. Finalisation	Consultant international	03 Jours
	Consultant national	03 Jours
Nombre total de jours	Consultant international + 4 jours délai de route	48 Jours
	Consultant national	46 Jours

7. Autres formalités à remplir

L'équipe de consultants qui sera définitivement retenue pour la présente consultation devra produire à l'effet de l'élaboration du contrat de consultation :

- Un certificat de visite et de contre-visite pour chaque consultant ;
- Une attestation d'assurance médicale (maladie et accident) pour chaque consultant et pour la durée de la consultation ;
- Un formulaire de désignation de bénéficiaires, disponible à l'UNICEF ;
- Un formulaire de déclaration d'aptitude physique, également disponible à l'UNICEF ;
- Une copie de relevé d'identité bancaire par chaque consultant.

8. Produits attendus

Les produits attendus de l'équipe de consultants sont : i) un document de méthodologie ii) un rapport analytique (inception report après la collecte des données), iii) un rapport provisoire et enfin iv) le rapport final...

Le rapport final de l'évaluation, y compris son résumé exécutif, sera soumis en français en quatre exemplaires (version papier) avec deux CD ROM en format MS WORD dans les dix (10) jours suivant l'atelier de validation au président du comité de pilotage. Les CD ROM devront contenir les versions électroniques de l'ensemble des documents, y compris les documents préparatoires, documents d'enquête, de collecte de données et la base de données.

9. Supervision de l'évaluation

Les consultants travailleront sous la supervision administrative du Chef du Programme Education à l'UNICEF et sous la supervision technique du Comité de Pilotage du Projet placé sous la présidence du Directeur adjoint de Cabinet du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire et le DPP/MEMP. Le Comité de Pilotage analysera et validera la méthodologie de travail et les outils de collecte de l'information qui seront développés par l'équipe de consultants, ainsi que les différents rapports de l'évaluation.

L'équipe des consultants sera responsable de tous les aspects techniques de l'évaluation, sous la direction du comité de pilotage.

10. Gestion du processus et arrangements institutionnels

10.1 Pilotage

Cette évaluation est commanditée par le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP), à travers la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP) du MEMP avec l'appui technique, financier de l'UNICEF. La supervision administrative de l'équipe d'évaluation sera assurée par le Chef du Programme Education de base à l'UNICEF et par le Comité de Pilotage. Ce comité est composé comme suit :

a. Président : Directeur Adjoint de Cabinet du MEMP ;
b. Rapporteur : Directeur de la Programmation et de la Prospective du MEMP;
c. Membres :

- Représentants de la Direction de l'éducation alternative au MEMP ;
- Représentants de l'Inspection Générale Pédagogique du Ministère(IGPM) ;
- Représentants de la Direction de l'Enseignement Primaire(DEP) ;
- Représentants de la Direction pour la Décentralisation dans l'Education(DDEC) ;
- Représentants UNICEF : Chef Section éducation de base et Spécialiste Education Alternative et du Programme Politiques sociales, Planification, Suivi et Evaluation de l'UNICEF ;
- Représentants de l'United States Agency for International Development **(**USAID)
- l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) ;
- Représentants des parents d'apprenants et d'apprenants.
- Représentants d'ONG impliquées dans l'éducation alternative.

Le rôle du comité de pilotage sera de valider: (1) le protocole d'évaluation à mi – parcours ; (2) le chronogramme ; (3) faire le suivi du processus ; (4) la démarche méthodologique ainsi que les outils élaborés pour l'évaluation les rapports (5) le rapport de démarrage, le rapport provisoire et le rapport final.

10.2 Conditions administratives et financières

Le consultant international et le consultant national seront recrutés conformément aux conditions de recrutement et à la grille des honoraires des consultants en vigueur au sein des Nations Unies.

Les consultants devront disposer de leur propre matériel de travail. L'UNICEF prendra en charge, outre les honoraires, les coûts de voyages officiels qui seront arrêtés de commun accord suite au protocole qui sera proposé par les consultants et ceci suivant la grille en vigueur à l'UNICEF. Les frais liés à la collecte de données sur le terrain (déplacement, honoraires des enquêteurs et des superviseurs) seront payés sur présentation du budget approuvé par l'UNICEF. Les autres coûts associés à la consultation, notamment les réunions et ateliers qui seront organisés, ainsi que les frais de collecte des informations par les personnes - ressources dont le recrutement aura été reconnu pertinent par le Comité de Pilotage, seront pris en charge par l'UNICEF.

Les consultants seront rémunérés en trois tranches comme suit :

- 30% après soumission et validation des plans et calendrier de travail ainsi que de la méthodologie ;
- 30% après soumission du rapport provisoire ;
- 40% après soumission du rapport final de consultation et de ses annexes.

Préparé par Séro BAGRI, Spécialiste Education Alternative, Programme Education, UNICEF_____ _____ Signature Date	Visé par Mamadou S. BAH, Chef, Programme Education, UNICEF_____ _____ Signature Date
Approuvé par Dr Anne Vincent, Représentante UNICEF _____ _____ Signature Date	

ANNEXE 2

Annexe 2 : Liste de personnalités et/ou personnes ressources rencontrées

LISTE DES PERSONNALITES CONTACTEES ET RENCONTREES

N°	STRUCTURES	TITRES OU FONCTION DES ENQUETES	NOMBRE	OBSERVATIONS
1	MEMP	Directeur de Cabinet (DC)	1	
2		Directeur Adjoint de Cabinet (DAC)	1	
3		Secrétaire Général du Ministère (SGM)	1	
4		Conseiller Technique aux Affaires Pédagogiques (CTAP)	1	
5		Directeur de l'Enseignement Primaire (DEP)	1	
6		Point Focal EDUCOM (DEP)	1	
7		Inspecteur Général Pédagogique du Ministère (IGPM)	1	
8		Directeur de la Promotion de la Scolarisation (DPS)	1	
9		Directeur de l'Institut national et de la Recherche en Education (INFRE)	1	
10		Directeur de la Programmation et de la Prospective (DPP)	1	
11		Directeur de la Décentralisation dans l'Education et de la Coopération (DDEC)	1	
12	UNICEF	Représentante	1	
13		Représentante adjointe	1	
14		Chef Programme Education	1	
15		Spécialiste en Education Alternative	1	
	USAID	Responsable à l'éducation		
16	Association	Président de la Fédération Nationale des Parents d'Elèves et Etudiants du Bénin (FENAPEEB)	1	
17		Président de la Confédération des Artisans du Bénin	1	.
18	Commune	Représentant de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB)	1	.
19	Autres PTF/ONG	Sœurs Salésiennes de DON BOSCO	1	
20		Borne Fonden	1	
21		Coopération SUISSE	1	
22		Right to Play	1	
23		DDEMP	6	

ANNEXE 3

Annexe 3 : Liste des documents consultés

NB. Liste non exhaustive

MEMP/UNICEF, Etude sur la Faisabilité d'un Programme de Cours Accélérés pour les Enfants Déscolarisés et Non scolarisés de 10-17 ans au Bénin. Anna P. Obura. Mars 2006.

MEMP/DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET DE LA PROSPECTIVE, (2008) , Plan stratégique budgétisé du Programme de Cours Accélérés, Cotonou, Bénin

UNICEF, 2005, PROGRESS REPORT N° 1 (PBA SC 110631/BENIN/USAID- SECOND CHANCE SCHOOL PROJECT) PROGRESS REPORT N° 1 (PBA SC 110631/BENIN/USAID- SECOND CHANCE SCHOOL PROJECT) MARCH 2012

UNICEF, PCA, Taux d'abandon, 2012-2013

UNICEF, Données statistiques PCA première génération 2012 - 2013

UNICEF, Centre PCA de BOUKOMBE, commune de Boukombé, Effectifs scolaires 2013-2014

UNICEF, Statistique des centres PCA troisième génération novembre 2014

UNICEF, PROGRESS REPORT N° 6 to USAID - Grant SC110631 SECOND CHANCE SCHOOL PROJECT September 2014

UNICEF, PROGRESS REPORT N° 5 (Grant SC 110631/BENIN/USAID) SECOND CHANCE SCHOOL PROJECT March 2014

UNICEF, PROGRESS REPORT N° 3 - Grant SC110631 SECOND CHANCE SCHOOL PROJECT USAID March 2013

UNICEF, PROGRESS REPORT N° 4 to USAID - Grant SC110631 , SECOND CHANCE SCHOOL PROJECT September 2013

UNICEF, Atelier bilan An 1, du Programme de Cours Accélérés, Rapport general, décembre 2013

UNICEF, RAPPORT GENERAL DE L'ATELIER CONSACRE A LA REVUE DES ACTIVITES DU PROGRAMME DE COURS ACCELERES (PCA) 2013

UNICEF, RAPPORT GENERAL DE L'ATELIER BILAN DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DANS LES 18 COMMUNES APPUYEES, novembre 2014

UNICEF, Les principes pédagogiques du PCA, décembre 2014

MEMP/DIP_UNICEF, 2012, DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE A L'USAGE DES ANIMATEURS ET ENCADREURS DU PCA, NIVEAU 1, 2012

MEMP/DIP_UNICEF, 2012, DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE A L'USAGE DES ANIMATEURS ET ENCADREURS DU PCA, NIVEAU 2, 2012

MEMP/DIP_UNICEF, 2012, DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE A L'USAGE DES ANIMATEURS ET ENCADREURS DU PCA, NIVEAU 3, 2012

UNICEF, Liste des animateurs PCA, ZE, 2013-2014

UNICEF, Liste des animateurs PCA, Matéri, 2013-2014

UNICEF, Liste des animateurs PCA, Boukoumbé, 2013-2014

UNICEF, LISTE ANIMATEUR PCA COMMUNES GENERATION 1 (2012 -2013)

UNESCO /Pôle de Dakar, UNICEF, Banque Mondiale, Partenariat Mondial pour l'Éducation. Guide méthodologique pour l'analyse sectorielle de l'éducation, Volume 1. Septembre 2014. 411P.

ANNEXE 4

Annexe 4 - COMPLEMENTS A LA METHODOLOGIE

Au vu des objectifs et des attentes formulées, nous avons adopté une démarche d'évaluation systémique qui se veut (i) résolument participative tout au long du processus par l'implication de tous les acteurs du système éducatif, (ii) quantitative et qualitative, et (iii) qui respecte autant que possible le principe de triangulation.

La démarche méthodologique adoptée et qui est congruente à l'approche, comprend deux grandes phases :

1. Une première phase consacrée à la collecte de données de sources secondaires ou revue documentaire :

A l'issue de la réunion de cadrage de la mission et de la validation du protocole par le comité de pilotage, nous avons procédé à la collecte et à l'analyse des données secondaires à travers la revue documentaire.

Ainsi, de nombreux documents pertinents ont été obtenus auprès de l'UNICEF et entre autres : le rapport d'étude de faisabilité du PCA en 2006, le plan stratégique de mise en œuvre du PCA, le guide pratique de mise en œuvre du PCA, de nombreux rapports d'ateliers, de missions ou de séances de travail, etc. (voir liste complète en Annexe 3).

Cette phase a aussi été mise à profit pour élaborer les outils de collecte, procéder à une pré codification des items et élaborer des guides de remplissage avec l'appui de deux statisticiens informaticiens (un principal et son adjoint), de réaliser quelques enquêtes préliminaires auprès de certains responsables du MEMP. Nous avons pu également mener des enquêtes exploratoires dans trois centres PCA (2 à Bohicon, et 1 à Semè-Podji) et participé à une séance de formation de formateurs des centres PCA. Autant d'activités qui ont permis, non seulement de recueillir des informations, mais aussi de finaliser les instruments de collecte des données qui seront testés et validés au cours de la deuxième étape de la démarche.

2. Une deuxième phase pour des investigations approfondies

2.1 Techniques et outils de collecte des données

En plus de l'analyse documentaire qui s'est poursuivie tout au long du processus, d'autres techniques et leurs outils correspondants ont été utilisés pour le recueil des données primaires **(voir annexe 8).** Il s'agit essentiellement des :

- questionnaires d'enquêtes avec des items semi-ouverts
- entretiens individuels à l'aide de guides semi-structurés ;
- discussions de groupes ou focus group à l'aide guides à items ouverts ;
- observations de séances de classe à l'aide de grilles ;
- observations de centres PCA au moyen de listes de vérification et de grilles.

2.2 Echantillonnage

Dans la constitution des échantillons, 3 principes ou modalités ont été combiné (e)s : (i) échantillonnage exhaustif lorsque les effectifs sont inférieurs à 100 ; (ii) échantillonnage par quotas ou par choix raisonné pour les grands groupes (nombre supérieur ou égal à 100) ; dans ce cas, il est demandé aux enquêteurs de réaliser un certains nombre d'entretiens auprès de groupes cibles identifiés et en fonction de différents critères tels que : homme ou garçon/filles ou femmes, situation géographique et diversité socioculturelle (nord, centre, sud du pays), zone urbaine/rurale, zone favorisée/défavorisée, zone déshéritée/non déshéritée.. L'enquêteur sera tenu de respecter le quota fixé ; (iii) « Principe du volontariat » qui prend en compte les contraintes de terrain qu'elles soient externes (par exemple, l'accessibilité des sites ou les disponibilités au niveau des transports) ou internes relativement au cadre et aux ressources limitées de l'évaluation.

C'est ainsi que tous les 33 centres PCA fonctionnels au moment de l'enquête (sur un total de 38) et situés dans les 18 communes des 8 départements couverts par le programme, ont été visités.

Au niveau des groupes cibles, la taille des échantillons a été déterminée de manière à minimiser autant que possible les marges d'erreur (moins de 5%).

Tableau 1: Répartition des enquêtés par groupes –cibles

Groupes-cibles	F	H	Total	Prévus
Apprenants	206	121	327	323
Animateurs	17	49	66	100
Parents d'apprenants	150	237	387	323
CCS/CP/DDEMP	2	46	48	60
Patrons d'ateliers	51	49	100	101
Responsables communaux	21	64	85	90
Enseignants d'écoles formelles	9	57	66	54
Membres FEDAPE	0	0	0	6
Responsables centraux	7	11	18	25
Total	462	635	1097	1082
% (ou taux de couverture en %)	42,1	57,9	100,0	101,39

(Sources : enquêtes, 2015)

Au niveau de la population-cible, les sous-groupes suivants ont été enquêtés (cf. tableau ci-dessus):

- Les bénéficiaires directs : 327 apprenants de centres PCA (dont 63% de filles) et dont 45 ont été aussi interviewés lors de focus group ;
- Les bénéficiaires indirects des niveaux départemental, communal et local : 66 animateurs/trices (17 femmes, 49 hommes) dont 62 sont été observés en séquences de classe ; 100 patrons d'ateliers ; 85 responsables communaux (maires ou adjoints de maires des communes, points focaux,), 387 parents d'apprenants y compris les membres de syndicats d'enseignants (dont 39% de femmes et dont 38 ont fait l'objet de focus group) ; 48 CCS/CP/DDEMP et 66 enseignants du système formel.
- Les bénéficiaires indirects ou parties prenantes du niveau national ou responsables centraux: 09 responsables de structures du niveau national (Cabinet et directions techniques du MEMP, UNICEF, USAID et autres PTF et ONG tels que Right To Play, Coopération suisse/Helvétas, BØRNE fonden (Borne Fonden), Congrégation des sœurs Salésiennes).

Au total, ce sont 1097 personnes (463 femmes, soit 42%, et 634 hommes) qui ont été interrogées au cours des enquêtes (les deux phases confondues). Ce qui donne un taux de couverture de plus de 100% des effectifs prévus qui ont été réajustés à maintes reprises en fonction des réalités du terrain et des documents analysés.

2.3 Enquêtes pilotes et déroulement de la collecte des données

Les activités de recrutement et de formation d'enquêteurs et de superviseurs, d'enquête pilote et de collecte de données primaires se ont déroulées en deux étapes :

Dans un premier temps, nous avons procédé au recrutement et à la formation de 24 enquêteurs et de 4 superviseurs pendant 2 jours à Cotonou avant qu'ils ne mènent une enquête pilote à Sémè-Podji. Celle-ci a permis de les familiariser davantage avec les outils qui ont aussi été améliorés, puis de procéder à la sélection définitive de 23 enquêteurs. Le personnel d'enquête a ensuite été déployé dans les zones sud et centre du pays dans les 11 communes des 8 départements : Zè et So-Ava (département de l'Atlantique), Sèmè-Podji, Dangbo (Ouémé), Adja-Ouèrè, Pobè et Kétou (Plateau), Bohicon, Zakpota et Zogbodomè (Zou), Klouékanmè (Couffo).

Dans un second temps, il a été procédé au recrutement et à la formation de19 enquêteurs et de 4 superviseurs à Gogounou. A l'issue d'une enquête pilote dans la même localité, le personnel a été déployé dans la zone nord comprenant les 7 communes situées dans 3 départements : Gogounou, Ségbana, Malanville et Banikoara (département de l'Alibori), Djougou (département de la Donga), Boukombé et Matéri (département de l'Atacora).

2.4 Traitement et analyse des données

Avec l'appui de deux (02) statisticiens-informaticiens (un principal et son adjoint) et de dix (10) opérateurs de saisie, les données collectées et codifiées ont été saisies dans une base de données du logiciel ACCESS. Pour l'affinement des analyses et la désagrégation des données, les logiciels SPSS et EXCEL ont été mis à contribution.

2.5 Respect des critères d'équité et d'éthique

Afin de respecter les recommandations de l'UNICEF, des efforts ont été fournis pour réaliser une évaluation qui tienne compte autant que possible des questions d'équité et d'éthique à travers des dispositions et des meures diverses : phase de sensibilisation de l'enquêté obligatoire avant tout entretien, échantillonnage des groupes-cibles basé sur des critères tels que le genre, le niveau social (couches aisées et moins aisées), examen de la prise en compte des droits spécifiques des enfants et des adolescents dans le fonctionnement des centres PCA, mesures de précautions pour le respect de la confidentialité et de l'anonymat dans le traitement des données (cf. avant-propos au début des questionnaires et consignes données aux enquêteurs pour les entretiens individuels et de groupes).

3 Difficultés et limites de l'évaluation

3.1 Limites d'ordre méthodologique

(i) au niveau de l'évaluation du niveau des apprenants qui ne peut se faire objectivement qu'avec des tests de niveau avec des indicateurs précis indépendamment des évaluations continues réalisées par les animateurs; or, les contraintes de ressources temporelles et financières n'autorisent guère le recours à de tels outils. Nous avons essayé de surmonter cette contrainte à travers l'élaboration d'items comportant des indicateurs facilement vérifiables (du genre « l'apprenant peut lire un texte de tout genre de 20 lignes sans erreur, ou peut résoudre un problème en utilisant les 4 opérations, etc.). Ces items soumis aux animateurs sont complétés par l'analyse des notes des évaluations continues et par des questions d'appréciation posées à d'autres acteurs en vue de croiser et de renforcer la fiabilité et la validité des données.

(ii) Ensuite, nous avons la difficulté généralement reconnue à l'évaluation des apprentissages du domaine socio-affectif (domaine des comportements ou des attitudes). Celle-ci exige des outils complexes (échelle d'attitudes, liste de vérification de comportements) et beaucoup de temps pour leur administration (sans omettre la difficulté à vérifier ou à suivre le comportement de l'apprenant extra-muros c'est-à-dire en dehors des classes du centre PCA). Le recueil des témoignages des différents acteurs nous a permis de surmonter relativement cette contrainte dans la mesure où ces acteurs sont les observateurs les plus avisés du changement de comportement chez les apprenants. Quoique dans certains domaines (relations avec la sexualité, VIH-SIDA) il ne soit pas aisé de les évaluer sinon que s'en tenir à évaluer les connaissances (domaine cognitif) des apprenants.

3.2. Difficultés rencontrées sur le terrain

Il y a lieu d'indiquer quelques difficultés rencontrées sur le terrain dans la collecte des données, même si la plupart ont été surmontées : difficultés vécues pour enquêter auprès du cabinet et des directeurs techniques du MEMP en raison des emplois du temps chargés ; difficultés d'accès géographique à certains centres (zones lacustres au sud, routes dégradées), interruption ou perturbation du fonctionnement de certains centres par des manifestations socio-économiques ou culturelles (marchés, fêtes de fin d'année qui ont entraîné des congés accordés aux apprenants) ; ou encore, le fait que la période de collecte ait coïncidé avec la période d'évaluation certificative continue ou composition dans les centres PCA (visites de classe difficiles à exécuter) ; la grève momentanée d'avertissement des enseignants du secteur public qui n'a pas toujours facilité les entretiens avec des directeurs et ou enseignants du système formel et qui a occasionné le recours au principe du volontariat.

3.3 Limite sur les données statistiques sur le PCA

L'autre limite importante est relative aux données statistiques sur le PCA : elles se sont révélées particulièrement contradictoires ou alors non disponibles voire même erronées aussi bien au niveau des documents analysés qu'au niveau des enquêtes sur le terrain. Par exemple, pour un même centre, pour le même niveau et la même année, on peut obtenir parfois plus de 5 chiffres différents (sexe, total). Il a fallu recourir à un arbitrage qui privilégie les chiffres les plus fréquents (obtenus dans les documents ou lors des enquêtes) ou un raisonnement qui abouti au chiffre le plus réaliste ou plausible. Il en résulte que les données statistiques présentées dans le rapport doivent être considérées comme approximatives et servir de

repères plus ou moins crédibles (sans oublier que des erreurs sont possibles malgré nos efforts pour les éviter).

3.4 L'impossibilité d'une évaluation exhaustive de tous les aspects

Etant donné qu'il s'agit d'une évaluation à mi-parcours, nous ne pouvions prétendre évaluer avec précision et de façon exhaustive tous les aspects du programme tels que le profil attendu des apprenants à l'issue des trois ans de formation, les résultats du CEP ou encore le niveau de compétences atteint par les apprenants du niveau 3 puisque la fin du cycle est prévue pour juillet 2015.

3.5 La non prise en compte des nouveaux centres

L'évaluation n'a pas pu prendre en compte les 18 nouveaux centres implantés dans 10 communes au cours de la rentrée scolaire 2014-2015 en raison des contraintes financières et de temps.

3.6 Limite lié au modèle PCA à proposer

Il serait prétentieux pour nous de proposer un modèle de centre PCA assez précis au vu de nombreux préalables que cela exige (par exemple, des études complémentaires).

ANNEXE 5

Annexe 5 : Tableaux de données désagrégées

Tableau 1 : Liste des centres PCA par commune et par Département (2 premières générations)

Départements	Communes	N°	Centre PCA	Année d'ouverture	Observations
ALIBORI	Banikoara	1.	Goumori	2012-2013	
		2.	Founougo	2012-2013	
		3.	Ounet	2012-2013	
	Gogounou	4.	Gourou Bansou (Gogounou centre)	2013-2014	Rentrée 2014-2015 tardive
		5.	Bagou –Sinkparou	2013-2014	
		6.	Sori	2013-2014	Rentrée 2014-2015 tardive
	Mallanville	7.	Malanville centre	2012-2013	
	Ségbana	8.	Ségbana-centre	2013-2014	
ATLANTIQUE	Sô-Ava	9.	Ahomey-Gglon	2012-2013	Non fonctionnel
		10.	Ganvié	2012-2013	Non fonctionnel
	Zè	11.	Zè-centre	2013-2014	2 salles de niveau 1 en 2013-2014; 24 apprenants sur 35 ont composé au premier trimestre de 2014-2015
ATACORA	Boukombé	12.	Boukombé centre	2013-2014	Classe de niveau I fermée par manque d'enseignant
		13.	Tabota	2013-2014	
	Matéri	14.	Dassari	2013-2014	
		15.	Gouandé	2013-2014	
		16.	Matéri centre	2013-2014	
COUFFO	Klouékanmè	17.	Klouékanmè	2012-2013	Pas d'évaluation certificative au premier trimestre 2014-2015
		18.	Adjahonmè	2012-2013	Animateur du niveau 1 indisponible durant les enquêtes; pas d'évaluation certificative à a fin du 1er trimestre 2014-2015
DONGA	Djougou	19.	Djougou centre	2012-2013	
		20.	Partago	2012-2013	
OUEME	Dangbo	21.	Dangbo centre	2012-2013	
		22.	Gbéko	2012-2013	Non fonctionnel (Fermé à cause des divergences politiques)
		23.	Yocon	2012-2013	Changement d'animateur suite à la réussite du premier au concours de la fonction publique
	Sèmè-Kpodji	24.	Agblangandan	2013-2014	Pas encore d'évaluation certificative au 1er trimestre 2014-2015
		25.	Kraké Glogbo	2013-2014	Rentrée scolaire tardive en janvier 2015 en raison d'une délocalisation du centre dans un autre site (EPP)
		26.	Tohoué	2013-2014	Non fonctionnel (n'est pas connu et n'existe pas)
PLATEAU	Adja- Ouèrè	27.	Adja-Ouèrè centre	2013-2014	
		28.	Tatonnouko	2013-2014	
		29.	Mowodani	2012-2013	
	Kétou	30.	Otakota 1 et 2	2012-2013	Non fonctionnel
	Pobè	31.	Pobè - centre	2012-2013	
		32.	Onigbolo	2012-2013	
ZOU	Bohicon	33.	Centre féminin	2012-2013	5 apprenants recrutés en cours d'année en 2013-2014
		34.	Avogbana	2012-2013	
	Zakpota	35.	Tindji	2013-2014	
		36.	Zakpota - centre	2013-2014	Animatrice admise au concours de la fonction publique
	Zogbodomey	37.	Domè	2013-2014	
		38.	Zogbodome - centre/Quartier	2013-2014	

(Sources : Unicef, enquêtes, 2015)

Tableau 2 : Centres PCA de la troisième génération (a2014 - 2015)

Département	Communes	Enfants recensés	Centres PCA	Observations
Alibori	Kandi	70	Sam	Bâtiment Eglise
		32	Kandi	Centre Alpha
	Karimama		Karimama centre	Ecole centre
Atacora	Tanguiéta		Tanguiéta - centre	
	Cobly		Cobly	
			Kountory	
			Tapoga	
Donga	Bassila		Manigri	
	Copargo	58	Pabégou	
		95	Copargo - centre	
	Ouaké		Sèmèrè	Site Borne Fonden
			Ouaké	Site Borne Fonden
Mono	Comè		Akodéha	
			Comé	
Plateau	Ifangni		Tchaada	
			Ifangni	
	Sakété		Takon	
			Sakété	
TOTAL	10 Communes		18 centres PCA	

(Source : Mairies, circonscriptions scolaires & UNICEF, Septembre 2014)

Tableau 3 : Répartition des parents d'apprenants interrogés selon leur organisation d'appartenance

Organisations	Nombre	%
Associations des Parents d'élèves	178	46,0
Gestion communautaire	27	7,0
Syndicats	35	9,0
Autres (….)	68	17,6
SR	79	20,4
Total	387	100,0

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 4 : Fréquence des réponses des acteurs à la question sur leur niveau d'information sur les centres PCA

Question : Etes-vous informé de l'existence de centre PCA dans votre commune ?				
Répondants	Oui	Non	SR	Total
Patrons d'ateliers	98%	2%	0%	100%
Parents d'apprenants	94,1%	5,6%	0,3%	100%
Responsables communaux	82,4%	17,6%	0%	100%
Enseignants du système formel	46/66	20/66	0/66	66/66
CCS§CP/DDEMP	48/48	0/48	0/48	48/48
Responsables centraux	16/17	1/17	0/17	17/17

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 5 : Fréquence des réponses à la question relative à l'association ou non des acteurs à l'initiative PCA

Question : Si Oui, avez-vous été associé à l'initiative?				
Répondants	Oui	Non	SR	Total
Responsables communaux	64,7%	21,2%	14,1%	100
Enseignants du système formel	10/66	40/66	16/66	66/66
CCS§CP/DDEMP	35/48	13/48	0/48	48/48
Responsables centraux	8/17	3/17	6/17	17/17

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 6 : Fréquence des réponses des apprenants à la question relative à leur situation de déscolarisé ou de non scolarisé

Question aux apprenants: As-tu déjà fréquenté une école primaire ?		
Réponses	Fréquence	
	Nb	%
Oui	208	63,6
Non	119	36,4
SR	0	0
Total	327	100
Si OUI, à quel niveau (classe) as tu abandonné l'école ?		
Réponses / Niveau	Fréquences	
	Nbre	%
CI	12	5,8
CP	29	13,9
CE1	51	24,5
CE2	41	19,7
CM1	41	19,7
CM2	32	15,4
SR	2	1,0
Total	208	100,0

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 7: Causes des abandons d'école selon les apprenants interrogés

Question: Si OUI, pourquoi as-tu abandonné l'école ?		
Réponses	Fréquences	
	Nb	%
1. Insuffisance de moyens	25	12,02
2. Manque de moyens	68	32,69
3. Manque d'intérêt pour l'école	39	18,75
4. Autres: voir tableau	73	35,10
5. SR	3	1,44
Total	208	100,00

Autres causes

Réponses
A cause des mauvais traitements/ violences et autres punitions par le maître (chicotte, coups, etc.
Absence d'acte de naissance
Obligation de fréquenter l'école coranique
Pression des parents (qui ne connaissent pas l'intérêt de l'école)
Migration/Déplacement/changement de milieux
Raisons de maladie
Décès des parents
A cause des échecs scolaire/Echec au CEP (redoublements plusieurs fois, etc.)
Problème de distance
Grossesses précoces
Placement ou échange ou vente auprès d'un parent ou autre (pour diverses raisons: avoir de l'argent pour qu'un parent se marie, apprendre un métier, etc.)
Décision de l'enfant lui-même qui veut apprendre un métier
Autres

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 8: Les causes de la non scolarisation selon les apprenants interrogés

Question : Si NON scolarisé, pourquoi n'as-tu pas été inscrit à l'école ?		
Réponses	Fréquences (%)	
	Nb	%
1. Insuffisance de moyens	28	23,53
2. Manque de moyens	60	50,42
3. Manque d'intérêt pour l'école	12	10,08
4. Autres (précisez):	19	15,97
5. SR	0	0
Total	119	100

Tableau 9 : Fréquence des réponses à la question posée aux apprenants non scolarisés sur leur désir de scolarisation ou non avant leur inscription dans les centres PCA

Question: Si NON, aurais-tu aimé fréquenter une école primaire comme d'autres enfants ?		
Réponses	Fréquence	
	Nb	%
Oui	239	73,1
Non	30	9,2
Ne sais pas	1	0,3
SR	57	17,4
Total	327	100,0
Question : SI Oui, pourquoi?		
Réponses		
Avantages de l'éducation /être instruit et sortir des ténèbres (savoir lire, écrire, parler le français, calculer, mesurer)/épanouissement personnel/être intelligent		
Ressembler à ses camarades d'âge		
Obtenir le CEPE et de grands diplômes pour être fonctionnaire ou autres métiers ou postes (député, Ministres, instituteurs, etc.		
Intéressant/ Plaisir d'apprendre		
Préférence pour le centre PCA		
Droit naturel d'aller à l'école		
Autres (précisez): port de la tenue kaki, …		

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 10 : Fréquence des réponses des apprenants à la question sur leurs sentiments ressentis par le fait de fréquenter le centre PCA et sur ce qu'ils aiment le plus dans le centre

Es-tu content de venir en classe ici ?		
Réponses	Fréquence	
	Nb	%
Oui	326	99,7
Non	1	0,3
SR	0	0,0
Total	327	100,0

Question: Si oui, dis ce que tu aimes le plus dans le centre?
Réponses
Apprentissage de la lecture, de l'écriture, du calcul, du parler en français, le dessin,/Apprentissages identiques aux écoles formelles
Apprendre à mieux se comporter/Développement personnel
Apprentissage pour améliore mon métier
Emploi du temps approprié
Possibilité ou la chance d'obtenir le CEP
Gratuité /Scolarité/des fournitures scolaires/ fournitures donné par l'UNICEF
Education en général pour affronter les difficultés de la vie
Le métier qu'on apprend (coiffure, soudure, etc.)
La qualité des prestations du maître
Le bon climat ou la bonne ambiance de travail
L'établissement des actes de naissance
SR

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 11 : Fréquence des réponses des apprenants à la question sur les activités qu'ils mènent avant leur inscription dans les centres PCA

Question : Quelle activité principale menais-tu avant ton inscription dans le centre PCA		
Réponses	Fréquence	
	Nb	%
1. Apprenti dans un garage ou atelier	84	25,7
2. Petit "job" dans le milieu	5	1,5
3. Travaux champêtres	47	14,4
4. Vente au marché ou dans le milieu	30	9,2
5. Appui aux parents dans leurs activités	28	8,6
6. Aucune activité	24	7,3
7. Autres activités (à préciser)	109	33,3
Total	327	100,0

Précisions et/ou autres domaines d'activités

Réponses	Nb
Couture/Tricotage/Broderie/Tissage	74
Coiffure	18
Maçonnerie	3
Matelassier	1
Menuiserie	2
Soudure	1
Dépanneur/télé/Radio	1
Electricité/Bâtiment	1
Pêche/Elevage/Agriculture	2
Commerce/Vente (sucettes…)	1
SR	5
Total	109

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 12 : Réponses des apprenants à la question relative à l'adaptation du PCA à leur mode de vie

Question: Est-ce que le fait de fréquenter le centre PCA influence négativement ta manière de vivre chaque jour ou les activités que tu mènes ?		
Réponses	Fréquence	
	Nombre	%
Oui	43	13,1
Non	283	86,5
SR	1	0,3
Total	327	100,0

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 13 : Synthèse des réponses des apprenants aux questions relatives à l'adéquation des apprentissages dans les centres PCA à la formation professionnelle dans les ateliers

Question : Le programme te permet-t-il de continuer ton apprentissage ou de continuer à mener tes activités comme auparavant?		
Réponses	Fréquence	
	Nombre	%
Oui	257	78,6
Non	43	13,1
SR	27	8,3
Total	327	100,0
Question : Si non, pourquoi ? (Donne au moins une raison)		
Réponses	Fréquences	
	24/43	
Inadéquation de l'emploi du temps du PCA à mes apprentissages de métier	0/43	
Impossibilité de mener les activités antérieures	2/43	
On ne vient pas à l'école tous les jours/Trop de temps libre	1/43	
A cause de l'internat qui restreint ma liberté	6/43	
Autres: Impossibilité de voyager comme avant (aller à Cotonou par exemple)	5/43	
SO	5/43	
SR	43	
Total	43/43	

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 14: Fréquence des réponses à la question portant sur la PCA comme non obstacle à la poursuite des activités d'apprentissage des apprenants dans les ateliers

Question: Le programme, tel que conçu, permet-il aussi aux apprenants de poursuivre leurs activités comme les apprentissages dans les centres de métier ?					
	OUI	NON	Ne sais pas	SR	Total
Animateurs	57/66	7/66	0/66	2/66	66/66
Parents d'apprenants	89,1%	5,2%	4,4%	1,3%	100%
Patrons d'atelier	87%	8%	4%	1%	100%
Responsables communaux	76,5%	8,2%	10,6%	4,7%	100%
Enseignants et directeurs/Ecoles formelles	56/66	8/66	0/66	2/66	66/66
CCS/CP	46/48	2/48	0/48	0/48	48/48
Responsables centraux	4/4	0/4	0/4	0/4	4/4

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 15 : Synthèse des réponses des apprenants à la question sur l'acteur ou les acteurs qui les a (ont) poussé à s'inscrire dans les centres PCA

Question : Qui t'a poussé à venir t'inscrire au centre ?		
Réponses	Fréquences	
	Nb	%
1. Mes Parents	118	36,1
2. Mon patron	89	27,2
3. Les gens de la mairie	14	4,3
4. Moi-même	63	19,3
5. Autres: animateurs, religieuses, Président APE, responsables du Centre social, etc.)	43	13,1
Total	327	100,0

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 16: Synthèse des réponses des acteurs interrogés sur l'adéquation des objectifs du PCA aux priorités nationales

Question: les objectifs du PCA sont-ils en adéquation avec les priorités éducatives nationales ?					
Réponses	OUI	NON	Ne sais pas	SR	Total
Responsables communaux	89,4%	1,2%	0%	9,4%	100%
CCS/CP	46/48	2/48	0/48	0/48	48/48
Responsables centraux	4/4	0/4	0/4	0/4	4/4

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 17: Synthèse des réponses des apprenants aux questions portant sur l'analyse de leurs besoins avant l'ouverture des centres PCA

Question : A-t-on demandé ton avis avant de créer le centre dans ta localité?		
Réponses	Fréquences	
	Nb	%
Oui	80	24,5
Non	246	75,2
SR	1	0,3
Total	327	100,0
Question : Si OUI, par qui?		
Réponses	Fréquences	
Animateurs/Animatrices	3/80	
Centre de Promotion sociale	2/80	
Chefs d'arrondissement/Responsables de mairie/Délégué du village	12/80	
Communiqué radio	1/80	
Patrons/Patronnes d'ateliers/Collège des artisans	17/80	
Parents	24/80	
APE	1/80	
Autres: Sœur religieuse, etc.	2/80	
SR	8/80	

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 18: Synthèse des réponses des apprenants interrogés sur les raisons qui les ont poussé à accepter leur inscription dans les centres PCA

Question : Pourquoi as-tu accepté ton inscription dans le centre ? (Donner les quatre raisons importantes par ordre d'importance)		
Réponses / Parce que je veux:	Fréquences	
	Nbre	%
1. apprendre à lire et à écrire en français	317	96,9
2. apprendre à calculer ou à mesurer	239	73,1
3. mieux apprendre mon métier	148	45,3
4. aider mon patron	42	12,8
5. obtenir le CEPE	197	60,2
6. poursuivre mes études après le CEP	112	34,3
7. apprendre à connaître et respecter les règles de vie en société	88	26,9
8. obtenir un acte de naissance	56	17,1
9. obéir à mes parents ou à ceux qui m'ont inscrit	41	12,5
10. Autres (préciser): passer mon examen professionnel, réussir dans la vie, être une personnalité, etc.	10	3,1
SR/SO	7	2,1

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 19: Synthèse des réponses des apprenants interrogés sur les services dont ils bénéficient dans les centres PCA

Question : Qu'apprends-tu et de quoi bénéficies-tu avec l'enseignant de ton centre ?				
Réponses	Oui	Non	SR	Total
J'apprends à lire des textes en français	99,7	0,3	0	100
J'apprends à écrire au tableau et dans des cahiers	99,4	0,3	0,3	100
J'apprends à compter et à calculer	98,8	0,9	0,3	100
J'apprends à dessiner, à mesurer, à tracer, à construire des objets	96,3	3,4	0,3	100
J'apprends à connaître, à soigner et à respecter mon corps	97,2	2,8	0	100
J'apprends à nouer des amitiés et à bien me comporter avec mes amis, mes parents et les autres habitants de mon milieu	96,9	2,8	0,3	100
J'apprends à connaître mes droits, mes devoirs, connaître et prévenir certains fléaux sociaux (alcool, drogue, IST, VIH/SIDA...)	93,6	6,4	0	100
Je bénéficie de l'établissement d'actes de naissance	61,2	38,5	0,3	100

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 20 : Synthèse des constats de progrès enregistrés chez les enfants, ainsi que les types de progrès et le degré de satisfaction selon les parents et les patrons d'atelier

Question: Avez-vous remarqué des progrès chez les enfants qui fréquentent les centres PCA ?					
Acteurs	Oui	Non	Ne sais pas	SR	Total
Patrons d'atelier	83	2	2	13	100
Parents d'apprenants	89,9	0,5	4,7	4,9	100

Question: Si oui, quel type de progrès et à quel niveau de satisfaction? (Patrons)

Réponses	Très peu satisfaisant	Peu satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant	SR	Total
Ils savent lire et écrire	7%	20%	51%	14%	8%	100%
Ils savent calculer	9%	23%	45%	15%	8%	100%
Ils se comportent mieux dans la famille et dans la société (politesse, respect du code de la route, relations avec les filles/garçons, absence de comportements à risques pour le VIH-SIDA, etc.)	9%	2%	59%	21%	9%	100%
Ils ont une bonne hygiène corporelle et de l'environnement (propreté, etc.)	11%	5%	53%	23%	8%	100%
Ils ont obtenu un acte de naissance	33%	8%	26%	17%	16%	100%

Question: Si oui, quel type de progrès et à quel niveau de satisfaction? (Parents)

Tk4	Très peu satisfaisant	Peu satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant	SR	Total
Ils savent lire et écrire	0,8%	13,2%	66,9%	13,2%	5,9%	100%
Ils savent calculer	1%	16,5%	62,8%	13,7%	6%	100%
Ils se comportent mieux dans la famille et dans la société (politesse, respect du code de la route, relations avec les filles/garçons, absence de comportements à risques pour le VIH-SIDA, etc.)	1,3%	5,3%	59,4%	27,6%	6,4%	100%
Ils ont une bonne hygiène corporelle et de l'environnement (propreté, etc.)	0,8%	3,4%	61%	27,4%	7,4%	100%
Ils ont obtenu un acte de naissance	20,2%	12,9%	31,3%	23,5%	12,1%	100%

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 21 : Synthèse des principales insuffisances par domaine identifiées lors des observations des séances de classe

Domaines et types d'insuffisances	Fréquence
1. Etat des locaux: bâtiments en matériels précaires, , défectueux, locaux exigus, inconfortables, etc.	36/62
2. Tenue de la classe: absence ou insuffisance de décoration, absence de point d'eau, etc.	46/62
3. Livres et matériels: insuffisants, absence de couvertures pour manuels et livres	47/62
4. Mobiliers: parfois inoccupés, absence de bureau pour animateurs, inadaptés ou en nombre insuffisant, etc.	21/62
5. Autres équipements: absence de cahier d'activités, de latrines, de kit de géométrien de craie et de fiches de préparation, etc.	15/62
6. Affichages règlementaires absences de certaines fiches, de tableau d'affichage, etc.	47/62
7. Registre d'appel: absence de registre, registre non rempli, absence d'évaluation, non à jour	39/62
8. Autres insuffisances: absence de cahier de conseil pédagogique, de registre matricule, de planification annuelle, etc.	8/62
9. Tenue vestimentaire: améliorer la tenue, la coiffure, etc.	3/62
10. Comportements envers apprenants: pas de communication ou de contact, etc.	6/62
11. Cahier journal: mal ou pas du tout rempli, etc.l	27/62
12. Fiches pédagogiques: inexistantes, non à jour, etc.	33/62
13. Cahiers de conseil pédagogique: absent, non utilisé ou mal utilisé, etc.	32/62
14. Matériel didactique: absence ou insuffisance de document d'accompagnement, peu ou mal utilisés, etc.	30/62
15. Annotation des devoirs écrits: non à jour, devoirs ou correction irréguliers, etc.	40/62
16. Séquences observées en français, mathématiques, EST, ES, : insuffisances multiples et très diversifiées	2 à 62/62

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 22 : Synthèse des réponses des animateurs interrogés sur les activités pour lesquelles ils sont à l'aise ou non avec les apprenants

Dans quelle activité de classe êtes-vous le plus ou le moins à l'aise pour travailler avec les apprenants ?						
Activités	Pas du tout à l'aise	Le moins à l'aise	A l'aise	Le plus à l'aise	SR	Total
Lecture	3/66	24/66	24/66	14/66	1/66	66/66
Ecriture	0/66	8/66	37/66	19/66	2/66	66/66
Calcul/Mathématique	1/66	17/66	30/66	16/66	2/66	66/66
Autres (précisez): CVC, ES, EST, EA, communication orale, etc.)	5/66	9/66	13/66	9/66	30/66	66/66

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 23: Synthèse des appréciations des CCS/CP sur les prestations des animateurs lors des actions de suivi sur le terrain

Domaines d'appréciation	Très peu satisfaisant	Peu satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant	SR	Total
La présentation du cadre de travail	1/48	12/48	26/48	6/48	3/48	48/48
La maîtrise des contenus des programmes	6/48	38/48	2/48	2/48	0/48	48/48
La maîtrise et la gestion des emplois du temps	0/48	12/48	31/48	3/48	2/48	48/48
L'organisation correcte du travail administratif	0/48	12/48	33/48	1/48	2/48	48/48
La préparation et l'exécution correcte d'une séquence de classe	0/48	7/48	37/48	2/48	2/48	48/48
La régularité des enseignants au poste et au travail	0/48	3/48	18/48	25/48	2/48	48/48
La maîtrise des contenus notionnels	0/48	5/48	33/48	8/48	2/48	48/48

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 24: Synthèse du niveau de satisfaction des apprenants par rapport aux prestations de leurs animateurs/trices

Question: Etes-vous satisfait des prestations de votre animateur (maître) ?		
Réponses	Nombre	%
Très peu satisfait	8	2,4
Peu satisfait	9	2,8
Satisfait	138	42,2
Très satisfait	172	52,6
SR	0	0,0
Total	327	100,0

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 25: Niveau de satisfaction des animateurs par rapport à divers aspects du PCA

Question: Etes-vous satisfait des aspects suivants ?						
Aspects	Très peu satisfait	Peu satisfait	Satisfait	Très satisfait	SR	Total
Votre formation comme animateur/trice de centre PCA	5/66	9/66	19/66	32/66	1/66	66/66
Les documents d'accompagnement pédagogique	12/66	22/66	17/66	14/66	1/66	66/66
Votre rémunération	12/66	26/66	22/66	4/66	2/66	66/66
L'équipement matériel	13/66	23/66	15/66	14/66	1/66	66/66
La salle de classe	31/66	11/66	10/66	13/66	1/66	66/66
Le suivi fait par la hiérarchie	2/66	4/66	21/66	35/66	4/66	66/66

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 26 : Répartition des animateurs selon le niveau, le sexe, la fonction

Selon le niveau tenu		*Selon le sexe*		*Selon la fonction*	
Niveaux	Nombre	Sexe	Nombre	Fonction	Nombre
Niveau 1	10	Femmes	17	Directeur/Coordinateur de centre	19
Niveau 2	30	Hommes	49	Animateur/trice	33
Niveau 3	26	SR	0	Animateur/trice adjoint (e)	14
Total	66	Total	66	Total	66

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 27: Répartition des animateurs/trices selon le grade

Grade ou diplôme professionnel	Nombre
A3-10/A3-A12	2
A3-12 CAP	3
CAP-EP	7
CAP	21
CEAP/AC et CAP/EP	1
CEAP	21
CEAP-EP	5
CEAP-CAP	2
CP A LA RETRAITE	1
Autre: Doctorat en anglais	1
SR	2
Total	66

Tableau 28: Répartition des animateurs observés selon le diplôme académique

Diplôme	Nombre
BEPC	42
BAC	18
Licence	1
Maîtrise	0
Autres (DEA/Doctorat)	1
SR	0
Total	62

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 29: Répartition des animateurs observés selon le statut

Statut	Nombre
Contractuel	33
Communautaire	29
SR	0
Total	62

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 30 : Synthèse des domaines de non satisfaction chez les animateurs

Question : Quels sont les aspects qui ne vous donnent pas du tout satisfaction et pourquoi ?	
Domaines de non satisfaction	Fréquence
Accumulation des salaires, retard dans le paiement des salaires, salles de classes défectueuses	36/66
Manque de fournitures scolaires dans le centre et l'équipement	
Cadre de travail pas très adéquat	3/66
Absence de certains apprenants	5/66
Autres : Rien à signaler, inexistence de l'APE, etc.	4/66

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 31: Synthèse des domaines pour lesquels les animateurs sont ou non à l'aise

Question: Dans quelle activité de classe êtes-vous le plus ou le moins à l'aise pour travailler avec les apprenants ?						
Activités	Pas du tout à l'aise	Le moins à l'aise	A l'aise	Le plus à l'aise	SR	Total
Lecture	3/66	24/66	24/66	14/66	1/66	66/66
Ecriture	0/66	8/66	37/66	19/66	2/66	66/66
Calcul/Mathématique	1/66	17/66	30/66	16/66	2/66	66/66
Autres (précisez): CVC, ES, EST, EA, communication orale, etc.)	5/66	9/66	13/66	9/66	30/66	66/66

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 32: Synthèse des besoins de formation et autres doléances exprimé par es animateurs

Quels sont actuellement vos besoins en formation ou vos doléances que vous soyez plus performant dans votre travail ?	
Réponses	Fréquence
Atelier de formation pour les animateurs (ce) PCA: contenus des programmes, en éducation alternative, didactique de la lecture, enseignement –évaluation en communication orale, en mathématique, en EST/ES, en matériel didactique, tous les champs de formation, sur les documents pédagogiques, etc.	50/66
Construction des salles de classe selon normes E QF	2/66
Doter les centres de matériels, kit de sciences de CVC	3/66
Autres: Revoir la rémunération et penser à notre moyen de déplacement pour le centre	1/66

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 33 : Synthèse des réponses des animateurs interrogés sur le niveau de l'accompagnement dont ils bénéficient

Question: Bénéficiez-vous d'accompagnement ou d'activités de suivi/évaluation de la part des autorités de la CS dont vous dépendez ?	
Réponses	Fréquence
Pas du tout	1/66
Partiellement	10/66
Suffisamment	29/66
Tout à fait bien	26/66
SR	0/66
Total	66/66

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 34 : Synthèse des réponses des animateurs interrogés sur le profit tiré du voisinage des écoles formelles

Question: Profitez-vous de la présence des écoles du système formel ou écoles primaires publiques?	
Réponses	Fréquence
Très peu	6/66
Un peu	15/66
Beaucoup	39/66
SR	6/66
Total	66/66

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 35 : Synthèse des réponses des enseignants du formel interrogés sur la qualité des rapports avec les animateurs des centres PCA

Question: Comment sont les rapports entre vous et l'animateur ou les animateurs du centre PCA?	
Réponses	Fréquence
Conflictuels	0/66
Cordiaux	30/66
Mutuellement avantageux	26/66
Rivalités/compétitions	0/66
Autres (précisez)	0/66
SR	10/66
Total	66/66

(Sources : enquêtes, 2015)

NB. Il convient de retenir que pour les tableaux portant les numéros 36 à 49 qui suivent, le chiffre zéro (0) peut signifier que les données ne sont pas disponibles ou que le centre n'est pas concerné. Le zéro a été maintenu pour faciliter les calculs sur le logiciel Microsoft Excel.

Tableau 36 : Effectif d'apprenants par centre et par commune en 2014-2015 (début d'année scolaire)

Commune	N°	CENTRE PCA	Niveau 1			Niveau II			Niveau III			TOTAL		
			G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total
Adja- Ouèrè	1	Adja-Ouèrè centre	0	0	0	2	13	15	0	0	0	2	13	15
Adja- Ouèrè	2	Tatonnoukon	0	0	0	3	6	9	0	0	0	3	6	9
Banikoara	3	Goumori	27	23	50	0	0	0	0	0	0	27	23	50
Banikoara	4	Founougo	37	17	54	16	1	17	27	17	44	80	35	115
Banikoara	5	Ounet	46	2	48	15	1	16	11	1	12	72	4	76
Bohicon	6	Centre féminin	5	46	51	3	27	30	2	29	31	10	102	112
Bohicon	7	Avogbana	0	0	0	0	0	0	5	8	13	5	8	13
Boukombé	8	Boukombé centre	0	0	0	4	20	24	0	0	0	4	20	24
Boukombé	9	Tabota	0	0	0	0	0	0	16	4	20	16	4	20
Dangbo	10	Dangbo centre (3 niveaux à la fois)	3	3	6	9	10	19	9	10	19	21	23	44
Dangbo	11	Yocon (3 niveaux dans une salle)	0	0	0	0	0	0	1	15	16	1	15	16
Djougou	12	Djougou centre	17	20	37	9	10	19	22	2	24	48	32	80
Djougou	13	Partago	0	0	0	4	18	22	0	0	0	4	18	22
Gogounou	14	Gourou Bansou (Gogounou centre)	8	24	32	15	30	45	3	14	17	26	68	94
Gogounou	15	Sori	11	42	53	3	28	31	1	9	10	15	79	94
Gogounou	16	Bagou -Sinkparou	5	61	66	21	31	52	5	92	97	31	184	215
Kétou	17	Mowodani	29	14	43	21	9	30	19	10	29	69	33	102
Klouékanmè	18	Klouékanmè	0	0	0	8	9	17	10	13	23	18	22	40
Klouékanmè	19	Adjahonmè	0	0	0	9	24	33	6	17	23	15	41	56
Mallanville	20	Malanville centre	12	5	17	0	0	0	8	9	17	20	14	34
Matéri	21	Matéri centre	1	33	34	6	26	32	2	6	8	9	65	74
Matéri	22	Gouandé	3	33	36	26	14	40	10	5	15	39	52	91
Matéri	23	Dassari	11	28	39	20	10	30	9	7	16	40	45	85
Pobè	24	Pobè - centre	0	0	0	4	4	8	9	6	15	13	10	23
Pobè	25	Onigbolo	0	0	0	13	11	24	14	12	26	27	23	50
Ségbana	26	Ségbana-centre	4	19	23	5	17	22	6	12	18	15	48	63
Sèmè-Kpodji	27	Agblangandan	16	14	30	6	8	14	0	0	0	22	22	44
Sèmè-Kpodji	28	Kraké Glogbo	3	2	5	5	1	6	0	0	0	8	3	11
Zakpota	29	Tindji	6	9	15	3	10	13	4	10	14	13	29	42
Zakpota	30	Zakpota - centre	2	11	13	12	1	13	17	7	24	31	19	50
Zè	31	Zè-centre	3	32	35	11	24	35	4	10	14	18	66	84
Zogbodomey	32	Domè	0	0	0	7	11	18	1	9	10	8	20	28
Zogbodomey	33	Zogbodome - centre/Quartier	0	0	0	2	27	29	1	7	8	3	34	37
Total			249	438	687	262	401	663	222	341	563	733	1180	1913

(Sources : Unicef, enquêtes, 2015)

Tableau 37: Effectifs d'apprenants à la fin du 1er trimestre 2014-2015

Communes	N°	Centres PCA	Niveau I			Niveau II			Niveau III			TOTAL		
			G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total
Adja- Ouèrè	1	Adja-Ouèrè centre	0	0	0	2	13	15	0	0	0	2	13	15
Adja- Ouèrè	2	Tatonnouko	0	0	0	3	3	6	0	0	0	3	3	6
Banikoara	3	Goumori	11	2	13	0	0	0	0	0	0	11	2	13
Banikoara	4	Founougo	16	1	17	0	0	0	0	0	0	16	1	17
Banikoara	5	Ounet	11	1	12	15	1	16	11	1	12	37	3	40
Bohicon	6	Centre féminin	5	46	51	3	27	30	2	29	31	10	102	112
Bohicon	7	Avogbana	0	0	0	0	0	0	5	8	13	5	8	13
Boukombé	8	Boukombé centre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Boukombé	9	Tabota	0	0	0	0	0	0	11	4	15	11	4	15
Dangbo	10	Dangbo centre	0	0	0	0	0	0	9	10	19	9	10	19
Dangbo	11	Yocon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Djougou	12	Djougou centre	17	20	37	9	10	19	22	2	24	48	32	80
Djougou	13	Partago	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gogounou	14	Gourou Bansou (Gogounou centre)	8	24	32	15	30	45	3	14	17	26	68	94
Gogounou	15	Sori	1	29	30	2	18	20	0	5	5	3	52	55
Gogounou	16	Bagou - Sinkparou	5	61	66	21	31	52	3	2	5	29	94	123
Kétou	17	Mowodani	0	0	0	0	0	0	19	10	29	19	10	29
Klouékanmè	18	Klouékanmè	0	5	5	8	9	17	10	13	23	18	27	45
Klouékanmè	19	Adjahonmè	0	0	0	0	0	0	6	16	22	6	16	22
Mallanville	20	Malanville centre	12	5	17	0	0	0	6	6	12	18	11	29
Matéri	21	Matéri centre	1	33	34	6	26	32	2	6	8	9	65	74
Matéri	22	Gouandé	9	33	42	26	14	40	10	5	15	45	52	97
Matéri	23	Dassari	11	28	39	20	10	30	9	7	16	40	45	85
Pobè	24	Pobè - centre	0	0	0	3	3	6	9	5	14	12	8	20
Pobè	25	Onigbolo	0	0	0	13	3	16	14	6	20	27	9	36
Ségbana	26	Ségbana-centre	4	19	23	5	17	22	6	12	18	15	48	63
Sèmè-Kpodji	27	Agblangandan	0	0	0	8	18	26	0	0	0	8	18	26
Sèmè-Kpodji	28	Kraké Glogbo	0	0	0	5	1	6	0	0	0	5	1	6
Zakpota	29	Tindji	6	9	15	3	10	13	4	10	14	13	29	42
Zakpota	30	Zakpota - centre	2	11	13	12	1	13	13	2	15	27	14	41
Zè	31	Zè-centre	3	32	35	11	24	35	4	10	14	18	66	84
Zogbodomey	32	Domè	0	0	0	7	11	18	1	9	10	8	20	28
Zogbodomey	33	Zogbodome-centre/Quartier	0	0	0	2	21	23	1	7	8	3	28	31
TOTAL			122	359	481	199	301	500	180	199	379	501	859	1360

(Sources : Unicef, enquêtes, 2015)

Tableau 38: Effectifs d'apprenants /apprentis dans des ateliers

Effectifs d'apprentis 2014-2015														
			Niveau I			Niveau II			Niveau III			TOTAL		
Communes	N°	Centres PCA	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total
Adja- Ouèrè	1	Adja-Ouèrè centre	0	0	0	1	12	13	0	0	0	1	12	13
Adja- Ouèrè	2	Tatonnoukon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Banikoara	3	Goumori	13	2	15	0	0	0	0	0	0	13	2	15
Banikoara	4	Founougo	5	1	6	0	0	0	0	0	0	5	1	6
Banikoara	5	Ounet	0	0	0	22	1	23	0	0	0	22	1	23
Bohicon	6	Centre féminin	0	43	43	0	27	27	0	26	26	0	96	96
Bohicon	7	Avogbana	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Boukombé	8	Boukombé centre	0	0	0	0	7	7	0	0	0	0	7	7
Boukombé	9	Tabota	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1
Dangbo	10	Dangbo centre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dangbo	11	Yocon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Djougou	12	Djougou centre	17	20	37	9	10	19	22	2	24	48	32	80
Djougou	13	Partago	0	0	0	4	18	22	0	0	0	4	18	22
Gogounou	14	Gourou Bansou	6	20	26	15	30	45	3	14	17	24	64	88
Gogounou	15	Sori	0	0	0	3	28	31	1	9	10	4	37	41
Gogounou	16	Bagou -Sinkparou	4	61	65	8	17	25	0	3	3	12	81	93
Kétou	17	Mowodani	0	0	0	0	0	0	19	10	29	19	10	29
Klouékanmè	18	Klouékanmè	0	0	0	5	9	14	9	13	22	14	22	36
Klouékanmè	19	Adjahonmè	0	0	0	9	24	33	5	17	22	14	41	55
Mallanville	20	Malanville centre	12	5	17	0	0	0	8	4	12	20	9	29
Matéri	21	Matéri centre	1	31	32	1	17	18	0	2	2	2	50	52
Matéri	22	Gouandé	0	36	36	0	2	2	0	0	0	0	38	38
Matéri	23	Dassari	0	13	13	1	0	1	0	0	0	1	13	14
Pobè	24	Pobè - centre	0	0	0	0	0	0	1	1	2	1	1	2
Pobè	25	Onigbolo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ségbana	26	Ségbana-centre	1	16	17	5	15	20	6	11	17	12	42	54
Sèmè-Kpodji	27	Agblangandan	0	11	11	0	5	5	0	0	0	0	16	16
Sèmè-Kpodji	28	Kraké Glogbo	1	1	2	0	0	0	0	0	0	1	1	2
Zakpota	29	Tindji	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Zakpota	30	Zakpota - centre	2	11	13	12	1	13	17	7	24	31	19	50
Zè	31	Zè-centre	3	31	34	11	24	35	4	9	13	18	64	82
Zogbodomey	32	Domè	0	0	0	0	0	0	9	10	19	9	10	19
Zogbodomey	33	Zogbodome - centre/Quartier	0	0	0	0	22	22	1	4	5	1	26	27
Total			65	302	367	106	269	375	105	143	248	276	714	990

(Sources : Unicef, enquêtes, 2015)

Tableau 39: Nombre d'apprenants ayant obtenu au moins la moyenne de 10 sur 20 en fin de premier trimestre 2014-2015

Communes	N°	Centres PCA	Niveau I			Niveau II			Niveau III			TOTAL		
			G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total
Adja- Ouèrè	1	Adja-Ouèrè centre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adja- Ouèrè	2	Tatonnouko	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Banikoara	3	Goumori	9	0	9	0	0	0	0	0	0	9	0	9
Banikoara	4	Founougo	16	1	17	0	0	0	0	0	0	16	1	17
Banikoara	5	Ounet	7	1	8	11	1	12	0	0	0	18	2	20
Bohicon	6	Centre féminin	2	22	24	2	11	13	1	17	18	5	50	55
Bohicon	7	Avogbana	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Boukombé	8	Boukombé centre	3	13	16	0	0	0	0	0	0	3	13	16
Boukombé	9	Tabota	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dangbo	10	Dangbo centre	0	0	0	0	0	0	1	2	3	1	2	3
Dangbo	11	Yocon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Djougou	12	Djougou centre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Djougou	13	Partago	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gogounou	14	Gourou Bansou	0	0	0	3	14	17	0	5	5	3	19	22
Gogounou	15	Sori	0	0	0	1	9	10	0	5	5	1	14	15
Gogounou	16	Bagou-Sinkparou	0	0	0	5	5	10	3	2	5	8	7	15
Kétou	17	Mowodani	0	0	0	0	0	0	7	0	7	7	0	7
Klouékanmè	18	Klouékanmè	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Klouékanmè	19	Adjahonmè	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mallanville	20	Malanville centre	8	3	11	0	0	0	3	6	9	11	9	20
Matéri	21	Matéri centre	1	17	18	5	9	14	2	3	5	8	29	37
Matéri	22	Gouandé	0	11	11	16	4	20	6	0	6	22	15	37
Matéri	23	Dassari	7	15	22	11	4	15	5	4	9	23	23	46
Pobè	24	Pobè - centre	0	0	0	3	3	6	6	4	10	9	7	16
Pobè	25	Onigbolo	0	0	0	10	2	12	12	4	16	22	6	28
Ségbana	26	Ségbana-centre	2	14	16	4	10	14	4	8	12	10	32	42
Sèmè-Kpodji	27	Agblangandan	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sèmè-Kpodji	28	Kraké Glogbo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Zakpota	29	Tindji	2	7	9	3	9	12	1	9	10	6	25	31
Zakpota	30	Zakpota - centre	1	7	8	9	0	9	13	2	15	23	9	32
Zè	31	Zè-centre	1	12	13	3	3	6	3	5	8	7	20	27
Zogbodomey	32	Domè	0	0	0	4	8	12	1	9	10	5	17	22
Zogbodomey	33	Zogbodome - centre/Quartier	0	0ù	0	2	12	14	1	7	8	3	19	22
Total			59	123	182	92	104	196	69	92	161	220	319	539

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 40: Effectifs d'apprenants /début d'année (2013-2014)

	N°	Centres PCA	Niveau I			Niveau II			Niveau III			TOTAL		
			G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total
Adja- Ouèrè	1	Adja-Ouèrè centre	15	26	41	0	0	0	0	0	0	15	26	41
Adja- Ouèrè	2	Tatonnouko	10	9	19	0	0	0	0	0	0	10	9	19
Banikoara	3	Goumori	18	12	30	18	12	30	0	0	0	36	24	60
Banikoara	4	Founougo	27	3	30	27	3	30	0	0	0	54	6	60
Banikoara	5	Ounet	46	2	48	15	1	16	0	0	0	61	3	64
Bohicon	6	Centre féminin	4	41	45	0	32	32	2	35	37	6	108	114
Bohicon	7	Avogbana	13	18	31	6	12	18	0	0	0	19	30	49
Boukombé	8	Boukombé centre	15	97	112	0	0	0	0	0	0	15	97	112
Boukombé	9	Tabota	23	42	65	24	4	28	0	0	0	47	46	93
Dangbo	10	Dangbo centre	0	0	0	3	9	12	0	0	0	3	9	12
Dangbo	11	Yocon	0	0	0	6	1	7	0	0	0	6	1	7
Dangbo	12	Gbékon	19	19	38	0	0	0	0	0	0	19	19	38
Djougou	13	Djougou centre	11	0	11	14	6	20	0	0	0	25	6	31
Djougou	14	Partago	1	17	18	0	27	27	5	13	18	6	57	63
Gogounou	15	Gourou Bansou	24	42	66	5	25	30	0	0	0	29	67	96
Gogounou	16	Sori	11	42	53	3	28	31	0	0	0	14	70	84
Gogounou	17	Bagou - Sinkparou	30	74	104	10	13	23	0	0	0	40	87	127
Kétou	18	Mowodani	5	18	23	29	22	8	0	0	0	34	40	74
Kétou	19	Otakota 1 et 2	8	13	21	13	3	16	0	0	0	21	16	37
Klouékanmè	20	Klouékanmè	0	5	5	8	9	17	13	19	32	21	33	54
Klouékanmè	21	Adjahonmè	0	0	0	9	23	32	9	22	31	18	45	63
Mallanville	22	Malanville centre	30	7	37	21	5	26	0	0	0	51	12	63
Matéri	23	Matéri centre	7	60	67	7	12	19	0	0	0	14	72	86
Matéri	24	Gouandé	49	29	78	15	3	18	0	0	0	64	32	96
Matéri	25	Dassari	13	47	60	19	17	36	0	0	0	32	64	96
Pobè	26	Pobè - centre	11	9	20	9	12	21	0	0	0	20	21	41
Pobè	27	Onigbolo	14	8	22	18	10	28	0	0	0	32	18	50
Ségbana	28	Ségbana-centre	3	29	32	12	25	37	0	0	0	15	54	69
Sèmè - Kpodji	29	Agblangandan	37	58	95	0	0	0	0	0	0	37	58	95
Sèmè - Kpodji	30	Kraké Glogbo	9	3	12	0	0	0	0	0	0	9	3	12
Sèmè - Kpodji	31	Tohoué	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sô-Ava	32	Ahomey-Gglon	0	0	0	14	9	23	0	0	0	14	9	23
Sô-Ava	33	Ganvié	0	0	0	8	32	40	0	0	0	8	32	40
Zakpota	34	Tindji	11	52	63	3	33	36	0	0	0	14	85	99
Zakpota	35	Zakpota - centre	7	48	55	22	1	23	0	0	0	29	49	78
Zè	36	Zè-centre	10	43	53	10	16	26	0	0	0	20	59	79
Zogbodomey	37	Domè	10	46	56	3	10	13	0	0	0	13	56	69
Zogbodomey	38	Zogbodome - centre/Quartier	4	54	58	4	21	25	0	0	0	8	75	83
TOTAL			495	973	1468	355	436	748	29	89	118	879	1498	2377

(Sources : Unicef, enquêtes, 2015)

Tableau 41 : Effectifs d'apprenants/Fin d'année 2013-2014

Communes	N°	Centres PCA	Niveau I			Niveau II			Niveau III			TOTAL		
			G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total
Adja- Ouèrè	1	Adja-Ouèrè centre	5	16	21	0	0	0	0	0	0	5	16	21
Adja- Ouèrè	2	Tatonnouko	8	9	17	0	0	0	0	0	0	8	9	17
Banikoara	3	Goumori	13	2	15	13	2	15	0	0	0	26	4	30
Banikoara	4	Founougo	27	3	30	27	3	30	0	0	0	54	6	60
Banikoara	5	Ounet	22	1	23	11	1	12	0	0	0	33	2	35
Bohicon	6	Centre féminin	4	42	46	2	32	34	2	35	37	8	109	117
Bohicon	7	Avogbana	7	8	15	6	4	10	0	0	0	13	12	25
Boukombé	8	Boukombé centre	10	55	65	0	0	0	0	0	0	10	55	65
Boukombé	9	Tabota	22	37	59	18	4	22	0	0	0	40	41	81
Dangbo	10	Dangbo centre	0	0	0	1	4	5	0	0	0	1	4	5
Dangbo	11	Yocon	0	0	0	6	1	7	0	0	0	6	1	7
Dangbo	12	Gbékon*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Djougou	13	Djougou centre	11	0	11	14	6	20	0	0	0	25	6	31
Djougou	14	Partago	0	10	10	0	15	15	1	10	11	1	35	36
Gogounou	15	Gourou Bansou (Gogounou centre)	22	34	56	3	22	25	0	0	0	25	56	81
Gogounou	16	Sori	9	22	31	0	18	18	0	0	0	9	40	49
Gogounou	17	Bagou - Sinkparou	20	54	74	4	12	16	0	0	0	24	66	90
Kétou	18	Mowodani	0	0	0	16	7	23	0	0	0	16	7	23
Kétou	19	Otakota 1 et 2	0	0	0	5	0	5	0	0	0	5	0	5
Klouékanmè	20	Klouékanmè	0	5	5	7	8	15	10	13	23	17	26	43
Klouékanmè	21	Adjahonmè	0	0	0	4	14	18	4	8	12	8	22	30
Mallanville	22	Malanville centre	8	5	13	2	1	3	0	0	0	10	6	16
Matéri	23	Matéri centre	4	54	58	3	10	13	0	0	0	7	64	71
Matéri	24	Gouandé	32	14	46	10	2	12	0	0	0	42	16	58
Matéri	25	Dassari	6	24	30	9	7	16	0	0	0	15	31	46
Pobè	26	Pobè - centre	6	6	12	8	5	13	0	0	0	14	11	25
Pobè	27	Onigbolo	10	5	15	15	6	21	0	0	0	25	11	36
Ségbana	28	Ségbana-centre	1	22	23	10	15	25	0	0	0	11	37	48
Sèmè-Kpodji	29	Agblangandan	23	37	60	0	0	0	0	0	0	23	37	60
Sèmè -Kpodji	30	Kraké Glogbo	3	2	5	0	0	0	0	0	0	3	2	5
Sèmè -Kpodji	31	Tohoué	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sô-Ava	32	Ahomey-Gglon	0	0	0	9	4	13	0	0	0	9	4	13
Sô-Ava	33	Ganvié	0	0	0	0	6	6	0	0	0	0	6	6
Zakpota	34	Tindji	8	48	56	3	22	25	0	0	0	11	70	81
Zakpota	35	Zakpota - centre	7	35	42	19	1	20	0	0	0	26	36	62
Zè	36	Zè-centre	10	43	53	4	14	18	0	0	0	14	57	71
Zogbodomey	37	Domè	8	22	30	3	10	13	0	0	0	11	32	43
Zogbodomey	38	Zogbodome - centre/Quartier	2	27	29	2	8	10	0	0	0	4	35	39
TOTAL			308	642	950	234	264	498	17	66	83	559	972	1531

(Sources : Unicef, enquêtes, 2015)

Tableau 42 : Effectifs des abandons 2013-2014

Communes	N°	Centres PCA	Niveau I			Niveau II			Niveau III			TOTAL		
			G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total
Adja- Ouèrè	1	Adja-Ouèrè centre	10	10	20	0	0	0	0	0	0	10	10	20
Adja- Ouèrè	2	Tatonnouko	2	0	2	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Banikoara	3	Goumori	5	10	15	5	10	15	0	0	15	10	20	30
Banikoara	4	Founougo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Banikoara	5	Ounet	24	1	25	4	0	4	0	0	4	28	1	29
Bohicon	6	Centre féminin	0	-1	-1	-2	0	-2	0	0	-2	-2	-1	-3
Bohicon	7	Avogbana	6	10	16	0	8	8	0	0	8	6	18	24
Boukombé	8	Boukombé centre	5	42	47	0	0	0	0	0	0	5	42	47
Boukombé	9	Tabota	1	5	6	6	0	6	0	0	6	7	5	12
Dangbo	10	Dangbo centre	0	0	0	2	5	7	0	0	7	2	5	7
Dangbo	11	Yocon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dangbo	12	Gbékon*	19	19	38	0	0	0	0	0	0	19	19	38
Djougou	13	Djougou centre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Djougou	14	Partago	1	7	8	0	12	12	4	3	15	5	22	27
Gogounou	15	Gourou Bansou (Gogounou centre)	2	8	10	2	3	5	0	0	5	4	11	15
Gogounou	16	Sori	2	20	22	3	10	13	0	0	13	5	30	35
Gogounou	17	Bagou -Sinkparou	10	20	30	6	1	7	0	0	7	16	21	37
Kétou	18	Mowodani	5	18	23	13	15	28	0	0	28	18	33	51
Kétou	19	Otakota 1 et 2	8	13	21	8	3	11	0	0	11	16	16	32
Klouékanmè	20	Klouékanmè	0	0	0	1	1	2	3	6	8	4	7	11
Klouékanmè	21	Adjahonmè	0	0	0	5	9	14	5	14	28	10	23	33
Mallanville	22	Malanville centre	22	2	24	19	4	23	0	0	23	41	6	47
Matéri	23	Matéri centre	3	6	9	4	2	6	0	0	6	7	8	15
Matéri	24	Gouandé	17	15	32	5	1	6	0	0	6	22	16	38
Matéri	25	Dassari	7	23	30	10	10	20	0	0	20	17	33	50
Pobè	26	Pobè - centre	5	3	8	1	7	8	0	0	8	6	10	16
Pobè	27	Onigbolo	4	3	7	3	4	7	0	0	7	7	7	14
Ségbana	28	Ségbana-centre	2	7	9	2	10	12	0	0	12	4	17	21
Sèmè-Kpodji	29	Agblangandan	14	21	35	0	0	0	0	0	0	14	21	35
Sèmè-Kpodji	30	Kraké Glogbo	6	1	7	0	0	0	0	0	0	6	1	7
Sèmè-Kpodji	31	Tohoué	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sô-Ava	32	Ahomey-Gglon	0	0	0	5	5	10	0	0	10	5	5	10
Sô-Ava	33	Ganvié	0	0	0	8	26	34	0	0	34	8	26	34
Zakpota	34	Tindji	3	4	7	0	11	11	0	0	11	3	15	18
Zakpota	35	Zakpota - centre	0	13	13	3	0	3	0	0	3	3	13	16
Zè	36	Zè-centre	0	0	0	6	2	8	0	0	8	6	2	8
Zogbodomey	37	Domè	2	24	26	0	0	0	0	0	0	2	24	26
Zogbodomey	38	Zogbodome - centre/Quartier	2	27	29	2	13	15	0	0	15	4	40	44
TOTAL			187	331	518	121	172	293	12	23	316	320	526	846

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 43 : Nombre d'apprenants ayant eu au moins 10 sur 20 de moyenne au 1er trimestre 2013-2014

Communes	N°	Centres PCA	Niveau I			Niveau II			TOTAL		
			G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total
Adja- Ouèrè	1	Adja-Ouèrè centre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adja- Ouèrè	2	Tatonnouko	6	6	12	0	0	0	6	6	12
Banikoara	3	Goumori	16	5	21	18	12	30	34	17	51
Banikoara	4	Founougo	17	3	20	17	3	20	34	6	40
Banikoara	5	Ounet	15	1	16	9	1	10	24	2	26
Bohicon	6	Centre féminin	1	20	21	0	26	26	1	46	47
Bohicon	7	Avogbana	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Boukombé	8	Boukombé centre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Boukombé	9	Tabota	0	0	0	10	3	13	10	3	13
Dangbo	10	Dangbo centre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dangbo	11	Yocon	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dangbo	12	Gbékon*	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Djougou	13	Djougou centre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Djougou	14	Partago	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gogounou	15	Gourou Bansou (Gogounou centre)	5	25	30	3	9	12	8	34	42
Gogounou	16	Sori	3	28	31	0	14	14	3	42	45
Gogounou	17	Bagou -Sinkparou	17	49	66	5	7	12	22	56	78
Kétou	18	Mowodani	0	0	0	12	4	16	12	4	16
Kétou	19	Otakota 1 et 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Klouékanmè	20	Klouékanmè	0	5	5	3	10	13	3	15	18
Klouékanmè	21	Adjahonmè	0	0	0	3	13	16	3	13	16
Mallanville	22	Malanville centre	6	5	11	6	3	9	12	8	20
Matéri	23	Matéri centre	4	38	42	6	10	16	10	48	58
Matéri	24	Gouandé	12	8	20	5	1	6	17	9	26
Matéri	25	Dassari	5	22	27	0	0	0	5	22	27
Pobè	26	Pobè - centre	11	9	20	5	8	13	16	17	33
Pobè	27	Onigbolo	7	4	11	9	5	14	16	9	25
Ségbana	28	Ségbana-centre	1	17	18	2	7	9	3	24	27
Sèmè - Kpodji	29	Agblangandan	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sèmè - Kpodji	30	Kraké Glogbo	9	2	11	0	0	0	9	2	11
Sèmè - Kpodji	31	Tohoué	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sô-Ava	32	Ahomey-Gglon	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sô-Ava	33	Ganvié	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Zakpota	34	Tindji	7	41	48	2	19	21	9	60	69
Zakpota	35	Zakpota - centre	7	18	25	19	0	19	26	18	44
Zè	36	Zè-centre	7	21	28	3	8	11	10	29	39
Zogbodomey	37	Domè	8	31	39	1	11	12	9	42	51
Zogbodomey	38	Zogbodome - centre/Quartier	3	20	23	2	10	12	5	30	35

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 44 : Nombre d'apprenants ayant eu au moins 10 sur 20 de moyenne au 2ème trimestre 2013-2014

Communes	N°	Centres PCA	Niveau I			Niveau II			TOTAL		
			G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total
Adja- Ouèrè	1	Adja-Ouèrè centre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adja- Ouèrè	2	Tatonnouko	6	6	12	0	0	0	6	6	12
Banikoara	3	Goumori	14	5	19	13	2	15	27	7	34
Banikoara	4	Founougo	18	1	19	18	1	19	36	2	38
Banikoara	5	Ounet	11	1	12	11	1	12	22	2	24
Bohicon	6	Centre féminin	3	36	39	2	25	27	5	61	66
Bohicon	7	Avogbana	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Boukombé	8	Boukombé centre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Boukombé	9	Tabota	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dangbo	10	Dangbo centre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dangbo	11	Yocon	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dangbo	12	Gbékon*	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Djougou	13	Djougou centre	14	6	20	0	0	0	14	6	20
Djougou	14	Partago	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gogounou	15	Gourou Bansou (Gogounou centre)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gogounou	16	Sori	5	13	18	0	9	9	5	22	27
Gogounou	17	Bagou -Sinkparou	17	42	59	5	5	10	22	47	69
Kétou	18	Mowodani	0	0	0	15	6	21	15	6	21
Kétou	19	Otakota 1 et 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Klouékanmè	20	Klouékanmè	3	9	12	3	9	12	6	18	24
Klouékanmè	21	Adjahonmè	3	5	8	1	10	11	4	15	19
Mallanville	22	Malanville centre	4	3	7	2	1	3	6	4	10
Matéri	23	Matéri centre	3	39	42	4	8	12	7	47	54
Matéri	24	Gouandé	34	14	48	6	1	7	40	15	55
Matéri	25	Dassari	5	24	29	0	0	0	5	24	29
Pobè	26	Pobè - centre	6	6	12	5	5	10	11	11	22
Pobè	27	Onigbolo	10	6	16	10	7	17	20	13	33
Ségbana	28	Ségbana-centre	1	18	19	4	11	15	5	29	34
Sèmè - Kpodji	29	Agblangandan	14	19	33	0	0	0	14	19	33
Sèmè - Kpodji	30	Kraké Glogbo	4	1	5	0	0	0	4	1	5
Sèmè - Kpodji	31	Tohoué	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sô-Ava	32	Ahomey-Gglon	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sô-Ava	33	Ganvié	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Zakpota	34	Tindji	7	40	47	2	17	19	9	57	66
Zakpota	35	Zakpota - centre	3	17	20	19	0	19	22	17	39
Zè	36	Zè-centre	8	21	29	4	9	13	12	30	42
Zogbodomey	37	Domè	6	26	32	1	9	10	7	35	42
Zogbodomey	38	Zogbodome - centre/Quartier	2	20	22	2	10	12	4	30	34
TOTAL			201	378	579	127	146	273	328	524	852

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 45 : Nombre d'apprenants ayant eu au moins 10 sur 20 de moyenne au 3ème trimestre 2013-2014

Communes	N°	Centres PCA	Niveau I			Niveau II			TOTAL		
			G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total
Adja- Ouèrè	1	Adja-Ouèrè centre	3	14	17	0	0	0	3	14	17
Adja- Ouèrè	2	Tatonnouko	6	6	12	0	0	0	6	6	12
Banikoara	3	Goumori	2	0	2	5	8	13	7	8	15
Banikoara	4	Founougo	16	1	17	16	1	17	32	2	34
Banikoara	5	Ounet	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bohicon	6	Centre féminin	3	37	40	0	26	26	3	63	66
Bohicon	7	Avogbana	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Boukombé	8	Boukombé centre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Boukombé	9	Tabota	0	0	0	16	4	20	16	4	20
Dangbo	10	Dangbo centre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dangbo	11	Yocon	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dangbo	12	Gbékon	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Djougou	13	Djougou centre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Djougou	14	Partago	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gogounou	15	Gourou Bansou	15	21	36	0	0	0	15	21	36
Gogounou	16	Sori	6	15	21	0	16	16	6	31	37
Gogounou	17	Bagou -Sinkparou	16	33	49	4	8	12	20	41	61
Kétou	18	Mowodani	0	0	0	15	7	22	15	7	22
Kétou	19	Otakota 1 et 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Klouékanmè	20	Klouékanmè	4	11	15	3	10	13	7	21	28
Klouékanmè	21	Adjahonmè	3	5	8	2	10	12	5	15	20
Mallanville	22	Malanville centre	4	3	7	2	1	3	6	4	10
Matéri	23	Matéri centre	4	33	37	4	7	11	8	40	48
Matéri	24	Gouandé	35	13	48	7	1	8	42	14	56
Matéri	25	Dassari	6	24	30	9	7	16	15	31	46
Pobè	26	Pobè - centre	4	4	8	5	5	10	9	9	18
Pobè	27	Onigbolo	4	3	7	9	5	14	13	8	21
Ségbana	28	Ségbana-centre	1	22	23	7	13	20	8	35	43
Sèmè - kpodji	29	Agblangandan	14	19	33	0	0	0	14	19	33
Sèmè- Kpodji	30	Kraké Glogbo	4	1	5	0	0	0	4	1	5
Sèmè Kpodji	31	Tohoué	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sô-Ava	32	Ahomey-Gglon	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sô-Ava	33	Ganvié	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Zakpota	34	Tindji	6	39	45	2	19	21	8	58	66
Zakpota	35	Zakpota - centre	4	20	24	18	0	18	22	20	42
Zè	36	Zè-centre	8	22	30	4	8	12	12	30	42
Zogbodomey	37	Domè	6	20	26	1	9	10	7	29	36
Zogbodomey	38	Zogbodome - centre/Quartier	2	22	24	2	9	11	4	31	35
TOTAL			176	388	564	131	174	305	307	562	869

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 46: Effectifs d'apprenants /début d'année en 2012-2013

Communes	N°	Centres PCA	Niveau I			Niveau 2			TOTAL		
			G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total
Banikoara	1	Goumori	27	23	50	0	0	0	27	23	50
Banikoara	2	Founougo	37	17	54	0	0	0	37	17	54
Banikoara	3	Ounet	46	2	48	0	0	0	46	2	48
Bohicon	4	Centre féminin	6	98	104	9	77	86	15	175	190
Bohicon	5	Avogbana	13	18	31	0	0	0	13	18	31
Dangbo	6	Dangbo centre	7	48	55	0	0	0	7	48	55
Dangbo	7	Yocon	7	49	56	0	0	0	7	49	56
Djougou	8	Djougou centre	20	25	45	25	5	30	45	30	75
Djougou	9	Partago	0	31	31	0	0	0	0	31	31
Kétou	10	Otakota 1 et 2	31	29	60	0	0	0	31	29	60
Kétou	11	Mowodani	29	14	43	0	0	0	29	14	43
Klouékanmè	12	Klouékanmè	15	21	36	0	0	0	15	21	36
Klouékanmè	13	Adjahonmè	6	51	57	13	35	48	19	86	105
Mallanville	14	Malanville centre	14	16	30	23	14	37	37	30	67
Pobè	15	Pobè - centre	15	16	31	0	0	0	15	16	31
Pobè	16	Onigbolo	33	55	88	0	0	0	33	55	88
Sô-Ava	17	Ahomey-Gglon	47	24	71	0	0	0	47	24	71
Sô-Ava	18	Ganvié	45	35	80	0	0	0	45	35	80
TOTAL			398	572	970	70	131	201	468	703	1171

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 47 : Effectifs d'apprenants/Fin d'année

Communes	N°	Centres PCA	Niveau I			Niveau 2			TOTAL		
			G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total
Banikoara	1	Goumori	18	15	33	0	0	0	18	15	33
Banikoara	2	Founougo	37	17	54	0	0	0	37	17	54
Banikoara	3	Ounet	22	1	23	0	0	0	22	1	23
Bohicon	4	Centre féminin	2	72	74	6	53	59	8	125	133
Bohicon	5	Avogbana	5	8	13	0	0	0	5	8	13
Dangbo	6	Dangbo centre	3	9	12	0	0	0	3	9	12
Dangbo	7	Yocon	3	9	12	0	0	0	3	9	12
Djougou	8	Djougou centre	15	18	33	15	2	17	30	20	50
Djougou	9	Partago	0	31	31	0	0	0	0	31	31
kétou	10	Otakota 1 et 2	17	15	32	0	0	0	17	15	32
Kétou	11	Mowodani	15	5	20	0	0	0	15	5	20
Klouékanmè	12	Klouékanmè	11	15	26	0	0	0	11	15	26
Klouékanmè	13	Adjahonmè	5	18	23	9	13	22	14	31	45
Mallanville	14	Malanville centre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pobè	15	Pobè - centre	8	13	21	0	0	0	8	13	21
Pobè	16	Onigbolo	25	14	39	0	0	0	25	14	39
Sô-Ava	17	Ahomey-Gglon	19	12	31	0	0	0	19	12	31
Sô-Ava	18	Ganvié	9	20	29	0	0	0	9	20	29

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 48 : Effectifs des abandons 2012-2013

Communes	N°	Centres PCA	Niveau I			Niveau 2			TOTAL		
			G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total
Banikoara	1	Goumori	9	8	17	0	0	0	9	8	17
Banikoara	2	Founougo	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Banikoara	3	Ounet	24	1	25	0	0	0	24	1	25
Bohicon	4	Centre féminin	4	26	30	3	24	27	7	50	57
Bohicon	5	Avogbana	8	10	18	0	0	0	8	10	18
Dangbo	6	Dangbo centre	4	39	43	0	0	0	4	39	43
Dangbo	7	Yocon	4	40	44	0	0	0	4	40	44
Djougou	8	Djougou centre	5	7	12	10	3	13	15	10	25
Djougou	9	Partago	0	0	0	0	0	0	0	0	0
kétou	10	Otakota 1 et 2	14	14	28	0	0	0	14	14	28
Kétou	11	Mowodani	14	9	23	0	0	0	14	9	23
Klouékanmè	12	Klouékanmè	4	6	10	0	0	0	4	6	10
Klouékanmè	13	Adjahonmè	1	33	34	4	22	26	5	55	60
Mallanville	14	Malanville centre	14	16	30	23	14	37	37	30	67
Pobè	15	Pobè - centre	7	3	10	0	0	0	7	3	10
Pobè	16	Onigbolo	8	41	49	0	0	0	8	41	49
Sô-Ava	17	Ahomey-Gglon	28	12	40	0	0	0	28	12	40
Sô-Ava	18	Ganvié	36	15	51	0	0	0	36	15	51
TOTAL			184	280	464	40	63	103	224	343	567

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 49 : Nombre d'apprenants ayant eu la moyenne d'au moins 10 sur 20

Communes	N°	Centres PCA	Niveau I/1er trimestre			Niveau I/2ème trimestre			Niveau I/3ème trimestre		
			G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total
Banikoara	1	Goumori	25	20	45	26	21	47	17	12	29
Banikoara	2	Founougo	12	7	19	26	7	33	15	2	17
Banikoara	3	Ounet	15	1	16	15	1	16	15	1	16
Bohicon	4	Centre féminin	0	0	0	0	0	0	0	52	52
Bohicon	5	Avogbana	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dangbo	6	Dangbo centre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dangbo	7	Yocon	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Djougou	8	Djougou centre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Djougou	9	Partago	0	0	0	0	0	0	0	0	0
kétou	10	Otakota 1 et 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kétou	11	Mowodani	20	10	30	14	6	20	17	5	22
Klouékanmè	12	Klouékanmè	5	8	13	0	0	0	5	9	14
Klouékanmè	13	Adjahonmè	7	9	16	9	10	19	6	16	22
Mallanville	14	Malanville centre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pobè	15	Pobè - centre	7	12	19	6	11	17	6	9	15
Pobè	16	Onigbolo	30	22	52	29	20	49	22	12	34
Sô-Ava	17	Ahomey-Gglon	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sô-Ava	18	Ganvié	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 50: Synthèse du nombre de centres PCA et d'apprenants par année

Années scolaires	Nbre de centres (en début d'année)	Début d'année		
		G	F	Total
Année 2012-2013	18	468	703	1171
Année 2013-2014	20	879	1498	2377
Année 2014-2015 (2ème génération)	0	733	1180	1913
Total/2 générations	38	2080	3381	5461
Année 2014-2015 (3ème génération)	18	0	0	809
Total cumulé	56	-	-	6270

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau51: Répartition des apprenants enquêtés par tranche d'âge

Zone / Sexe	Tranches d'Age				
	]0 - 10]	]10 - 14]	]14 - 17]	]17 - +oo[	Total général
Nord					
Féminin	1,23%	6,75%	13,50%	15,03%	36,50%
Masculin	0,61%	6,44%	2,76%	8,59%	18,40%
Total Nord	1,84%	13,19%	16,26%	23,62%	54,91%
Sud					
Féminin	1,53%	8,90%	11,04%	5,21%	26,69%
Masculin	0,92%	8,90%	6,44%	2,15%	18,40%
Total Sud	2,45%	17,79%	17,48%	7,36%	45,09%
Total général	4,29%	30,98%	33,74%	30,98%	100,00%

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 52 : Evolution des effectifs d'apprenants au cours de l'année scolaire

Années scolaires	Début d'année			Fin d'année/1er trimestre		
	G	F	Total	G	F	Total
Année 2012-2013	468	703	1171	244	360	604
Année 2013-2014	879	1498	2377	559	972	1531
Année 2014-2015 (2ème génération)	733	1180	1913	501	859	1360
Total	2080	3381	5461	1304	2191	3495

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 53 : Evolution des taux de fréquentation/d'abandon par rapport au nombre d'inscrits au départ

Années scolaires	Nombre d'abandons			Taux de fréquentation (%)			Taux d'abandon (%)		
	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total
Année 2012-2013	224	343	567	52,14	51,21	51,58	47,86	48,79	48,42
Année 2013-2014	320	526	846	63,59	64,89	64,41	36,41	35,11	35,59
Année 2014-2015 (2ème génération)	232	321	553	68,35	72,80	71,09	31,65	27,20	28,91
Total/Moyenne	776	1190	1966	61,36	62,96	62,36	38,64	37,04	37,64

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 54 : Synthèse des réponses des apprenants aux questions relatives à leur assiduité en classe et aux abandons

Question: Es-tu régulier au cours? Et tes camarades de classe sont-ils réguliers au cours?						
Acteurs impliqués	1-Très peu régulier	2-Peu régulier	3-Régulier	Très régulier	SR	Total
L'apprenant interrogé	7,6	21,1	71,3	0	0	100
Ses camarades de classe	4,6	63	32,4	0	0	100

Question: As-tu constaté que l'effectif de votre classe a diminué ou bien as-tu constaté des cas d'abandon ?		
Réponses	Fréquence	
	Nb	%
Oui	225	68,8
Non	49	15,0
SR	53	16,2
Total	327	100,0

Tableau 55 : Synthèse des principales causes du manque d'assiduité ou des abandons selon les apprenants interrogés

Indique au plus quatre raisons principales qui font que tu es irrégulier en classe, tu as envie d'abandonner, ou que tes camarades ne viennent plus en classe, que l'effectif de la classe a baissé :	
Principales causes	%
1- Les cours ne sont pas intéressants	63,6
2- L'emploi du temps ne convient pas	48,3
3- La distance à parcourir est trop longue	37,3
4- On ne mange pas bien dans le centre	44
5- Le patron ne veut pas nous laisser fréquenter le centre	43,4
6- Les parents refusent de nous laisser venir dans le centre	60,6
7- Les cours dans le centre empêchent de bien apprendre le métier chez le patron	62,4
8- Autres (précisez): Grossesses, voyages, maladies, marché, pêches, dérangement par des camarades, ……..	46,5

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 56 : Synthèse des causes du refus des patrons ou des parents à laisser les apprentis fréquenter les centres PCA

Question: Si réponses 5 et 6 de l'item précédent, dites pourquoi, le patron ou les parents refusent-ils de te laisser fréquenter le centre ?	
Raisons chez les patrons	Fréquence
	Nombre
Priorité accordée aux activités de l'atelier/les commandes	10
En période de grosses commandes ou période de pointe	34
Diminution des chiffres d'affaires	4
Ils sont jaloux de leurs apprentis	1
Aider à ranger les affaires	8
Contraintes du contrat de travail ou d'apprentissage	3
Insuffisance de main d'œuvre	5
Pas d'adhésion au programme	3
Autres: refus sans raisons, fréquentation organisée par groupes	6
SR	242
Raisons chez les parents	Nb
Aide au champ	16
Aide dans les travaux de ménage	3
Aide dans le commerce	4
Ecole coranique	1
Préférence pour les apprentissages dans les ateliers	2
Peu d'intérêt pour l'école qui ne serait plus nécessaire pour des enfants âgés	1
Difficultés à pourvoir aux besoins de l'apprenant (fournitures, nourriture)	1
Autres : pessimisme pour le PCA	5
SR	290

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 57 : Synthèse des causes d'abandon et de l'absentéisme chronique des apprenants et de leur niveau d'importance selon les animateurs interrogés

Quelles sont les causes (et leur niveau d'importance) des abandons constatés (s'il y en a) au cours de l'année, ou d'une année à l'autre, ou des absentéismes chroniques?						
Réponses	Très peu important	Peu important	Important	Très important	SR	Total
Refus des patrons de les laisser fréquenter le centre	15	17	9	23	2	66
Refus des parents de les laisser fréquenter le centre	26/66	20/66	8/66	9/66	3/66	66/66
Absence de cantine pour leur alimentation	6	5	11	41	3	66
Crise d'adolescence	18	24	11	9	4	66
Absence de motivation/d'intérêt de l'apprenant pour l'école	14	15	14	17	6	66
Autres (précisez): aide à la maison, insuffisance de fournitures, inquiétude sur leur avenir post-PCA, recherche du gain	3	1	5	7	50	66

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 58 : Synthèse des points de vue des parents sur l'assiduité et sur l'abandon des apprenants dans les centres

Question: Votre (vos enfants) qui fréquente (ent) le centre PCA est-il (sont-ils réguliers en classe?		
Réponses	Nb	%
Très peu réguliers	18	4,7
Peu réguliers	41	10,6
Réguliers	250	64,6
Très réguliers	2	0,5
SR	76	19,6
Total	387	100,0
Question: Et certains de vos enfants ont-ils abandonné le centre ?		
Réponses	Fréquence	
	Nb	%
Oui	54	14,0
Non	233	60,2
Ne sais pas	2	0,5
SR	98	25,3
Total	387	100,0

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 59 : Synthèse des causes du manque d'assiduité ou des abadons selon les parents interrogés

Question: Si très peu ou peu réguliers et/ou en cas d'abandon, donnez 3 raisons au plus ?
Exemples de réponses
1- Les cours ne sont pas intéressants selon les enfants
2- L'emploi du temps ne convient pas
3- La distance à parcourir est trop longue
4- Les enfants n'ont rien à manger dans le centre
5- Le patron ne veut pas les laisser fréquenter le centre
6- En tant que parents nous refusons de les laisser venir dans le centre

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 60 : Synthèse des réponses d'autres acteurs interrogés sur leur degré de satisfaction sur le taux de fréquentation des apprenants

Question : Etes-vous satisfaits de la fréquentation des apprenants ?						
Acteurs	Très peu satisfaisant	Peu satisfaisant	Satisfaisants	Très satisfaisant	SR	Total
Enseignants des écoles formelles	2/66	20 /66	26 /66	4/66	14 /66	66/66
Responsables communaux	3,5%	43,5%	27,1%	1,2%	24,7%	100%
CCS/CP	6/48	29/48	11/48	1/48	1/48	48/48

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 61 : Synthèse des données sur les résultats scolaires/Nombre d'apprenants ayant eu au moins la moyenne de 10 sur 20 au à la fin du troisième trimestre de l'année ou du premier trimestre

Année scolaire	Nombre d'apprenants ayant obtenu au moins 10 sur 20 en fin d'année	Nombre total d'inscrits en début d'année	Taux de promotion
2012-2013	221	1171	18,9%
2013-2014	869	2377	36,6%
2014-2015	539	1913	28,2%

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 62 : Répartition des apprenants interrogés selon les notes sur 20 obtenues au premier trimestre 2014-2015

Question/Consigne: Sur une grille de 1 à 10, indique la/les notes qui exprime(nt) tes résultats obtenus au premier trimestre de cette année pour chacune de ces matières								
Domaines		0 à moins de 10 sur 20	10 à moins de 12 sur 20	12 à moins de 15 sur 20	15 à moins de18 sur 20	18 à 20 sur 20	SR	Total
Lecture	Nb	186	9	4	6	2	120	327
	%	56,9	2,8	1,2	1,8	0,6	36,7	100
Ecriture	Nb	191	11	6	0	0	119	327
	%	58,4	3,4	1,8	0,0	0,0	36,4	100
Calcul/Math	Nb	189	12	5	1	0	120	327
	%	57,8	3,7	1,5	0,3	0,0	36,7	100
Compétences de vie courante	Nb	172	11	2	5	2	135	327
	%	52,6	3,4	0,6	1,5	0,6	41,3	100
Autres (préciser)	Nb	48	0	7	8	0	264	327
	%	14,7	0,0	2,1	2,4	0,0	80,7	100

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 63 : Fréquence des moyennes obtenues pour le passage d'un niveau à l'autre selon les apprenants

Question : Avec quelle moyenne es-tu passé en classe supérieure si tu as effectué au préalable une autre classe?							
	0 à moins de 10 sur 20	10 à moins de 12 sur 20	12 à moins de 15 sur 20	15 à moins de18 sur 20	18 à 20 sur 20	SR	Total
Nb	117	16	6	1	0	187	327
%	35,8	4,9	1,8	0,3	0,0	57,2	100

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 64: Proportions d'apprenants par indicateur d'atteinte d'une compétence dans chaque discipline et par niveau selon les animateurs interrogés

Question/Consigne : Pour chaque indicateur, inscrire dans la case le chiffre correspondant à la proportion d'apprenants concernés à la fin de l'année passée 2013-2014 selon le niveau d'enseignement que vous avez tenu:								
Niveau I	**0- Aucun**	**1- Le tiers**	**2- La moitié**	**3- Les 3 quarts**	**4- Tous ou presque**	**Total partiel**	**SR**	**Total**
Peut s'exprimer oralement avec au moins 2 phrases correctes (d'au moins 2 mots)	2/66	8/66	15/66	13/66	6/66	44/66	22/66	66/66
Peut lire correctement un texte de types variés d'au moins 3 phrases	1/66	14/66	16/66	9/66	4/66	44/66	22/66	66/66
Peut écrire son nom et prénom correctement	1/66	3/66	3/66	7/66	30/66	44/66	22/66	66/66
Peut écrire au moins 1 phrase de 2 ou 3 mots correctement	2/66	14/66	13/66	10/66	5/66	44/66	22/66	66/66
Peut compter les nombres de 0 à 99	1/66	6/66	8/66	13/66	16/66	44/66	22/66	66/66
Peut écrire les nombres de 0 à 99 en lettres et en chiffres	4/66	12/66	13/66	9/66	6/66	44/66	22/66	66/66
Peut faire une opération de soustraction et d'addition	2/66	3/66	14/66	9/66	16/66	44/66	22/66	66/66
Niveau II	**0- Aucun**	**1- Le tiers**	**2- La moitié**	**3- Les 3 quarts**	**4- Tous ou presque**	**Total partiel**	**SR**	**Total**
Peut s'exprimer oralement avec au moins 5 phrases correctes (d'au moins 2 mots)	1/66	7/66	11/66	9/66	4/66	32/66	34/66	66/66
Peut lire correctement un texte de types variés d'au moins 10 lignes	0/66	7/66	15/66	8/66	2/66	32/66	34/66	66/66
Peut écrire correctement son nom et prénom et le nom d'autrui	0/66	3/66	7/66	8/66	14/66	32/66	34/66	66/66
Peut écrire au moins 5 phrases de 2 ou 3 mots correctement	1/66	6/66	10/66	10/66	5/66	32/66	34/66	66/66
Peut compter les nombres de 0 à 999	2/66	2/66	8/66	8/66	12/66	32/66	34/66	66/66
Peut écrire les nombres de 0 à 999 en lettres et en chiffres	2/66	8/66	6/66	4/66	4/66	24/66	42/66	66/66
Peut résoudre un problème qui fait appel aux 4 opérations	3/66	6/66	12/66	6/66	5/66	32/66	34/66	66/66
Niveau III	**0- Aucun**	**1- Le tiers**	**2- La moitié**	**3- Les 3 quarts**	**4- Tous ou presque**	**Total partiel**	**SR**	**Total**
Peut s'exprimer oralement avec au moins 5 phrases correctes (d'au moins 2 mots)	0/66	2/66	10/66	5/66	5/66	22/66	44/66	66/66
Peut lire correctement un texte de types variés d'au moins 20 lignes	0/66	8/66	6/66	4/66	4/66	22/66	44/66	66/66
Peut écrire son nom et prénom et le nom d'autrui correctement	0/66	1/66	5/66	8/66	8/66	22/66	44/66	66/66
Peut écrire au moins 10 phrases de plus de 5 mots correctement	2/66	8/66	5/66	7/66	2/66	2/664	42/66	66/66
Peut compter les nombres de 0 à 9999	1/66	4/66	7/66	5/66	7/66	24/66	42/66	66/66
Peut écrire les nombres de 0 à 9999 en lettres et en chiffres	4/66	4/66	7/66	7/66	2/66	24/66	42/66	66/66
Peut résoudre un problème qui fait appel aux 4 opérations	2/66	6/66	7/66	5/66	4/66	24/66	42/66	66/66

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 65 : Synthèse des appréciations des animateurs sur le niveau d'ensemble de la clase tenue

Question: Quelle est votre appréciation du niveau d'ensemble de la classe tenue cette année?	
Réponses	Fréquence
Faible	28/66
Bon	32/66
Très bon	2/66
Excellent	1/66
SR	3/66
Total	66/66

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 66 : Synthèse des réponses des CCS/CP interrogés sur leur degré de satisfaction par rapport à divers aspects de la mise en œuvre du PCA

Question: Quelle est votre appréciation sur les aspects suivants après deux ans de mise en œuvre ? (CCS/CP)						
Aspects	Très peu satisfaisant	Peu satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant	SR	Total
Compétences développées par les élèves en lecture	1/48	5/48	39/48	2/48	1/48	48/48
Compétences développées par les élèves en écriture	1/48	5/48	35/48	4/48	1/48	46/48
Compétences développées par les élèves en calcul	1/48	7/48	38/48	1/48	1/48	48/48
Compétences développées par les élèves en CVC	9/48	37/48	1/48	1/48	1/48	49/48
Niveau d'ensemble des apprenants	0/48	7/48	39/48	1/48	1/48	48/48

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 67 : Synthèse des réponses des responsables communaux interrogés sur leur degré de satisfaction par rapport à divers aspects de la mise en œuvre du PCA

Question: En fonction des informations dont vous disposez, quelle est votre appréciation sur les aspects suivants après deux ans de mise en œuvre ? (Responsables communaux)						
Aspects	Très peu satisfaisant	Peu satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant	SR	Total
Compétences développées par les élèves en lecture	1,2%	12,9%	57,6%	1,2%	27,1%	100%
Compétences développées par les élèves en écriture	1,2%	16,5%	51,8%	3,5%	27%	100%
Compétences développées par les élèves en calcul	1,2%	12,9%	58,8%	0%	27,1%	100%
Compétences développées par les élèves en CVC	1,2%	14,1%	49,4%	8,2%	27,1%	100%
Niveau d'ensemble des apprenants	1,2%	12,9%	58,8%	0%	27,1%	100%

Question: Quels sont, selon vous, les objectifs poursuivis par ces centres d'éducation. Indiquez leur degré d'importance?

Faire acquérir aux apprenants des compétences de base en lecture/écriture, calcul

Répondants	Très peu important 1	Peu important 2	important 3	Très important 4	SR	Total
Animateurs	0	0	11	55	0	66
Responsables communaux	1	0	15	63	6	85
CCS/CP.DDEMP	0	0	5	43	0	48
Enseignants des écoles formelles	1	0	13	50	2	66
Total cumulé	3	2	47	215	8	265
%	1,1%	0,8%	17,7%	81,1%	3,0%	100%

Préparer à l'examen du CEP

Répondants	1. Très peu important	Peu important	Important	Très important	SR	Total
Animateurs	0	0	23	42	1	66
Responsables communaux	0	4	24	51	6	85
CCS/CP.DDEMP	0	1	22	25	0	48
Enseignants des écoles formelles	2	8	18	36	2	66
Total cumulé	2	13	87	154	9	265
%	0,8	4,9	32,8	58,1	3,4	100,0

Faire acquérir des aptitudes à poursuivre les études après le CEP

Répondants	1. Très peu important	Peu important	Important	Très important	SR	Total
Animateurs	3	12	27	23	1	66
Responsables communaux	5	8	38	27	7	85
CCS/CP.DDEMP	5	17	21	5	0	48
Enseignants des écoles formelles	1	0	13	50	2	66
Total cumulé	14	37	99	105	10	265
%	5,3%	14,0%	37,4%	39,6%	3,8%	100%

Faire acquérir des compétences de vie courante

Répondants	1. Très peu important	.Peu important	Important	Très important	SR	Total
Animateurs	0	0	9	56	1	66
Responsables communaux	0	0	31	48	6	85
CCS/CP.DDEMP	0	0	13	35	0	48
Enseignants des écoles formelles	2	1	20	41	2	66
Total cumulé	2	1	73	180	9	265
%	0,8%	0,4%	27,5%	67,9%	3,4%	100%

Bénéficier de l'établissement d'acte de naissance

Répondants	Très peu important	Peu important	Important	Très important	SR	Total
Animateurs	4	4	16	40	2	66
Responsables communaux	1	4	16	58	6	85
CCS/CP.DDEMP	5	9	10	24	0	48
Enseignants des écoles formelles	6	3	13	40	4	66
Total cumulé	16	20	55	162	12	265
%	6,0%	7,5%	20,8%	61,1%	4,5%	100%

Tableau 68 : Synthèse des réponses des enseignants et directeurs d'école du formel interrogés sur leur degré de satisfaction par rapport à divers aspects de la mise en œuvre du PCA

Question: En fonction des informations dont vous disposez, quelle est votre appréciation sur les aspects suivants après deux ans de mise en œuvre ?						
Aspects	Très peu satisfaisant	Peu satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant	SR	Total
Compétences développées par les élèves en lecture	1/66	14/66	31/66	6/66	14/66	66/66
Compétences développées par les élèves en écriture	1/66	10/66	33/66	7/66	15/66	66/66
Compétences développées par les élèves en calcul	1/66	16/66	27/66	7/66	15/66	66/66
Compétences développées par les élèves en CVC	3/66	5/66	31/66	12/66	15/66	66/66
Niveau d'ensemble des apprenants	1/66	10/66	37/66	3/66	15/66	66/66

Tableau 69 : Synthèse des informations données par les animateurs/trices sur les candidatures et les taux de réussite à l'examen du CEP

Question : Avez-vous déjà présenté des candidats au CEP ?	
Réponses	Fréquence
Oui	8/66
Non	58 /66
SR	0 /66
Total	66 /66

Question : Si oui en quelle année?	
Années	Nombre
2012	1/8
2014	5/8
SO	2/8
Total	8/8

Tableau 70 : Nombre de candidats présentés et nombre d'admis au CEP selon les animateurs Interrogés

Centres ayant présentés des élèves au CEP	Nombre de candidats présentés	Nombre de candidats admis
DJOUGOU	25	25
DONNE	17	14
FOUNOUGO	17	0
GOUROU BANSOU	10	0
PARTAGO	3	3
ZA KPOTA	5	5
Total	77	47

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 71 : Synthèse des réponses des acteurs à la question sur les objectifs du PCA et leur degré d'importance (1= très peu important, 2=Peu important, 3=Important, 4=Très important)

Autres: acquérir des aptitudes pour être compétitif dans les ateliers, être compétitif sur le marché de l'emploi, accorder une deuxième chance, bénéficier d'un emploi, lutter contre la délinquance juvénile, se prendre en charge, acquisition d'un diplôme professionnel, orienter vers des centres de formation, se prendre en charge dans la vie						
Répondants	1. Très peu important	Peu important	Important	Très important	SR	Total
Animateurs	2	0	2	9	53	66
Responsables communaux	0	0	6	13	66	85
CCS/CP	0	3	2	5	38	48
Enseignants des écoles formelles	4	0	2	9	51	66
Total cumulé	6	3	12	36	208	265
%	2,3%	1,1%	4,5%	13,6%	78,5%	100%

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 72 : Synthèse des réponses des apprenants interrogés sur les raisons de leur inscription dans les centres

Q 2.1.7 Pourquoi as-tu accepté ton inscription dans le centre ? (Donner les quatre raisons importantes par ordre d'importance)		
Réponses	Fréquences	
Parce que je veux:	Nb	%
1. apprendre à lire et à écrire en français	317	96,9
2- apprendre à calculer ou à mesurer	239	73,1
3- mieux apprendre mon métier	148	45,3
4- aider mon patron	42	12,8
5- obtenir le CEPE	197	60,2
6- poursuivre mes études après le CEP	112	34,3
7- apprendre à connaître et respecter les règles de vie en société	88	26,9
8- obtenir un acte de naissance	56	17,1
9- obéir à mes parents ou à ceux qui m'ont inscrit	41	12,5
10. Autres (préciser): passer mon examen professionnel, réussir dans la vie, être une personnalité, etc.	10	3,1
SR/SO	7	2,1

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 73 : Synthèse des réponses des apprenants interrogés sur leur projet professionnel

Q252: Question: Quel métier souhaites-tu exercer un jour dans la vie ou que veux-tu devenir un jour?		
Réponses	Nombre	%
Professions du secteur public ou para-public (fonctionnaire, Secrétaire de bureau,	3	0,9
Corps militaire et para militaire: policier, gendarme, militaire, etc.	25	7,6
Métier d'enseignant: animateur, instituteur, professeur,	62	19,0
Profession de la santé: agent de santé, sage-femme, médecin,	25	7,6
Métiers du secteur informel (coiffure, couture, styliste, mécanique, boulangerie, tissage, tricotage, commerce, maçon, matelassier, patron d'atelier, etc.	162	49,5
Métiers particuliers du privé: conducteur de véhicule, électricien bâtiment, technicien bâtiment, dépannage radio/télé, mécanicien d'avion, photographe,	9	2,8
Professions dites libérales: magistrats, avocats,	1	0,3
Postes politiques: Homme politique, Député, Ministre, Président,	6	1,8
Agriculture/Elevage/Pêche: cultivateur,	3	0,9
Autres: nantie de mon CEP, rien que savoir lire et écrire, couture tout en continuant au collège, Religieux, étudiant, intellectuel,	8	2,4

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 74 : Fréquence des réponses des acteurs interrogés sur la contribution des résultats aux objectifs nationaux

Question: Les résultats obtenus contribuent-ils à l'atteinte des objectifs nationaux d'éducation ?					
Acteurs	Oui	Non	Ne sais pas	SR	Total
CCS/CP	42/48	4/48	0/48	2/48	48/48
Responsables centraux	4/4	0/4	0/4	0/4	4/4

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 75: Synthèse des réponses des apprenants aux questions relatives à l'équité genre dans l'atteinte des résultats du PCA

Question : As-tu l'impression que le maître s'occupe beaucoup plus des filles que des garçons en classe ?		
Réponses	Nb	%
Pas du tout vrai	310	94,8
Un peu vrai	10	3,1
VRAI	6	1,8
SR	1	0,3
Total	327	100,0
Question : As-tu constaté que le maître s'intéresse surtout aux élèves (filles comme garçons) qui sont enfants de riches ou qui ont l'air d'être issus de familles aisées ?		
Réponses	Fréquence	
	Nb	%
Oui	4	1,2
Non	322	98,5
SR	1	0,3
Total	327	100,0

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 76 : Synthèse des réponses d'acteurs à la question posée sur l'équité -genre

Question : Les résultats obtenus ont-ils bénéficié aux filles comme aux garçons, surtout aux plus vulnérables ?					
Acteurs	Oui	Non	Ne sais pas	SR	Total
Animateurs	53/66	5/66	6/66	2/66	66/66
Responsables communaux	65,9	3,5%	23,5%	7,1%	100
Responsables centraux	4/4	0/4	0/4	0/4	4/4

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 77 : Synthèse des réponses des animateurs à la question relative au degré de difficultés Rencontrées

Question: Dans la mise en œuvre de l'expérience des centres PCA, rencontrez-vous des difficultés liées à votre contexte de travail, aux effectifs, à la gestion du centre?	
Réponses	Fréquence
De grosses difficultés	19/66
Certaines difficultés	30/66
Des difficultés surmontables	16/66
Aucune difficulté	1/66
SR	0/66
Total	66/66

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 78: Synthèse des difficultés selon les animateurs/trices interrogés

Question: Quelles sont les difficultés				
Réponses	Oui	Non	SR	Total
La faiblesse des frais de fonctionnement	40/66	25/66	1/66	66/66
La qualité défectueuse des bâtiments	40/66	25/66	1/66	66/66
Le manque/les insuffisances dans les équipements (latrines, aires de jeu, etc.)	53/66	12/66	1/66	66/66
Le manque ou insuffisance de matériel didactique (quantité et qualité)	50/66	15/66	1/66	66/66
Des insuffisances au niveau de l'alimentation des apprenants (quantité et qualité)	56/66	9/66	1/66	66/66
La faiblesse/L'irrégularité de mon salaire	48/66	17/66	1/66	66/66
La faible mobilisation/contribution des parents au fonctionnement du centre	47/66	18/66	1/66	66/66
La faible contribution des autorités	32/66	33	1	66
Difficultés au niveau de l'UNICEF/PTF	21/66	44/66	1/66	66/66
La présence de dangers dans l'environnement (insalubrité, serpents par exemples, précisez)	16/66	49/66	1/66	66/66
Autres (précisez): absence de terrain de sport, difficultés de photocopie des documents d'accompagnement retard des apprenants en classe à cause des distances, etc.)	7/66	0/66	59/66	66/66

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 79 : Synthèse des réponses des parents d'apprenants interrogés sur l'existence ou non de difficultés dans la mise en œuvre du PCA

Question : Avez-vous constaté des difficultés dans la mise en œuvre des centres PCA ?		
Réponses	Fréquence	
	Nb	%
Oui	236	61
Non	88	22,7
SR	63	16,3
Total	387	100

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 80 : Synthèse des types de difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du PCA selon les parents d'apprenants

Question: Si oui, dites lesquelles					
Types de difficultés	OUI	NON	Ne sais pas	SR	TOTAL
Faiblesse des frais de fonctionnement	53%	17,6%	0%	29,4%	100%
Qualité défectueuse des bâtiments	56,1%	16,5%	0,3%	27,1%	100%
Manque/ insuffisance dans les équipements (latrines, coins de jeu, mobilier, outils etc.)	60,4%	10,6%	0,3%	28,7%	100%
Alimentation insuffisante en quantité et en qualité	60,5%	10,5%	0,3%	28,7%	100%
Faible mobilisation/contribution des parents au fonctionnement du centre	58,4%	13,4%	0%	28,2%	100%
Niveau bas des salaires versés aux enseignants	33,1%	27,9%	1,3%	37,7%	100%
Faible contribution des autorités gouvernementales	50,6%	15,5%	0,8%	33,1%	100%
Présence de dangers dans l'environnement (insalubrité, serpents par exemples, etc.)	29,5%	44,4%	0%	26,1%	100%
Autres: divagation des animaux, difficultés d'accès à l'eau, , accidents de circulation, etc.	5,1%	3,4%	0%	91,5%	100%

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 81: Synthèse sur le degré de difficultés rencontrées par les patrons d'atelier interrogés dans la mise en œuvre du PCA

Question: Rencontrez-vous des difficultés liées au fait que vos apprentis fréquentent les centres PCA ?	
Réponses	Fréquence (%)
Aucune difficulté	36
Difficultés surmontables	41
Grossses difficultés	9
SR	14
Total	100

Question: Donnez des exemples de difficultés

Exemples de difficultés
Emploi du temps des centres PCA inadapté aux activités de l'atelier
Volume horaire des centres PCA inadapté, trop élevé
Paralysie ou perturbations des activités de l'atelier liées à l'absence des apprentis

Tableau 82 : Synthèse des réponses des acteurs interrogés sur la qualité de la gestion des ressources matérielles, financières et humaines

Question: Les ressources financières et matérielles sont-elles gérées de façon judicieuse ? Pensez-vous que les ressources dont dispose le centre PCA sont utilisées de façon judicieuse ?

Acteurs	Oui		Non		Ne sais pas	SR	Total
	Très bien utilisées	Bien utilisées	Mal utilisées	Très mal utilisées			
Animateurs	37/66		6/66		0/66	23/66	100/66
Parents	19,9%	55%	0,8%	2,6%	0%	21,7%	100%
CCS/CP	32 /48		1/48		0/48	15/48	48/48
Responsables communaux	57,6 %		1,2%		0%	41,2%	100%
Enseignants/Ecoles formelles	25/66		2/66		38/66	1/66	66/
Responsables centraux	4/4		0/4		0/4	0/4	4/4

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 83 : Synthèse des réponses des acteurs aux questions sur l'existence ou non de cas de gaspillage dans la gestion des ressources

Question: Avez-vous constaté des cas de gaspillage ?

Acteurs	Oui	Non	Ne sais pas	SR	Total
Animateurs	5/66	37/66	0/66	24/66	66/66
Parents	1,8%	80,4%	0,8%	17%	100%
CCS/CP	4/48	29/48	0/48	15/48	48/48
Responsables communaux	2,4%	61,1%	0%	36,5%	100%
Enseignants/Ecoles formelles	2/66	24/66	39/66	1/66	66/66
Responsables centraux	0/4	4/4	0/4	0/4	4/4

Question: Si oui, donnez au moins un exemple

Exemples	Animateurs	CCS/CP
Confiscation de mobilier par le CA	0/66	1/48
Disparition de certaines fournitures, perte de certains manuels	3/66	1/48
Ressources allouées à un effectif de départ et qui a baissé	1/66	048
Autres : le fait d'enlever des feuilles de cahier pour les évaluations, etc.	2/66	0/48

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 84 : Synthèse des réponses des acteurs aux questions sur les possibilités d'atteintes des mêmes résultats au moindre coût

Question: Aurait-il été possible d'atteindre les mêmes résultats avec moins de ressources ?					
Acteurs	**Oui**	**Non**	**Ne sais pas**	**SR**	**Total**
CCS/CP	4/48	30/48	0/48	14/48	48/48
Enseignants/Ecoles formelles	4/66	32/66	29/66	1/66	66/66
Responsables communaux	1,2%	60%	0%	38,8%	100%
Responsables centraux	0/4	4/4	0/4	0/4	4/4

Question: Que peut-on faire pour obtenir les mêmes résultats en diminuant les coûts ?	
Propositions	**Animateurs**
Action directe de l'UNICEF sur le terrain	2/66
Formation des animateurs/trices	2/66
Amener les parents à acheter le matériel pour leurs enfants	3/66
Programmer les PCA comme des cours du soir	1/66
Autres : on ne peut rien faire, ne sais pas, construire des salles de classe, etc.	17/66

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 85 : Fréquence des réponses des acteurs interrogés sur les facteurs de gestion qui ont réduit ou augmenté l'efficience

Question: Quels sont les facteurs de gestion qui ont amélioré ou réduit l'efficience des centres et ou de l'expérience du PCA ?		
1. Facteurs de gestion qui ont augmenté l'efficience	**Responsables communaux**	**CCS/CP**
Disponibilité et implication de l'équipe communale et autres autorités, rigueur	3/85	1/48
L'appui multiforme de l'UNICEF/Contact permanent avec le bailleur,	3/85	2/48
Le suivi en général, le suivi des centres par les CCS/CP, le point focal, fonctionnement des comités de suivi, appui du RAP	6/85	7/48
Bonne gestion, gestion participative, reddition des comptes, Gestion axée sur les Résultats (GAR)	3/85	6/48
Courte durée de la formation	1/85	0/48
Le rôle des animateurs, leur ponctualité, régularité du paiement de leur salaire	4/85	2/48
Sensibilisation de la communauté, implication des parents	2/85	1/48
Existence d'un fournisseur bien averti	1/85	0/48
Economie par l'absence de frais de suivi pour les responsables communaux	1/85	0/48
Autres : engouement des apprenants, nombre réduit des apprenants, leur désir d'apprendre, dotation de salle de cours, disponibilité des moyens financiers	6/85	1/48
2. Facteurs de gestion qui ont réduit l'efficience		
Défaut de nomination d'un directeur	1/85	2/48
La mauvaise fréquentation des apprenants, déperdition scolaire, absence de cantines scolaires, longue distance parcourue par les apprenants, refus des patrons, travaux champêtres et artisanaux causes des abandons et absences d'apprenants	5/85	4/48
La lenteur dans la prise de décision	1/85	0/48
Instabilité des animateurs/Manque d'animateurs pour toutes les classes, retard dans le paiement des salaires, Manque de maîtrise du PCA par les animateurs, prestations insuffisantes des animateurs	8/85	5/48
Défaut de budget/Insuffisance de fonds alloués au centre	1/85	1/48
Longue procédure ou retard de décaissement des fonds	1/85	2/48
Conflits entre animateurs et responsables éducatifs	1/85	0/48
Gestion laissée à la médiatrice (il faut responsabiliser quelqu'un)	1/85	0/48
Désintérêt des parents	2/85	1/48
Manque de suivi/Manque de motivation de l'équipe de suivi, comité de suivi et de gestion non mis en place, dysfonctionnement du point focal	5/85	1/48
Absence de collaboration du président des artisans	2/85	0/48
Autres : ne sais pas, structure non associée au programme	1/85	0/48
Manque de locaux propres au PCA	0/85	1/48
SR	41/85	11/48

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 86 : Synthèse des réponses des apprenants interrogés sur leur rôle dans les inscriptions dans les centres PCA

Question: As-tu convaincu toi-même un (e)ami (e) à venir s'inscrire au centre PCA ?		
Réponses	Fréquence	
	Nb	%
Oui	166	50,8
Non	161	49,2
SR	0	0
Total	327	100
Question: Si oui, qu'est ce que tu lui as dit?		
Exemples de domaines d'argumentation		
Argumentation basée sur les avantages des centres PCA (savoir lire, écrire, calculer,…)		
Argumentaire fondé sur l'exemple que l'on donne soi-même		
Acquisition du diplôme professionnel		
Obtention ou importance du CEP		
Gratuité du PCA		
Apprentissage des droits et devoirs de femmes		
Nécessaire pour avoir un métier		
Caractéristiques de l'école (école des pauvres, des déscolarisés, des adolescents ou grandes personnes)		
Autres (précisez):		

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 87 : Synthèse des réponses des animateurs/trices interrogés sur les changements positifs induits par le PCA

Question: Quels sont les changements positifs prévisibles à moyen et à long termes observables chez les bénéficiaires du PCA (apprenants, parents, patrons d'atelier, communes, Circonscriptions scolaires)?				
Réponses	Oui	Non	SR	Total
Plus grande contribution dans la mise en place et le fonctionnement des centres PCA	57/66	8/66	1/66	66/66
Centres PCA désormais comme centres d'éducation similaires aux écoles formelles	60/66	5/66	1/66	66/66
Meilleure implication dans la réflexion et actions en faveur des centres PCA	60/66	3/66	3/66	66/66
Plus grande importance accordée aux centres PCA	60/66	3/66	3/66	66/66
Autres	9/66	1/66	56/66	66/66

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 88 : Synthèse des réponses des animateurs/trices interrogés sur les changements positifs ou sur l'évolution positive des mentalités grâce au PCA

Question: Peut-on affirmer que l'expérience du PCA a contribué à faire évoluer positivement les mentalités des principaux bénéficiaires (familles, apprenants, patrons d'ateliers, communauté en général) en faveur de l'éducation en général, de l'éducation alternative en particulier ?				
Réponses	Familles	Apprenants	Patrons d'ateliers	Communautés
Oui	61/66	59/66	50/66	56/66
Non	3/66	2/66	14/66	5/66
SR	2/66	5/66	2/66	5/66
Total	66/66	66/66	66/66	66/66

Question: Si oui, donnez au moins un exemple de preuves

Acteurs	Exemple de preuves
Familles	des familles ont inscrits leurs enfants au vu des résultats
Apprenants	engouement pour le savoir
Patrons d'atelier	ils manifestent le désir de s'inscrire; jalousie
Communautés	assistance aux animateurs; meilleure implication; importance du PCA

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 89: Synthèse des réponses d'acteurs interrogés sur les changements positifs induits par le PCA

Question: Avez-vous perçu des changements positifs (de mentalités ou de comportements) au sein des populations bénéficiaires grâce aux centres PCA (apprenants, parents, patrons d'atelier, communes, CCS, etc.) ?				
Réponses	Fréquence			
	Oui	Non	SR	Total
CCS/CP	42/48	3/48	3/48	48/48
Responsables communaux	65,9%	9,4%	24,7%	100%
Responsables centraux	4/4	0/4	0/4	4/4
Acquis divers et investissement des acquis dans la vie sociale, (comportements, bonne moralité, savoir lire et écrire)				

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 90: Synthèse des réponses des animateurs interrogés sur le regard porté sur le PCA par les familles

Question: Les familles ont-elles adopté le centre PCA comme un vrai centre d'éducation, un centre capable d'aider à la scolarisation des déscolarisés ou non scolarisés?	
Réponses	Fréquence
	Nb
Oui	54/66
Non	12/66
SR	0/66
Total	66/66

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 91 : Fréquence des réponses des animateurs/trices interrogés sur les changements négatifs induits par le PCA

Question: Percevez-vous des changements négatifs prévisibles à moyen et à long termes observables chez les bénéficiaires du PCA (apprenants, parents, patrons d'atelier, communes, Circonscriptions scolaires) ?	
Réponses	Fréquence
Oui	16/66
Non	49/66
Ne sais pas	1/66
SR	0/66
Total	66/66
Question: Si oui, lesquels?	
Exemples de changements négatifs	
Abandon des enfants si pas de soutien des parents et des patrons	
Des centres qui paient des apprenants par semaine de cours	
Sevrage précoce de l'UNICEF	
Démotivation des animateurs	

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 92 : Synthèse des réponses aux questions sur les changements négatifs enregistrés par des acteurs Interrogés

Question: Avez-vous perçu des changements négatifs (de mentalités ou de comportements) au sein des populations bénéficiaires grâce aux centres PCA (apprenants, parents, patrons d'atelier, communes, CCS, etc.) ?				
Réponses	Fréquence			
	Oui	Non	SR	Total
CCS/CP	5/48	38/48	5/48	48/48
Responsables communaux	9,4%	69,4%	21,2%	100%
Enseignants /écoles formelles	9/66	51/66	6/66	66/66

Question: Si oui, donnez un exemple de changement négatif

Exemples de changement indiqués
Jalousie des patrons qui empêchent leurs apprentis de fréquenter les centres
Démission des parents

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableaux 93: Synthèse des réponses des parents à diverses questions sur l'existence de non scolarisés ou de déscolarisés dans leurs familles et les solutions possibles

Question: Existe-t-il chez vous des enfants qui n'ont jamais été à l'école ou qui ont abandonné l'école ?	
Réponses	Fréquence
	%
Oui	57%
Non	41%
SR	2%
Total	100%

Question: Est-il normal que des enfants soient exclus de l'école pour toutes sortes de raisons ?

Réponses	Fréquence
	%
Oui	4,1%
Non	93,3%
SR	2,6%
Total	100%

Question: Si non, que faut-il faire?

Exemples de solutions proposées
Aide multiforme à apporter
Assumer ses responsabilités de parents
Inscrire les enfants dans les centres PCA
Sensibiliser les parents
Autres (précisez)

Question: Peut-on accepter de nos jours que des enfants ne puissent pas accéder à l'école ou bien qu'ils abandonnent l'école par manque de moyens ?

Réponses	Fréquence
	%
Oui	4,9
Non	92,8
SR	2,3
Total	100

Question: Pensez-vous que les centres PCA constituent une solution convenable (ou idéale) au problème des enfants qui n'ont jamais fréquenté l'école ou qui ont abandonné l'école ?	
Réponses	%
Très peu convenable	0,8
Peu convenable	1
Convenable	39
Très convenable	57,1
SR	2,1
Total	100

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 94 : Synthèse des réponses d'acteurs interrogés sur les considérations à l'égard des centres PCA assimilables aux écoles formelles

Question: Est-ce que les centres PCA sont aussi bien considérés comme de véritables centres d'éducation au même titre que les écoles formelles ?						
Acteurs	Très mal	Mal	Bien	Très bien	SR	Total
CCS/CP	1/48	10/48	24/48	11/48	2/48	48/48
Responsables communaux	2/85	13/85	37/85	20/85	13/85	85/85
Enseignants /écoles formelles	5/66	20/66	19/66	20/66	2/66	66/66
Total (nombre)	8	43	80	51	17	199
%	4%	21,6%	40,2%	25,6%	8,5%	00%

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 95 : Fréquence des réponses des patrons d'atelier interrogés sur le changement de leur mentalité en faveur de l'éducation grâce au PCA

Question: Peut-on dire que les centres PCA vous ont aidé à mieux comprendre l'importance de l'éducation au Bénin ?	
Réponses	Fréquence
Oui	94%
Non	3%
SR	3%
Total	100%

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 96 : Synthèse des réponses des apprenants interrogés sur l'utilité des centres PCA

Question: Que penses-tu de l'utilité du centre PCA ?		
Réponses	Nb	%
Très peu utile	9	2,8
Peu utile	1	0,3
utile	80	24,5
Très utile	237	72,5
SR	327	100,0
Question: Pourquoi?		
Réponses : causes liées aux aspects suivants		
Deuxième chance pour les enfants âgés, pour les déscolarisés et les non scolarisés		
Apprentissages et acquis multiples (lecture, écriture, calcul, meilleur comportement)		
Préparer l'avenir/insertion dans la société/être enseignant plus tard		
Aider d'autres enfants grâce au centre		
Obtenir le CEP et autres diplômes		
Gratuité de l'école		
Aucune différence par rapport aux écoles formelles primaires		
Utilisation des acquis dans les ateliers (couture, mécanique, etc.)		
Gommer le complexe par rapport aux autres camarades des écoles primaires formelles		
Autres (précisez):		

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 97 : Les autres facteurs de pérennisation selon les CCS/CP

Question: Quels sont les autres facteurs de pérennisation de l'expérience des centres PCA ?
Exemples de facteurs
Adhésion massive des acteurs
Appui permanent des PTF
Formation des animateurs
Plus forte implication des communes
Assurer un salaire régulier aux animateurs
Volonté politique des autorités et de la commune

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 98: Les autres facteurs de pérennisation selon les responsables communaux

Question: Quels sont les autres facteurs de pérennisation de l'expérience des centres PCA ?
Exemples de facteurs
Acceptation, appropriation du projet par les maires
Budgétisation au niveau déconcentré et décentralisé du fonctionnement des centres
Transfert des compétences au niveau des communes

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 99 : Synthèse des réponses des apprenants interrogés sur leur souhait d'extension des centres PCA à toutes les communes du Bénin

Question: Souhaites-tu que l'on continue à créer des centres PCA pour tous les enfants de ton âge qui n'ont pas eu la chance d'être inscrit dans une école ou qui ont abandonné l'école?	
Réponses	Fréquence
	%
Oui	99,7
Non	0,3
SR	0
Total	100

Question: Si non, pourquoi?

Réponses
Les gens ne vont pas s'inscrire correctement

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 100 : Synthèse des réponses des apprenants questionnés sur le maintien ou non de leurs animateurs actuels

Question: Aimerais-tu continuer à travailler avec ton enseignant du centre PCA ?	
Réponses	Fréquence
	%
Oui	98,2
Non	1,8
SR	0
Total	100

Question: Si non pourquoi?

Réponses
Elle ne travaille pas bien avec nous
J'ai peur d'elle
Je n'apprécie pas trop sa manière de travailler

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 101 : Fréquence des réponses des animateurs aux questions sur les possibilités d'extension des centres PCA

Question: Sur la base de vos expériences, pensez-vous qu'il soit possible de multiplier les centres PCA et de les étendre à travers le pays avec de bons résultats en perspectives ?	
Réponses	Fréquence
Oui	61/66
Non	3/66
SR	2/66
Total	66/66

Question: Si oui, à quelles conditions ?

Réponses
Prendre en compte les jeunes de plus de 17 ans
Synergie d'actions entre communes, communautés gouvernement
Adhésion des élus locaux
Ouverture de cantines
Plus forte implication du gouvernement

Question: Si non, que préconisez-vous?

Réponses
Améliorer l'existant d'abord avant de penser à l'extension

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableaux 102 : Synthèse des réponses des acteurs à diverses questions sur la pérennisation du PCA

Question: Est-il nécessaire et possible d'étendre les centres PCA à toutes les communes du Bénin ?	
Réponses des parents	Fréquence
	%
Oui	95,1
Non	0,8
SR	4,1
Total	100

Question: Si oui, à quelles conditions?

Exemples de conditions :
Forte sensibilisation des acteurs
Construire les infrastructures
Volonté des parents
Appui de l'UNICEF et du gouvernement
Amélioration des conditions de vie et de travail des animateurs

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableaux 103 : Fréquence des réponses d'enseignants du formel interrogés sur la pérennisation du PCA

Question: Est-il souhaitable d'étendre l'expérience des centres PCA dans tout le Bénin ?	
Réponses	Fréquence
Oui	63/66
Non	2/66
SR	1/66
Total	66/66

Question: Si oui, comment?

Réponses
En créant des centres partout en collaboration avec l'UNICEF et le MEMP
Aller progressivement
Implanter à côté des écoles formelles
Rendre le CEP obligatoire pour tout métier
Sensibilisation des parents

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 104 : Synthèse des réponses des parents inyerrogés sur les possibilités de leur contribution en cas de retrait de l'UNICEF ou des PTF du PCA

Question: Etes-vous prêt à contribuer à la prise en charge des centres PCA au cas où l'Unicef ou les PTF se retirent du programme ?	
Réponses des parents	Fréquence %
Oui	67,1
Non	30,6
SR	2,3
Total	100

Question: Si non, pourquoi?

Exemples de réponses
Pauvreté générale des parents
Manque de moyens à l'origine de la non scolarisation et de la déscolarisation

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 105 : Synthèse des réponses des CCS/CP aux questions sur l'appropriation du PCA par les différents acteurs

Question: Qu'est ce qui, selon vous, pourrait montrer que les mairies et les communautés se soient approprié véritablement le PCA ?
Réponses
Mairies :
Paiement des salaires des animateurs
Disponibilité et accompagnement
Intervention visuelle du maire /Implication et prise en charge entière
Prise en charge progressive des centres PCA
Communautés
Participation à la résolution des problèmes du centre
Adhésion spontanée au programme
Implication dans la vie des centres

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 106 : Synthèse des réponses des CCS/CP interrogés sur les possibilités de poursuite du programme après le retrait de l'UNICEF et des autres PTF

Question: Peut-on dire que les mairies, les communautés et le gouvernement sont prêts pour continuer à créer et à faire fonctionner les centres PCA de façon autonome sans l'appui de l'UNICEF ou des autres PTF ?	
Réponses	Fréquence
Oui	23/48
Non	20/48
SR	5/48
Total	48/48

Question: Si non, pourquoi?

Exemples de réponses
Manque de ressources des mairies
Pauvreté générale de la population
Sans PTF tout serait par terre
Moyens limités et aucune politique préventive dans ce sens

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 107 : Synthèse de réponses des responsables communaux interrogés sur l'appropriation du PCA par les différents acteurs

Question: Qu'est ce qui, selon vous, pourrait montrer que les mairies et les communautés se soient approprié véritablement le PCA ?
Réponses
Acceptation du programme
Augmentation des effectifs d'apprenants
Projets de construire des modules PCA ou constructions déjà faites
Collaboration entre communes, APE
Disponibilité des acteurs

Question: Peut-on dire que les mairies, les communautés et le gouvernement sont prêts pour continuer à créer et à faire fonctionner les centres PCA de façon autonome sans l'appui de l'UNICEF ou des autres PTF?

Réponses	Fréquence	
	Nombre	%
Oui	30	35,3
Non	35	41,2
SR	20	23,5
Total	85	100

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 108 : Exemples de réponses d'animateurs interrogés sur les dispositions prises par les mairies en vue de mobiliser les ressources en faveur du PCA

Question : Quelles sont les dispositions prises par les mairies pour assurer la mobilisation des ressources en faveur du PCA ?
Réponses
Inscription dans le budget/Ouverture d'une ligne budgétaire
Sensibilisation des acteurs

Tableau 109 : Synthèse des réponses des parents interrogés sur la mobilisation des ressources par les mairies en faveur du PCA

Question: Pensez-vous que les mairies font des efforts pour mobiliser les moyens financiers, matériels et humains en faveur des centres PCA ?	
Réponses	%
Oui	39,2
Non	11,9
Ne sais pas	47,3
SR	1,6
Total	100

Question: Si oui, que font-elles?

Exemples de réponses importantes
Réalisation d'infrastructures
Fournitures aux enfants et aux enseignants
Sensibilisation
Appui financier et matériel ou logistique

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 110 : Synthèse des réponses des patrons d'atelier interrogés sur la mobilisation des ressources par les communes en faveur du PCA

Question: Pensez-vous que les mairies font des efforts pour mobiliser les moyens financiers, matériels et humains en faveur des centres PCA ?	
Réponses	%
Oui	40%
Non	4%%
Ne sais pas	51%
SR	5%
Total	100%

Question: si Oui, que font-ils?

Exemples de réponses courantes
Construction et équipement
Fournitures scolaires aux apprenants
Implications diverses

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 111 : Synthèse des réponses des CCS/CP interrogés sur la mobilisation des ressources par les communes en faveur du PCA

Question: Quelles sont les actions menées par les communes pour mobiliser les ressources (financières, matérielles et humaines) en faveur des centres PCA?
Exemples de réponses courantes
Inscription au budget et libération des fonds
Création de ligne budgétaire
Collecte de taxes
Pas de mobilisation spécifique de fonds
Séance de sensibilisation
Plaidoyers auprès des PTF et ONG
N'en sais rien

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 112 : Synthèse sur la qualité de l'accueil réservée par les différents acteurs au PCA à son démarrage

Question: Comment avez-vous accueilli le PCA à l'annonce de sa mise en œuvre ?						
Acteurs	Très négativement ou très mal	Négativement ou mal	Positivement ou bien	Très positivement ou très bien	SR	Total
Animateurs	2/66	0/66	17/66	46/66	1/66	66/66
Parents	4/387	2/387	103/387	268/387	10/387	387/387
Patrons (interrogés)	1/100	0/100	21/100	75/100	3/100	100/100
Autres patrons (selon l'enquêté)	1/100	14/100	39/100	45/100	1/100	100/100
Responsables communaux	3/85	1/85	13/85	52/85	16/85	85/85
CCS/CP	1/48	1/48	10/48	32/48	4/48	48/48
Enseignants des écoles formelles	0/66	2/66	29/66	31/66	4/66	66/66

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 113 : Synthèse des réponses des animateurs interrogés sur le degré d'implication des différents acteurs dans la mise en œuvre du PCA

Question: Parmi les groupes d'acteurs suivants, lesquels sont les plus impliqués dans la mise en œuvre des centres PCA ?						
Réponses	Très peu impliqués	Peu impliqués	Impliqués	Très impliqué	SR	Total
Les autorités communales ou locales	5/66	2/66	23/66	36/66	0/66	66/66
Les communautés (parents, leaders, etc.)	7/66	16/66	36/66	6/66	1/66	66/66
Les patrons d'ateliers	14/66	19/66	20/66	12/66	1/66	66/66
Les directeurs des écoles formelles	25/66	16/66	16/66	7/66	2/66	66/66

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableaux 114 : Synthèse des réponses des patrons d'atelier sur l'implication des acteurs dans la mise en œuvre du PCA

Question: Pensez-vous que tous les acteurs se sont impliqués dans la gestion des centres PCA ?					
Acteurs	Oui	Non	Ne sais pas	SR	Total
Parents d'enfants	53%	20%	23%	4%	100%
Communautés	44%	20%	26%	10%	100%
Patrons d'atelier	61%	15%	9%	15%	100

Question: si oui, en faisant quoi?

Acteurs	Actions menées
Parents d'enfants	séances de réunions, assurent le petit déjeuner, nettoyage du centre,
Communautés	Surveille la fréquentation du centre, appuis et conseils, mobilisation à travers des réunions
Patrons d'atelier	aide financière et matérielle, autorisation, contribution à leur alimentation, en encourageant les apprenants

Question: Etes-vous prêt à encourager ou à aider vos apprentis à s'inscrire dans les centres PCA et à suivre les cours ?

Réponses	%
Oui	95%
Non	1%
SR	4%
Total	100%

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 115 : Synthèse sur le degré de motivation ou d'engagement exprimé par les différents acteurs en faveur du PCA

Question: Quel est votre degré de motivation, d'engagement ou d'adhésion à l'initiative des centres PCA?						
Acteurs	Très faible	Faible	Fort	Trés fort	SR	Total
	NON		OUI			
Animateurs	1/66	3/66	23/66	38/66	1/66	66/66
Parents	4/387	21/387	96/387	235/387	31/387	387/387
Patrons	3	4	16	71	6	100
Responsables communaux	4/85		75/85		6/85	85/85
CCS/CP	0/48		45/48		3/48	48/48
Enseignants des écoles formelles	1/66		63/66		2/66	66/66

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 116 : Synthèse des réponses des acteurs à la question relative à l'existence ou non d'un engouement pour le PCA

Question: Peut-on parler d'un véritable engouement des populations bénéficiaires (apprenants, parents, communautés) pour les centres PCA ?				
Acteurs	Oui	Non	SR	Total
Responsables communaux	40/85	28/85	17/85	85/85
CCS/CP	24/48	21/48	3/48	48/48
Enseignants des écoles formelles	39/66	21/66	6/66	66/66

Question: Si oui, donner un indicateur

Exemples d'indicateurs
Importance des effectifs d'apprenants
Enthousiasme des acteurs à l'approche de l'examen du CEP
Assiduité des apprenants
Candidats en attente (nouvelles demandes enregistrées
Participation massive des parents aux réunions

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 117 : Synthèse des réponses des animateurs interrogés sur les solutions au refus des patrons d'atelier de laisser les apprentis fréquenter les centres PCA

Question: Si les patrons d'atelier sont très peu ou peu intéressés que peut-on faire pour qu'ils autorisent et encouragent les apprentis à fréquenter les centres PCA?					
Réponses	Oui	Non	Ne sais pas	SR	Total
Diminuer les volumes horaires des cours	22/66	34/66	1/66	9/66	66/66
Elaborer un programme de formation spécifique pour ces patrons d'ateliers	51/66	5/66	0/66	10/66	66/66
Centrer les cours dans la soirée après la fermeture des ateliers	15/66	39/66	1/66	11/66	66/66
Autres (voir ci-dessous) :	12/66	4/66	0/66	50/66	66/66
Augmenter les volumes horaires des cours					
Exiger le CEP aux apprentis avant d'obtenir leurs certificats de fin d'apprentissage					
Il faut les motiver					
Impliquer les patrons d'ateliers dans l'élaboration des emplois du temps					
Intéresser les patrons					
Les former, créer des bureaux dont ils seront les responsables, leur donner la gestion des centres PCA					
Action de sensibilisation à leur endroit					
Motiver les patrons d'ateliers					
Organisation périodique des séances de sensibilisation					
Ouvrir les centres samedis ou dimanches					
Sensibilisation périodique des patrons					

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 118 : Synthèse des réponses des parents aux questions sur l'attitude des patrons d'atelier en faveur ou en défaveur de la fréquentation des centres par leurs apprentis

Question: Selon vous, est-ce que les patrons d'ateliers acceptent facilement que les apprentis fréquentent les centres PCA ?	
Réponses	%
Très difficilement	5,6
Difficilement	28,6
Facilement	43,9
Très facilement	16
SR	5,9
Total	100

Question: Si très difficilement ou difficilement, que peut-on faire pour qu'ils adoptent une position plus favorable à la fréquentation des centres PCA par leurs apprentis ?

Exemples de solutions préconisées
Sensibiliser les patrons
Motiver les patrons
Créer un centre similaire pour les patrons
Impliquer les patrons dans la gestion des centres PCA
Décision de la mairie pour les contraindre
Diminution des heurs de travail
Appui financier
Organiser une fréquentation groupée dans chaque atelier (à tour de rôle)

(Sources : enquêtes, 2015)

Tableau 119 : Propositions de solutions préconisées par les CCS/CP au problème du refus des patrons

Question: Que peut-on faire pour que les patrons d'atelier (parfois réticents) n'opposent pas ou n'opposent plus de résistance (ou adoptent une attitude favorable) à la mise en œuvre du PCA ?
Exemples de mesures ou d'actions proposées
Sensibilisation
Dialogue et implication
Les désintéresser
Les motiver en termes d'accompagnement dans leur atelier
Trouver des opportunités de formation pour eux
Voter une loi pour le PCA

Tableau 120 : Propositions de mesures par les responsables communaux pour l'obtention d'une meilleure attitude des patrons d'atelier et des parents réticents à l'égard de la fréquentation des centres par les apprenants

Question: Que peut-on faire pour que les acteurs suivants (parfois réticents) n'opposent pas ou n'opposent plus de résistance (ou adoptent une attitude favorable) à la mise en œuvre du PCA ?
Pour les patrons d'atelier réticents :
Avoir des contrats clairs avec eux et des engagements fermes
Sensibilisation
Etaler les 700 heures du PCA sur une longue période afin de permettre aux patrons de continuer à utiliser leurs apprentis
Des séances de travail pour qu'ils proposent des jours pour les apprenants
Pour les parents d'enfants réticents :
Sensibilisation
Mesures compensatoires

Tableau 121 : Propositions des responsables communaux pour un passage à l'échelle du PCA

Question: Comment faire pour procéder à l'extension du Programme PCA en assurant un passage à l'échelle nationale ?	
Réponses	Fréquence
Evaluer /suivre l'existant puis étendre aux villages, aux arrondissements et ensuite à l'échelle nationale	8/85
Rôle prioritaire des communes ou des structures communales (ANCB) ou locales: les accompagner, expression des besoins par les communes selon ses capacités	5/85
Rôle prioritaire de l'Etat/Gouvernement/Volonté politique, Accorder aux centres PCA les mêmes statuts que les écoles formelles (financement par l'Etat)	18/85
Partenariat Gouvernement –Communes (les associer)	6/85

Campagne de sensibilisation	16/85
Réussir et bien organiser l'expérience avant de la vulgariser, valoriser les résultats au CEP	5/85
Définition claire des rôles de chaque catégorie d'acteurs : mairies, MEMP, (CS, DDEMP), animateurs	2/85
Mobiliser les ressources nécessaires	3/85
Elaboration d'un plan d'extension à tout le pays	1/85
Tenue d'une assise nationale	1/85
Autres :identifier les besoins réelles des populations, , impliquer tout le monde, compter sur nous-mêmes, etc.	3/85

Tableau 122 : Synthèse des recommandations formulées par les acteurs par domaine

Domaines	*Apprenants*	Animateurs	Parents	Patrons	Responsables communaux	CCS/CP	Enseignants /écoles formelles	Respon-sables centraux
Dans le domaine du pilotage et de la gestion	**0%**	**5/66**	12%	***5%***	***56%***	15/48	0/66	***6 sur 6***
Dans le domaine des constructions et de l'équipement	92%	66/66	100%	***45%***	***95%***	45/48	66/66	***4/4***
Dans le domaine du fonctionnement, de la gestion et du suivi	76%	63/66	100%	68%	90%	45/48	64/66	***4/4***
Dans le domaine de la contribution du gouvernement	0%	66/66	100%	***25%***	***90%***	44/48	65/66	***4/4***
En direction de l'UNICEF et des autres PTF et ONG	0%	66/66	100%	47%	85%	42/48	63/66	***4/4***

(Sources : enquêtes, 2015)

ANNEXE 6

Annexe 6.1 : CV du consultant international

Curriculum Vitæ

Nom : Martin COMPAORE

Date et lieu de naissance : 12 novembre 1959, Ouarégou/Boulgou/Burkina Faso

Situation matrimoniale : Marié – 2 enfants

Profession Consultant - Expert senior en Éducation, BIEF Inspecteur de l'Enseignement secondaire en disponibilité, D.G.I.F.P., Ministère des Enseignements secondaire et supérieur, Burkina Faso

Adresse personnelle : 06 BP 10 429 Ouagadougou 06
Tel. (226) 70 74 83 62 / (226) 78 68 68 56
Email: niaogho@yahoo.fr
06 BP 10 429 Ouagadougou 06
BURKINA FASO

Diplômes et titres

Certificat d'Aptitude à l'Inspectorat de l'Enseignement Secondaire C.A.I.E.S.),(BAC+7 ans)
Novembre 1999, Ecole Normale Supérieure de Koudougou (ENSK)
Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire (C.A.P.E.S.), 1993
Licence de Géographie, Juin 1983, Ecole des Lettres et des Sciences Humaines
Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (D.E.U.G.) en Géographie, Octobre 1982, Ecole des Lettres et des Sciences Humaines

Formations professionnelles continues

Didactique des apprentissages et Approche Par les Compétences (APC), BIEF, Belgique, 2001
Formation à l'enseignement des droits de l'homme et de la paix, CIFEDHOP, Genève, Suisse, 2000
Projet d'établissement, Vie scolaire et formation des chefs d'établissements, CIEP, Sèvres, France, 1996

Principales compétences

- Ingénierie pédagogique et des dispositifs de formation ;
- Identification, formulation et suivi-évaluation de projets et programmes d'éducation ou de développement;
- Planification des systèmes éducatifs et de formation ;
- Formation à la gestion administrative ;
- Elaboration, gestion et évaluation de projet d'établissement;
- Reforme et développement de curricula selon l'Approche par les Compétences (APC).

Expériences professionnelles

Avril 2015
Burundi
En qualité d'expert international pour le compte du BIEF, de la Coopération Technique Belge (CTB) : renforcement des compétences des cadres et des conseillers pédagogiques dans la conception et la rédaction des supports pédagogiques pour l'enseignement secondaire général et l'enseignement secondaire pédagogique dans les disciplines telles que l'histoire, la géographie et la formation civique et humaine

Août 2014
Comores
En qualité d'expert international pour le compte du BIEF, du Ministère de l'Education nationale et de l'UNICEF : accompagnement à la production de manuels d'éveil pour le primaire selon l'approche par les compétences

Juin-juillet 2014
Burundi
En qualité d'expert international pour le compte du BIEF, de la Coopération Technique Belge (CTB) : renforcement des compétences des cadres et des conseillers pédagogiques dans la conception et la rédaction des supports pédagogiques pour l'enseignement secondaire général et l'enseignement secondaire pédagogique dans les disciplines telles que l'histoire, la géographie et la formation civique et humaine

Juin 2014
Comores
En qualité d'expert international pour le compte du BIEF, du Ministère de l'Education nationale et de l'UNICEF : accompagnement à la production de manuels d'éveil pour le primaire selon l'approche par les compétences

Septembre – Décembre 2013
Bénin
En qualité de Consultant international pour le compte de l'UNICEF et du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) **:** évaluation des Espaces Enfance.

Février-mars 2013
Cameroun
En qualité d'expert international pour le compte du BIEF et du Ministère de l'Education de Base : accompagnement pour la conception et la production des outils d'accompagnement de l'Approche par les Compétences (APC).

Septembre-Décembre 2012
Bénin
En qualité de Consultant international pour le compte de l'UNICEF et du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) **:** évaluation finale de la formation diplômante de 10 000 enseignants communautaires reversés agents contractuels de l'Etat

Septembre-octobre 2012
RD Congo

En qualité de consultant international pour le compte de l'UNESCO **:** étude diagnostique de la formation initiale des enseignants du secondaire en RDC

Mars-août 2012
RD Congo
En qualité de consultant international pour le compte du BIEF et de l'UNICEF **:** évaluation du programme Education de base 2008-2012

Juillet 2012
Burkina Faso
En qualité d'expert national pour le compte de l'OIF **:** Enquête pour l'étude de cas sur l'offre éducative en vue de la 55e CONFEMEN

Juin 2010 à mars 2011
Pays de l'UEMOA
En qualité d'expert international du BIEF : Contribution à l'étude sur l'harmonisation du Baccalauréat dans les 8 pays membres de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo)

Octobre 2010, février, mars et octobre 2011
Comores
En qualité d'expert international du BIEF pour le compte de l'UNICEF et du Ministère de l'Education nationale: Missions d'appui à l'implantation de l'Approche par Compétences/ Pédagogie de l'intégration dans le système éducatif comorien (en présentiel et à distance) pour la conception de documents tels que : « L'étude de cas », deux guides d'évaluation à l'intention des décideurs et des praticiens, des maquettes de manuels scolaires selon l'APC.

Février, avril 2009, juin 2010
Maroc
En qualité d'expert international :

- Contribution à l'animation de formations de concepteurs de curricula selon l'approche par les compétences pour le collège
- Accompagnement de l'élaboration des curricula et des guides d'enseignants par l'équipe d'Histoire-Géographie/Education à la citoyenneté
- Contribution à l'élaboration de modules de formation de formateurs
- Animation d'ateliers de régulation des outils APC du collège
- Travaux de régulation des outils APC du collège.

Mars à juin 2010
Bénin
En qualité de consultant international pour le compte de l'UNICEF/Bénin:
Evaluation à mi-parcours de la formation qualifiante des enseignants communautaires reversés contractuels de l'Etat.

De janvier 2006 à août 2008
Comores
En qualité d'expert international et de coordonnateur de l'équipe d'experts internationaux au titre du BIEF:

- Accompagnement de l'élaboration de curricula de l'enseignement primaire selon la Pédagogie de l'intégration dans l'enseignement primaire (notamment dans les disciplines de l'éveil **:** histoire, géographie, sciences, éducation civique, morale et religieuse)

- Contribution à l'élaboration de plan de formation continue des enseignants pour la mise en œuvre de la Pédagogie de l'intégration
- Contribution à l'élaboration de modules de formation de formateurs
- Animation de formation de formateurs.

Décembre 2006 à 2009, 2010 à 2012
Burkina Faso
En qualité d'expert national et international pour le Ministère des Enseignements secondaire et supérieur (MESS), pour le Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation (MENA) :

- Accompagnement de la relecture du livre – guide du professeur en Education en matière de Population (EmP) selon l'approche par les compétences
- Elaboration de projet de plans d'action, de chronogrammes pour la réforme des curricula selon l'approche par les compétences de l'enseignement secondaire
- Animation d'ateliers d'information, de formation d'acteurs ou de réflexion sur l'implantation de l'approche par les compétences dans l'enseignement primaire et secondaire.

Avril 2005
Belgique
En qualité d'expert international en Education et en didactique des sciences sociales :

Contribution à l'animation du séminaire de sensibilisation et d'information à l'Approche par Compétences et la Pédagogie de l'intégration organisé par l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie en partenariat avec le Bureau d'Ingénierie en Education et Formation (BIEF).

Octobre 2000 – octobre 2012
DGIFPE/MESSRS/Ouagadougou/Burkina Faso
Inspecteur de l'Enseignement secondaire
Enseignant vacataire dans la didactique de l'histoire, la géographie et l'éducation civique et morale
Coordination et contribution à l'élaboration des curricula d'éducation civique et morale de l'enseignement secondaire général et technique

Octobre 1994 à septembre 1997
D.I.F.P.E./MESSRS/Ouagadougou/Burkina Faso
Professeur détaché au Service de la formation professionnelle administrative du Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique

Octobre 1992 à septembre 1994
Lycée Marien N'Gouabi/Ouagadougou/Burkina Faso
Professeur d'histoire-géographie

Octobre 1986 à septembre 1992
Collège d'Enseignement Général de
Zorgho, puis Lycée Yam-Waya de Ouahigouya/Burkina Faso

Octobre 1984 à septembre 1986
Scolasticat de Saint Camille (Ouagadougou), puis Lycée provincial de Kaya/Burkina Faso

Langues	Expression écrite	Expression orale	Compréhension
Français	Excellente	Excellente	Excellente
Anglais	Passable	Passable	Passable
Mooré	Insuffisante	Assez bonne	Assez bonne
Bissa	Insuffisante	Excellente	Excellente

CONNAISSANCES EN INFORMATIQUE

Word (traitement de texte) : Bien
Excel (tableur) : Bien
Power point : Bien
SPSS : Moyen

Publications

ROEGIERS, X., avec les experts du BIEF - AMRI, T., BOUSSADA, H., COMPAORE, M., DJELOUAH, A., GERARD, F.-M., HAIDAR, N., MUSTAPHA, N., & RATZIU, I. (2011). *Curricula et apprentissages au primaire et secondaire. La pédagogie de l'intégration comme cadre de réflexion et d'action*. Bruxelles : De Boeck.

COMPAORE, M. (1999). Evaluation de la couverture des Programmes d'histoire-géographie de l'enseignement secondaire au Burkina Faso, mémoire de fin de formation à la fonction d'inspecteur de l'enseignement secondaire.

Ouagadougou le 15 mars 2015

Annexe 6.1 : CV du consultant national

CURRICULUM VITAE

Nom et Prénoms	:	DAGAN Dossa Jacob
Date et lieu de naissance	:	20 Février 1958 à Kèrè (Dassa-Zoumé)
Nationalité	:	Béninoise
Etat matrimonial	:	Marié, père de quatre (4) enfants
Adresse privée	:	01 BP 2525 Porto-Novo (Bénin)
Téléphone Portable	:	00 (229) 95 22 98 00 /66 25 28 61
Courriel	:	jacobdag@yahoo.fr

RESUME DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Trente-trois (33) ans d'expérience professionnelle en qualité d'enseignant, d'inspecteur adjoint de l'enseignement du premier degré, d'inspecteur titulaire de l'enseignement du premier degré (sous-secteur des enseignements maternel et primaire) et de consultant national voire parfois international.

Titulaire du Brevet d'Aptitude à l'Inspection Primaire (BAIP) en 1994 et du Certificat d'Aptitude à l'Inspection Primaire (CAIP) en 2004 obtenus au Centre de Formation des Personnels d'Encadrement de l'Education Nationale au Bénin et au Collège Charles Garnier de l'Université de Montréal à QUEBEC CANADA en 2004.

Titulaire du DUEL I en Sociologie-Anthropologie obtenu à l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin en (2006-2007) avec poursuite des études en Sociologie-Anthropologie 2 cette année (2013-2014).

Titulaire du Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP) en 1984 et du Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique (CEAP) en 1979 et dans l'enseignement maternel et primaire.

Autres formations reçues

la formation à distance des enseignants et des personnels d'encadrement en 1998-1999 (Réseau Africain de Formation A Distance des Directeurs, MENRS), Porto-Novo/Bénin,
le leadership dans le domaine de l'éducation en 2000 au Bénin (IFESH-USAID-MENRS),
les politiques nationales en Education de base et élaboration des curricula basés sur l'APC en 2002 (AIF, Cotonou Bénin),

les politiques nationales en éducation de base et évaluation des acquis scolaires et élaboration des manuels scolaires en termes de compétences en 2003 (AIF-Lomé/Togo),

la gestion des formations de formateurs basées sur l'APC en 2004 (OIF-Rabat/Maroc),
la Planification, la didactique, les curriculums, la rédaction et l'évaluation des manuels scolaires, l'évaluation des apprentissages, la planification et la gestion du système scolaire, l'élaboration des programmes par compétences en 2004 (CIDE Québec au CANADA-CFPEEN/MEPS),

Analyse de documents pédagogiques et des pratiques de suivi des enseignants dans l'approche par compétences en 2005 (Niamey-NIGER),
les pratiques de classe et de suivi dans le contexte de l'APC en 2007(OIF-Cotonou/Bénin),

l'Education non formelle et alternative, ENDA Tiers-Monde-UNICEF Cotonou de1997 à 2005,

l'outil de suivi et d'évaluation pédagogique (OSEP) au Bénin en 2010 avec le projet Teacher Motivation and Training (TMT) du Groupe EDC des USA,

la Planification d'Education en situation d'urgence, de crises chroniques et de reconstruction en 2007, (Bureau Régional UNICEF-Lokossa/Bénin),

Amélioration de la Gestion de l'Education dans les Pays Africains (AGEPA) en 2009 (Banque Mondiale - Niamey/NIGER),

l'Accompagnement Pédagogique Educatif et Thérapeutique de l'Elève Déficient Intellectuel en 2011, (Fondation Jérôme LEJEUNE, Paris France).

Autres expériences professionnelles

Depuis les années 90, avec la mise en route de la réforme du système éducatif, plusieurs tâches de conception, d'exécution et de suivi ont été réalisées au sein d'équipes pluridisciplinaires chargées du pilotage des activités dans les domaines de :
l'élaboration et l'évaluation de manuels scolaires ;

la Conception des programmes d'études et des guides d'enseignement ;

l'évaluation des apprentissages des Elèves et des performances des enseignants ;
l'évaluation des institutions scolaires et des projets à caractère éducatif,

la formation présentielle et distancielle des enseignants et des corps d'encadrement ;
la conception des curricula des écoles de formation des enseignants ;

l'éducation non-formelle et alternative des jeunes et des adultes ;
l'évaluation de politique publique d'éducation ou de projet éducatif etc.

De même, dans la position de Conseiller Technique aux Enseignements Maternel et primaire de quelques Ministres du sous-secteur, des expériences de préparation, de négociation et de suivi de projets à caractère éducatif ont été acquises :

Coordination de l'équipe de préparation du premier accord de don de l'Initiative Fast-Track et du Fonds Commun Budgétaire (FTI/FCB) pour la mise en œuvre de l'Education Pour Tous de 2007 à 2010,
Plaidoyer du Gouvernement du Bénin auprès du Gouvernement Allemand ayant abouti à la naissance du projet GIZ de renforcement des circonscriptions scolaires de 2008 à 2011 ;
Négociation du protocole et expérimentation de l'Initiative de formation à distance des maîtres (IFADEM) en 2007-2009 ;
Elaboration de la politique nationale d'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'enseignement au Bénin en 2009-2010 ;
Négociation du protocole d'accord du projet SANKORE d'implantation de l'éducation numérique dans le système éducatif au Bénin en 2011 etc.

Synthèse des fonctions et responsabilités

Plusieurs positions administratives entraînant des responsabilités particulières dans le système éducatif béninois ont été occupées :

- Conseiller Technique aux Enseignements Maternel et Primaire des Ministres du sous-secteur des enseignements maternel et primaire de 2007 à 2011,
- Secrétaire Général Adjoint et Secrétaire Général du syndicat National des Inspecteurs de l'Enseignement du premier degré (SYNIEPD) de 2000 à 2006 ;
- Enseignant de l'Evaluation des Apprentissages au Centre de Formation des Personnels d'Encadrement de l'Education Nationale (CFPEEN) à Porto-Novo,
- Inspecteur de l'Enseignement, Chef de circonscription Scolaire Dogbo et Ifangni, (96-03)
- Inspecteur, chef de Circonscription Scolaire adjoint de Bohicon et d'Abomey (94-96),
- Directeur d'Ecole Primaire Publique à Allada (1989-1992),
- Instituteur d'Ecole Primaire Publique à Matéri, Natitingou, Parakou etc. (1980-1988).

I- EXPERIENCES INTERNATIONALES

- 2013 : Consultant national de l'UNICEF associé à l'évaluation des espaces enfance au Bénin, septembre-décembre 2013 ;
- 2012 : Consultant national de l'UNICEF associé à l'évaluation finale de la formation qualifiante des enseignants ex-communautaires reversés Contractuels de l'Etat au Bénin, septembre-décembre 2012 ;
- 2009 : Point focal du Bénin pour le projet de l'UNESCO/Union Africaine sur l'utilisation pédagogique de l'Histoire Générale de l'Afrique dans les écoles africaines

- 2007-2010 : Coordination de la préparation du premier programme de l'accord de don du Fast Track Initiative pour l'IMOA-EPT avec la Banque Mondiale et d'autres PTF du secteur de l'éducation au Bénin ;
- 2005-2006 : Consultant de l'UNICEF pour l'éducation maternelle, primaire et secondaire des enfants des réfugiés togolais arrivés au Bénin du fait des crises post-électorales de 2005 dans le camp des Nations Unies de Comé ;
- 2002-2009 : Personne-Ressource du Bénin auprès du Pool Multilatéral d'Experts en Sciences de l'Education de l'OIF ayant participé à plusieurs ateliers, séminaires et conférences internationales sur l'éducation dans plusieurs pays :
  - en France au Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP) de Sèvres à Paris et à la Fondation Jérôme Lejeune à Paris,
  - dans les pays africains comme le Sénégal, le Togo, le Maroc, la Côte-d'Ivoire, le Gabon, le Burkina-Faso et à Tripoli ;
  - Au Niger, à l'ile Maurice, à Washington (USA) pour le compte de la Banque Mondiale, etc.
- 1994-2010 : Consultant pour la formation et l'évaluation des enseignants et des écoles pilotes, la conception des manuels scolaires d'éducation globale et de pédagogie de la libération auprès du Réseau Ecole et Développement (RED) regroupant huit (8) pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Gabon, Rwanda, Tchad, Togo et l'Allemagne à travers (EZE) etc.

II- QUELQUES PRODUCTIONS

- <u>Personnelles</u>

- 2011 : Nouveaux Programmes d'Etudes basés sur l'APC au Bénin : Quelles perspectives d'éducation globale ? Séminaire international organisé par l'ONG NEGO-COM du Bénin, Ecole du Patrimoine Africain à Porto-Novo ;
- 2007 : Travaux pratiques et Education globale, Projet Réseau Ecole et Développement (RED)
- 2004 : Eléments de dynamisation de la formation continue des Enseignants du Primaire en République du BENIN (CFPEEN/INFRE) : Mémoire de fin de formation du Certificat d'Aptitude à l'Inspection Primaire (CAIP) ;
- 1994 : Réhabiliter l'enseignement de l'écriture : une exigence majeure (CFPEEN/INFRE) : Mémoire de fin de formation du Brevet d'Aptitude à l'Inspection Primaire (BAIP).

- <u>En Equipes de travail</u>

- 2011-2013 : Mesures alternatives au châtiment corporel : Manuel du (de la) participant (e) enseignant et guide du facilitateur (trice). (Apprendre sans peur MEMP-Plan Bénin).
- 2009 : Expériences béninoises en matière d'introduction des réformes curriculaires basées sur l'Approche Par les Compétences (CIEP/Paris) ;

- 2005-2007 : Manuels scolaires de la Collection GADO (Annales SUCCES CEP ; Cahier d'activités de l'élève en Education Scientifique et Technologique du CE1, CE2, CM1 et CM2 ;

Manuel de l'enseignant CM2 ;

- 2004 : Manuel de l'élève en EST du CM1-CM2 des programmes d'études (INFRE) ;
- 2004 : Manuels et guides d'Education alternative (Le parcours de NARI et de BOSSOU : deux enfants apprentis ; Plaisir de connaître : Manuel et guide du patron de type nouveau) (UNICEF/MFPSS).
- 1999-2004 : Programmes d'études, Manuels, Guides de l'enseignant et cahiers d'activités en EST, EPS, EA, ES, Français et Evaluation des apprentissages du CI au CM2 (INFRE-Plans d'action de la réforme).

III- CONNAISSANCES INFORMATIQUES

Utilisation de Logiciels Word, Excel, Power Point.

IV- LANGUES PARLEES ET ECRITES

- Français (maîtrise parfaite) – Anglais (maîtrise imparfaite).
- Langues nationales parlées : Idatcha ; Yoruba ; Fon ; Goun.

Je certifie exacts, sauf erreur de ma part, les renseignements contenus dans le présent Curriculum Vitae.

Fait à Porto-Novo, le 10 Octobre 2014

Jacob Dossa DAGAN

ANNEXE 7

Annexe 7 : Documents divers sur le PCA

7.1. Exemple d'accord tripartite Commune-MEMP-UNICEF

REPUBLIQUE DU BENIN

unicef

unissons-nous pour les enfants

ACCORD DE PARTENARIAT

ENTRE

La Commune de Sakété

BP 32 Sakété, tél : +(229) 20 08 28 71/ 20 08 29 44/ 21 03 63 83

E-mail : mairie_sakete@yahoo.fr

Web: www.sakete.bj

Le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire

ET

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

Relatif à la mise en œuvre du Programme de cours accélérés (PCA)

1. Préambule

Aujourd'hui, l'éducation de base au Bénin se caractérise par de bons niveaux de scolarisation dans le primaire (9 enfants sur 10 allaient à l'école en 2010) et une réduction de l'écart entre la scolarisation des filles et celle des garçons (il est passé de 16 à 5 points de pourcentage entre 2006 et 2010). Mais ces taux au niveau national cachent beaucoup de disparités au niveau des départements, au niveau des communes ou encore à l'intérieur de ces dernières

Malgré ces progrès qui concernent l'accès, le système éducatif béninois est également confronté à des défis majeurs en matière de rétention (avec un taux d'achèvement du primaire qui stagne à 64% depuis 4 ans et un taux moyen d'abandon à 13%) et la qualité des enseignements et apprentissages (seulement 29% des élèves de CM2 ont un niveau acceptable de maîtrise du français).

L'effet cumulé des déperditions scolaires a conduit au développement d'une population importante d'adolescents en dehors de l'école. Ainsi, une étude menée par le MEMP en 2006 avec l'appui de l'UNICEF estimait leur nombre àprès de 700 000. Du simple fait de la taille très importante de la population concernée, presque le dixième de celle du pays, le problème de l'accès de ces adolescents à l'éducation devient un problème de société qui va au-delà de l'éducation et pourrait avoir des implications sur la sécurité et la stabilité même du pays. Conscient de ce problème de l'inclusion des adolescents exclus de l'éducation, le Gouvernement du Bénin a inscrit dans le PDDSE une priorité qui recommande « … le développement d'une éducation alternative accélérée au profit des enfants non scolarisés ayant dépassé l'âge d'entrée à l'école». Cette priorité s'est traduite par le l'élaboration et la mise en œuvre d'un Programme de cours accélérés(PCA) en faveur des adolescents non scolarisés ou déscolarisés avec l'appui des partenaires et techniques et financiers du secteur.

Le PCA vise à faire acquérir aux adolescents déscolarisés et non scolarisés de 10 à 17 ans, en trois ans, les compétences fondamentales en lecture, écriture et calcul, ainsi que d'autres compétences utiles à leur vie courante. Le PCA est dans sa conception une initiative à base communautaire et reposera sur un partenariat tripartite entre le Gouvernement, les collectivités décentralisées représentées par les communes et le partenaire au développement qui appuie l'initiative.

Le présent accord de partenariat formalise ce partenariat et facilite sa mise en œuvre en précisant les rôles et responsabilités de chacune des trois parties.

Le présent document s'inscrit dans le cadre des accords déjà existants entre l'UNICEF et le Gouvernement du Bénin et qui sont rappelés ci-dessous pour les besoins de la cause :

Le Gouvernement de la République du Bénin et l'«UNICEF» ont conclu un accord de base type de coopération en date du 25 juillet 1995 et un Plan d'action de programme de pays établissant les modalités et conditions générale ainsi que le cadre à moyen terme qui

régissent leur coopération au titre des programmes en République du Bénin. Les Plans de travail annuels donnent le cadre programmatique annuel plus détaillé de la coopération de l'«UNICEF» à des projets avec des partenaires.

L'«UNICEF» coopère avec des gouvernements, des organisations de la société civile et d'autres partenaires partout dans le monde pour faire progresser les droits de l'enfant et ses travaux sont guidés par la Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

2. Objet

Le présent accord de partenariat fixe le cadre de collaboration entre la commune de **Sakété**représentée par le maire,**Akanda-OlouwaRaliou ARINLOYE,** le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire représenté par **Eric Kouagou N'DA** et l'UNICEF représentée par **Docteur Anne VINCENT**. Il définit les modalités et les responsabilités de chacune des parties pour la création, la gestion, le suivi des centres du Programme de cours accélérés.

3. Rôle des acteurs

3.1 Le rôle de la commune

Sous la responsabilité du Maire, la commune de**Sakété**s'engage à :

- fournir les locaux adéquats qui serviront de cadrepour les apprentissages ;
- recruter un à trois enseignants avec l'appui des structures déconcentrées du MEMP (C/CS) ;
- identifier les jeunes et adolescent (e)s déscolarisés et non scolarisés ;
- faire inscrire **au moins30 à 90 apprenants par centre PCA** ;
- **prendre en charge à compter du 1er janvier 2016, les salaires des animateurs qui seront recrutés pour le PCA ;**
- créer une ligne budgétaire dans son Plan Annuel d'investissement qui prendra en compte les charges du Programme de Cours Accélérés après le retrait du partenaire ;
- Prévoir la création d'un ou plusieurs centres PCA dans son plan de développement communal et son plan annuel d'investissement
- mettre en place et ssurer le fonctionnement d'un Comité de gestion du centre ou d'une Association de parents d'apprenants au niveau local ;
- assurer la mobilisation sociale /sensibilisation pour l'accès et le maintien des apprenants dans les centres PCA ;
- payer effectivement le salaire mensuel des enseignants recrutés dans le respect des dispositions légales du code du travail en vigueur en République du Bénin et
- veiller au respect des critères d'éligibilité des enfants bénéficiaires du PCA afin d'éviter le transfert du système formel vers le PCA.

3.2 Le rôle du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire(MEMP)

Le Ministère des enseignements maternel et primaire à travers la Direction Départementale des Enseignements Maternel et Primaire**(DDEMP)** s'engage à :

i) au niveau central

- élaborer et valider les outils pédagogiques, les outils de suivi et de collecte de données (IGMP et DPP) ;
- consolider, analyser et diffuser les informations et données sur le PCA (DPP) ;
- élaborer et diffuser un guide pratique de mise en œuvre du Programme de cours accélérés pour les différents acteurs impliqués dans le PCA aux niveaux central, déconcentré et décentralisé (DDEC) ;
- assurer la formation des formateurs : DDEMP, C/CS, CP(IGPM) et
- définir les orientations stratégiques et les normes pour le Programme de Cours Accélérés (DDEC, DPP et (IGPM).

  Les responsabilités du niveau central sont déjà définies dans le Plan de travail annuel signé par le MEMP et l'UNICEF.

ii) au niveau déconcentré

- donner un appui-conseil aux maires pour le recrutement des enseignants PCA : proposition d'épreuves, tests de recrutement, contributions pour la finalisation des contrats (DDEMP et CCS) ;
- contribuer à l'identification et au recrutement des adolescent(e)s non scolarisés et déscolarisés dans les communes ciblées (CCS et CP) ;
- assurer la formation des enseignants recrutés (CCS et CP) ;
- planifier et exécuterdes visites de classes aux animateurs PCAet des inspections de centres selon les normes retenues par le niveau national (CCS et CP) ;
- faire participer les animateurs PCA auxséances d'animation pédagogique au niveau des unités pédagogiques (CCS et CP) ;
- signer des certificats de service fait aux animateurs PCA pour leur permettre d'être payés (CCS) ;
- faire le suivi et la supervision des centres PCA en collaboration avec l'administration communale (DDEMP, CCS et CP) et
- rendre disponibles les données sur les centres PCA au niveau des circonscriptions scolaires et au niveau départemental et les faire remonter au niveau central (DDEMP et CCS).

3.3 Le rôle de l'UNICEF

L'UNICEF s'engage à :

- apporter un appui technique et financier pour l'élaboration des documents pédagogiques et des documents des normes et standards PCA ;

- apporter un appui technique et financier pour l'élaboration des modules de formation et la formation des acteurs ;
- doter les adolescent(e)s inscrit (e) s dans les centres PCA en fournitures scolaires individuelles ;
- fournir aux centres PCA ouverts l'équipement collectif pour les salles de classes PCA ;
- fournir le mobilier pour les apprenants et les enseignants et
- Mettre à la disposition des communes les fonds nécessaires au paiement des salaires des animateurs recrutés pour la période allant du 1er novembre 2013 au 30 juin 2015 selon les règles et procédures de l'UNICEF.

4. DISPOSITIONS FINALES

- Le Centre PCA est une propriété de la commune. Sa gestion est assurée par le Comité communal de l'éducation (CCE) dont le maire est le président et le chef de la circonscription scolaire le secrétaire. Le CCE comprend les représentants de toutes les structures déconcentrées de l'Etat (médecin chef, responsable du Centre de promotion sociale, responsable du Centre de promotion agricole, directeur du Centre des jeunes et loisirs, chef de la Circonscription scolaire ….).
- Dans le cas où la commune ne disposerait pas de CCE, le maire prendra un arrêté pour mettre en place un comité qui réunit tous les services déconcentrés à l'instar du CCE et nommer un point focal PCA au niveau de la mairie pour servir d'interface entre la commune et ses partenaires dans le cadre de l'éducation alternative des adolescents.
- La mairie peut initier et maintenir d'autres partenariats pour le fonctionnement des centres PCA, mais elle en informera auparavant les parties signataires du présent accord.
- Les trois parties se mettent d'accord pour avoir des réunions de suivi/concertation pour apprécier la mise en œuvre du PCA et prendre des mesures correctives en cas de besoin.
- Conformément à la loi N° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin, le maire premier responsable de la commune rend compte après signature des trois parties prenantes à son autorité de tutelle le préfet.

5. Modifications et règlement des différends

Le présent accord de partenariat s'inscrit dans le cadre des autres accords déjà signés entre les partenaires et l'Etat béninois et ne les remplace pas.
Toutemodificationdes dispositions du présent accord de partenariat ne peut se faire qu'avec le consentement écrit de toutes les parties signataires.

Fait en 3 copies originales

Sakété, le ……. 2014

Pour la Mairie de la Commune de **Sakété**

Monsieur**Akanda-OlouwaRaliou ARINLOYE (Maire)**

Pour le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire,

Monsieur**Eric Kouagou N'DA (Ministre)**

Pour le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)

Docteur Anne VINCENT
(Représentante)

7.2 Calendrier des cours

Second Chance School (SCS) timetable in Benin Republic

	Kétou	Banikoara	Pobè	Djougou	Bohicon	Dangbo	Sô Ava	Malanville	Klouékanmè	Boukombé	Matéri	Adja - Ouèrè	Ségbana	Gogounou	Zè	Zogbodomè	Zakpota	Sèmè - Podji	Don - Bosco	Observations
Lundi	14h - 18h	8h - 13h	8h- 12h	8h - 13h et 15h - 18h	8h - 13h	8h- 13h	8h - 13h		13- 18h	8h -12h	15h - 19h	8h- 12h et 14h - 18h	8h - 12h	8h- 13h	9h- 12h et 13h - 15h				8h -12h	
Mardi	14h - 18h	8h - 13h	8h- 12h		8h - 13h	8h- 13h	8h - 13h	8h- 12h et 15h - 19	13- 18h	8h -12h	15h - 19h	8h- 12h et 14h - 18h	15h - 18h	8h- 13h		8h- 13h et 15h - 18h	8h - 14h	8h - 12 et 14 h - 1	8h -12h	
Mercredi	14h - 18h	8h - 13h	8h- 12h	8h - 13h et 15h - 18h		8h- 13h		8h- 12h et 15h - 19	13- 18h	8h -12h	15h - 19h		15h - 18h	8h- 13h	9h- 12h et 13h - 15h		8h - 14h	8h - 12 et 14 h - 1	8h -12h	
Jeudi	14h - 18h	8h - 13h	8h- 12h		8h - 13h	8h- 13h	8h - 13h		13- 18h	8h -12h			15h - 18h	8h- 13h		8h- 13h et 15h - 18h	8h - 14h	8h - 12 et 14 h - 1	8h -12h	
Vendredi	14h - 18h	8h - 13h	8h- 12h		8h - 13h		8h - 13h		13- 18h	8h -12h	15h - 19h		15h - 18h	8h- 13h	9h- 12h et 13h - 15h				8h -12h	
Samedi										8h -12h	15h - 19h		8h - 12h							
Dimanche												14h- 18h								

Source: : data collected in SCS in Benin, Unicef , february 2014

ANNEXE 8 :

Outils de collecte des données (avec un exemple de guide remplissage pour l'outil 1)

EVALUATION A MI-PARCOURS DU PCA AU BENIN
Outil 1
QUESTIONNAIRE A L'ENDROIT DES APPRENANTS DES CENTRES PCA

unicef
unissons-nous pour les enfants

INFORMATIONS AUX ENQUETES

Dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du Programme de Cours Accélérés, le MEMP et l'UNICEF se joignent aux consultants pour solliciter votre entière coopération afin de réussir cette opération de collecte de données qui permettra de mieux apprécier le projet à travers ses atouts et faiblesses. Cette évaluation sur la base des critères d'évaluation indexés à cet effet, apportera un maximum d'informations pour le renforcement du pilotage et l'adhésion des acteurs que vous constituez pour vous garantir l'atteinte des objectifs de manière efficace et efficiente.

Nom du superviseur _____ N° Fiche de collecte /__/__/ . /__/__/__/

Nom de l'enquêteur _____ Code de saisie /__/__/ . /__/__/__/

Date ___/___/ Janvier 2015

CODES	QUESTIONS / VARIABLES / MODALITES	REPONSES
VOLET 1	IDENTIFICATION	
Q 1.1	Département 1- Alibori 2- Atacora 3- Atlantique 4- Couffo 5- Donga 6- Ouémé 7- Plateau 8- Zou	☐
Q 1.2	Commune 01- Banikoara 02- Malanville 03- Gogounou 04- Ségbana 05- Boukombé 06- Sèmè-kpo 07- Matéri 08- Sô-ava 09- Zè 10- Klouékanm 11- Djougou 12- Dangbo 13- Adja-ouérè 14- Pobè 15- Kétou 16- Bohicon 17- Za-kpota 18- Zogbodomè	☐☐
Q 1.3	Circonscription _____	
Q 1.4	Ecole / Centre PCA _____	
Q 1.5	Classe / Niveau 1- Niveau 1 2- Niveau 2 3- Niveau 3	☐
Q 1.6	Sexe 1- Masculin 2- Féminin	☐
Q 1.7	Age *(A donner en année 2015)*	/___/___/
VOLET 2	APPRECIATION PAR CRITERE D'EVALUATION	
2.1	Pertinence	
Q 2.1.1	Es-tu content de venir en classe ici ? 1- Oui 2- Non	☐ si 1, aller à Q211a si 2, aller à Q211b
Q 2.1.1.a	Si oui, dis ce que tu aimes le plus dans le centre? _____	
Q 2.1.1.b	Si Non, pourquoi ? _____	

CONFIDENTIALITE

Les renseignements individuels contenus dans le questionnaire sont confidentiels. Ils sont couverts par le secret statistique. Les résultats seront publiés sous forme anonyme conformément à l'article 25 de la loi 99-014 du 12/04/2000 portant création, organisation et fonctionnement du Conseil National de la Statistique (CNS

Merci pour votre collaboration...

unicef
unissons-nous pour les enfants

2.1	Pertinence (suite)	
Q 2.1.2	Quelle (s) activité (s) mènes-tu avant l'arrivée du centre PCA ? 1- Apprenti dans un garage 2- Petit « job » dans le milieu 3- Travaux champêtres 4- Vente au marché ou dans le milieu 5- Appui aux parents dans leurs activités 6- Aucune activité 7- Autre activité (à préciser) _____	☐
Q 2.1.3	Le programme te permet-t-il de continuer ton apprentissage ou de continuer à mener tes activités comme auparavant? 1- Oui 2- Non	☐ si 1, aller à Q214
Q 2.1.3.a	Si non, pourquoi ? (Donne au moins une raison)_____	
Q 2.1.4	Qui t'a poussé à venir t'inscrire au centre? 1- Mes Parents 2- Mon patron 3- Les gens de la mairie 4- Moi-même 5- Autres_____	☐
Q 2.1.5	A-t-on demandé ton avis avant de créer le centre dans ta localité? 1- Oui 2- Non	☐ si 2, aller à Q216
Q 2.1.5a	Si oui, qui? _____	
Q 2.1.6	Pourquoi as-tu accepté ton inscription dans le centre? (Donner les quatre raisons importantes par ordre d'importance) *Parce que je veux...* 1- apprendre à lire et à écrire en français 2- apprendre à calculer ou à mesurer 3- mieux apprendre mon métier 4- aider mon patron 5- obtenir le CEPE 6- poursuivre mes études après le CEPE 7- apprendre à être un bon citoyen béninois 8- obtenir un acte de naissance 9- obéir à mes parents ou à ceux qui m'ont inscrit 10- Autres raisons (précisez)	☐ ☐ ☐ ☐
Q 2.1.7	Est-ce vrai, selon toi, que le maître s'occupe beaucoup plus des filles que des garçons en classe ? 1- Pas du tout vrai 2- Un peu vrai 3- Vrai	☐
Q 2.1.8	As-tu constaté que le maître s'intéresse surtout aux élèves (filles comme garçons) qui sont fils de riches ou qui ont l'air d'être issus de familles aisées ? 1- Oui 2- Non	☐
Q 2.1.8a	Si oui, en quoi faisant ? _____	
Q 2.1.9	As-tu remarqué que des dispositions sont prises pour mettre à l'aise les garçons comme les filles dans le centre ? 1- Oui 2- Non	☐
Q 2.1.10	Penses-tu que les garçons ont de meilleurs résultats en classe que les filles? 1- Oui 2- Non 3- Ne sais pas	☐
Q 2.1.11	Est-ce que le fait de fréquenter le centre PCA bouleverse quand même tes habitudes de vie ou bien cela influence ou gêne beaucoup les activités que tu mènes? 1- Pas du tout 2- Très peu 3- Un peu 4- Beaucoup	☐
Q 2.1.12	As-tu envie d'abandonner le centre? 1- Oui 2- Non 4- Parfois	☐
2.2	Efficacité	
	Qu'apprends-tu et de quoi bénéficies-tu avec l'enseignant de ton centre ?	
Q 2.2.1.a	J'apprends à lire des textes en français 1- Oui 2- Non	☐
Q 2.2.1.b	J'apprends à écrire au tableau et dans des cahiers 1- Oui 2- Non	☐
Q 2.2.1.c	J'apprends à compter et à calculer 1- Oui 2- Non	☐

Merci pour votre collaboration...

unicef
unissons-nous pour les enfants

Q 2.2.1.d	J'apprends à dessiner, à mesurer, à tracer, à construire des objets	1- Oui	2- Non		
Q 2.2.1.e	J'apprends à connaître, à soigner et à respecter mon corps	1- Oui	2- Non		
Q 2.2.1.f	J'apprends à nouer des amitiés et à bien me comporter avec mes amis, mes parents et les autres habitants de mon milieu	1- Oui	2- Non		
Q 2.2.1.g	J'apprends à connaître mes droits, mes devoirs, connaître et prévenir certains fléaux sociaux (alcool, drogue, IST, VIH/SIDA...)	1- Oui	2- Non		
Q 2.2.1.h	Je bénéficie de l'établissement d'actes de naissance	1- Oui	2- Non		
Q 2.2.1.i	Autres (précisez) _____	1- Oui	2- Non		
	Sur une grille de 1 à 10, indique la/les notes qui exprime(nt) tes résultats obtenus au premier trimestre de cette année pour chacune de ces matières				
Q 2.2.2.a	Lecture				
Q 2.2.2.b	Ecriture				
Q 2.2.2.c	Calcul/Math				
Q 2.2.2.d	Compétences de vie courante				
Q 2.2.2.e	Autres (préciser)				
Q 2.2.3	Avec quelle moyenne es-tu passé en classe supérieure ? (si l'élève est au Niveau 2 ou Niveau 3)				
Q 2.2.4	Dans quel (s) domaine(s) éprouves-tu le plus de difficultés à apprendre ?				
	1- Lecture	2- Ecriture	3- Calcul/Math	4- Compétences de vie courante	5- Autres (préciser) _____
Q 2.2.5	Quelle est la cause principale de ces difficultés ?	1- Je n'arrive pas à comprendre le maître en classe	2- Je ne suis pas régulier en classe		
	3- Mes voisins me dérangent en classe	4- Je n'arrive pas à réviser les leçons à la maison	5- Je n'ai pas de manuels à la maison		
	6- Autres (précisez) _____				
Q 2.2.6	T'arrive-t-il de demander des explications à quelqu'un ?	1- Oui	2- Non		
	Si Oui, à qui et à quel rythme?				
Q 2.2.6a	Camarades de classe	1- Très rarement	2- Rarement	3- Souvent	
Q 2.2.6b	Le maître	1- Très rarement	2- Rarement	3- Souvent	
Q 2.2.6c	Le patron	1- Très rarement	2- Rarement	3- Souvent	
Q 2.2.6d	Tes parents	1- Très rarement	2- Rarement	3- Souvent	
Q 2.2.6e	Autres (précisez) _____	1- Très rarement	2- Rarement	3- Souvent	
Q 2.2.7	Est-ce que ce que vous apprenez dans le centre vous aide à réussir dans votre apprentissage après la classe dans les ateliers ?	1- Oui	2- Non		
Q 2.2.8	Es-tu régulier au cours avec tes camarades ?	1- Très peu régulier	2- Peu régulier	3- Régulier	4- Très régulier
Q 2.2.8a	Et tes camarades sont-ils réguliers en classe ?	1- Très peu régulier	2- Peu régulier	3- Régulier	4- Très régulier
Q 2.2.9	As-tu constaté que l'effectif de votre classe a diminué ou bien as-tu constaté des cas d'abandon ?	1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas	
Q 2.2.10	Indique au plus quatre raisons principales qui font que tu es irrégulier en classe, tu aies envie d'abandonner, ou que tes camarades ne viennent plus en classe, que l'effectif de la classe aie baissé :				
	1- Les cours ne sont pas intéressants	2- L'emploi du temps ne convient pas	3- La distance à parcourir est trop longue		

Merci pour votre collaboration...

	4- On ne mange pas bien dans le centre 5- Le patron ne veut pas nous laisser fréquenter le centre 6- Les parents refusent de nous laisser venir dans le centre 7- Les cours dans le centre empêchent de bien apprendre le métier chez le patron 8- Autres (précisez) _____	☐ ☐ ☐
Q 2.2.10a Pt Pr	Si 5 et 7, dites pourquoi, le patron ou les parents refusent-ils de te laisser fréquenter le centre ? Patrons _____ Parents _____	
Q 2.2.11 Q 2.2.11a	Etes-vous satisfait des prestations de votre animateur (maître) ? 1- Très peu satisfait 2- Peu satisfait 3- Satisfait 4- Très satisfait Si 1 ou 2 dites pourquoi? _____	☐
2.3	Impacts	
Q 2.3.1 Q 2.3.1a	Tes parents sont-ils contents de te voir fréquenter le centre PCA pendant que tu apprends un métier au garage ? 1- Oui 2- Non Si 2, pourquoi? _____	☐
Q 2.3.2 Q 2.3.2a	As-tu convaincu toi-même un (e)ami (e) à venir s'inscrire au centre PCA ? 1- Oui 2- Non Si 1, qu'est ce que tu lui as dit? _____	☐
Q 2.3.3 Q 2.3.3a	Que penses-tu du centre PCA, de son utilité ? 1- Très peu utile 2- Peu utile 3- Utile 4- Très utile Pourquoi? _____	☐
2.4	Durabilité/ Pérénnité	
Q 2.4.1 Q 2.4.1a	Souhaites-tu que l'on continue à créer des centres PCA pour tous les enfants de ton âge qui n'ont pas eu la chance d'être inscrit dans une école ou qui ont abandonné les classes ? 1- Oui 2- Non Si 2, pourquoi? _____	☐
2.5	Adhésion	
Q 2.5.1 Q 2.5.1a	Aimerais-tu continuer à travailler avec ton enseignant du centre PCA ? 1- Oui 2- Non Si 2, pourquoi? _____	☐
Q 2.5.2	Qu'est ce que tu aimerais que l'on améliore dans ce centre d'apprentissage ? _____	

Merci pour votre collaboration...

EVALUATION A MI-PARCOURS DU PCA AU BENIN

Outil 1

GUIDE DE REMPLISSAGE DU QUESTIONNAIRE A L'ENDROIT DES APPRENANTS DES CENTRES PCA

unicef
unissons-nous pour les enfants

N°	CODES	INFORMATION A REMPLIR	PROCEDURE DE REMPLISSAGE
1	Sans code	Nom du superviseur	Inscrivez sur la ligne en face le nom et le prénom de votre superviseur
2		Nom de l'enquêteur	Inscrivez sur la ligne en face votre nom ainsi que votre prénom
3		Date	Inscrivez dans les deux cases réservées, la date du jour correspondant à l'administration et au remplissage du questionnaire
4		N° Fiche de collecte	Dans les cinq cases réservées, laissez les deux premières et remplissez les trois autres en commençant par "001" puis en évoluant jusqu'à la fin
5		Code de saisie	Laissez ce champ vide, il ne vous concerne pas
6	VOLET 1	IDENTIFICATION	Ne mettez rien à ce niveau
7	Q 1.1	Département	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant au département dans lequel vous vous situez
8	Q 1.2	Commune	Inscrivez dans les deux cases correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la commune dans laquelle vous vous situez
9	Q 1.3	Circonscription	Inscrivez sur la ligne en face, la circonscription scolaire dans laquelle vous vous situez
10	Q 1.4	Ecole / Centre PCA	Inscrivez sur la ligne en face, la dénomination de l'école ou du centre PCA dans lequel vous vous situez
11	Q 1.5	Classe / Niveau	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant au niveau de la classe dans laquelle est votre apprenant interviewé
12	Q 1.6	Sexe	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant au sexe de l'apprenant à qui vous administrez le questionnaire
13	Q 1.7	Age	Inscrivez dans les deux cases correspondante dans la colonne réponse, l'âge de l'apprenant à qui vous administrez le questionnaire
14	VOLET 2	APPRECIATION PAR CRITERE D'EVALUATION	Ne mettez rien à ce niveau
15	2.1	Pertinence	Ne mettez rien à ce niveau
16	Q 2.1.1	Es-tu content de venir en classe ici ?	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
17	Q 2.1.1.a	Si oui, dis ce que tu aimes le plus dans le centre?	Inscrivez sur les deux ligne à la suite, la réponse de l'apprenant
18	Q 2.1.1.b	Si Non, pourquoi ?	Inscrivez sur les deux ligne à la suite, la réponse de l'apprenant
19	2.1	Pertinence (suite)	Ne mettez rien à ce niveau
20	Q 2.1.2	Quelle (s) activité (s) mènes-tu avant l'arrivée du centre PCA ?	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
21	Q 2.1.3	Le programme te permet-t-il de continuer ton apprentissage ou de continuer à mener tes activités comme auparavant?	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
22	Q 2.1.3.a	Si non, pourquoi ? (Donne au moins une raison)	Inscrivez sur les deux ligne à la suite, la réponse de l'apprenant
23	Q 2.1.4	Qui t'a poussé à venir t'inscrire au centre?	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant

Merci pour votre collaboration...

24	Q 2.1.5	A-t-on demandé ton avis avant de créer le centre dans ta localité?	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
25	Q 2.1.5a	Si oui, qui?	Inscrivez sur la ligne à la suite, la réponse de l'apprenant
26	Q 2.1.6	Pourquoi as-tu accepté ton inscription dans le centre ? (Donner les quatre raisons importantes par ordre d'importance)	Inscrivez dans les quatre cases correspondantes dans la colonne réponse, les codes ou numéros correspondant aux quatre raisons importantes données par ordre d'importance par l'apprenant en commençant du haut vers le bas
27	Q 2.1.7	Est-ce vrai, selon toi, que le maître s'occupe beaucoup plus des filles que des garçons en classe ?	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
28	Q 2.1.8	As-tu constaté que le maître s'intéresse surtout aux élèves (filles comme garçons) qui sont fils de riches ou qui ont l'air d'être issus de familles aisées ?	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
29	Q 2.1.8a	Si oui, en quoi faisant ?	Inscrivez sur la ligne à la suite, la réponse de l'apprenant
30	Q 2.1.9	As-tu remarqué que des dispositions sont prises pour mettre à l'aise les garçons comme les filles dans le centre ?	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
31	Q 2.1.10	Penses-tu que les garçons ont de meilleurs résultats en classe que les filles ?	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
32	Q 2.1.11	Est-ce que le fait de fréquenter le centre PCA bouleverse quand même tes habitudes de vie ou bien cela influence ou gêne beaucoup les activités que tu mènes ?	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
33	Q 2.1.12	As-tu envie d'abandonner le centre ?	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
34	2.2	Efficacité	Ne mettez rien à ce niveau
35		Qu'apprends-tu et de quoi bénéficies-tu avec l'enseignant de ton centre ?	
36	Q 2.2.1.a	J'apprends à lire des textes en français	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
37	Q 2.2.1.b	J'apprends à écrire au tableau et dans des cahiers	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
38	Q 2.2.1.c	J'apprends à compter et à calculer	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
39	Q 2.2.1.d	J'apprends à dessiner, à mesurer, à tracer, à construire des objets	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
40	Q 2.2.1.e	J'apprends à connaître, à soigner et à respecter mon corps	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant

Merci pour votre collaboration...

41	Q 2.2.1.f	J'apprends à nouer des amitiés et à bien me comporter avec mes amis, mes parents et les autres habitants de mon milieu	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
42	Q 2.2.1.g	J'apprends à connaître mes droits, mes devoirs, connaître et prévenir certains fléaux sociaux (alcool, drogue, IST, VIH/SIDA...)	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
43	Q 2.2.1.h	Je bénéficie de l'établissement d'actes de naissance	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
44	Q 2.2.1.i	Autres (précisez)	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant tout complètant la ligne vide laissée pour recueillir l'opinon de l'apprenant
45		Sur une grille de 1 à 10, indique la/les notes qui exprime(nt) tes résultats obtenus au premier trimestre de cette année pour chacune de ces matières	
46	Q 2.2.2.a	Lecture	Inscrivez dans les deux cases correspondantes dans la colonne réponse, la note obtenue par l'apprenant. Exemple : pour une note de "5" il sera marqué "05" dans les deux cases
47	Q 2.2.2.b	Ecriture	Inscrivez dans les deux cases correspondantes dans la colonne réponse, la note obtenue par l'apprenant. Exemple : pour une note de "5" il sera marqué "05" dans les deux cases
48	Q 2.2.2.c	Calcul/Math	Inscrivez dans les deux cases correspondantes dans la colonne réponse, la note obtenue par l'apprenant. Exemple : pour une note de "5" il sera marqué "05" dans les deux cases
49	Q 2.2.2.d	Compétences de vie courante	Inscrivez dans les deux cases correspondantes dans la colonne réponse, la note obtenue par l'apprenant. Exemple : pour une note de "5" il sera marqué "05" dans les deux cases
50	Q 2.2.2.e	Autres (préciser)	Après avoir inscrit sur la ligne vide la matière non répertoriée dans la liste ci-dessus, inscrivez dans les deux cases correspondantes dans la colonne réponse, la note obtenue par l'apprenant. Exemple : pour une note de "5" il sera marqué "05" dans les deux cases.
51	Q 2.2.3	Avec quelle moyenne es-tu passé en classe supérieure ? (si l'élève est au Niveau 2 ou Niveau 3)	Inscrivez dans les deux cases correspondantes dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la note obtenue par l'apprenant. Exemple : pour une note de "5" il sera marqué "05" dans les deux cases
52	Q 2.2.4	Dans quel (s) domaine(s) éprouves-tu le plus de difficultés à apprendre ?	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
53	Q 2.2.5	Quelle est la cause principale de ces difficultés ?	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
54	Q 2.2.6	T'arrive-t-il de demander des explications à quelqu'un ?	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
55		Si Oui, à qui et à quel rythme?	
56	Q 2.2.6a	Camarades de classe	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant

Merci pour votre collaboration...

57	Q 2.2.6b	Le maître	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
58	Q 2.2.6c	Le patron	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
59	Q 2.2.6d	Tes parents	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
60	Q 2.2.6e	Autres (précisez) _____	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant tout complètant la ligne vide laissée pour recueillir l'opinon de l'apprenant
61	Q 2.2.7	Est-ce que ce que vous apprenez dans le centre vous aide à réussir dans votre apprentissage après la classe dans les ateliers ?	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
62	Q 2.2.8	Es-tu régulier au cours avec tes camarades ?	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
63	Q 2.2.8a	Et tes camarades sont-ils réguliers en classe ?	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
64	Q 2.2.9	As-tu constaté que l'effectif de votre classe a diminué ou bien as-tu constaté des cas d'abandon ?	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
65	Q 2.2.10	Indique au plus, quatre raisons principales qui font que tu es irrégulier en classe, tu aies envie d'abandonner, ou que tes camarades ne viennent plus en classe, que l'effectif de la classe aie baissé :	Inscrivez dans les quatre cases correspondantes dans la colonne réponse, les codes ou numéros correspondant aux quatre raisons qui font que l'apprenant es irrégulier en classe par ordre d'importance, en commençant du haut vers le bas
66	Q 2.2.10a	Si 5 et 7, dites pourquoi, le patron ou les parents refusent-ils de te laisser fréquenter le centre ?	
67	Pt	Patrons	Inscrivez sur la ligne à la suite, la réponse de l'apprenant
68	Pr	Parents	Inscrivez sur la ligne à la suite, la réponse de l'apprenant
69	Q 2.2.11	Etes-vous satisfait des prestations de votre animateur (maître) ?	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
70	Q 2.2.11a	Si 1 ou 2 dites pourquoi?	Inscrivez sur la ligne à la suite, la réponse de l'apprenant
71	2.3	Impacts	Ne mettez rien à ce niveau
72	Q 2.3.1	Tes parents sont-ils contents de te voir fréquenter le centre PCA pendant que tu apprends un métier au garage ?	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
73	Q 2.3.1a	Si 2, pourquoi?	Inscrivez sur la ligne à la suite, la réponse de l'apprenant
74	Q 2.3.2	As-tu convaincu toi-même un (e)ami (e) à venir s'inscrire au centre PCA ?	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
75	Q 2.3.2a	Si 1, qu'est ce que tu lui as dit?	Inscrivez sur la ligne à la suite, la réponse de l'apprenant

Merci pour votre collaboration...

76	Q 2.3.3	Que penses-tu du centre PCA, de son utilité ?	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
77	Q 2.3.3a	Pourquoi?	Inscrivez sur la ligne à la suite, la réponse de l'apprenant
78	2.4	Durabilité/ Pérénnité	Ne mettez rien à ce niveau
79	Q 2.4.1	Souhaites-tu que l'on continue à créer des centres PCA pour tous les enfants de ton âge qui n'ont pas eu la chance d'être inscrit dans une école ou qui ont abandonné les classes ?	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
80	Q 2.4.1a	Si 2, pourquoi?	Inscrivez sur la ligne à la suite, la réponse de l'apprenant
81	2.5	Adhésion	Ne mettez rien à ce niveau
82	Q 2.5.1	Aimerais-tu continuer à travailler avec ton enseignant du centre PCA ?	Inscrivez dans l'unique case correspondante dans la colonne réponse, le code ou numéro correspondant à la réponse de l'apprenant
83	Q 2.5.1a	Si 2, pourquoi?	Inscrivez sur la ligne à la suite, la réponse de l'apprenant
84	Q 2.5.2	Qu'est ce que tu aimerais que l'on améliore dans ce centre d'apprentissage ?	Inscrivez sur la ligne à la suite, la réponse de l'apprenant

Merci pour votre collaboration...

EVALUATION A MI-PARCOURS DU PCA AU BENIN
Outil 2
QUESTIONNAIRE A L'ENDROIT DES ENSEIGNANT(E)S DES CENTRES PCA

unicef
unissons-nous pour les enfants

INFORMATIONS AUX ENQUETES

Dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du Programme de Cours Accélérés, le MEMP et l'UNICEF se joignent aux consultants pour solliciter votre entière coopération afin de réussir cette opération de collecte de données qui permettra de mieux apprécier le projet à travers ses atouts et faiblesses. Cette évaluation sur la base des critères d'évaluation indexés à cet effet, apportera un maximum d'informations pour le renforcement du pilotage et l'adhésion des acteurs que vous constituez pour vous garantir l'atteinte des objectifs de manière efficace et efficiente.

Nom du superviseur _____ N° Fiche de collecte /__/__/ . /__/__/__/

Nom de l'enquêteur _____ Code de saisie /__/__/ . /__/__/__/

Date ___/___/ Janvier 2015

CODES	QUESTIONS / VARIABLES / MODALITES									REPONSES
VOLET 1	IDENTIFICATION									
Q 1.1	Département	1- Alibori	2- Atacora	3- Atlantique	4- Couffo	5- Donga	6- Ouémé	7- Plateau	8- Zou	☐
Q 1.2	Commune	01- Banikoara	02- Malanville	03- Gogounou	04- Ségbana	05- Boukombé	06- Sèmè-kpo	07- Matéri	08- Sô-ava	09- Zè	☐☐
		10- Klouékanm	11- Djougou	12- Dangbo	13- Adja-ouérè	14- Pobè	15- Kétou	16- Bohicon	17- Za-kpota	18- Zogbodomè	
Q 1.3	Circonscription scolaire _____									
Q 1.4	Ecole / Centre PCA _____									
Q 1.5	Classe / Niveau	1- Niveau 1	2- Niveau 2	3- Niveau 3						☐
Q 1.6	Effectif total de la classe (2014-2015)									/___/___/
Q 1.6.a	Nombre de Filles									/___/___/
Q 1.6.b	Nombre de Garçons									/___/___/
Q 1.7	Nom & Prénoms _____									
Q 1.8	Sexe	1- Masculin	2- Féminin							☐
Q 1.9	Grade/diplôme professionnel _____									
Q 1.10	Fonction _____									
Q 1.11	Ancienneté au poste									/___/___/

CONFIDENTIALITE

Les renseignements individuels contenus dans le questionnaire sont confidentiels. Ils sont couverts par le secret statistique. Les résultats seront publiés sous forme anonyme conformément à l'article 25 de la loi 99-014 du 12/04/2000 portant création, organisation et fonctionnement du Conseil National de la Statistique (CNS)

EVALUATION A MI-PARCOURS DU PCA AU BENIN
Outil 2
QUESTIONNAIRE A L'ENDROIT DES ENSEIGNANT(E)S DES CENTRES PCA

unicef
unissons-nous pour les enfants

VOLET 2 INFORMATIONS SUR LE PCA

Q 2.1	En quelle année, le centre de PCA a-t-il été créé	/___/___/___/___/
Q 2.1.a	Pourquoi a-t-on ouvert un centre PCA dans votre commune ? _____	
	Quels sont, selon vous, les objectifs poursuivis par ces centres d'éducation et qui correspondent aux besoins des bénéficiaires. Indiquez leur degré d'importance ?	
Q 2.2.a	Faire acquérir aux apprenants des compétences de base en lecture/écriture, calcul — 1- Très peu importa 2- Peu important 3- Important 4- Très important	☐
Q 2.2.b	Faire acquérir des compétences de vie courante — 1- Très peu importa 2- Peu important 3- Important 4- Très important	☐
Q 2.2.c	Préparer à l'examen du CEPE — 1- Très peu importa 2- Peu important 3- Important 4- Très important	☐
Q 2.2.d	Faire acquérir des aptitudes à poursuivre les études après le CEPE — 1- Très peu importa 2- Peu important 3- Important 4- Très important	☐
Q 2.2.e	Bénéficier de l'établissement d'acte de naissance — 1- Très peu importa 2- Peu important 3- Important 4- Très important	☐
Q 2.2.f	Autres (à préciser) : _____ — 1- Très peu importa 2- Peu important 3- Important 4- Très important	☐
Q 2.3	Quelles sont les deux principales activités que mènent les apprenants dans leur milieu ? (Donner les activités par ordre d'importance) 1- Apprentis dans un atelier 2- Vendeur/Petit job 3- Aide aux parents dans leur activité 4- Aucune activité Autre (à préciser) _____	☐ ☐
Q 2.4	Le programme, tel que conçu, est-il adapté au mode de vie des apprenants c'est-à-dire par rapport aux activités qu'ils mènent ? 1- Très peu adapté 2- Peu adapté 3- Adapté 4- Très adapté	☐
Q 2.4.a	Pourquoi? _____	
Q 2.5	Le programme, tel que conçu, permet-il aussi aux apprenants de poursuivre leurs activités comme les apprentissages dans les centres (1- Oui 2- Non	☐ si 1, aller à Q 2.6
Q 2.5.a	Si non, pourquoi ? _____	
Q 2.6	Selon vous, a-t-on évalué les besoins des adolescents avant de leur proposer le PCA ? 1- Oui 2- Non	☐ si 2, aller à Q 2.7
Q 2.6.a	Si oui, par qui ? _____	
Q 2.6.b	En quelle année	/___/___/___/___/
Q 2.6.c	Comment _____	
Q 2.7	A votre avis, est-ce que des dispositions ont été prévues pour que filles comme garçons et surtout les plus défavorisés soient traités équitablement ? 1- Oui 2- Non 3- Ne sais pas	☐ si 2 ou 3, aller à Q2.8
Q 2.7.a	Si oui, donnez au moins un exemple _____	

Q 2.8	Existe-t-il une disposition volontairement discriminatoire en faveur des adolescents les plus défavorisés ?	1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas		☐ si 2 ou 3, aller à Q2.8
Q 2.8.a	Si oui, donnez au moins un exemple _____					

Indiquez le nombre d'élèves en fonction des moyennes obtenues et appréciations correspondantes dans chaque domaine de compétence à la fin du trimestre de cette année

		0/10 Nul	1 à 4/10 Mauvais	5 à 6/10 Moyen	7à 9/10 Bon	9 à 10/10 Excellent
Q 2.9.a	Lecture	/___/___/	/___/___/	/___/___/	/___/___/	/___/___/
Q 2.9.b	Ecriture	/___/___/	/___/___/	/___/___/	/___/___/	/___/___/
Q 2.9.c	Calcul	/___/___/	/___/___/	/___/___/	/___/___/	/___/___/
Q 2.9.d	Compétences de Vie Courante	/___/___/	/___/___/	/___/___/	/___/___/	/___/___/

Pour chaque indicateur, inscrire dans la case le chiffre correspondant à la proportion d'apprenants concernés à la fin de l'année passée 2013-2014 selon le niveau d'enseignement que vous avez tenu:

	Niveau I					
Q 2.10.1.a	Peut s'exprimer oralement avec au moins 2 phrases correctes (d'au moins 2 mots)	0- Aucun	1- Le tiers	2- La moitié	3- Les 3 quart	4- Tout ou presque ☐
Q 2.10.1.b	Peut lire correctement un texte de types variés d'au moins 3 phrases	0- Aucun	1- Le tiers	2- La moitié	3- Les 3 quart	4- Tout ou presque ☐
Q 2.10.1.c	Peut écrire son nom et prénom correctement	0- Aucun	1- Le tiers	2- La moitié	3- Les 3 quart	4- Tout ou presque ☐
Q 2.10.1.d	Peut écrire au moins 1 phrase de 2 ou 3 mots correctement	0- Aucun	1- Le tiers	2- La moitié	3- Les 3 quart	4- Tout ou presque ☐
Q 2.10.1.e	Peut compter les nombres de 0 à 99	0- Aucun	1- Le tiers	2- La moitié	3- Les 3 quart	4- Tout ou presque ☐
Q 2.10.1.f	Peut écrire les nombres de 0 à 99 en lettres et en chiffres	0- Aucun	1- Le tiers	2- La moitié	3- Les 3 quart	4- Tout ou presque ☐
Q 2.10.1.g	Peut faire une opération de soustraction et d'addition	0- Aucun	1- Le tiers	2- La moitié	3- Les 3 quart	4- Tout ou presque ☐
	Niveau II					
Q 2.10.2.a	Peut s'exprimer oralement avec au moins 5 phrases correctes (d'au moins 2 mots)	0- Aucun	1- Le tiers	2- La moitié	3- Les 3 quart	4- Tout ou presque ☐
Q 2.10.2.b	Peut lire correctement un texte de types variés d'au moins 10 lignes	0- Aucun	1- Le tiers	2- La moitié	3- Les 3 quart	4- Tout ou presque ☐
Q 2.10.2.c	Peut écrire correctement son nom et prénom et le nom d'autrui	0- Aucun	1- Le tiers	2- La moitié	3- Les 3 quart	4- Tout ou presque ☐
Q 2.10.2.d	Peut écrire au moins 5 phrases de 2 ou 3 mots correctement	0- Aucun	1- Le tiers	2- La moitié	3- Les 3 quart	4- Tout ou presque ☐
Q 2.10.2.e	Peut compter les nombres de 0 à 999	0- Aucun	1- Le tiers	2- La moitié	3- Les 3 quart	4- Tout ou presque ☐
Q 2.10.2.f	Peut écrire les nombres de 0 à 999 en lettres et en chiffres	0- Aucun	1- Le tiers	2- La moitié	3- Les 3 quart	4- Tout ou presque ☐
Q 2.10.2.g	Peut résoudre un problème qui fait appel aux 4 opérations	0- Aucun	1- Le tiers	2- La moitié	3- Les 3 quart	4- Tout ou presque ☐
	Niveau III					
Q 2.10.3.a	Peut s'exprimer oralement avec au moins 5 phrases correctes (d'au moins 2 mots)	0- Aucun	1- Le tiers	2- La moitié	3- Les 3 quart	4- Tout ou presque ☐
Q 2.10.3.b	Peut lire correctement un texte de types variés d'au moins 20 lignes	0- Aucun	1- Le tiers	2- La moitié	3- Les 3 quart	4- Tout ou presque ☐
Q 2.10.3.c	Peut écrire son nom et prénom et le nom d'autrui correctement	0- Aucun	1- Le tiers	2- La moitié	3- Les 3 quart	4- Tout ou presque ☐

Q 2.10.3.d	Peut écrire au moins 10 phrases de plus de 5 mots correctement	0- Aucun	1- Le tiers	2- La moitié	3- Les 3 quart	4- Tout ou presque	☐
Q 2.10.3.e	Peut compter les nombres de 0 à 9999	0- Aucun	1- Le tiers	2- La moitié	3- Les 3 quart	4- Tout ou presque	☐
Q 2.10.3.f	Peut écrire les nombres de 0 à 9999 en lettres et en chiffres	0- Aucun	1- Le tiers	2- La moitié	3- Les 3 quart	4- Tout ou presque	☐
Q 2.10.3.g	Peut résoudre un problème qui fait appel aux 4 opérations	0- Aucun	1- Le tiers	2- La moitié	3- Les 3 quart	4- Tout ou presque	☐
Q 2.11	Quelle est votre appréciation du niveau d'ensemble de la classe tenue cette année	1- Très faible	2-Faible	3-Bon	4-Très bon	5-Excellent	☐ si 3 à 5, aller à Q2.12
	Si très faible ou faible, quelles en sont les causes ?						
Q 2.11.a	Difficultés à suivre les cours et/ou à apprendre les leçons		1- Très peu important	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.11.b	Difficultés liées à une crise d'adolescence		1- Très peu important	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.11.c	Difficultés liées à la survie (besoins alimentaires)		1- Très peu important	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.11.d	Peu d'intérêt pour suivre les cours (absence de motivation)		1- Très peu important	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.11.e	Absentéisme chronique		1- Très peu important	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.11.f	Autres (à préciser) _____		1- Très peu important	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐

Indiquez dans chaque case, les effectifs présents au centre selon la période de l'année scolaire (en fonction des abandons constatés)

			Garçons	Filles	Total
Q 2.12.a	2012 - 2013	Début	/___/___/	/___/___/	/___/___/
Q 2.12.b		Fin	/___/___/	/___/___/	/___/___/
Q 2.12.c	2013 - 2014	Début	/___/___/	/___/___/	/___/___/
Q 2.12.d		Fin	/___/___/	/___/___/	/___/___/
Q 2.12.e	2014 - 2015	Début	/___/___/	/___/___/	/___/___/
Q 2.12.f		2ème Trimestre	/___/___/	/___/___/	/___/___/

		Passants	Redoublants	Abandons
Q 2.12.g	Promotion du niveau 1 au niveau 2	/___/___/	/___/___/	/___/___/
Q 2.12.h	Promotion du niveau 2 au niveau 3	/___/___/	/___/___/	/___/___/

Q2.13	Avez-vous déjà présenté des candidats au CEPE ?	1- Oui	2- Non		☐ si 2, aller à Q 2.14
Q 2.13.a	Si oui, quelle année				/___/___/___/___/
Q 2.13.b	Nombre de candidats				/___/___/___/
Q 2.13.c	Nombre d'admis				/___/___/___/

	Quelles sont les causes (et leur niveau d'importance) des abandons constatés (s'il y en a) au cours de l'année, ou d'une année à l'autre, ou des absentéismes chroniques?					
Q 2.14.a	Refus des patrons de les laisser fréquenter le centre	1- Très peu important	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.14.b	Refus des parents de les laisser fréquenter le centre	1- Très peu important	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.14.c	Absence de cantine pour leur alimentation	1- Très peu important	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.14.d	Crise d'adolescence	1- Très peu important	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐

unicef
unissons-nous pour les enfants

Q 2.14.e	Absence de motivation/d'intérêt de l'apprenant pour l'école	1- Très peu importa	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.14.f	Autres (à préciser) _____	1- Très peu importa	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.15	Entretenez-vous des rapports avec les patrons d'ateliers des apprenants ?			1- Oui	2- Non	☐ si 2, aller à Q 2.16
Q 2.15.a	Si Oui, Comment appréciez-vous ces rapports	1- Conflictuels	2- Mutuellement profitables	3- Profitables aux apprentissages en classe	4- Cordiaux	☐
		5- Autres (à préciser) _____				
Q 2.16	Profitez-vous de la présence des écoles du système formel ou écoles primaires publiques?		1- Très peu	2- Un peu	3- Beaucoup	☐ si 2 ou 3, aller à Q2.17
Q 2.16.a	Si Très peu, Pourquoi _____					
	Etes-vous satisfait des aspects suivants ?					
Q 2.17.a	Votre formation comme animateur/trice de centre PCA	1- Très peu importa	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.17.b	Les documents d'accompagnement pédagogique	1- Très peu importa	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.17.c	Votre rémunération	1- Très peu importa	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.17.d	L'équipement matériel	1- Très peu importa	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.17.e	La salle de classe	1- Très peu importa	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.17.f	Le suivi fait par la hiérarchie	1- Très peu importa	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.18	Quels sont les aspects qui ne vous donnent pas du tout satisfaction et pourquoi ? _____					
	Dans quelle activité de classe êtes-vous le plus ou le moins à l'aise pour travailler avec les apprenants ?					
Q 2.19.a	Lecture	1- Le moins à l'aise	2- Moins à l'aise	3- A l'aise	4- Le plus à l'aise	☐
Q 2.19.b	Ecriture	1- Le moins à l'aise	2- Moins à l'aise	3- A l'aise	4- Le plus à l'aise	☐
Q 2.19.c	Calcul/Mathématique	1- Le moins à l'aise	2- Moins à l'aise	3- A l'aise	4- Le plus à l'aise	☐
Q 2.19.d	Autres (à préciser) _____	1- Le moins à l'aise	2- Moins à l'aise	3- A l'aise	4- Le plus à l'aise	☐
Q 2.20	Quelles sont les sources de vos difficultés dans les domaines où vous n'êtes pas à l'aise ? _____					
Q 2.21	Les résultats obtenus ont-ils bénéficié aux filles comme aux garçons, surtout aux plus vulnérables ?		1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas	☐ si 2 ou 3, aller à Q2.22
Q 2.21.a	Si Oui, en donner les preuves : _____					
Q 2.22	Bénéficiez-vous d'accompagnement ou d'activités de suivi/évaluation de la part des autorités de la CS dont vous dépendez ?					☐ si 2 à 4, aller à Q2.22.b
		1- Pas du tout	2- Partiellement	3- Suffisammen	4- Tout à fait bie	
Q 2.22.a	Si pas du tout, pourquoi : _____					
Q 2.22.b	Si oui, indiquez le nombre de visites de classes reçues de (l'inspecteur, du Conseiller Pédagogique) durant l'année scolaire 2012-2013					/___/___/
Q 2.23	Avez-vous fait des réalisations avec les apprenants de votre centre PCA ?			1- Oui	2- Non	☐ si 2, aller à Q2.24
Q 2.23.a	Si Oui, citez quelques unes (au maximum 3 plus importantes) : _____					

unicef
unissons-nous pour les enfants

Q 2.24	Dans la mise en œuvre de l'expérience des centres PCA, rencontrez-vous des difficultés liées à votre contexte de travail, aux effectifs, à la gestion de l'espace ? 1- De grosses difficultés 2-Certaines difficultés 3- Des difficultés surmontables 4- Aucune difficulté			☐ si 4, aller à Q2.25
	Quelles sont les difficultés :			
Q 2.24.a	La faiblesse des frais de fonctionnement	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.24.b	La qualité défectueuse des bâtiments	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.24.c	Le manque/les insuffisances dans les équipements (latrines, aires de jeu, etc.)	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.24.d	Le manque ou insuffisance de matériel didactique (quantité et qualité)	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.24.e	Des insuffisances au niveau de l'alimentation des apprenants (quantité et qualité)	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.24.f	La faiblesse/L'irrégularité de mon salaire	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.24.g	La faible mobilisation/contribution des parents au fonctionnement du centre	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.24.h	La faible contribution des autorités	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.24.i	Difficultés au niveau de l'UNICEF/PTF	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.24.j	La présence de dangers dans l'environnement (insalubrité, serpents par exemples, précisez)	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.24.k	Autres (à préciser) _____	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.25	Quels sont actuellement vos besoins en formation ou vos doléances pour que vous soyez plus performant dans votre travail ? _____			
Q 2.26	Avez-vous bénéficié de certaines opportunités (appuis) dans le cadre du fonctionnement des centres PCA ?	1- Oui	2- Non	☐ si 2, aller à Q2.27
	Si Oui, de quelle nature est cette aide et de qui provient-elle ?			
		Strucuture	Provenance	
Q 2.26.a	Aide financière	_____	_____	1- Oui 2 - Non ☐
Q 2.26.b	Aide Alimentaire	_____	_____	1- Oui 2 - Non ☐
Q 2.26.c	Aide médicale	_____	_____	1- Oui 2 - Non ☐
Q 2.26.d	Aide vestimentaire	_____	_____	1- Oui 2 - Non ☐
Q 2.26.e	Equipement de l'espace	_____	_____	1- Oui 2 - Non ☐
Q 2.26.f	Documents pédagogiques/didactique	_____	_____	1- Oui 2 - Non ☐
Q 2.26.g	Autres (préciser) _____	_____	_____	1- Oui 2 - Non ☐
Q 2.27	Quel est le budget de fonctionnement d'un centre PCA ?			/__/__/__/__/__/__/__/__/
Q 2.28	Les ressources allouées sont-elles suffisantes ? 1- Très peu suffisantes 2- Peu suffisantes 3- Suffisantes 4- Largement suffisantes			☐
Q 2.29	Les ressources financières et matérielles sont-elles gérées de façon judicieuse ? 1- Oui 2- Non			☐
Q 2.30	Avez-vous connu des cas de gaspillage ? 1- Oui 2- Non			☐ si 2, aller à Q2.31
Q 2.30.a	Si Oui, donnez au moins un exemple : _____			
Q 2.31	Que peut-on faire pour obtenir les mêmes résultats en diminuant les coûts ? _____			
	Quels sont les changements positifs prévisibles à moyen et à long termes observables chez les bénéficiaires du PCA (apprenants, parents, patrons d'atelier, communes, Circonscriptions scolaires)?			

Q 2.32.a	Plus grande contribution dans la mise en place et le fonctionnement des centres PCA	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.32.b	Centres PCA désormais comme centres d'éducation similaires aux écoles formelles	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.32.c	Meilleure implication dans la réflexion et actions en faveur des centres PCA	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.32.d	Plus grande importance accordée aux centres PCA	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.32.e	Autres (à préciser) _____	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.33	Percevez-vous des changements négatifs prévisibles à moyen et à long termes observables chez les bénéficiaires du PCA (apprenants, parents, patrons d'atelier, communes, Circonscriptions scolaires) ? 1-Oui 2- Non			☐ si 2, aller à Q2.34
Q 2.33.a	Si Oui, Lesquels ? _____			
	Peut-on affirmer que l'expérience du PCA a contribué à faire évoluer positivement les mentalités des principaux bénéficiaires (familles, apprenants, patrons d'ateliers, communauté en général) en faveur de l'éducation en général, de l'éducation alternative en particulier ? Si Oui, Donnez au moins un exemple de preuves			
Q 2.34.a	Familles _____	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.34.b	Apprenants _____	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.34.c	Patrons d'ateliers _____	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.34.d	Communautés _____	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.35	Les familles ont-elles adopté le centre PCA comme un vrai centre d'éducation, un centre capable d'aider à la scolarisation des déscolarisés ou non scolarisés? 1- Oui 2- Non			☐ si 2, aller à Q2.36
Q 2.35.a	Si Oui, rappelez certains de leurs propos/actions : _____			
	Parmi les groupes d'acteurs suivants, lesquels sont les plus impliqués dans la mise en œuvre des centres PCA			
Q 2.36.a	Les autorités communales ou locales?	1=Très peu impliqués	2= Peu impliqués	3=impliqués 4=très impliqués ☐
Q 2.36.b	Les communautés (parents, leaders, etc.)?	1=Très peu impliqués	2= Peu impliqués	3=impliqués 4=très impliqués ☐
Q 2.36.c	Les patrons d'atelier ?	1=Très peu impliqués	2= Peu impliqués	3=impliqués 4=très impliqués ☐
Q 2.36.d	Les directeurs des écoles formelles?	1=Très peu impliqués	2= Peu impliqués	3=impliqués 4=très impliqués ☐
	Si les patrons d'atelier sont très peu ou peu intéressés que peut-on faire pour qu'ils autorisent et encouragent les apprentis à fréquenter les centres PCA?			
Q 2.37.a	Diminuer les volumes horaires des cours	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.37.b	Elaborer un programme de formation spécifique pour ces patrons d'ateliers	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.37.c	Centrer les cours dans la soirée après la fermeture des ateliers	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.37.d	Autres (à préciser) _____	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.38	Quelles sont les dispositions prises par les mairies pour assurer la mobilisation des ressources en faveur du PCA ? _____			
Q 2.39	Sur la base de vos expériences, pensez-vous qu'il soit possible de multiplier les centres PCA et de les étendre à travers le pays avec de bons résultats en perspectives ? 1- Oui 2- Non			☐
Q 2.39.a	Si Oui ou non, dites pourquoi : _____			
Q 2.39.b	Si oui, à quelles conditions ? _____			

Q 2.39.c	Si non, que préconisez-vous ? _____					
Q 2.40	Comment avez-vous accueilli le PCA à l'annonce de sa mise en œuvre ?	1- Très négativer	2- Négativemen	3- Positivement	4- Très positivement	☐
Q 2.41	Quel est votre degré de motivation, d'engagement ou d'adhésion à l'initiative des centres PCA?	1- Très faible	2- Faible	3- Fort	4- Très fort	☐
Q 2.41.a	Pourquoi _____					
	Que font concrètement les différents acteurs dans l'implantation et la mise en œuvre du centre PCA ?					
Q 2.42.a	Parents d'élèves	1- Construction/Equipement du centre	2-Fonctionnement du centre	3- Suivi des activités du centre	4- Suivi des apprenants	☐☐☐☐
Q 2.42.b	Autorités locales	1- Construction/Equipement du centre	2-Fonctionnement du centre	3- Suivi des activités du centre	4- Suivi des apprenants	☐☐☐☐
Q 2.42.c	Patrons d'atelier	1- Construction/Equipement du centre	2-Fonctionnement du centre	3- Suivi des activités du centre	4- Suivi des apprenants	☐☐☐☐
Q 2.42.d	Communauté	1- Construction/Equipement du centre	2-Fonctionnement du centre	3- Suivi des activités du centre	4- Suivi des apprenants	☐☐☐☐
	Quelles sont vos suggestions pour améliorer les centres PCA ?					
Q 2.43.a	Dans le domaine de la construction, de l'équipement des centres PCA : _____					
Q 2.43.b	Dans le domaine du fonctionnement, de la gestion et du suivi des centres et de votre carrière _____					
Q 2.43.c	Dans le domaine de la contribution du Gouvernement _____					
Q 2.43.d	En direction de l'UNICEF et des autres PTF _____					
Q 2.44	Souhaiteriez-vous une autre stratégie ou forme de centre PCA pour les apprenants ?			1- Oui	2- Non	☐
Q 2.44.a	Si oui, décrivez-la _____					

EVALUATION A MI-PARCOURS DU PCA AU BENIN
Outil 3
BULLETIN D'INSPECTION DES ENSEIGNANTS PCA

unicef
unissons-nous pour les enfants

INFORMATIONS AUX ENQUETES

Dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du Programme de Cours Accélérés, le MEMP et l'UNICEF se joignent aux consultants pour solliciter votre entière coopération afin de réussir cette opération de collecte de données qui permettra de mieux apprécier le projet à travers ses atouts et faiblesses. Cette évaluation sur la base des critères d'évaluation indexés à cet effet, apportera un maximum d'informations pour le renforcement du pilotage et l'adhésion des acteurs que vous constituez pour vous garantir l'atteinte des objectifs de manière efficace et efficiente.

Nom du superviseur _____ N° Fiche de collecte /__/__/ . /__/__/__/

Nom de l'enquêteur _____ Code de saisie /__/__/ . /__/__/__/

Date ___/___/ Janvier 2015

CODES	QUESTIONS / VARIABLES / MODALITES	REPONSES
VOLET 1	IDENTIFICATION	
1.1	ENSEIGNANT	
Q 1.1.1	Département 1- Alibori 2- Atacora 3- Atlantique 4- Couffo 5- Donga 6- Ouémé 7- Plateau 8- Zou	☐
Q 1.1.2	Commune 01- Banikoara 02- Malanville 03- Gogounou 04- Ségbana 05- Boukombé 06- Sèmè-kpo 07- Matéri 08- Sô-ava 09- Zè 10- Klouékanm 11- Djougou 12- Dangbo 13- Adja-ouérè 14- Pobè 15- Kétou 16- Bohicon 17- Za-kpota 18- Zogbodomè	☐☐
Q 1.1.3	Circonscription scolaire _____	
Q 1.1.4	Nom & Prénoms _____	
Q 1.1.5	Grade 1 = Contractuel (si contractant avec UNICEF/MEMP) 2= Communautaire (si recruté à la base par Mairie sans contrat)	☐
Q 1.1.6	Age *(A donner en année 2015)*	☐☐
Q 1.1.7	Sexe 1- Masculin 2- Féminin	☐
Q 1.1.8	Situation matrimoniale 1= Marié 2 =Célibataire 3= Divorcé 4= Voeuf 5=Autre	☐
Q 1.1.9	Nombre d'enfants *(A la charge de l'enseignant)*	☐☐
Q 1.1.7	Fonction 1= Directeur/trice 2= Adjoint/e	☐
Q 1.1.8	Classe / Niveau 1- Niveau 1 2- Niveau 2 3- Niveau 3	☐
Q 1.1.9	Nombre de Filles	☐☐
Q 1.1.10	Nombre de Garçons	☐☐
Q 1.1.11	Diplômes académiques _____	
Q 1.1.12	Diplômes professionnels _____	
Q 1.1.13	Ancienneté au PCA au 31/12/2014	☐☐
Q 1.1.14	Date de nomination au poste actuel	/__/__/. /__/__/. /__/__/__/__/
Q 1.1.15	Date de la dernière inspection	/__/__/. /__/__/. /__/__/__/__/

Merci pour votre collaboration...

unicef
unissons-nous pour les enfants

1.2	LOCAUX ET MATERIELS		
		(a) Insuffisances constatées	(b) Remédiations proposées
Q 1.2.1	Etat des locaux		
Q 1.2.2	Tenue de la classe: Propreté, décoration, points d'eau.		
Q 1.2.3	Livres et matériel		
Q 1.2.4	Mobilier		
Q 1.2.5	Autres Equipements		

VOLET 2 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

2.1	DOCUMENTS ADMINISTRATIFS		
		(a) Insuffisances constatées	(b) Remédiations proposées
Q 2.1.1	Affichages réglementaires		
Q 2.1.2	Registre d'appel		
Q 2.1.3	Autres _____		

2.2	ENSEIGNANT PCA (propreté -comportement)		
		(a) Insuffisances constatées	(b) Remédiations proposées
Q 2.2.1	Tenue Vestimentaire		
Q 2.2.2	Comportements envers apprenants		

2.3	FREQUENTATION APPRENANTS			
		(a) Garçons	(b) Filles	(c) Total
Q 2.3.1	Inscrits			
Q 2.3.2	Présents			
Q 2.3.3	Absents			

Merci pour votre collaboration...

unicef
unissons-nous pour les enfants

VOLET 3 ORGANISATION PEDAGOGIQUE

3.1 PREPARATION DE CLASSE ET ANNOTATION DES DEVOIRS ECRITS

		(a) Insuffisances constatées	(b) Remédiations proposées
Q 3.1.1	Cahier Journal		
Q 3.1.2	Fiches Pédagogiques		
Q 3.1.3	Cahier de conseils pédagogiques		
Q 3.1.4	Matériel didactique		
Q 3.1.5	Annotation des devoirs écrits		

3.2 ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT / APPRENTISSAGE / EVALUATION OBSERVEES

Q 3.2.1 Première Séquence: Matière _____

	(a) Champs de formation / Titre de la SA	(b) Principales insuffisances relevées	(c) Remédiations proposées
Q 3.2.1.1	*		
Q 3.2.1.2	*		
Q 3.2.1.3	*		
Q 3.2.1.4	*		
Q 3.2.1.5	*		
Q 3.2.1.6	*		
Q 3.2.1.7	*		
Q 3.2.1.8	*		
Q 3.2.1.9	*		
Q 3.2.1.10	*		

Q 3.2.1.11 SPECIFICITES METHODOLOGIQUES ALTERNATIVES (Prendre en compte toutes les initiatives voire dispositifs informels/alternatifs que l'enseignant a pu mettre en place pour tenir compte de la spécificité des apprenants qui lui sont confiés)

_____

_____

Merci pour votre collaboration...

unicef
unissons-nous pour les enfants

Q 3.2.2 Première Séquence : Matière _____

	(a) Champs de formation / Titre de la SA	(b) Principales insuffisances relevées	(c) Remédiations proposées
Q 3.2.2.1	*		
Q 3.2.2.2	*		
Q 3.2.2.3	*		
Q 3.2.2.4	*		
Q 3.2.2.5	*		
Q 3.2.2.6	*		
Q 3.2.2.7	*		
Q 3.2.2.8	*		
Q 3.2.2.9	*		
Q 3.2.2.10	*		

Q 3.2.2.11 SPECIFICITES METHODOLOGIQUES ALTERNATIVES (Prendre en compte toutes les initiatives voire dispositifs informels/alternatifs que l'enseignant a pu mettre en place pour tenir compte de la spécificité des apprenants qui lui sont confiés)

_____

_____

Q 4.1 APPRECIATIONS D'ENSEMBLE

_____

_____

_____

Lu et pris connaissance

Q 4.2 Note [ ][ ] / 20

L'intéressé

Fait à le __/__/ .__/__/. __/__/__/__/

L'inspecteur

Merci pour votre collaboration...

EVALUATION A MI-PARCOURS DU PCA AU BENIN
Outil 4
FICHE DE VISITE DE CENTRE PCA

unicef
unissons-nous pour les enfants

INFORMATIONS AUX ENQUETES

Dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du Programme de Cours Accélérés, le MEMP et l'UNICEF se joignent aux consultants pour solliciter votre entière coopération afin de réussir cette opération de collecte de données qui permettra de mieux apprécier le projet à travers ses atouts et faiblesses. Cette évaluation sur la base des critères d'évaluation indexés à cet effet, apportera un maximum d'informations pour le renforcement du pilotage et l'adhésion des acteurs que vous constituez pour vous garantir l'atteinte des objectifs de manière efficace et efficiente.

Nom du superviseur _____ N° Fiche de collecte /__/__/ . /__/__/__/

Nom de l'enquêteur _____ Code de saisie /__/__/ . /__/__/__/

Date ___/___/ Janvier 2015

CODES	QUESTIONS / VARIABLES / MODALITES	REPONSES
VOLET 1	**IDENTIFICATION**	
Q 1.1	Département: 1- Alibori, 2- Atacora, 3- Atlantique, 4- Couffo, 5- Donga, 6- Ouémé, 7- Plateau, 8- Zou	☐
Q 1.2	Commune: 01- Banikoara, 02- Malanville, 03- Gogounou, 04- Ségbana, 05- Boukombé, 06- Sèmè-kpo, 07- Matéri, 08- Sô-ava, 09- Zè, 10- Klouékanm, 11- Djougou, 12- Dangbo, 13- Adja-ouérè, 14- Pobè, 15- Kétou, 16- Bohicon, 17- Za-kpota, 18- Zogbodomè	☐☐
Q 1.3	Circonscription scolaire _____	
Q 1.4	Année d'ouverture / de création	☐☐☐☐

VOLET 2 COMPOSANTE PHYSIQUE

2.1 ELEVES

	(i) Classes/ Niveaux	Effectifs			
	Niveau1=1 ; Niveau2=2 ; Niveau3=3	(a) Garçons	(b) Filles	Total	(d) % fréquentation
Q 2.1.1		☐☐	☐☐	☐☐	
Q 2.1.2		☐☐	☐☐	☐☐	
Q 2.1.3		☐☐	☐☐	☐☐	

	(i) Classes/ Niveaux	Apprentis			
	Niveau1=1 ; Niveau2=2 ; Niveau3=3	(a) Garçons	(b) Filles	Total	(d) % fréquentation
Q 2.1.4		☐☐	☐☐	☐☐	
Q 2.1.5		☐☐	☐☐	☐☐	
Q 2.1.6		☐☐	☐☐	☐☐	

CONFIDENTIALITE

Les renseignements individuels contenus dans le questionnaire sont confidentiels. Ils sont couverts par le secret statistique. Les résultats seront publiés sous forme anonyme conformément à l'article 25 de la loi 99-014 du 12/04/2000 portant création, organisation et fonctionnement du Conseil National de la Statistique (CNS)

Merci pour votre collaboration...

unicef
unissons-nous pour les enfants

2.2 PERSONNEL ENSEIGNANT

	(i) Classes/ Niveaux	(a) Nom et Prénoms	(b) Sexe 1= M ; 2= F	(c) Fonction	(d) Date et lieu de naissance	(e) Diplôme académique	(f) Diplôme professionnel Grade	(g) Situation matrimonial 1= Marié; 2 =Célibataire ; 3= Divorcé ; 4= Voeuf; 5=Autre	(h) Nombre d'enfants	Observations
Q 2.2.1										
Q 2.2.2										
Q 2.2.3										

VOLET 3 ANIMATION PEDAGOGIQUE

	(i) Désignation	(a) Constat Oui=1 ; Non=2	(b) Nombre	(c) Titres	(d) Rythme
Q 3.1	Participation à l'Unité Pédagogique				
Q 3.2	Leçons collectives				
Q 3.3	Visite de classe				
Q 3.4	Visa des cahiers de préparation				
Q 3.5	Visa des répartitions mensuelles				
Q 3.6	Visa des emplois du temps				

Q 3.7 Rendement interne du centre
Année scolaire 2012-2013

Niveau 1

		(a) Garçons	(b) Filles	Total	
Q 3.7.1	Effectif en début d'année				
Q 3.7.2	Effectif en fin d'année scolaire				
Q 3.7.3	Effectif des abandons de l'année				
		(a) Garçons	(b) Filles	Total	
Q 3.7.4	Résultats scolaires 1er trimestre				*(Nb élèves ayant au moins 10/20 de moyenne)*
Q 3.7.5	Résultats scolaires 2è trimestre				*(Nb élèves ayant au moins 10/20 de moyenne)*
Q 3.7.6	Résultats scolaires 3è trimestre				*(Nb élèves ayant au moins 10/20 de moyenne)*

Merci pour votre collaboration...

unicef
unissons-nous pour les enfants

	Année scolaire 2013-2014	Niveau 1			
		(a) Garçons	(b) Filles	Total	
Q 3.7.7	Effectif en début d'année				
Q 3.7.8	Effectif en fin d'année scolaire				
Q 3.7.9	Effectif des abandons de l'année				
		(a) Garçons	(b) Filles	Total	
Q 3.7.10	Résultats scolaires 1er trimestre				*(Nb élèves ayant au moins 10/20 de moyenne)*
Q 3.7.11	Résultats scolaires 2è trimestre				*(Nb élèves ayant au moins 10/20 de moyenne)*
Q 3.7.12	Résultats scolaires 3è trimestre				*(Nb élèves ayant au moins 10/20 de moyenne)*

	Année scolaire 2013-2014	Niveau 2			
		(a) Garçons	(b) Filles	Total	
Q 3.7.7	Effectif en début d'année				
Q 3.7.8	Effectif en fin d'année scolaire				
Q 3.7.9	Effectif des abandons de l'année				
		(a) Garçons	(b) Filles	Total	
Q 3.7.10	Résultats scolaires 1er trimestre				*(Nb élèves ayant au moins 10/20 de moyenne)*
Q 3.7.11	Résultats scolaires 2è trimestre				*(Nb élèves ayant au moins 10/20 de moyenne)*
Q 3.7.12	Résultats scolaires 3è trimestre				*(Nb élèves ayant au moins 10/20 de moyenne)*

	Année scolaire 2014-2015	Niveau 1		
		(a) Garçons	(b) Filles	Total
Q 3.7.13	Effectif en début d'année			
Q 3.7.14	Effectif en fin d'année scolaire			
Q 3.7.15	Effectif des abandons de l'année			

Merci pour votre collaboration…

		(a) Garçons	(b) Filles	Total	
Q 3.7.16	Résultats scolaires 1er trimestre				*(Nb élèves ayant au moins 10/20 de moyenne)*
Q 3.7.17	Résultats scolaires 2è trimestre				*(Nb élèves ayant au moins 10/20 de moyenne)*
Q 3.7.18	Résultats scolaires 3è trimestre				*(Nb élèves ayant au moins 10/20 de moyenne)*

Année scolaire 2014-2015 Niveau 2

		(a) Garçons	(b) Filles	Total
Q 3.7.19	Effectif en début d'année			
Q 3.7.20	Effectif en fin d'année scolaire			
Q 3.7.21	Effectif des abandons de l'année			

		(a) Garçons	(b) Filles	Total	
Q 3.7.22	Résultats scolaires 1er trimestre				*(Nb élèves ayant au moins 10/20 de moyenne)*
Q 3.7.23	Résultats scolaires 2è trimestre				*(Nb élèves ayant au moins 10/20 de moyenne)*
Q 3.7.24	Résultats scolaires 3è trimestre				*(Nb élèves ayant au moins 10/20 de moyenne)*

Année scolaire 2014-2015 Niveau 3

		(a) Garçons	(b) Filles	Total
Q 3.7.25	Effectif en début d'année			
Q 3.7.26	Effectif en fin d'année scolaire			
Q 3.7.27	Effectif des abandons de l'année			

		(a) Garçons	(b) Filles	Total	
Q 3.7.28	Résultats scolaires 1er trimestre				*(Nb élèves ayant au moins 10/20 de moyenne)*
Q 3.7.29	Résultats scolaires 2è trimestre				*(Nb élèves ayant au moins 10/20 de moyenne)*
Q 3.7.30	Résultats scolaires 3è trimestre				*(Nb élèves ayant au moins 10/20 de moyenne)*

Merci pour votre collaboration…

unicef
unissons-nous pour les enfants

Q 3.8	Rendement externe du centre	Résultat du CEP (année précédente)		
		(a) Garçons	(b) Filles	Total
Q 3.8.1	Nombre de candidats inscrits			
Q 3.8.2	Nombre de candidats admis			
Q 3.8.3	Observations			

VOLET 4 ACTIVITES ADMINISTRATIVES

4.1 TABLEAUX DE GESTION ADMINISTRATIVE DU CENTRE

	(i) Désignation	(a) Constat Oui=1 ; Non=2	Appréciation de la tenue Médiocre =1 ; Passable =2 ; Bien =3
Q 4.1.1	Etat du personnel		
Q 4.1.2	Règlement intérieur/Charte de l'école		
Q 4.1.3	Tableau d'âge		
Q 4.1.4	Tableau des effectifs		
Q 4.1.5	Emploi du temps personnel du Directeur		

4.2 REGISTRES OBLIGATOIRES

	(i) Désignation	(a) Constat Oui=1 ; Non=2	Appréciation de la tenue Médiocre =1 ; Passable =2 ; Bien =3
Q 4.2.1	Registre matricule		
Q 4.2.2	Courrier Arrivée		
Q 4.2.3	Courrier Départ		
Q 4.2.4	Cahier de notes de service		
Q 4.2.5	Cahier de fournitures		
Q 4.2.6	Cahier des conseils des maîtres		

4.3 DOSSIERS DIVERS

(i) Désignation	(a) Constat Oui=1 ; Non=2	Appréciation de la tenue Médiocre =1 ; Passable =2 ; Bien =3

Merci pour votre collaboration...

Q 4.3.1	Archives du centre	☐	☐
Q 4.3.2	Fichier des élèves	☐	☐
Q 4.3.3	Dossiers du personnel	☐	☐
Q 4.3.4	Manuels des élèves	☐	☐

4.4 STRUCTURES DE GESTION

	(i) Désignation	(a) Constat Oui=1 ; Non=2	Appréciation de la tenue Médiocre =1 ; Passable =2 ; Bien =3
Q 4.4.1	Comité de gestion	☐	☐
Q 4.4.2	Conseil d'école	☐	☐
Q 4.4.3	Conseil des maîtres	☐	☐
Q 4.4.4	Conseil de classe	☐	☐
Q 4.4.5	Association Parents d'Elèves	☐	☐

4.5 CAHIERS DE GESTION

	(i) Désignation	(a) Constat Oui=1 ; Non=2	Appréciation de la tenue Médiocre =1 ; Passable =2 ; Bien =3
Q 4.5.1	Cahier de recettes	☐	☐
Q 4.5.2	Cahier de dépenses	☐	☐
Q 4.5.3	Livre-journal	☐	☐

Q 5.1 Appréciation d'ensemble

_____

_____

_____

Q 5.2 Note ☐☐ / 20

Q 5.3 Date

Q 5.4 Nom de l'évaluateur _____

Signature

Merci pour votre collaboration...

EVALUATION A MI-PARCOURS DU PCA AU BENIN

Outil 5

QUESTIONNAIRE A L'ENDROIT DES PARENTS D'ELEVES DES CENTRES PCA, LEADERS DES COMMUNAUTES ET SYNDICATS

unicef unissons-nous pour les enfants

INFORMATIONS AUX ENQUETES

Dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du Programme de Cours Accélérés, le MEMP et l'UNICEF se joignent aux consultants pour solliciter votre entière coopération afin de réussir cette opération de collecte de données qui permettra de mieux apprécier le projet à travers ses atouts et faiblesses. Cette évaluation sur la base des critères d'évaluation indexés à cet effet, apportera un maximum d'informations pour le renforcement du pilotage et l'adhésion des acteurs que vous constituez pour vous garantir l'atteinte des objectifs de manière efficace et efficiente.

Nom du superviseur _____ N° Fiche de collecte /__/__/ . /__/__/__/

Nom de l'enquêteur _____ Code de saisie /__/__/ . /__/__/__/

Date ___/___/ Janvier 2015

CODES	QUESTIONS / VARIABLES / MODALITES	REPONSES
VOLET 1	IDENTIFICATION	
Q 1.1	Département 1- Alibori 2- Atacora 3- Atlantique 4- Couffo 5- Donga 6- Ouémé 7- Plateau 8- Zou	☐
Q 1.2	Commune 01- Banikoara 02- Malanville 03- Gogounou 04- Ségbana 05- Boukombé 06- Sèmè-kpo 07- Matéri 08- Sô-ava 09- Zè 10- Klouékanmè 11- Djougou 12- Dangbo 13- Adja-ouérè 14- Pobè 15- Kétou 16- Bohicon 17- Za-kpota 18- Zogbodomè	☐☐
Q 1.3	Localité _____	
Q 1.4	Nom et Prénoms _____ .1 Profession _____	
Q 1.5	Organisation d'appartenance 1- Association des Parents d'Elèves 2- Gestion communautaire 3- Associations syndicales 4- Autres_____	☐
Q 1.6	Poste occupé dans l'organisation _____	
Q 1.7	Sexe 1- Masculin 2- Féminin	☐
Q 1.8	Age *(A donner en année 2015)*	/___/___/
VOLET 2	INFORMATIONS SUR LE PCA	
Q 2.1	Etes-vous informé de l'existence des centres de Programme de Cours Accélérés ? 1- Oui 2- Non	☐ si 2, aller à Q22
Q 2.1.a	Si 1, quand a-t-on créé le centre PCA dans votre localité ? _____	
Q 2.1.b	Comment a-t-on créé le centre PCA dans votre localité ? _____	

CONFIDENTIALITE

Les renseignements individuels contenus dans le questionnaire sont confidentiels. Ils sont couverts par le secret statistique. Les résultats seront publiés sous forme anonyme conformément à l'article 25 de la loi 99-014 du 12/04/2000 portant création, organisation et fonctionnement du Conseil National de la Statistique (CNS)

Merci pour votre collaboration...

unicef
unissons-nous pour les enfants

Q 2.2	Si 1, quels sont, selon vous, les objectifs poursuivis par ces centres d'éducation et qui correspondent aux besoins des enfants ?				
Q 2.2.a	Apprendre aux enfants à lire, à écrire et à calculer	1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas	☐
Q 2.2.b	Préparer les enfants à l'examen du CEPE	1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas	☐
Q 2.2.c	Permettre aux apprentis de poursuivre les études après le CEPE	1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas	☐
Q 2.2.d	Apprendre aux enfants à connaître et à éviter certaines maladies comme le VIH-SIDA à travers une bonne hygiène de vie (hygiène du corps et de l'environnement, comportements relationnels, bonne alimentation, etc.)	1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas	☐
Q 2.2.e	Apprendre aux enfants à respecter les règles de vie en société, à connaître leurs droits et devoirs et à être c	1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas	☐
Q 2.2.f	Faire bénéficier de l'établissement d'acte de naissance	1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas	☐
Q 2.2.g	Autres objectifs (préciser) _____	1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas	☐
Q 2.3	Pensez-vous que les centres PCA tels qu'ils existent, permettent aux apprentis qui les fréquentent de vivre normalement et de mener leurs activités comme avant ? (travailler et apprendre le métier dans l'atelier, s'habiller, se nourrir, s'amuser, etc.) 1- Oui 2- Non 3- Ne sais pas				☐ si 1, ou 3 aller à Q24
Q 2.3.a	Si 2, pourquoi ? _____				
Q 2.4	Le programme tel que conçu permet-il aux apprenants de continuer leurs activités d'apprentissage ou leur formation dans les ateliers? 1- Oui 2- Non 3- Ne sais pas				☐
Q 2.4.a	Justifiez? _____				
Q 2.5	Avez-vous été consulté (e) au moins en tant que parents pour connaître vos besoins et ceux de vos enfants avant l'ouverture du centre PCA dans la localit 1- Oui 2- Non				☐ si 2, aller à Q26
Q 2.5a	Si 1, par qui? _____				
Q 2.6	Avez-vous remarqué que dans le programme PCA, des dispositions sont prises pour que les filles soient bien traitées comme les garçons, surtout celles et ceux des zones les plus défavorisées ? 1- Oui 2- Non				☐ si 2, aller à Q27
Q 2.6a	Si 1, donnez un exemple de preuve _____				
Q 2.7	Avez-vous remarqué des progrès chez les enfants qui fréquentent les centres PCA depuis 2 ou 3 ans?	1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas	☐ si 2 ou 3, aller à Q28
	Si oui, quel type de progrès et à quel niveau de satisfaction?				
Q 2.7.a	Ils savent lire et écrire	1- Très peu satisfaisant	2- Peu satisfaisant	3- Satisfaisant	4- Très satisfaisant ☐
Q 2.7.b	Ils savent calculer	1- Très peu satisfaisant	2- Peu satisfaisant	3- Satisfaisant	4- Très satisfaisant ☐
Q 2.7.c	Ils se comportent mieux dans la famille et dans la société (politesse, respect du code de la route, relations avec les filles/garçons, absence de comportements à risques pour le VIH-SIDA, etc.)	1- Très peu satisfaisant	2- Peu satisfaisant	3- Satisfaisant	4- Très satisfaisant ☐

Merci pour votre collaboration...

unicef
unissons-nous pour les enfants

Q 2.7.d	Ils ont une bonne hygiène corporelle et de l'environnement (propreté, etc.)	1- Très peu satisfaisant	2- Peu satisfaisant	3- Satisfaisant	4- Très satisfaisant	☐
Q 2.7.e	Ils ont obtenu un acte de naissance	1- Très peu satisfaisant	2- Peu satisfaisant	3- Satisfaisant	4- Très satisfaisant	☐
Q 2.7.f	Autres types ou domaines de progrès (précisez)_____	1- Très peu satisfaisant	2- Peu satisfaisant	3- Satisfaisant	4- Très satisfaisant	☐
Q 2.8.a	Ces résultats sont-ils les mêmes aussi bien pour les filles que les garçons,?	1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas		☐
Q 2.8.b	Ces résultats sont-ils les mêmes aussi bien pour les enfants issus de familles aisées que de familles moins aisées ?		1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas	☐
Q 2.9	Votre (vos) enfant(s) qui fréquente (ent) le centre PCA de la localité ?			1- Oui	2- Non	☐ si 2, aller à Q210
Q 2.9.a	Si 1, est-il régulier en classe?	1- Très peu régulier	2- Peu régulier	3- Régulier	4- Très régulier	☐
Q 2.9.b	Et certains de vos enfants ont-ils abandonné le centre ?			1- Oui	2- Non	☐
Q 2.9.b1	Si 1, combien ont-ils abandonné?					☐☐
Q 2.9.c	Si très peu ou peu réguliers et/ou en cas d'abandon, donnez 3 raisons au plus ? 1- Les cours ne sont pas intéressants selon les enfants					☐
	2- L'emploi du temps ne convient pas 3- La distance à parcourir est trop longue 4- Les enfants n'ont rien à manger dans le centre					☐
	5- Le patron ne veut pas les laisser fréquenter le centre 6- En tant que parents nous refusons de les laisser venir dans le centre					☐
Q 2.10	A votre avis, qu'est ce qui peut favoriser la multiplication des centres PCA dans toutes les communes du Bénin ?					
Q 2.10.a	Notre forte mobilisation et contribution en tant que parents		1- Oui	2- Non		☐
Q 2.10.b	La forte contribution des mairies		1- Oui	2- Non		☐
Q 2.10.c	L'appui de l'UNICEF et des autres PTF		1- Oui	2- Non		☐
Q 2.10.d	La forte implication du gouvernement		1- Oui	2- Non		☐
Q 2.10.e	L'existence de nombreux enfants déscolarisés ou non scolarisés		1- Oui	2- Non		☐
Q 2.10.f	Autres facteurs possibles d'extension (précisez) _____		1- Oui	2- Non		☐
Q 2.11	Participez-vous régulièrement aux réunions des parents d'élèves du centre PCA ?					☐
	1- Très irrégulièrement 2- Irrégulièrement 3- Régulièren 4- Très régulièrement					
Q 2.11.a	Si 1 ou 2 dites pourquoi? _____					
Q 2.12	Est-ce que vous contribuez à la mise en place du centre, à son fonctionnement et à l'éducation de votre enfant dans le centre PCA ?			1- Oui	2- Non	☐ si 2, aller à Q212b
Q 2.12.a	Si 1, quelles sont les 4 principales autres formes de contribution que vous apportez à la mise en place du centre, à son fonctionnement et à l'éducation de votre enfant dans le centre PCA ?					
	1- Participation aux travaux de construction du centre 2- Apports de matériaux de construction (sable, eau, gravions, etc.)					☐
	3- Apports d'équipements (mobilier, jeux, outils etc.) 4- Contribution au salaire de l'enseignant					☐

Merci pour votre collaboration...

	5- Contribution aux travaux d'entretien du centre 6- Contribution aux frais de fonctionnement du centre (achat de craie, etc.)	☐
	7- Contribution financière pour l'achat des fournitures des enfants 8- Argent donné aux enfants par jour ou par semaine pour leurs besoins à l'école	☐
	9- Autres formes de contributions (précisez) _____	
Q 2.12.a1	Si 1, 2, 3 ou 5 quelle est la nature de cette contribution? _____	
Q 2.12.a2	Si 4, quel est le montant en FCFA de votre contribution?	_/_/_/. /_/_/_/
Q 2.12.a3	Si 6, quel est le montant en FCFA de votre contribution?	_/_/_/. /_/_/_/
Q 2.12.a4	Si 7, quel est le montant en FCFA de votre contribution?	_/_/_/. /_/_/_/
Q 2.12.a5	Si 8, quel est le montant en FCFA de votre contribution?	_/_/_/. /_/_/_/
Q 2.12.b	Si 2, pourquoi n'arrivez-vous pas à contribuer? 1- Pauvreté ou faiblesse de mes revenus 2- Préférence pour l'école formelle 3- Peu d'importance accordée à l'éducation et au centre PCA 4- Aucun enfant inscrit dans un centre PCA	☐
Q 2.13	Etes-vous disposé à commencer ou à continuer à apporter vos contributions sous diverses formes à la mise en place et au fonctionnement du centre PCA? 1- Oui 2- Non	☐ si 1, aller à Q214
Q 2.13.a	Si 2, pourquoi n'êtes-vous disposé à apporter votre contribution? _____	
Q 2.14	Pensez-vous que les ressources financières et matérielles dont dispose le centre (y compris vos contributions) sont bien utilisées? 1- Très mal utilisées 2- Mal utilisées 3- Bien utilisées 4- Très bien utilisées	☐
Q 2.15	Avez-vous constaté des cas de gaspillage des ressources financières ou matérielles? 1- Oui 2- Non	☐
Q 2.15.a	Si 1, donnez un exemple _____	
Q 2.16	Avez-vous constaté des difficultés dans la mise en œuvre des centres PCA? 1- Oui 2- Non	☐ si 1, aller à Q217
	Si 1, dites lesquelles	
Q 2.16.a	Faiblesse des frais de fonctionnement 1- Oui 2- Non	☐
Q 2.16.b	Qualité défectueuse des bâtiments 1- Oui 2- Non	☐
Q 2.16.c	Manque/ insuffisance dans les équipements (latrines, coins de jeu, mobilier, outils etc.) 1- Oui 2- Non	☐
Q 2.16.d	Alimentation insuffisante en quantité et en qualité 1- Oui 2- Non	☐
Q 2.16.e	Faible mobilisation/contribution des parents au fonctionnement du centre 1- Oui 2- Non	☐
Q 2.16.f	Niveau bas des salaires versés aux enseignants 1- Oui 2- Non	☐
Q 2.16.g	Faible contribution des autorités gouvernementales 1- Oui 2- Non	☐

Merci pour votre collaboration...

unicef
unissons-nous pour les enfants

Q 2.16.h	Difficultés au niveau de l'Unicef/ PTF 1- Oui 2- Non	☐
Q 2.16.i	Présence de dangers dans l'environnement (insalubrité, serpents par exemples, etc.) 1- Oui 2- Non	☐
Q 2.16.j	Autres (précisez) _____ 1- Oui 2- Non	☐
Q 2.17	Existe-t-il chez vous des enfants qui n'ont jamais été à l'école ou qui ont abandonné l'école ? 1- Oui 2- Non 3- Ne sais pas	☐
Q 2.18	Est-il normal que des enfants soient exclus de l'école pour toutes sortes de raisons ? 1- Oui 2- Non 3- Ne sais pas	☐
Q 2.18.a	Si 2, que faut il faire? _____	
Q 2.19	Peut-on accepter de nos jours que des enfants ne puissent pas accéder à l'école ou bien qu'ils abandonnent l'école par manque de moyens ? 1- Oui 2- Non 3- Ne sais pas	☐
Q 2.19.a	Si 2, que doit on faire? _____	
Q 2.20	Pensez-vous que les centres PCA constituent une solution convenable (ou idéale) au problème des enfants qui n'ont jamais fréquenté l'école ou qui ont abandonn 1- Très peu convenable 2- Peu convenable 3- Convenable 4- Très conevnable	☐ si 3 ou 4, aller à Q221
Q 2.20.a	Si 1 ou 2, pourquoi? _____	
Q 2.21	Pensez-vous que le centre PCA peut être aussi performant (obtenir les mêmes résultats) que l'école formelle ? 1- Oui 2- Non	☐ si 1, aller à Q222
Q 2.21.a	Si 2, pourquoi ? _____	
Q 2.22	La présence des centres PCA dans votre milieu vous a-t-elle permis de mieux comprendre l'importance de l'éducation en général et l'éducation des enfants déscolarisés ou non scolarisés en particulier ? 1- Oui 2- Non	☐ si 2, aller à Q222
Q 2.22.a	Si 1, donnez deux exemples Exemple 1_____ Exemple 2_____	
Q 2.23	Quelles sont vos attentes par rapport à l'avenir de votre enfant à l'issue de sa scolarité dans le centre PCA ? *(Donnez par importance les trois principales)* 1- Qu'il sache lire, écrire et calculer aisément 2- Qu'il puisse obtenir le CEPE 3- Qu'il puisse poursuivre les études après le CEPE 4- Qu'il sache bien se comporter en famille et dans la société 5- Qu'il obtienne un acte de naissance 6- Autres _____	☐ ☐ ☐
Q 2.24	Avez-vous tiré un quelconque profit des connaissances acquises par votre enfant qui fréquente le centre PCA ? 1- Oui 2- Non	☐ si 2, aller à Q225
Q 2.24.a	Si 1, précisez lequel? 1- Rédaction d'une lettre ou d'un document 2- Lecture et traduction d'une lettre ou d'un document 3- Rôle d'interprète lors d'une conversation 4- Aide dans des opérations de calcul 5- Participation à la propreté de la maison et de l'environne 6- Encadrement de petits frères 7- Autres _____	☐

Merci pour votre collaboration...

unicef
unissons-nous pour les enfants

Q 2.25	Est-il nécessaire et possible d'étendre les centres PCA à toutes les communes du Bénin? 1- Oui 2- Non	☐ si 2, aller à Q226
Q 2.25.a	Si 1, à quelles conditions? _____	
Q 2.26	Etes-vous prêt à contribuer à la prise en charge des centres PCA au cas où l'Unicef ou les PTF se retirent du programme? 1- Oui 2- Non	☐ si 1, aller à Q227
Q 2.26.a	Si 2, pourquoi? _____	
Q 2.27	Selon vous, est-ce que les patrons d'ateliers acceptent facilement que les apprentis fréquentent les centres PCA? 1- Très difficilement 2- Difficilement 3- Facilement 4- Très facilement Si 1 ou 2, que peut-on faire pour qu'ils adoptent une position plus favorable à la fréquentation des centres PCA par leurs apprentis ?	☐ si 3 ou 4, aller à Q228
Q 2.27.a	_____	
Q 2.28	Pensez-vous que les mairies font des efforts pour mobiliser les moyens financiers, matériels et humains en faveur des centres PCA? 1- Oui 2- Non 3- Ne sais pas	☐ si 2 ou 3, aller à Q229
Q 2.28.a	Si 1, que font-elles ? _____	
Q 2.29	Comment avez-vous accueilli l'annonce du PCA dans votre localité? 1- Très mal 2- Mal 3- Bien 4- Très bien	☐ si 3 ou 4, aller à Q230
Q 2.29.a	Si 1 ou 2, pourquoi ? _____	
Q 2.30	Etes-vous engagé ou beaucoup motivé pour soutenir à l'avenir le PCA? 1- Oui 2- Non	☐ si 2, aller à Q231
Q 2.30.a	Si 1, à quel degré? 1- Très peu 2- Un peu 3- Moyennement 4- Beaucoup	☐
Q 2.31	Quelles sont vos suggestions pour une amélioration de l'expérience du PCA?	
Q 2.31.a	Dans le domaine de la construction, de l'équipement des centres PCA _____	
Q 2.31.b	Dans le domaine du fonctionnement, de la gestion et du suivi des centres PCA _____	
Q 2.31.c	Dans le domaine de la contribution du Gouvernement aux centres PCA _____	
Q 2.31.d	En direction de l'UNICEF et des autres PTF _____	

Merci pour votre collaboration...

unicef
unissons-nous pour les enfants

INFORMATIONS AUX ENQUETES

Dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du Programme de Cours Accélérés, le MEMP et l'UNICEF se joignent aux consultants pour solliciter votre entière coopération afin de réussir cette opération de collecte de données qui permettra de mieux apprécier le projet à travers ses atouts et faiblesses. Cette évaluation sur la base des critères d'évaluation indexés à cet effet, apportera un maximum d'informations pour le renforcement du pilotage et l'adhésion des acteurs que vous constituez pour vous garantir l'atteinte des objectifs de manière efficace et efficiente.

Nom du superviseur _____ N° Fiche de collecte /__/__/ . /__/__/__/

Nom de l'enquêteur _____ Code de saisie /__/__/ . /__/__/__/

Date ___/___/ _____ 2015

CODES	QUESTIONS / VARIABLES / MODALITES									REPONSES
VOLET 1	IDENTIFICATION									
Q 1.1	Département	1- Alibori	2- Atacora	3- Atlantique	4- Couffo	5- Donga	6- Ouémé	7- Plateau	8- Zou	☐
Q 1.2	Commune	01- Banikoara	02- Malanville	03- Gogounou	04- Ségbana	05- Boukombé	06- Sèmè-kpodj	07- Matéri	08- Sô-ava	09- Zè
		10- Klouékanmè	11- Djougou	12- Dangbo	13- Adja-ouérè	14- Pobè	15- Kétou	16- Bohicon	17- Za-kpota	18- Zogbodomè ☐☐
Q 1.3	Circonscription scolaire _____									
Q 1.4	Nom & Prénoms _____									
Q 1.5	Sexe	1- Masculin	2- Féminin							☐
Q 1.6	Profession/Fonction _____									
Q 1.7	Grade _____									
Q 1.8	Ancienneté dans la fonction/profession									/___/___/
Q 1.9	Ancienneté au poste									/___/___/
VOLET 2	APPRECIATION PAR CRITERE D'EVALUATION									
2.1	Pertinence									
Q 2.1.1	Etes-vous informé de l'existence d'un Programme de Cours Accélérés dans les localités de votre pays ?							1- Oui	2- Non	☐ si 2, aller à Q2.1.2.a
Q 2.1.1.a	Si 1, avez-vous été associé à l'initiative ?							1- Oui	2- Non	☐ si 2, aller à Q2.1.2.a
Q 2.1.1.a.1	Si 1, par qui ? _____									
Q 2.1.1.a.2	Comment ? _____									

CONFIDENTIALITE

Merci pour votre collaboration...

unicef
unissons-nous pour les enfants

Les renseignements individuels contenus dans le questionnaire sont confidentiels. Ils sont couverts par le secret statistique. Les résultats seront publiés sous forme anonyme conformément à l'article 25 de la loi 99-014 du 12/04/2000 portant création, organisation et fonctionnement du Conseil National de la Statistique (CNS

	Quels sont, selon vous, les objectifs poursuivis par ces centres d'éducation et qui correspondent aux besoins des bénéficiaires. Indiquez leur degré d'importance ?					
Q 2.1.2.a	Faire acquérir aux apprenants des compétences de base en lecture/écriture, calcul	1- Très peu importa	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.1.2.b	Faire acquérir des compétences de vie courante	1- Très peu importa	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.1.2.c	Préparer à l'examen du CEPE	1- Très peu importa	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.1.2.d	Faire acquérir des aptitudes à poursuivre les études après le CEPE	1- Très peu importa	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.1.2.e	Bénéficier de l'établissement d'acte de naissance	1- Très peu importa	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.1.2.f	Autres (à préciser) : _____	1- Très peu importa	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.1.3	Pensez-vous que le programme tel que conçu permet aux apprenants de mener leur vie quotidienne sans problème (jouer, apprendre un métier, mener d'autres activités, etc.)?			1- Oui	2- Non	☐ si 1, aller à Q 2.1.4
Q 2.1.3.a	Si 2, pourquoi ? _____					
Q 2.1.4	Le programme tel que conçu permet-il aux bénéficiaires de continuer leurs apprentissages dans les ateliers ou à d'autres niveaux ?		1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas	☐
Q 2.1.4.a	Pourquoi? _____					
Q 2.1.5	Les objectifs de la création du PCA sont-ils en adéquation avec les priorités éducatives nationales ?			1- Oui	2- Non	☐
Q 2.1.5.a	Dites pourquoi ? _____					
Q 2.1.6.a	Y a-t-il eu une évaluation des besoins des enfants toutes catégories confondues, de leurs parents, des collectivités et de la communauté au démarrage du processus ?		1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas	☐ si 2 ou 3, aller à Q2.1.7
Q 2.1.6.a.1	Si 1, par qui ? _____					
Q 2.1.6.a.2	Comment ? _____					
Q 2.1.7	Pensez-vous que des dispositions ont été prévues avant le démarrage du programme pour que filles et garçons (qu'ils soient issus de famille aisée ou pauvres) soient traités équitablement ?		1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas	☐ si 2 ou 3, aller à Q2.2.1
Q 2.1.7.a	Si 1, donnez au moins un exemple _____					
2.2	Efficacité					
	Quelle est votre appréciation sur les aspects suivants après deux ans de mise en œuvre ?					
Q 2.2.1.a	lecture	Commentaires _____	1- très peu satisfaisant	2- peu satisfaisant	3- satisfaisant	4- très satisfaisant ☐

Merci pour votre collaboration...

unicef
unissons-nous pour les enfants

Q 2.2.1.b	Compétences développées par les élèves en écriture	_____	1- très peu satisfaisant	2- peu satisfaisant	3- satisfaisant	4- très satisfaisant	☐
Q 2.2.1.c	Compétences développées par les élèves en calcul	_____	1- très peu satisfaisant	2- peu satisfaisant	3- satisfaisant	4- très satisfaisant	☐
Q 2.2.1.d	Compétences développées par les élèves en CVC	_____	1- très peu satisfaisant	2- peu satisfaisant	3- satisfaisant	4- très satisfaisant	☐
Q 2.2.1.e	Niveau d'ensemble des apprenants	_____	1- très peu satisfaisant	2- peu satisfaisant	3- satisfaisant	4- très satisfaisant	☐
Q 2.2.1.f	Fréquentation des élèves	_____	1- très peu satisfaisant	2- peu satisfaisant	3- satisfaisant	4- très satisfaisant	☐
Q 2.2.1.g	Effectifs totaux des centres PCA	_____	1- très peu satisfaisant	2- peu satisfaisant	3- satisfaisant	4- très satisfaisant	☐
Q 2.2.1.h	Etablissement des actes de naissance aux enfants PCA	_____	1- très peu satisfaisant	2- peu satisfaisant	3- satisfaisant	4- très satisfaisant	☐
Q 2.2.1.i	Participation des parents à la création et au fonctionnement des centres PCA	_____	1- très peu satisfaisant	2- peu satisfaisant	3- satisfaisant	4- très satisfaisant	☐
Q 2.2.1.j	Participation des mairies à la création et au fonctionnement des centres PCA	_____	1- très peu satisfaisant	2- peu satisfaisant	3- satisfaisant	4- très satisfaisant	☐
Q 2.2.1.k	Participation des points focaux à la création et au fonctionnement des centres PCA	_____	1- très peu satisfaisant	2- peu satisfaisant	3- satisfaisant	4- très satisfaisant	☐
Q 2.2.1.l	Votre propre participation	_____	1- très peu satisfaisant	2- peu satisfaisant	3- satisfaisant	4- très satisfaisant	☐
Q 2.2.1.m	Gestion des centres PCA	_____	1- très peu satisfaisant	2- peu satisfaisant	3- satisfaisant	4- très satisfaisant	☐
Q 2.2.1.n	Les résultats globaux obtenus par les centres PCA par rapport aux objectifs fixés	_____	1- très peu satisfaisant	2- peu satisfaisant	3- satisfaisant	4- très satisfaisant	☐

Q 2.2.2	Les résultats obtenus ont-ils profité aussi bien aux filles qu'aux garçons, surtout ceux issus de familles défavorisées	1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas	☐ si 2 ou 3, aller à Q2.2.3
Q 2.2.2.a	Si oui, donnez au moins un exemple _____				
Q 2.2.3	Quel accompagnement offrez-vous aux enseignants (tes) des centres du PCA ?	1- Session de formation	2- Séance d'Unité Pédagogique		☐☐ si Rien, aller à Q2.2.4
Q 2.2.3.a	Si un accompagnement, énumérez quelques thèmes de formation ou d'unité pédagogique _____				
Q 2.2.3.b	Si aucun accompagnement, Pourquoi ? _____				
Q 2.2.4	Réalisez-vous de visite de classe aux animateurs/trices des centres PCA ?	1- Oui	2- Non		☐
	Si 1, combien de visites de classe avez-vous réalisé dans les centres PCA de votre localité ?				
Q 2.2.4.a	*durant l'année scolaire 2012-2013 :*				/___/___/___/
Q 2.2.4.b	*et sur combien d'enseignants*				/___/___/___/
Q 2.2.4.c	*durant l'année scolaire 2013-2014 :*				/___/___/___/
Q 2.2.4.d	*et sur combien d'enseignants*				/___/___/___/
Q 2.2.5	Quels sont les domaines pour lesquels vous êtes satisfait (e) de la mise en application des compétences acquises par les enseignants (tes) que vous encadrez ?				
	Observations particulières faites				

Merci pour votre collaboration...

unicef
unissons-nous pour les enfants

Q 2.2.6.a	La présentation du cadre de travail _____	1- très peu satisfc 2- peu satisfaisai 3- satisfaisant 4- très satisfaisant	☐
Q 2.2.6.b	La maîtrise des contenus des programmes _____	1- très peu satisfc 2- peu satisfaisai 3- satisfaisant 4- très satisfaisant	☐
Q 2.2.6.c	La maîtrise et la gestion des emplois du temps _____	1- très peu satisfc 2- peu satisfaisai 3- satisfaisant 4- très satisfaisant	☐
Q 2.2.6.d	L'organisation correcte du travail administratif _____	1- très peu satisfc 2- peu satisfaisai 3- satisfaisant 4- très satisfaisant	☐
Q 2.2.6.e	la préparation et l'exécution correcte d'une séquence de classe _____	1- très peu satisfc 2- peu satisfaisai 3- satisfaisant 4- très satisfaisant	☐
Q 2.2.6.f	La régularité des enseignants au poste et au travai _____	1- très peu satisfc 2- peu satisfaisai 3- satisfaisant 4- très satisfaisant	☐
Q 2.2.6.g	La maîtrise des contenus notionnels _____	1- très peu satisfc 2- peu satisfaisai 3- satisfaisant 4- très satisfaisant	☐
	Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les différents acteurs et qui ont joué négativement sur l'atteinte des résultats ?		
Q 2.2.7.a	Animateurs/trices _____		
Q 2.2.7.b	C/CS et CP et DDEMP _____		
Q 2.2.7.c	Parents d'apprenants _____		
Q 2.2.7.d	Autorités communales _____		
Q 2.2.7.e	Gouvernement : _____		
Q 2.2.7.f	Unicef/PTF _____		
Q 2.2.8	Les résultats obtenus contribuent-ils à l'atteinte des objectifs nationaux d'éducation ?	1- Oui 2- Non	☐ si 1, aller à Q22.9
Q 2.2.8.a	Si 2, pourquoi ? _____		
Q 2.2.9	Quelles sont les opportunités qui pourraient favoriser l'extension des centres PCA ? _____		

2.3 Efficience

Quelles sont les ressources investies dans les centres PCA par :

Q 2.3.1.a	La communauté : _____		
Q 2.3.1.b	Les parents d'élèves _____		
Q 2.3.1.c	Les ONG et les PTF : _____		
Q 2.3.1.d	Les Autres _____		
Q 2.3.2	A combien estimez-vous le budget de fonctionnement d'un centre PCA ?	/___/.___/___/___/.___/___/___/ FCFA	
Q 2.3.3	Pensez-vous que les ressources évoquées précédemment ont été utilisées de façon judicieuse ?	1- Oui 2- Non	☐ si 1, aller à Q2.3.4
Q 2.3.3.a	Si 2, pourquoi ? _____		
Q 2.3.4	A-t-il eu des cas de gaspillage de ressources ?	1- Oui 2- Non	☐ si 2, aller à Q2.3.5

Merci pour votre collaboration...

unissons-nous pour les enfants

Q 2.3.4.a	Si 1, lesquels ? _____	
Q 2.3.5	Aurait-il été possible d'atteindre les mêmes résultats avec moins de ressources ? 1- Oui 2- Non	☐
Q 2.3.5.a	Dites pourquoi ? _____	
Q 2.3.6	Quels sont les facteurs de gestion qui ont amélioré ou réduit l'efficience des centres et ou de l'expérience du PCA ? _____	
2.4	Impact	
Q 2.4.1	Avez-vous perçu des changements positifs (de mentalités ou de comportements) au sein des populations bénéficiaires grâce aux centres PCA (apprenants, parents, patrons d'atelier, communes, CCS, etc.) ? 1- Oui 2- Non	☐ si 2, aller à Q2.4.2
Q 2.4.1.a	Si oui, donnez au moins un exemple de changement positif : _____	
Q 2.4.2	Avez-vous perçu des changements négatifs au sein des populations bénéficiaires à cause des centres PCA?	☐ si 2, aller à Q2.4.3
Q 2.4.2.a	Si oui, donnez au moins un exemple : _____	
Q 2.4.3	Est-ce que les centres PCA sont aussi bien considérés comme de véritables centres d'éducation au même titre que les écoles formelles ? 1- Très mal 2- Mal 3- Bien 4- Très bien	☐
Q 2.4.3.a	Pourquoi? _____	
2.5	Durabilité/Pérennité	
Q 2.5.1	Quels sont les autres facteurs de pérennisation de l'expérience des centres PCA ? _____	
Q 2.5.2	Que peut-on faire pour que les patrons d'atelier (parfois réticents) n'opposent pas ou n'opposent plus de résistance (ou adoptent une attitude favorable) à la mise en œuvre du PCA ? _____	
Q 2.5.3	Qu'est ce qui, selon vous, pourrait montrer que les mairies et les communautés se soient approprié véritablement le PCA ? _____	
Q 2.5.4	Peut-on dire que les mairies, les communautés et le gouvernement sont prêts pour continuer à créer et à faire fonctionner les centres PCA de façon autonome sans l'appui de l'UNICEF ou des autres PTF? 1- Oui 2- Non	☐ si 1, aller à Q2.5.5
Q 2.5.4.a	Si 2, pourquoi ? _____	
Q 2.5.5	Quelles sont les actions menées par les communes (mairies) pour mobiliser les ressources (financières, matérielles et humaines) en faveur des centres PCA ? _____	
Q 2.5.6	Comment faire pour procéder à l'extension du Programme PCA en assurant un passage à l'échelle nationale ? _____	
2.6	Adhésion	

Merci pour votre collaboration...

unissons-nous pour les enfants

Q 2.6.1	Comment avez-vous accueilli le PCA à son démarrage ? 1- Très mal 2- Mal 3- Bien 4- Très bien		☐ si 3 ou 4, aller à Q2.6.2
Q 2.6.1.a	Si 1 ou 2, pourquoi ? _____		
Q 2.6.2	Etes-vous engagé à vous impliquer fortement dans les futures actions à mener pour étendre l'expérience dans votre commune	1- Oui 2- Non	☐ si 1, aller à Q2.6.3
Q 2.6.2.a	Si 2, pourquoi ? _____		
Q 2.6.3	Peut-on parler d'un véritable engouement des populations bénéficiaires (apprenants, parents, communautés) pour les centres	1- Oui 2- Non	☐ si 2, aller à Q2.6.4
Q 2.6.3.a	Si 1, donnez au moins un indicateur : _____		
	Quelles sont vos suggestions pour une amélioration de l'expérience du PCA ?		
Q 2.6.4.a	Dans le domaine de la construction, de l'équipement des centres PCA : _____		
Q 2.6.4.b	Dans le domaine du fonctionnement, de la gestion et du suivi des centres PCA : _____		
Q 2.6.4.c	Dans le domaine de la contribution du Gouvernement aux centres PCA : _____		
Q 2.6.4.d	En direction de l'UNICEF et des autres PTF _____		

Merci pour votre collaboration…

EVALUATION A MI-PARCOURS DU PCA AU BENIN
Outil 7
QUESTIONNAIRE A L'ENDROIT DES FORMATEURS D'ENFANTS (PATRONS D'ATELIER, TUTEURS D'APPRENTISSAGE, ETC.)

unicef
unissons-nous pour les enfants

INFORMATIONS AUX ENQUETES

Dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du Programme de Cours Accélérés, le MEMP et l'UNICEF se joignent aux consultants pour solliciter votre entière coopération afin de réussir cette opération de collecte de données qui permettra de mieux apprécier le projet à travers ses atouts et faiblesses. Cette évaluation sur la base des critères d'évaluation indexés à cet effet, apportera un maximum d'informations pour le renforcement du pilotage et l'adhésion des acteurs que vous constituez pour vous garantir l'atteinte des objectifs de manière efficace et efficiente.

Nom du superviseur	_____	N° Fiche de collecte	/__/__/ . /__/__/__/
Nom de l'enquêteur	_____	Code de saisie	/__/__/ . /__/__/__/
Date	___/___/ Janvier 2015		

CODES	QUESTIONS / VARIABLES / MODALITES									REPONSES
VOLET 1	IDENTIFICATION									
Q 1.1	Département	1- Alibori	2- Atacora	3- Atlantique	4- Couffo	5- Donga	6- Ouémé	7- Plateau	8- Zou	☐
Q 1.2	Commune	01- Banikoara	02- Malanville	03- Gogounou	04- Ségbana	05- Boukombé	06- Sèmè-kpo	07- Matéri	08- Sô-ava	09- Zè	☐☐
		10- Klouékanm	11- Djougou	12- Dangbo	13- Adja-ouérè	14- Pobè	15- Kétou	16- Bohicon	17- Za-kpota	18- Zogbodomè	
Q 1.3	Nom & Prénoms	_____								
Q 1.4	Sexe	1- Masculin	2- Féminin							☐
Q 1.5	Profession/Métier	_____								
Q 1.6	Ancienneté dans le métier									/___/___/
Q 1.7	Effectif des agents									/___/___/
VOLET 2	INFORMATIONS SUR LE PCA									
Q 2.1	Etes-vous informé de l'existence d'un Programme de Cours Accélérés dans votre localité ?							1- Oui	2- Non	☐ si 2, aller à Q2.2
	Si Oui, quels sont les objectifs ce programme?									
Q 2.1.a	Apprendre aux apprentis à lire, à écrire et à calculer						1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas	☐
Q 2.1.b	Préparer à l'examen du CEPE						1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas	☐
Q 2.1.c	Permettre aux apprentis de poursuivre les études après le CEPE						1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas	☐
Q 2.1.d	Apprendre aux apprentis à connaître et à éviter certaines maladies comme le VIH-SIDA						1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas	☐

CONFIDENTIALITE

Les renseignements individuels contenus dans le questionnaire sont confidentiels. Ils sont couverts par le secret statistique. Les résultats seront publiés sous forme anonyme conformément à l'article 25 de la loi 99-014 du 12/04/2000 portant création, organisation et fonctionnement du Conseil National de la Statistique (CNS)

Merci pour votre collaboration...

unicef unissons-nous pour les enfants

Q 2.1.e	Apprendre aux apprentis à respecter les règles de vie en société, à connaître leurs droits et devoirs et à être de bons cit	1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas	☐
Q 2.1.f	Faire bénéficier aux apprentis de l'établissement d'acte de naissance	1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas	☐
Q 2.1.g	Autres objectifs (à préciser) : _____	1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas	☐
Q 2.1.h	Ces objectifs correspondent-ils aux besoins des enfants ?	1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas	☐
Q 2.2	Avez-vous des apprentis qui fréquentent les centres PCA ?	1- Oui	2- Non		☐ si 2, aller à Q2.2.d
Q 2.2.a	Si Oui, combien au total				/____/____/
Q 2.2.b	Nombre de Garçons				/____/____/
Q 2.2.c	Nombre de Filles				/____/____/
Q 2.2.d	Si Non, pourquoi _____				
Q 2.3	Pensez-vous que les centres PCA tels qu'ils existent, permettent aux apprentis qui les fréquentent de vivre normalement et de mener leurs activités comme avant ? (travailler dans l'atelier, s'habiller, se nourrir, s'amuser, etc.)	1- Oui	2-Non	3- Ne sais pas	☐ si 1 ou 3, aller à Q2.4
Q 2.3.a	Si Non, pourquoi ? _____				
Q 2.4	Est-ce que le fait de fréquenter un centre PCA permet aux apprentis de poursuivre leur formation dans les ateliers ?	1- Oui	2-Non	3- Ne sais pas	☐ si 1 ou 3, aller à Q2.5
Q 2.4.a	Si Non, pourquoi ? _____				
Q 2.5	Avez-vous été consulté (au moins en tant que parents) avant le démarrage du programme PCA sur les besoins des enfants toutes catégories confondues et sur les besoins de leurs parents ?	1- Oui	2- Non		☐ si 2, aller à Q 2.6
Q 2.5.a	Si Oui, par qui ? _____				
Q 2.5.b	Comment ? _____				
Q 2.6	Avez-vous remarqué des progrès chez les enfants qui fréquentent les centres PCA ?	1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas	☐ si 2 ou 3, aller à Q 2.7
	Si oui, Quel type de progrès et à quel niveau de satisfaction ?				
Q 2.6.a	Ils savent lire et écrire	1- très peu satisfc	2- peu satisfaisa	3- satisfaisant	4- très satisfaisant ☐
Q 2.6.b	Ils savent calculer	1- très peu satisfc	2- peu satisfaisa	3- satisfaisant	4- très satisfaisant ☐
Q 2.6.c	Ils se comportent mieux dans l'atelier ou hors de l'atelier	1- très peu satisfc	2- peu satisfaisa	3- satisfaisant	4- très satisfaisant ☐
Q 2.6.d	Ils ont une bonne hygiène corporelle et de l'environnement	1- très peu satisfc	2- peu satisfaisa	3- satisfaisant	4- très satisfaisant ☐
Q 2.6.e	Ils ont obtenu un acte de naissance	1- très peu satisfc	2- peu satisfaisa	3- satisfaisant	4- très satisfaisant ☐
Q 2.6.f	Autres types ou domaines de progrès (à préciser) _____	1- très peu satisfc	2- peu satisfaisa	3- satisfaisant	4- très satisfaisant ☐
Q 2.6.g	Autres commentaires possibles sur ces progrès : _____				

Merci pour votre collaboration...

unicef unissons-nous pour les enfants

Q 2.7	Participez-vous régulièrement aux réunions des parents d'élèves APE) du centre PCA ? 1- Très irrégulièrement 2- Irrégulièrement 3- Régulièrement 4- Très régulièrement			☐ si 3 ou 4, aller à Q2.8
Q 2.7.a	Si très régulièrement ou irrégulièrement, pourquoi _____			
	Quel accompagnement offrez-vous aux apprentis pour qu'ils puissent bien suivre les cours dans les centres PCA ?			
Q 2.8.a	Autorisation accordée à fréquenter le centre	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.8.b	Dotation en fournitures scolaires	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.8.c	Contribution à leur alimentation	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.8.d	Contribution à leur déplacement	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.8.e	Autres contributions (à préciser) _____	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.9	Rencontrez-vous des difficultés liées au fait que vos apprentis fréquentent les centres PCA ? 1- Aucune difficulté 2- Difficultés surmontables 3- Grosses difficulté			☐
	Donnez des exemples de difficultés ou désagréments que cela vous pose			
Q 2.9.a	Emploi du temps des centres PCA inadapté aux activités de l'atelier	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.9.b	Volume horaire des centres PCA inadapté, trop élevé	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.9.c	Paralysie ou perturbations des activités de l'atelier liées à l'absence des apprentis	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.9.d	Autres (à préciser) _____	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.9.e	Autres commentaires sur les difficultés (si elles existent) _____			
	Pensez-vous que tous les acteurs se sont impliqués dans la gestion des centres PCA ?			
Q 2.10.a	Les parents d'enfants	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.10.a.1	Si oui, en faisant quoi _____			
Q 2.10.b	Les communautés	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.10.b.1	Si oui, en faisant quoi _____			
Q 2.10.c	Les patrons d'atelier	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.10.c.1	Si oui, en faisant quoi _____			
Q 2.11	Etes-vous prêt à encourager ou à aider vos apprentis à s'inscrire dans les centres PCA et à suivre les cours ?	1- Oui	2- Non	☐ si 1, aller à Q 2.12
Q 2.11.a	Si Non, pourquoi ? _____			

Merci pour votre collaboration...

unicef unissons-nous pour les enfants

	A quelles conditions accepteriez-vous de contribuer au développement des centres PCA et à permettre à vos apprentis de fréquenter ces centres ?			
Q 2.11.b.1	Revoir l'emploi du temps des centres PCA	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.11.b.2	Réduire le volume horaire des cours	1- Oui	2- Non	☐ si 2, aller à Q 2.11.b.3
Q 2.11.b.2.a	Si Oui, a combien d'heures par jour de classe			/____/____/
Q 2.11.b.3	Elaborer et mettre en œuvre un programme similaire pour les patrons			☐
Q 2.11.b.4	Autres conditions et commentaires (à préciser) _____			☐
Q 2.12	Pensez-vous que les mairies font des efforts pour mobiliser les moyens financiers, matériels et humains en faveur des centres PCA ?	1- Oui	2- Non / 3- Ne sais pas	☐
Q 2.12.a	Si Oui, que font-ils _____			
	Quelles sont vos attentes par rapport à l'avenir de votre enfant à l'issue de sa scolarité dans le centre PCA ?			
Q 2.13.a	Qu'il sache lire, écrire et calculer aisément pour mieux se former dans mon atelier	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.13.b	Qu'il puisse obtenir le CEPE	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.13.c	Qu'il puisse poursuivre les études après le CEPE	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.13.d	Qu'il sache bien se comporter en famille et dans la société	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.13.e	Qu'il obtienne un acte de naissance	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.13.f	Autres (à préciser) _____	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.13.g	Quelle est l'attente la plus importante pour vous	1- Q 2.13.a 2- Q 2.13.b 3- Q 2.13.c 4- Q 2.13.d	5- Q 2.13.e 6- Q 2.13.f	☐
	De quoi avez-vous bénéficié (directement ou indirectement) de la mise en œuvre des centres PCA (plusieurs réponses sont possibles)?			
Q 2.13.1.a	Apprentis plus compétents au travail	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.13.1.b	Appuis des apprentis pour lire ou rédiger un document	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.13.1.c	Meilleur comportement des apprentis dans l'atelier	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.13.1.d	Aucun bénéfice	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.13.1.e	Autres (à préciser) _____	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.13.1.e	Commentaires possibles sur les avantages des centres PCA pour les patrons d'ateliers _____			
Q 2.14	Peut-on dire que les centres PCA vous ont aidé à mieux comprendre l'importance de l'éducation au Bénin ?	1- Oui	2- Non	☐
Q 2.14.a	Si Oui, comment ? _____			

Merci pour votre collaboration...

unicef
unissons-nous pour les enfants

Q 2.15.1	Comment avez-vous accueilli la création des centres PCA ?		1- Très mal	2- Mal	3- Bien	4- Très bien	☐ si 3 ou 4, aller à Q 2.15.2
Q 2.15.1.a	Si Très mal ou Mal, pourquoi ? _____						
Q 2.15.2	Comment les autres patrons d'atelier ont accueilli la mise en place des centres PCA ?		1- Très mal	2- Mal	3- Bien	4- Très bien	☐
Q 2.16	Etes-vous engagé ou beaucoup motivé pour soutenir à l'avenir le PCA ?				1- Oui	2- Non	☐ si 2, aller à Q 2.17
Q 2.16.a	Si Oui, jusqu'à quel degré?	1- Beaucoup	2- Moyennement		3- Un peu	4- Très peu	☐
Q 2.17	Quelles sont vos suggestions pour une amélioration de l'expérience du PCA ? _____						

Merci pour votre collaboration...

EVALUATION A MI-PARCOURS DU PCA AU BENIN

Outil 8

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES RESPONSABLES COMMUNAUX (MAIRE, POINT FOCAL, CHEF DU CENTRE DE PROMOTION SOCIALE, AUTRES MEMBRES DE L'EQUIPE DE SUPERVISION, ANCB)

unicef unissons-nous pour les enfants

INFORMATIONS AUX ENQUETES

Dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du Programme de Cours Accélérés, le MEMP et l'UNICEF se joignent aux consultants pour solliciter votre entière coopération afin de réussir cette opération de collecte de données qui permettra de mieux apprécier le projet à travers ses atouts et faiblesses. Cette évaluation sur la base des critères d'évaluation indexés à cet effet, apportera un maximum d'informations pour le renforcement du pilotage et l'adhésion des acteurs que vous constituez pour vous garantir l'atteinte des objectifs de manière efficace et efficiente.

Nom du superviseur _____ N° Fiche de collecte /__/__/ . /__/__/__/

Nom de l'enquêteur _____ Code de saisie /__/__/ . /__/__/__/

Date ___/___/ Janvier 2015

CODES	QUESTIONS / VARIABLES / MODALITES									REPONSES
VOLET 1	IDENTIFICATION									
Q 1.1	Département	1- Alibori	2- Atacora	3- Atlantique	4- Couffo	5- Donga	6- Ouémé	7- Plateau	8- Zou	☐
Q 1.2	Commune	01- Banikoara	02- Malanville	03- Gogounou	04- Ségbana	05- Boukombé	07- Matéri	08- Sô-ava	09- Zè	10- Klouékanm ☐☐
		11- Djougou	12- Dangbo	13- Adja-ouérè	14- Pobè	15- Kétou	16- Bohicon	17- Za-kpota	18- Zogbodom	19- Sèmè-Kpod
Q 1.3	Nom & Prénoms	_____								
Q 1.4	Sexe	1- Masculin	2- Féminin							☐
Q 1.5	Profession/Fonction	_____								
Q 1.6	Grade	_____								
Q 1.7	Ancienneté dans la fonction/profession									/___/___/
Q 1.8	Ancienneté au poste									/___/___/
VOLET 2	APPRECIATION PAR CRITERE D'EVALUATION									
2.1	Pertinence									
Q 2.1.1	Etes-vous informé de l'existence d'un Programme de Cours Accélérés dans les localités de votre pays ?							1- Oui	2- Non	☐ si 2, aller à Q2.1.2.a
Q 2.1.1.a	Si Oui, Avez-vous été associé à l'initiative ?							1- Oui	2- Non	☐ si 2, aller à Q2.1.2.a
Q 2.1.1.a.1	Si Oui, par qui ?	_____								
Q 2.1.1.a.2	Comment ? _____									

CONFIDENTIALITE

Les renseignements individuels contenus dans le questionnaire sont confidentiels. Ils sont couverts par le secret statistique. Les résultats seront publiés sous forme anonyme conformément à l'article 25 de la loi 99-014 du 12/04/2000 portant création, organisation et fonctionnement du Conseil National de la Statistique (CNS)

	Quels sont, selon vous, les objectifs poursuivis par ces centres d'éducation et qui correspondent aux besoins des bénéficiaires. Indiquez leur degré d'importance ?				
Q 2.1.2.a	Faire acquérir aux apprenants des compétences de base en lecture/écriture, calcul	1- Très peu importa	2- Peu important	3- Important	4- Très important
Q 2.1.2.b	Faire acquérir des compétences de vie courante	1- Très peu importa	2- Peu important	3- Important	4- Très important
Q 2.1.2.c	Préparer à l'examen du CEPE	1- Très peu importa	2- Peu important	3- Important	4- Très important
Q 2.1.2.d	Faire acquérir des aptitudes à poursuivre les études après le CEPE	1- Très peu importa	2- Peu important	3- Important	4- Très important
Q 2.1.2.e	Bénéficier de l'établissement d'acte de naissance	1- Très peu importa	2- Peu important	3- Important	4- Très important
Q 2.1.2.f	Autres (à préciser) : _____	1- Très peu importa	2- Peu important	3- Important	4- Très important
Q 2.1.3	Pensez-vous que le programme tel que conçu permet aux apprenants de mener leur vie quotidienne sans problème (jouer, apprendre un métier, mener d'autres activités, etc.)	1- Oui	2- Non		si 1, aller à Q 2.1.4
Q 2.1.3.a	Si non, pourquoi ? _____				
Q 2.1.4	Le programme tel que conçu permet-il aux bénéficiaires de continuer leurs apprentissages dans les ateliers ou à d'autres niveaux ?	1- Oui	2- Non	3- Ne sait pas	
Q 2.1.4.a	Pourquoi? _____				
Q 2.1.5	Les objectifs de la création du programme PCA sont-ils en adéquation avec les priorités éducatives nationales ?	1- Oui	2- Non		
Q 2.1.5.a	Si Oui/Non, pourquoi ? _____				
Q 2.1.6.a	Avez-vous été consulté pour l'évaluation des besoins des enfants toutes catégories confondues, de leurs parents, des collectivités et de la communauté au démarrage du processus ?	1- Oui	2- Non		si 2, aller à Q2.1.7
Q 2.1.6.a.1	Si Oui, par qui ? _____				
Q 2.1.6.a.2	Comment ? _____				
Q 2.1.7	Pensez-vous que des dispositions ont été prévues avant le démarrage du programme pour que filles et garçons (qu'ils soient issus de famille aisée ou pauvres) soient traités équitablement ?	1- Oui	2- Non	3- Ne sait pas	si 2 ou 3, aller à Q2.2.8.a
Q 2.1.7.a	Si oui, donnez au moins un exemple _____				
2.2	Efficacité				
	En fonction des informations dont vous disposez, quelle est votre appréciation sur les aspects suivants après deux ans de mise en œuvre ?				
		Commentaires			
Q 2.2.8.a	Compétences développées par les élèves en lecture	_____	1- très peu satisfc	2- peu satisfaisa	3- satisfaisant	4- très satisfaisant
Q 2.2.8.b	Compétences développées par les élèves en écriture	_____	1- très peu satisfc	2- peu satisfaisa	3- satisfaisant	4- très satisfaisant
Q 2.2.8.c	Compétences développées par les élèves en calcul	_____	1- très peu satisfc	2- peu satisfaisa	3- satisfaisant	4- très satisfaisant

Q 2.2.8.d	Compétences développées par les élèves en CVC	_____	1- très peu satisfc 2- peu satisfaisai 3- satisfaisant 4- très satisfaisant	☐
Q 2.2.8.e	Niveau d'ensemble des apprenants	_____	1- très peu satisfc 2- peu satisfaisai 3- satisfaisant 4- très satisfaisant	☐
Q 2.2.8.f	Fréquentation des élèves	_____	1- très peu satisfc 2- peu satisfaisai 3- satisfaisant 4- très satisfaisant	☐
Q 2.2.8.g	Effectifs totaux des centres PCA	_____	1- très peu satisfc 2- peu satisfaisai 3- satisfaisant 4- très satisfaisant	☐
Q 2.2.8.h	Etablissement des actes de naissance aux enfants PCA	_____	1- très peu satisfc 2- peu satisfaisai 3- satisfaisant 4- très satisfaisant	☐
Q 2.2.8.i	Participation des parents à la création et au fonctionnement des centres PCA	_____	1- très peu satisfc 2- peu satisfaisai 3- satisfaisant 4- très satisfaisant	☐
Q 2.2.8.j	Participation des mairies à la création et au fonctionnement des centres PCA	_____	1- très peu satisfc 2- peu satisfaisai 3- satisfaisant 4- très satisfaisant	☐
Q 2.2.8.k	Participation des points focaux à la création et au fonctionnement des centres PCA	_____	1- très peu satisfc 2- peu satisfaisai 3- satisfaisant 4- très satisfaisant	☐
Q 2.2.8.l	Gestion des centres PCA	_____	1- très peu satisfc 2- peu satisfaisai 3- satisfaisant 4- très satisfaisant	☐
Q 2.2.8.m	Les résultats globaux obtenus par les centres PCA par rapport aux objectifs fixés	_____	1- très peu satisfc 2- peu satisfaisai 3- satisfaisant 4- très satisfaisant	☐

Q 2.2.9	Les résultats obtenus ont-ils profité aussi bien aux filles qu'aux garçons, surtout ceux issus de familles défavorisées	1- Oui	2- Non	3- Ne sait pas	☐ si 2 ou 3, aller à Q2.2.10
Q 2.2.9.a	Si oui, donnez au moins un exemple _____				
Q 2.2.10	Quel accompagnement votre structure offre-t-elle aux bénéficiaires et aux acteurs dans la mise en œuvre du programme PCA ? _____				

	Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les différents acteurs et qui ont joué négativement sur l'atteinte des résultats ?	
Q 2.2.11.a	Autorités communales	_____
Q 2.2.11.b	C/CS et CP et DDEMP	_____
Q 2.2.11.c	Parents d'apprenants	_____
Q 2.2.11.d	Animateurs/trices	_____
Q 2.2.11.e	Gouvernement :	_____
Q 2.2.11.f	Unicef/PTF	_____
Q 2.2.12	Quelles sont les opportunités qui pourraient favoriser l'extension des centres PCA ? _____	

2.3 Efficience

Quelles sont les ressources financières, matérielles et humaines investies par votre structure dans la vie des centres PCA ?

Q 2.3.1.a	Ressources financières :	/__/__/__/__/__/__/__/
Q 2.3.1.b	Ressources matérielles :	_____

Q 2.3.1.c	Ressources humaines : _____	
Q 2.3.1.d	Autres _____	
Q 2.3.2	A combien estimez-vous le budget de fonctionnement d'un centre PCA ? /__/__/__/__/__/__/__/	
Q 2.3.3	Pensez-vous que les ressources évoquées précédemment ont été utilisées de façon judicieuse ? 1- Oui 2- Non	☐ si 1, aller à Q2.3.4
Q 2.3.3.a	Si Non, pourquoi ? _____	
Q 2.3.4	A-t-il eu des cas de gaspillage de ressources ? 1- Oui 2- Non	☐ si 2, aller à Q2.3.5
Q 2.3.4.a	Si Oui, lesquels ? _____	
Q 2.3.5	Aurait-il été possible d'atteindre les mêmes résultats avec moins de ressources ? 1- Oui 2- Non	☐
Q 2.3.5.a	Si Oui/Non, pourquoi ? _____	
Q 2.3.6	Quels sont les facteurs de gestion qui ont amélioré ou réduit l'efficience des centres et ou de l'expérience du PCA ? _____	
2.4	**Impact**	
Q 2.4.1	Avez-vous perçu des changements positifs (de mentalités ou de comportements) au sein des populations bénéficiaires grâce aux centres PCA (apprenants, parents, patrons d'atelier, communes, CCS, etc.) ? 1- Oui 2- Non	☐ si 2, aller à Q2.4.2
Q 2.4.1.a	Si oui, donnez au moins un exemple de changement positif : _____	
Q 2.4.2	Avez-vous perçu des changements négatifs au sein des populations bénéficiaires à cause des centres PCA?	☐ si 2, aller à Q2.4.3
Q 2.4.2.a	Si oui, donnez au moins un exemple : _____	
Q 2.4.3	Est-ce que les centres PCA sont aussi bien considérés comme de véritables centres d'éducation au même titre que les écoles formelles ? 1- Très mal 2- Mal 3- Bien 4- Très bien	☐
Q 2.4.3.a	Pourquoi? _____	
	_____	
2.5	**Durabilité/Pérennité**	
Q 2.5.1	Quels sont les autres facteurs de pérennisation de l'expérience des centres PCA ? _____	
	Que peut-on faire pour que les acteurs suivants (parfois réticents) n'opposent pas ou n'opposent plus de résistance (ou adoptent une attitude favorable) à la mise en œuvre du PCA ?	
Q 2.5.2.a	Les patrons d'atelier _____	
Q 2.5.2.b	Les parents d'élèves _____	

Q 2.5.3	Qu'est ce qui, selon vous, pourrait montrer que les mairies et les communautés se soient approprié véritablement le PCA ? _____	
Q 2.5.4	Peut-on dire que les mairies, les communautés et le gouvernement sont prêts pour continuer à créer et à faire fonctionner les centres PCA de façon autonome sans l'appui de l'UNICEF ou des autres PTF? 1- Oui 2- Non	☐ si 1, aller à Q2.5.5
Q 2.5.4.a	Si Non, pourquoi ? _____	
Q 2.5.5	Quelles sont les actions menées par les communes (mairies) pour mobiliser les ressources (financières, matérielles et humaines) en faveur des centres PCA ? _____	
Q 2.5.6	Comment faire pour procéder à l'extension du Programme PCA en assurant un passage à l'échelle nationale ? _____	
2.6	Adhésion	
Q 2.6.1	Comment avez-vous accueilli le PCA à son démarrage ? 1- Très mal 2- Mal 3- Bien 4- Très bien	☐ si 3 ou 4, aller à Q2.6.2
Q 2.6.1.a	Si Très mal ou Mal, pourquoi ? _____	
Q 2.6.2	Etes-vous engagé à vous impliquer fortement dans les futures actions à mener pour étendre l'expérience dans votre commune 1- Oui 2- Non	☐ si 1, aller à Q2.6.3
Q 2.6.2.a	Si Non, pourquoi ? _____	
Q 2.6.3	Peut-on parler d'un véritable engouement des populations bénéficiaires (apprenants, parents, communautés) pour les centres 1- Oui 2- Non	☐ si 2, aller à Q2.6.4
Q 2.6.3.a	Si Oui, donnez au moins un indicateur : _____	
	Quelles sont vos suggestions pour une amélioration de l'expérience du PCA ou les conseils que vous pouvez donner aux communes qui voudraient mettre en place des centres PCA?	
Q 2.6.4.a	Dans le domaine de la construction, de l'équipement des centres PCA : _____	
Q 2.6.4.b	Dans le domaine du fonctionnement, de la gestion et du suivi des centres PCA : _____	
Q 2.6.4.c	Dans le domaine de la contribution du Gouvernement aux centres PCA : _____	
Q 2.6.4.d	En direction de l'UNICEF et des autres PTF _____	

unicef
unissons-nous pour les enfants

INFORMATIONS AUX ENQUETES

Dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du Programme de Cours Accélérés, le MEMP et l'UNICEF se joignent aux consultants pour solliciter votre entière coopération afin de réussir cette opération de collecte de données qui permettra de mieux apprécier le projet à travers ses atouts et faiblesses. Cette évaluation sur la base des critères d'évaluation indexés à cet effet, apportera un maximum d'informations pour le renforcement du pilotage et l'adhésion des acteurs que vous constituez pour vous garantir l'atteinte des objectifs de manière efficace et efficiente.

Nom du superviseur _____ N° Fiche de collecte /__/__/ . /__/__/__/

Nom de l'enquêteur _____ Code de saisie /__/__/ . /__/__/__/

Date ___/___/ _____ 2015

CODES	QUESTIONS / VARIABLES / MODALITES									REPONSES
VOLET 1	IDENTIFICATION									
Q 1.1	Département	1- Alibori	2- Atacora	3- Atlantique	4- Couffo	5- Donga	6- Ouémé	7- Plateau	8- Zou	☐
Q 1.2	Commune	01- Banikoara	02- Malanville	03- Gogounou	04- Ségbana	05- Boukombé	06- Sèmè-kpodj	07- Matéri	08- Sô-ava	09- Zè
		10- Klouékanmè	11- Djougou	12- Dangbo	13- Adja-ouérè	14- Pobè	15- Kétou	16- Bohicon	17- Za-kpota	18- Zogbodomè ☐☐
Q 1.3	Ecole de : _____									
Q 1.4	Sexe	1- Masculin	2- Féminin							☐
Q 1.5	Profession/Fonction _____									
Q 1.6	Grade _____									
Q 1.7	Ancienneté dans la fonction/profession									/___/___/
Q 1.8	Ancienneté au poste									/___/___/
VOLET 2	INFORMATIONS SUR LE PCA									
Q 2.1	Avez-vous été informé à l'initiative du Programme de Cours Accélérés dans les localités de votre pays ?							1- Oui	2- Non	☐ si 2, aller à Q2.2.a
Q 2.1.a	Si Oui, Avez-vous été associé à l'initiative ?							1- Oui	2- Non	☐ si 2, aller à Q2.2.a
Q 2.1.a.1	Si Oui, par qui ? _____									
Q 2.1.a.2	Comment ? _____									

CONFIDENTIALITE

Les renseignements individuels contenus dans le questionnaire sont confidentiels. Ils sont couverts par le secret statistique. Les résultats seront publiés sous forme anonyme conformément à l'article 25 de la loi 99-014 du 12/04/2000 portant création, organisation et fonctionnement du Conseil National de la Statistique (CNS)

Merci pour votre collaboration...

unicef unissons-nous pour les enfants

	Quels sont, selon vous, les objectifs poursuivis par ces centres d'éducation et qui correspondent aux besoins des bénéficiaires. Indiquez leur degré d'importance ?					
Q 2.2.a	Faire acquérir aux apprenants des compétences de base en lecture/écriture, calcul	1- Très peu importa	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.2.b	Faire acquérir des compétences de vie courante	1- Très peu importa	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.2.c	Préparer à l'examen du CEP	1- Très peu importa	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.2.d	Faire acquérir des aptitudes à poursuivre les études après le CEP	1- Très peu importa	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.2.e	Bénéficier de l'établissement d'acte de naissance	1- Très peu importa	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.2.f	Autres (à préciser) : _____	1- Très peu importa	2- Peu important	3- Important	4- Très important	☐
Q 2.3	Pensez-vous que le programme tel que conçu permet aux apprenants de mener leur vie quotidienne sans problème (jouer, apprendre un métier, mener d'autres activités, etc.) ?			1- Oui	2- Non	☐ si 1, aller à Q 2.4.a
Q 2.3.a	Si non, pourquoi ? _____					
	En fonction des informations dont vous disposez, quelle est votre appréciation sur les aspects suivants après deux ans de mise en œuvre ?					
		Commentaires				
Q 2.4.a	lecture	_____	1- très peu satisfa	2- peu satisfaisan	3- satisfaisant	4- très satisfaisant ☐
Q 2.4.b	Compétences développées par les élèves en écriture	_____	1- très peu satisfa	2- peu satisfaisan	3- satisfaisant	4- très satisfaisant ☐
Q 2.4.c	Compétences développées par les élèves en calcul	_____	1- très peu satisfa	2- peu satisfaisan	3- satisfaisant	4- très satisfaisant ☐
Q 2.4.d	Compétences développées par les élèves en CVC	_____	1- très peu satisfa	2- peu satisfaisan	3- satisfaisant	4- très satisfaisant ☐
Q 2.4.e	Niveau d'ensemble des apprenants	_____	1- très peu satisfa	2- peu satisfaisan	3- satisfaisant	4- très satisfaisant ☐
Q 2.4.f	Fréquentation des élèves	_____	1- très peu satisfa	2- peu satisfaisan	3- satisfaisant	4- très satisfaisant ☐
Q 2.4.g	Effectifs totaux des centres PCA	_____	1- très peu satisfa	2- peu satisfaisan	3- satisfaisant	4- très satisfaisant ☐
Q 2.4.h	Etablissement des actes de naissance aux enfants PCA	_____	1- très peu satisfa	2- peu satisfaisan	3- satisfaisant	4- très satisfaisant ☐
Q 2.4.i	Participation des parents à la création et au fonctionnement des centres PCA	_____	1- très peu satisfa	2- peu satisfaisan	3- satisfaisant	4- très satisfaisant ☐
Q 2.4.j	Participation des mairies à la création et au fonctionnement des centres PCA	_____	1- très peu satisfa	2- peu satisfaisan	3- satisfaisant	4- très satisfaisant ☐
Q 2.4.k	Participation des points focaux à la création et au fonctionnement des centres PCA	_____	1- très peu satisfa	2- peu satisfaisan	3- satisfaisant	4- très satisfaisant ☐
Q 2.4.l	Gestion des centres PCA	_____	1- très peu satisfa	2- peu satisfaisan	3- satisfaisant	4- très satisfaisant ☐
Q 2.4.m	Les résultats globaux obtenus par les centres PCA par rapport aux objectifs fixés	_____	1- très peu satisfa	2- peu satisfaisan	3- satisfaisant	4- très satisfaisant ☐

Merci pour votre collaboration...

unicef unissons-nous pour les enfants

Q 2.5	Est-ce que le centre PCA profite de la présence de votre école du système formel ou écoles primaires publiques?	1- Très peu	2- Un peu	3- Beaucoup	☐ si 1, aller à Q2.5.b
Q 2.5.a	Si Un peu ou Beaucoup, dans quels domaines _____				
Q 2.5.b	Si Très peu, pourquoi _____				
Q 2.6	Comment sont les rapports entre vous et l'animateur ou les animateurs du centre P	1- Conflictuels	2- Cordiaux	3- Mutuelement avantageux	4- Rivalités/compétition ☐
	Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les différents acteurs et qui peuvent jouer négativement sur l'atteinte des résultats ?				
Q 2.7.a	Animateurs/trices _____				
Q 2.7.b	C/CS et CP et DDEMP _____				
Q 2.7.c	Parents d'apprenants _____				
Q 2.7.d	Autorités communales _____				
Q 2.7.e	Gouvernement: _____				
Q 2.7.f	Unicef/PTF _____				
	Quels sont les changements positifs prévisibles à moyen et à long termes observables chez les bénéficiaires du PCA (apprenants, parents, patrons d'atelier, communes, Circonscriptions scolaires)?				
Q2.8.a	Plus grande contribution dans la mise en place et le fonctionnement des centres PCA		1- Oui	2- Non	☐
Q2.8.b	Centres PCA désormais comme centres d'éducation similaires aux écoles formelles		1- Oui	2- Non	☐
Q2.8.c	Meilleure implication dans la réflexion et actions en faveur des centres PCA		1- Oui	2- Non	☐
Q2.8.d	Plus grande importance accordée aux centres PCA		1- Oui	2- Non	☐
Q2.8.e	Autres (à préciser): _____		1- Oui	2- Non	☐
Q2.9	Quelles sont les opportunités qui pourraient favoriser l'extension des centres PCA ? _____				
Q 2.10	Pensez-vous que les ressources dont dispose le centre PCA sont utilisées de façon judicieuse ?	1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas	☐ si 1 ou 3, aller à Q 2.11
Q 2.10.a	Si non, pourquoi ? _____				
Q 2.11	Y a-t-il eu des cas de gaspillage de ressources ?	1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas	☐ si 2 ou 3, aller à Q 2.12
Q 2.11.a	Si Oui, Citez au moins un exemple? _____				
Q 2.12	Aurait-il été possible d'atteindre les mêmes résultats ou de faire plus avec moins de ressources ?	1- Oui	2- Non	3- Ne sais pas	☐ si 3, aller à Q 2.13
Q 2.12.a	Si Oui/Non, Comment _____				
Q 2.13	Avez-vous perçu des changements négatifs au sein des populations bénéficiaires à cause des centres PCA?		1- Oui	2- Non	☐ si 2, aller à Q 2.14
Q 2.13.a	Si Oui, donnez au moins un exemple? _____				

Merci pour votre collaboration...

Q 2.14	Est-ce que les centres PCA sont aussi bien considérés comme de véritables centres d'éducation au même titre que les écoles formelles ? 1- Très mal 2- Mal 3- Bien 4- Très bien	☐
Q 2.14.a	Pourquoi? _____	
Q 2.15	Est-il souhaitable d'étendre l'expérience des centres PCA dans tout le Bénin ? 1- Oui 2- Non	☐ si 2, aller à Q 2.15.b
Q 2.15.a	Si Oui, Comment ? _____	
Q 2.15.b	Si Non, pourquoi ? _____	
Q 2.16	Que peut-on faire pour que les patrons d'ateliers (parfois réticents) n'opposent pas ou n'opposent plus de résistance (ou adoptent une attitude favorable) à la mise en œuvre du PCA ? _____	
Q 2.17	Comment avez-vous accueilli le PCA à son démarrage ? 1- Très mal 2- Mal 3- Bien 4- Très bien	☐ si 3 ou 4, aller à Q 2.18
Q 2.17.a	Si Très mal ou Mal, pourquoi ? _____	
Q 2.18	Etes-vous engagé à vous impliquer fortement dans les futures actions à mener pour étendre l'expérience dans votre commune 1- Oui 2- Non	☐ si 1, aller à Q 2.19
Q 2.18.a	Si Non, pourquoi ? _____	
Q 2.19	Peut-on parler d'un véritable engouement des populations bénéficiaires (apprenants, parents, communautés) pour les centres 1- Oui 2- Non	☐ si 2, aller à Q 2.20
Q 2.19.a	Si Oui, donnez au moins un indicateur : _____	
	Quelles sont vos suggestions pour une amélioration de l'expérience du PCA ou les conseils que vous pouvez donner aux communes qui voudraient mettre en place des centres PCA?	
Q 2.20.a	Dans le domaine de la construction, de l'équipement des centres PCA : _____	
Q 2.20.b	Dans le domaine du fonctionnement, de la gestion et du suivi des centres PCA : _____	
Q 2.20.c	Dans le domaine de la contribution du Gouvernement aux centres PCA : _____	
Q 2.20.d	En direction de l'UNICEF et des autres PTF _____	

Merci pour votre collaboration...

EVALUATION A MI-PARCOURS DU PCA AU BENIN Outil 10GUIDE D'ENTRETIEN LORS DES DISCUSSIONS DE GROUPE/FOCUS-GROUP ENFANTS ET/OU ADOLESCENTS/ADOLESCENTES

unicef
unissons-nous pour les enfants

INFORMATIONS AUX ENQUETES

Dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du Programme de Cours Accélérés, le MEMP et l'UNICEF se joignent aux consultants pour solliciter votre entière coopération afin de réussir cette opération de collecte de données qui permettra de mieux apprécier le projet à travers ses atouts et faiblesses. Cette évaluation sur la base des critères d'évaluation indexés à cet effet, apportera un maximum d'informations pour le renforcement du pilotage et l'adhésion des acteurs que vous constituez pour vous garantir l'atteinte des objectifs de manière efficace et efficiente.

INSTRUCTIONS

Vous êtes invité à conduire plusieurs focus groups avec des apprenants et des apprenantes, ou adolescents/adolescentes) dans la zone évaluée. Afin de ne pas exclure le point de vue des apprenantes/adolescentes, veuillez à ce que les discussions aient lieu dans des espaces qui permettent à tout le monde d'être à l'aise. Faites des groupes spécifiques séparés (apprenants/adolescents à part) si nécessaire.

Nom du superviseur	_____	N° Fiche de collecte	/__/__/ . /__/__/__/
Nom de l'enquêteur	_____	Code de saisie	/__/__/ . /__/__/__/
Date	___/___/ _____ 2015	Durée (en min)	/__/__/__/

CODES	QUESTIONS / VARIABLES / MODALITES									REPONSES
VOLET 1	IDENTIFICATION									
Q 1.1	Département	1- Alibori	2- Atacora	3- Atlantique	4- Couffo	5- Donga	6- Ouémé	7- Plateau	8- Zou	☐
Q 1.2	Commune	01- Banikoara	02- Malanville	03- Gogounou	04- Ségbana	05- Boukombé	06- Sèmè-kpo	07- Matéri	08- Sô-ava	09- Zè ☐☐
		10- Klouékanm	11- Djougou	12- Dangbo	13- Adja-ouérè	14- Pobè	15- Kétou	16- Bohicon	17- Za-kpota	18- Zogbodomè
Q 1.3	Circonscription scolaire _____									
Q 1.4	Animateur _____									
Q 1.5	Observateur _____									
Q 1.6	Centre PCA de _____									
Q 1.7	Niveau	1- Niveau 1	2- Niveau 2	3- Niveau 3						☐
Q 1.8	Effectif du centre PCA									☐☐
Q 1.9	Nombre de Filles									☐☐
Q 1.10	Nombre de Garçons									☐☐
Q 1.11	Domaines d'activités / d'apprentissage _____									
VOLET 2	IINFORMATION SUR LE PCA									
Q 2.1	Avez-vous fréquenté une école primaire ?: _____									

Merci pour votre collaboration...

Q 2.1.a	Si Oui ou non quelles sont les raisons qui ont fait que vous avez abandonné l'école ou que vous n'avez pas été inscrit à l'école ? : _____
Q 2.2	Regrettez-vous de n'avoir pas été inscrit dans une école ou d'avoir abandonné les classes ? _____
Q 2.2.a	Pourquoi ? _____
Q 2.3	Selon vous quel est l'intérêt de l'école ? _____
Q 2.4	Que pensez-vous du centre PCA que vous fréquentez actuellement ? _____
Q 2.5	Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans le centre PCA ? _____
Q 2.6	L'emploi du temps et le rythme de fonctionnement vous conviennent –ils ? _____
Q 2.7	Avez-vous été consulté pour l'élaboration de l'emploi du temps ? _____
Q 2.8	Est-ce que vos parents ou vos patrons d'atelier vous soutiennent dans vos apprentissages ? _____
Q 2.8.a	Si oui, comment ? _____

Merci pour votre collaboration…

	_____
Q 2.8.b	Si non pourquoi ? _____
Q 2.8.b.1	Et que faut-il faire pour qu'ils vous soutiennent dorénavant ? _____
Q 2.9	Que souhaiteriez-vous devenir à la fin de votre scolarité dans le centre PCA ? _____
Q 2.10.a	Qu'est ce qui est important pour vous en fréquentant le centre PCA ? Obtenir le CEP? _____
Q 2.10.b	Juste savoir lire, écrire et calculer pour être performant dans le métier que vous apprenez ? _____
Q 2.10.c	Vous rendre performant dans le métier que vous apprenez et vous aider à vous installer ? _____
Q 2.11	Quelles sont vos suggestions pour améliorer votre encadrement ? _____
Q 2.12	Que voulez-vous faire ou devenir plus tard dans la vie ? _____

Merci pour votre collaboration…

unissons-nous pour les enfants

INFORMATIONS AUX ENQUETES

Dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du Programme de Cours Accélérés, le MEMP et l'UNICEF se joignent aux consultants pour solliciter votre entière coopération afin de réussir cette opération de collecte de données qui permettra de mieux apprécier le projet à travers ses atouts et faiblesses. Cette évaluation sur la base des critères d'évaluation indexés à cet effet, apportera un maximum d'informations pour le renforcement du pilotage et l'adhésion des acteurs que vous constituez pour vous garantir l'atteinte des objectifs de manière efficace et efficiente.

INSTRUCTIONS

Vous êtes invité à conduire plusieurs focus groups avec des femmes et des hommes (Mères/tutrices, Pères /Tuteurs, adolescents/adolescentes) dans la zone évaluée. Afin de ne pas exclure le point de vue des femmes, veuillez à ce que les discussions aient lieu dans des espaces qui permettent à tout le monde d'être à l'aise. Faites des groupes spécifiques séparés (femmes et/ou filles à part), hommes et /ou garçons) si nécessaire.

Nom du superviseur	_____	N° Fiche de collecte	/__/__/ . /__/__/__/
Nom de l'enquêteur	_____	Code de saisie	/__/__/ . /__/__/__/
Date	___/___/ _____ 2015	Durée (en min)	/__/__/__/

CODES	QUESTIONS / VARIABLES / MODALITES	REPONSES
VOLET 1	**IDENTIFICATION**	
Q 1.1	Département 1- Alibori 2- Atacora 3- Atlantique 4- Couffo 5- Donga 6- Ouémé 7- Plateau 8- Zou	☐
Q 1.2	Commune 01- Banikoara 02- Malanville 03- Gogounou 04- Ségbana 05- Boukombé 06- Sèmè-kpo 07- Matéri 08- Sô-ava 09- Zè 10- Klouékanm 11- Djougou 12- Dangbo 13- Adja-ouérè 14- Pobè 15- Kétou 16- Bohicon 17- Za-kpota 18- Zogbodomè	☐☐
Q 1.4	Animateur/Facilitateur _____	
Q 1.5	Observateur _____	
Q 1.6	Centre PCA de _____	
Q 1.7	Niveau 1- Niveau 1 2- Niveau 2 3- Niveau 3	☐
Q 1.8	Nombre de participants	☐☐
Q 1.9	Nombre de Femmes	☐☐
Q 1.10	Nombre d'Hommes	☐☐
Q 1.11	Tranches d'âges	☐☐ -- ☐☐
Q 1.12	Profession des participants _____	
VOLET 2	**IINFORMATION SUR LE PCA**	
Q 2.1.a	Par rapport aux centres PCA, quelles appréciations faites- vous de la contribution de (du) : la Mairie _____ _____	

Merci pour votre collaboration...

Q 2.1.b	Gouvernement (MEMP)? : _____
Q 2.1.c	des PTF ? _____
Q 2.1.d	de la communauté (vous-mêmes) et du bureau de l'APE etc. ? _____
Q 2.2	Pourquoi certains parents refusent-ils d'inscrire leurs enfants dans les centres PCA ou de voir leurs enfants fréquenter ces centres ? _____
Q 2.3	Dans ce cas, que faut-il faire pour que ces parents acceptent d'y inscrire leurs enfants ? _____
Q 2.4	Quelles sont les principales difficultés qui entravent la bonne marche des centres PCA ? _____
Q 2.5	Pourquoi certains patrons d'ateliers refusent de laisser leurs apprentis fréquenter les centres PCA ? _____
Q 2.6.a	Sur quel objectif doit-on mettre l'accent dans le fonctionnement du centre : Aider les apprenants à obtenir le CEP _____
Q 2.6.b	Leur apprendre à savoir lire, écrire, calculer/compter ? _____

Merci pour votre collaboration…

unissons-nous pour les enfants

Q 2.6.c	Donner des connaissances (intellectuelles) et les appuyer matériellement dans leurs apprentissages professionnels ? _____
Q 2.7	des autres PTF ? _____
Q 2.8	Autres avis et commentaires recueillis : _____

Merci pour votre collaboration...

Outil : Guide d'entretien avec les autorités ministérielles/PTF/Responsables ONG

I- Identification

Date :……./……../……..Département :……Localité:……Nom :…….Prénom :……. Sexe :…….. Statut :…….Ancienneté dans le poste :……Ancienneté dans la fonction/profession…….

II- Questionnement sur les points suivants:

1- Dans quel contexte est né le Programme de Cours Accélérés ou quelle est la genèse du programme PCA ?

……...……
……...

2- Quels sont les objectifs majeurs du Programme? (1= moins important, 2= important, 3= très important, 4= le plus important)

Faire acquérir 1 2 3 4
ux apprenants des compétences de base en lecture/écriture, calcul 1 2 3 4
Faire acquérir des compétences de vie courante 1 2 3 4
Préparer à l'examen du CEPE 1 2 3 4
Faire acquérir des aptitudes à poursuivre les études après le CEPE 1 2 3 4
Bénéficier de l'établissement d'acte de naissance 1 2 3 4
Autres (préciser) : …… 1 2 3 4

3- Pensez-vous que le programme tel que conçu est adapté à la façon de vivre des enfants bénéficiaires ?

Très peu adapté ☐ Peu adapté ☐ Adapté ☐ Très adapté ☐

Si très peu ou peu adapté, pourquoi ? Et que préconisez-vous ?

.....
.....
.....

4- Les objectifs de la création du programme PCA sont-ils en adéquation avec les priorités éducatives nationales ?

Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas ☐

Pourquoi ?

……...……
……...……
……..

5- Avez-vous été consulté avant le démarrage du programme ?

Oui ☐ Non ☐

Si Oui par qui et comment ?

6- Y a-t-il eu une évaluation des besoins des acteurs toutes tendances confondues (apprenants, parents, collectivités et communauté) au démarrage ?

Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas ☐

Si oui, par qui et comment ?
.....
.....
En quoi cette évaluation a-t-elle pris en compte les plus défavorisés ?
.....
.....
Si non, pourquoi ?
.....
.....

7- Le programme PCA tel que mis en place permet-il de satisfaire les besoins des filles comme ceux des garçons sans distinction, surtout ceux des familles les plus pauvres ?

Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas ☐

Si oui, donnez au moins un exemple :
…….....…….

8- Quelle est votre appréciation sur les résultats concrets obtenus par les apprenants des centres PCA et les autres acteurs après deux ans de mise en œuvre ?

Résultats	Très peu satisfaisants	Peu satisfaisants	Satisfaisants	Très satisfaisants	Aucune idée	Pourquoi ?
Niveau des élèves en écriture/lecture						
Niveau des élèves en calcul						
Niveau des élèves en CVC						
Niveau d'ensemble des élèves						
Taux de fréquentation par rapport au nombre d'inscrits au départ						
Taux de réussite au CEPE						
Participation des autres acteurs						

9- Etes-vous satisfait de la qualité et/ou de la quantité des services suivants offerts aux enfants qui fréquentent les centres PCA ?

Services	Très peu satisfait	Peu satisfait	Satisfait	Très satisfait	Aucune idée	Pourquoi
Développement des compétences de base (lecture, calcul, CVC) par les animateurs en classe						
Etablissement d'actes de naissance						

10- Ces résultats obtenus contribuent-ils à l'atteinte des objectifs nationaux d'éducation ?

Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas ☐

Si non, pourquoi ?
……..……
……..

11- Quel (s) sont vos commentaires et /ou appréciations sur :

les contenus des programmes et documents d'accompagnement :.....
.....
.....

les méthodes /stratégies utilisées pour la formation ?.....
.....

le dispositif institutionnel .....
.....

l'efficacité du dispositif de suivi /évaluation des centres PCA ?.....
.....
.....

le profil des enseignants (tes)
.....
.....

La gestion et le pilotage de l'expérience des centres PCA (dispositif de mise en œuvre, structures membres, fonctionnement, acquis et insuffisances):
.....
.....

12- Quelles sont les forces et les faiblesses de l'expérience des centres PCA ?

Forces.....
.....

Faiblesses.....
.....

13- Quelles sont les difficultés vécues au niveau du gouvernement, des PTF ou des communautés qui pourraient entraver l'atteinte des résultats ?

……
……

14- Quelles sont les occasions favorables offertes par l'expérience des centres PCA qui pourraient favoriser l'extension et le passage à l'échelle nationale ?
.....
.....
.....

15- Quels sont les types d'implication ou appuis divers de l'Etat à la mise en œuvre du PCA ?

Items / Domaines	Désignation des actions menées	Quantité	Montant/ Coût	Stratégies d'inter-vention (nature, directe ou indirecte..)	Appréciations au regard des résultats obtenus
Technique					
Matériel					
Financier					
Institutionnel					
Autres					

16- La mise en œuvre du PCA est-elle efficiente au regard du coût unitaire de formation des apprenants, du budget de fonctionnement d'un centre, du salaire des enseignants par comparaison avec une école primaire publique ?

le coût unitaire de formation
……...le budget de fonctionnement
……...le salaire des enseignants .....…….
la comparaison avec une école primaire publique
.....

17- Pensez-vous que les ressources évoquées précédemment ont été utilisées de façon judicieuse ?

Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas ☐

Si Non, pourquoi ?
.....
.....

18- Y a-t-il eu des cas de gaspillage de ressources ?

Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas ☐

Si Oui, lesquels ?
…...……...……...…….……
……...…….....

19- Aurait-il été possible d'atteindre les mêmes résultats ou de faire plus avec moins de ressources ?

Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas ☐

Si non, pourquoi ?
.....
.....

24- Quels sont les facteurs de gestion qui ont réduit l'efficience de l'expérience du PCA ?
.....
.....
.....

25- Quels sont les facteurs de gestion qui ont amélioré l'efficience de l'expérience du PCA ?
……
……
…….....

26- Quels sont les facteurs possibles de pérennisation de l'expérience ?
.....
.....
.....

27- Comment obtenir l'adhésion des patrons d'atelier dans les objectifs du programme ?
.....
.....

28- En quoi peut-on dire que le Gouvernement (MEMP), les collectivités (Mairie) se sont approprié le Programme ?

……
……

En quoi peut-on dire que les collectivités (Mairies) se sont approprié le Programme ?
…….....
.....

En quoi peut-on dire que les communautés se sont approprié le Programme ?
.....
.....

29- Quelle est la structure actuelle des coûts de mise en place du programme PCA
……
……
…….

30- Comment sont répartis ces coûts et les charges en général au niveau des différents acteurs ?
.....
.....
.....

31- Comment procéder à l'extension du Programme et à son passage à l'échelle nationale ?
.....
.....

32- Quelles sont les dispositions prises par les mairies pour assurer la mobilisation des ressources en faveur du PCA ?
.....
.....

Seriez-vous (votre structure) toujours favorable à appuyer le MEMP dans son ambition d'un passage à échelle du PCA pour rester en conformité avec le PDDSE ?

Oui ☐ Non ☐

Si non, pourquoi ?
.....
.....

33- Quels sont les changements positifs et négatifs à moyen et à long termes observés chez les bénéficiaires du PCA toutes catégories confondues ?

Changements / périodes Cibles	Changements observés			
	Positifs		Négatifs	
	Moyen terme	Long terme	Moyen terme	Long terme
Parents d'apprenants				
Patrons d'ateliers				
Communes				
Circonscriptions scolaires				

34- L'expérience du PCA a-t-elle influencé la perception des familles, des bénéficiaires et des communautés sur l'éducation en général et l'éducation alternative spécifiquement?

Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas ☐

Si oui, donnez- en quelques preuves ?
.....
.....
.....

35- Comment appréciez-vous le degré d'implication des différents acteurs (apprenants, parents, communauté, collectivités) à travers leurs contributions/actions respectives dans le PCA?

Performances / Cibles	Très peu satisfaisant	Peu satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Enfants				
Parents				
Communauté				
Collectivité (Mairie)				

31- Les acteurs sont-ils engagés ou motivés à soutenir à l'avenir le PCA ?

Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas ☐

Si oui, jusqu'à quel degré ? 100% 75% 50% 25%

32- Quelles sont vos suggestions pour une amélioration de l'expérience du PCA ?

Dans le domaine de la construction, de l'équipement des centres PCA :

……..……
……..

Dans le domaine du fonctionnement, de la gestion et du suivi des centres PCA :

……..……
……..

Dans le domaine de la contribution du Gouvernement aux centres PCA :

……..……
……..

En direction de l'UNICEF et des autres PTF :

……..……
…….....

Propositions pour l'extension de l'expérience

……
……..

33- Quelles sont vos attentes par rapport à l'évaluation actuellement en cours ?

……..……
……..……
……..……
……..……
……...

Outil 8 : Guide d'entretien avec les autorités ministérielles/PTF/Responsables ONG

I- Identification

Date :……./……../……..Département :……Localité:……Nom :…….Prénom : ……. Sexe :…….. Statut :…….Ancienneté dans le poste :……Ancienneté dans la fonction/profession…….

II- Questionnement sur les points suivants:

1- Dans quel contexte est né le Programme de Cours Accélérés ou quelle est la genèse du programme PCA ?
……...……
……...

2- Quels sont les objectifs majeurs du Programme? (1= moins important, 2= important, 3= très important, 4= le plus important)
Faire acquérir 1 2 3 4
aux apprenants des compétences de base en lecture/écriture, calcul 1 2 3 4
Faire acquérir des compétences de vie courante 1 2 3 4
Préparer à l'examen du CEPE 1 2 3 4
Faire acquérir des aptitudes à poursuivre les études après le CEPE 1 2 3 4
Bénéficier de l'établissement d'acte de naissance 1 2 3 4
Autres (préciser) : …… 1 2 3 4

3- Pensez-vous que le programme tel que conçu est adapté à la façon de vivre des enfants bénéficiaires ?
Très peu adapté ☐ Peu adapté ☐ Adapté ☐ Très adapté ☐

Si très peu ou peu adapté, pourquoi ? Et que préconisez-vous ?
.....
.....
.....

4- Les objectifs de la création du programme PCA sont-ils en adéquation avec les priorités éducatives nationales ?
Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas ☐
Pourquoi ?
……...……
……...……
……..

5- Avez-vous été consulté avant le démarrage du programme ?
Oui ☐ Non ☐
Si Oui par qui et comment ?

6- Y a-t-il eu une évaluation des besoins des acteurs toutes tendances confondues (apprenants, parents, collectivités et communauté) au démarrage ?
Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas ☐

Si oui, par qui et comment ?

.....
.....
En quoi cette évaluation a-t-elle pris en compte les plus défavorisés ?
.....
.....
Si non, pourquoi ?
.....
.....

7- Le programme PCA tel que mis en place permet-il de satisfaire les besoins des filles comme ceux des garçons sans distinction, surtout ceux des familles les plus pauvres ?

Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas ☐

Si oui, donnez au moins un exemple :

…….....…….

8- Quelle est votre appréciation sur les résultats concrets obtenus par les apprenants des centres PCA et les autres acteurs après deux ans de mise en œuvre ?

Résultats	Très peu satisfaisants	Peu satisfaisants	Satisfaisants	Très satisfaisants	Aucune idée	Pourquoi ?
Niveau des élèves en écriture/lecture						
Niveau des élèves en calcul						
Niveau des élèves en CVC						
Niveau d'ensemble des élèves						
Taux de fréquentation par rapport au nombre d'inscrits au départ						
Taux de réussite au CEPE						
Participation des autres acteurs						

9- Etes-vous satisfait de la qualité et/ou de la quantité des services suivants offerts aux enfants qui fréquentent les centres PCA ?

Services	Très peu satisfait	Peu satisfait	Satisfait	Très satisfait	Aucune idée	Pourquoi
Développement des compétences de base (lecture, calcul, CVC) par les animateurs en classe						
Etablissement d'actes de naissance						

10- Ces résultats obtenus contribuent-ils à l'atteinte des objectifs nationaux d'éducation ?

Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas ☐

Si non, pourquoi ?
……..……
……..

11- Quel (s) sont vos commentaires et /ou appréciations sur :
les contenus des programmes et documents d'accompagnement :.....
.....
.....

les méthodes /stratégies utilisées pour la formation ?.....
.....

le dispositif institutionnel .....
.....

L'efficacité du dispositif de suivi /évaluation des centres PCA ?.....
.....
.....

Le profil des enseignants (tes)
.....
.....
La gestion et le pilotage de l'expérience des centres PCA (dispositif de mise en œuvre, structures membres, fonctionnement, acquis et insuffisances):
.....
.....
12- Quelles sont les forces et les faiblesses de l'expérience des centres PCA ?
Forces.....
.....

Faiblesses.....
.....

13- Quelles sont les difficultés vécues au niveau du gouvernement, des PTF ou des communautés qui pourraient entraver l'atteinte des résultats ?
……
……

14- Quelles sont les occasions favorables offertes par l'expérience des centres PCA qui pourraient favoriser l'extension et le passage à l'échelle nationale ?
.....
.....
.....
.....
15- Quels sont les types d'implication ou appuis divers de l'Etat à la mise en œuvre du PCA ?

Items / Domaines	Désignation des actions menées	Quantité	Montant/ Coût	Stratégies d'inter-vention (nature, directe ou indirecte..)	Appréciations au regard des résultats obtenus
Technique					
Matériel					
Financier					
Institutionnel					
Autres					

16- La mise en œuvre du PCA est-elle efficiente au regard du coût unitaire de formation des apprenants, du budget de fonctionnement d'un centre, du salaire des enseignants par comparaison avec une école primaire publique ?

le coût unitaire de formation ……...le budget de fonctionnement ……...le salaire des enseignants ……la comparaison avec une école primaire publique .....

17- Pensez-vous que les ressources évoquées précédemment ont été utilisées de façon judicieuse ?

Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas ☐

Si Non, pourquoi ?

.....

.....

18- Y a-t-il eu des cas de gaspillage de ressources ?

Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas ☐

Si Oui, lesquels ?

…..……..……..…….……

……..…….....

19- Aurait-il été possible d'atteindre les mêmes résultats ou de faire plus avec moins de ressources ?

Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas ☐

Si non, pourquoi ?

.....

.....

24- Quels sont les facteurs de gestion qui ont réduit l'efficience de l'expérience du PCA ?

.....

.....

.....

25- Quels sont les facteurs de gestion qui ont amélioré l'efficience de l'expérience du PCA ?

……

……

…….....

26- Quels sont les facteurs possibles de pérennisation de l'expérience ?

.....

.....

.....

27- Comment obtenir l'adhésion des patrons d'atelier dans les objectifs du programme ?

.....

.....

28- En quoi peut-on dire que le Gouvernement (MEMP), les collectivités (Mairie) se sont approprié le Programme ?

.....

.....

En quoi peut-on dire que les collectivités (Mairies) se sont approprié le Programme ?

…….....

.....

En quoi peut-on dire que les communautés se sont approprié le Programme ?

.....

.....

29- Quelle est la structure actuelle des coûts de mise en place du programme PCA

……

……

…….

30- Comment sont répartis ces coûts et les charges en général au niveau des différents acteurs ?

.....

.....

.....

31- Comment procéder à l'extension du Programme et à son passage à l'échelle nationale ?

.....

.....

32- Quelles sont les dispositions prises par les mairies pour assurer la mobilisation des ressources en faveur du PCA ?

.....

.....

Seriez-vous (votre structure) toujours favorable à appuyer le MEMP dans son ambition d'un passage à échelle du PCA pour rester en conformité avec le PDDSE ?

Oui ☐ Non ☐

Si non, pourquoi ?

.....

.....

33- Quels sont les changements positifs et négatifs à moyen et à long termes observés chez les bénéficiaires du PCA toutes catégories confondues ?

Changements / périodes / Cibles	Changements observés			
	Positifs		Négatifs	
	Moyen terme	Long terme	Moyen terme	Long terme
Parents d'apprenants				
Patrons d'ateliers				
Communes				
Circonscriptions scolaires				

34- L'expérience du PCA a-t-elle influencé la perception des familles, des bénéficiaires et des communautés sur l'éducation en général et l'éducation alternative spécifiquement?

Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas ☐

Si oui, donnez- en quelques preuves ?

.....

.....

.....

35- Comment appréciez-vous le degré d'implication des différents acteurs (apprenants, parents, communauté, collectivités) à travers leurs contributions/actions respectives dans le PCA?

Performances / Cibles	Très peu satisfaisant	Peu satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Enfants				
Parents				
Communauté				
Collectivité (Mairie)				

31- Les acteurs sont-ils engagés ou motivés à soutenir à l'avenir le PCA ?

Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas ☐

Si oui, jusqu'à quel degré ? 100% 75% 50% 25%

32- Quelles sont vos suggestions pour une amélioration de l'expérience du PCA ?

Dans le domaine de la construction, de l'équipement des centres PCA :

……..……
……..

Dans le domaine du fonctionnement, de la gestion et du suivi des centres PCA :

……..……
……..

Dans le domaine de la contribution du Gouvernement aux centres PCA :

……..……
……..

En direction de l'UNICEF et des autres PTF :

……..……
…….....

Propositions pour l'extension de l'expérience

……
……..

33- Quelles sont vos attentes par rapport à l'évaluation actuellement en cours ?

……..……
……..……
……..……
……..……
……...

ANNEXE 9

Annexe 9 (PM) : Quelques images de centres PCA

Image 1 : Centre PCA sous abri précaire

Image 2 : Centre PCA dans un bâtiment mal en point

Image 3 : Modules de classe tout neufs du centre PCA de Klouekamnè

Image 4 : Apprenants attentifs en classe dans le centre PCA de Domè

Image 5 : page d'un cahier d'apprenant avec de bonnes appréciations et notes

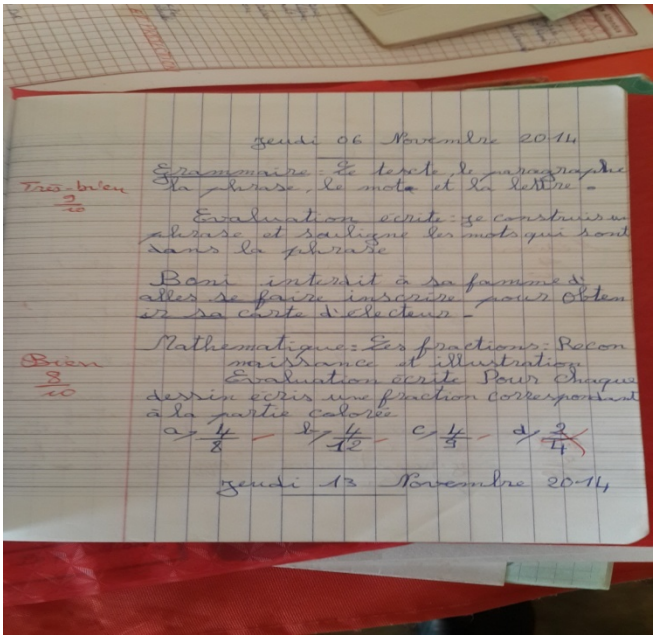

Jeudi 06 Novembre 2014

Très-bien 9/10

Grammaire : Le texte, le paragraphe, la phrase, le mot et la lettre.

Evaluation écrite : Je construis une phrase et souligne les mots qui sont dans la phrase

Bon intérêt à sa famille d'aller se faire inscrire pour obtenir sa carte d'électeur.

Bien 8/10

Mathématique : Les fractions : Reconnaissance et illustration.

Evaluation écrite Pour chaque dessin écris une fraction correspondant à la partie colorée

a) 4/8 b) 4/12 c) 4/4 d) 2/4

Jeudi 13 Novembre 2014
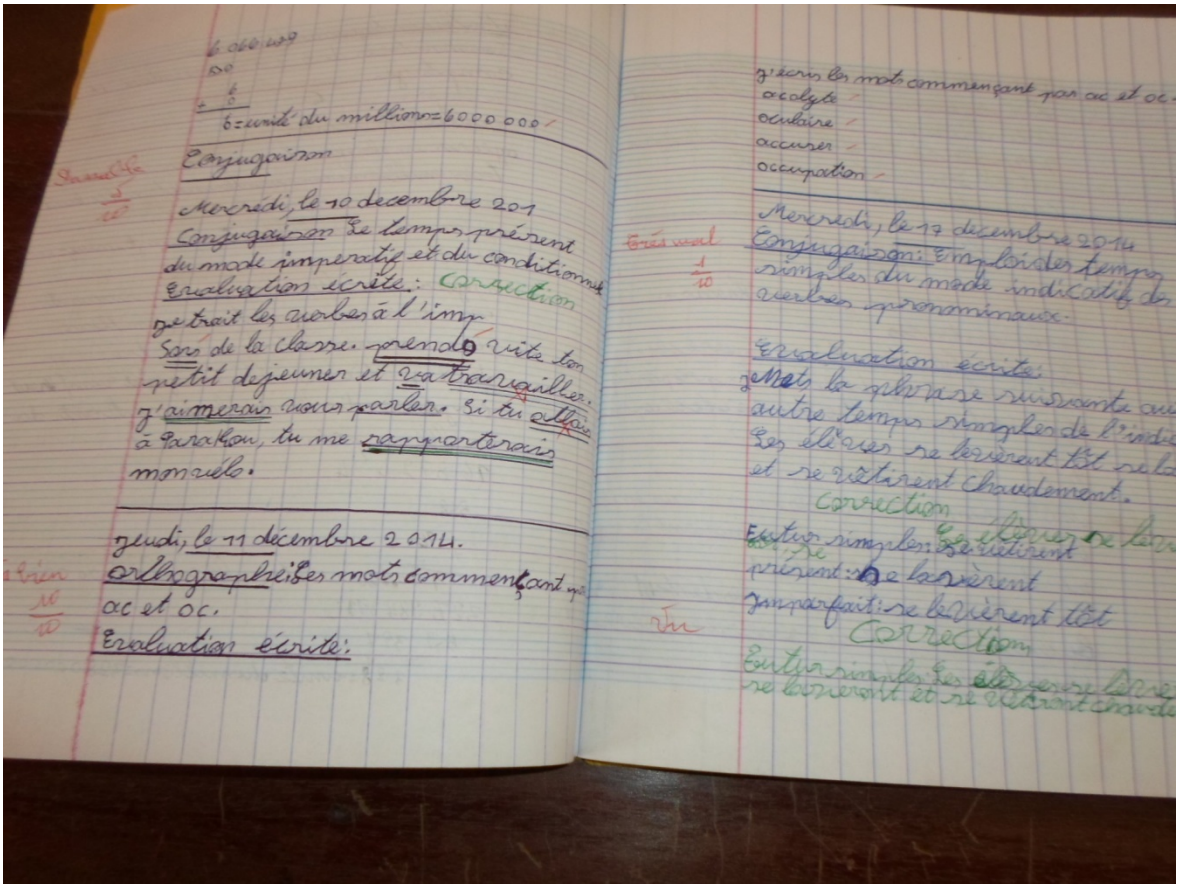
Image 6 : Pages de cahier d'un apprenant dont le travail est moins bien apprécié